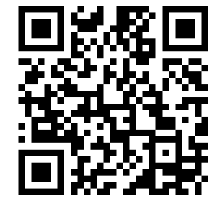
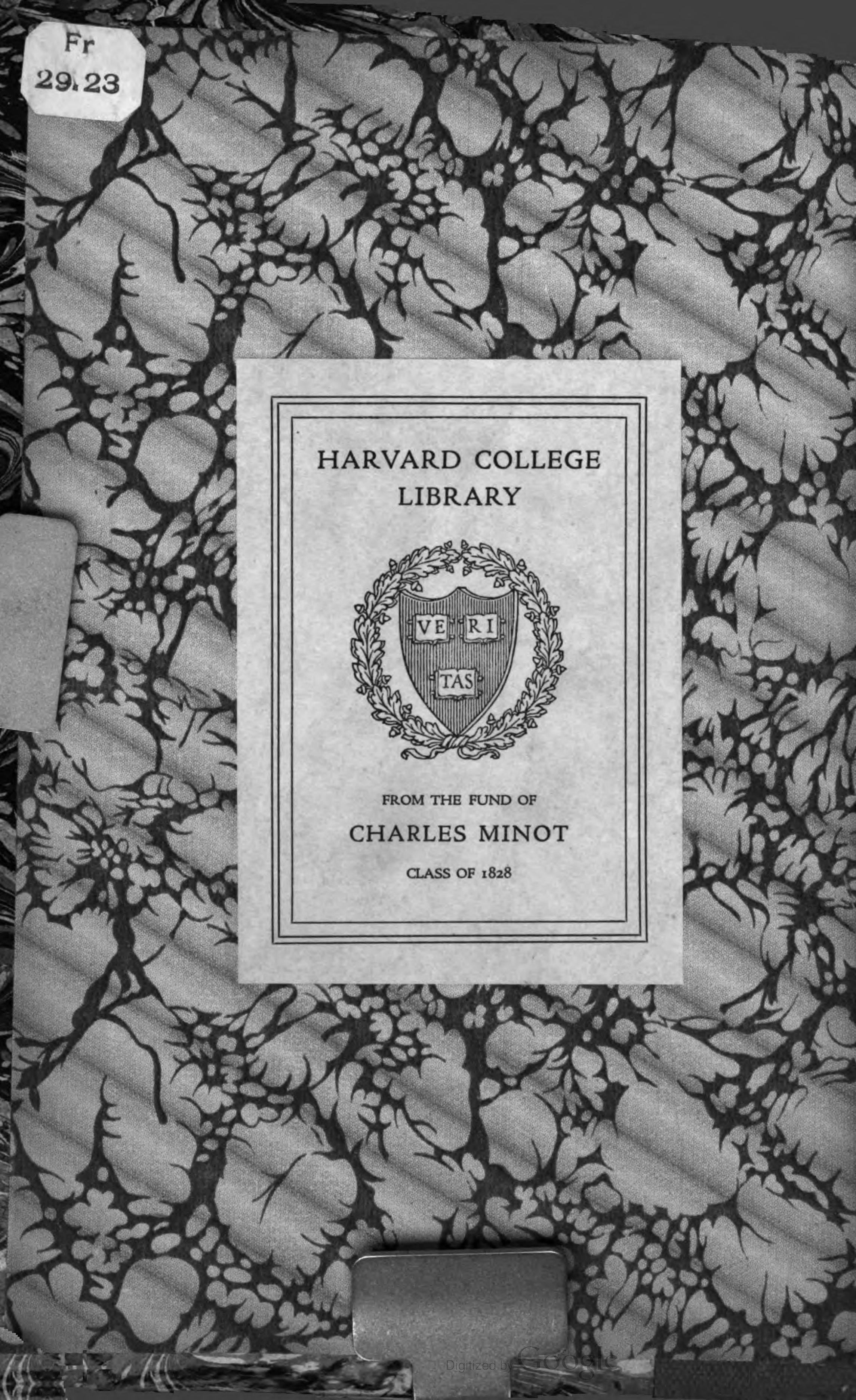
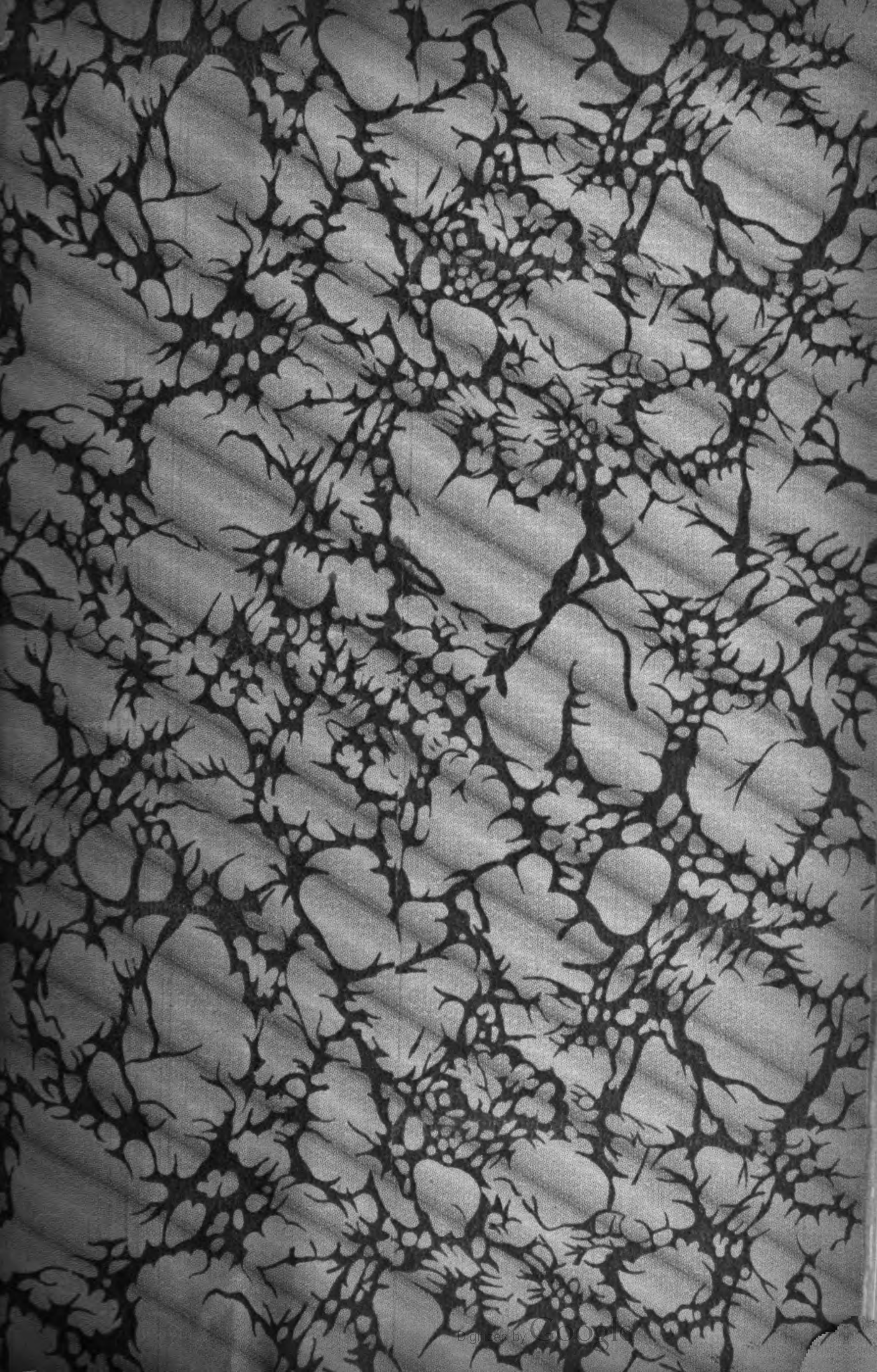





Fr
29.23
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
VE RI
TAS
FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1828



BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE



Angoulême, Imprimerie Charentaise de G. Chasseignac,
rempart Desaix, 26.



BULLETIN

ET

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

ANNÉE 1893

SIXIÈME SÉRIE — TOME III



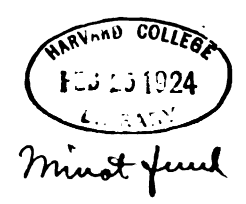
A ANGOULÊME

CHEZ L. COQUEMARD

Libraire de la Société archéologique et historique de la Charente

RUE DU MARCHÉ, N° 9

M DCCC XCIV





La Société n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises dans les travaux insérés au *Bulletin*.

(Article 21 du Règlement.)



AVANT-PROPOS

ÉTAT

DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

AU 31 DÉCEMBRE 1893

BUREAU

MM.

Président. — TOUZAUD.

Vice-Président. — BOISSONNADE.

Secrétaire. — WARISSE.

Secrétaire adjoint. — DESERCES.

Trésorier. — J. CALLAUD.

Conservateur du Musée. — Émile BIAIS.

Conservateur adjoint et Bibliothécaire. — Albert COCHOT.

ÉTAT DES PRÉCÉDENTS BUREAUX
DE LA SOCIÉTÉ.

PRÉSIDENTS.

22 août 1844 — 22 décembre 1861....... Ch. de Chancel, ✻.
8 janvier 1862 — 2 octobre 1868........ Ernest Gellibert des Seguins, ✻, O. I.
16 décembre 1868 — 11 août 1877....... Gustave Babinet de Rencogne.
12 décembre 1877 — 10 décembre 1879... Joseph Castaigne.
10 décembre 1879 — 14 décembre 1881... A.-F. Lièvre.
14 décembre 1881 — 12 décembre 1883... Paul de Fleury.
12 décembre 1883 — 9 décembre 1885.... G. Chauvet.
9 décembre 1885 — 8 décembre 1886.... A.-F. Lièvre, O. A.
8 décembre 1886 — 10 décembre 1890... Paul de Fleury.
10 décembre 1890 — .... Daniel Touzaud.

VICE-PRÉSIDENTS.

22 août 1844 — 13 août 1853............. Jean - Claude - Zadig Rivaud, ✻.
7 janvier 1859 — 8 janvier 1862......... François Marvaud.
8 janvier 1862 — 14 décembre 1864...... Eusèbe Castaigne.
14 décembre 1864 — 18 décembre 1867.... Claude Gigon.
18 décembre 1867 — 29 décembre 1874.... Amédée Callandreau
17 février 1875 — 12 décembre 1877...... Joseph Castaigne.
12 décembre 1877 — 10 décembre 1879.... A.-F. Lièvre.
10 décembre 1879 — 14 décembre 1881... Paul de Fleury.
14 décembre 1881 — 12 décembre 1883.... G. Chauvet.
12 décembre 1883 — 9 décembre 1885..... Joseph Castaigne.
9 décembre 1885 — 8 décembre 1886..... Paul de Fleury.
8 décembre 1886 — 12 décembre 1888... Daniel Touzaud.
12 décembre 1888 — 10 décembre 1890... Malard, O. I.
10 décembre 1890 — 14 décembre 1892... G. Chauvet, O. A.
14 décembre 1892 — .... Boissonnade.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

12 janvier 1887 — .... A.-F. Lièvre, ✻.

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE.

14 décembre 1864 — 26 novembre 1866.... Eusèbe Castaigne.

SECRÉTAIRES.

22 août 1844 — 7 janvier 1859........... Eusèbe Castaigne.
7 janvier 1859 — 5 novembre 1862...... Edmond Sénemaud.

28 janvier 1863 — 16 décembre 1868..... Gustave BABINET DE RENCOGNE.
16 décembre 1868 — 8 novembre 1871..... A. TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE.
13 décembre 1871 — 11 décembre 1872..... Eugène CARISSAN.
8 janvier 1873 — 13 octobre 1874........ L'abbé Jules DENISE.
22 décembre 1874 — 12 décembre 1877... A.-F. LIÈVRE.
12 décembre 1877 — 10 décembre 1884... Abel SAZERAC DE FORGE.
10 décembre 1884 — 10 juin 1885........ PUYMOYEN.
9 décembre 1885 — .... WARISSE, O. A.

SECRÉTAIRES ADJOINTS.

22 août 1844 — décembre 1858........... Paul SAZERAC DE FORGE.
Décembre 1858 — 8 août 1860............ Alexis DE JUSSIEU.
5 décembre 1860 — 14 décembre 1864.... Claude GIGON.
14 décembre 1864 — 4 février 1867....... Henri LÉRIDON.
18 décembre 1867 — 16 décembre 1868.... A. TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE.
16 décembre 1868 — 12 décembre 1877... Émile BIAIS.
12 décembre 1877 — 13 novembre 1878... A. PICHON.
11 décembre 1878 — 14 décembre 1881... G. CHAUVET.
14 décembre 1881 — 13 décembre 1882... SARDOU.
13 décembre 1882 — 10 décembre 1884... É. PUYMOYEN.
10 décembre 1884 — 9 décembre 1885.... WARISSE, O. A.
9 décembre 1885 — 12 décembre 1888... MALARD, O. A.
12 décembre 1888 — .... DESERCES.

TRÉSORIERS.

22 août 1844 — 29 décembre 1853........ Alexis CALLAUD.
Mars 1854 — 4 février 1867.............. Adhémar SAZERAC DE FORGE.
18 décembre 1867 — 17 mars 1874....... Georges MATHÉ-DUMAINE.

Une commission, composée de MM. BRIAND, DU MAROUSSEM et Joseph CASTAIGNE, a administré les finances de la Société depuis le 22 avril 1874 jusqu'au 23 décembre même année.

23 décembre 1874 — .... J. CALLAUD.

CONSERVATEURS DU MUSÉE ET BIBLIOTHÉCAIRES.

22 août 1844 — 20 mai 1856............. John Bolle.
Janvier 1857 — 14 novembre 1864........ Trémeau de Rochebrune père.
14 novembre 1864 — 26 novembre 1866.... Eusèbe Castaigne.
17 décembre 1866 — 12 décembre 1877... Joseph Castaigne.
12 décembre 1877 — .... Émile Biais.

CONSERVATEURS ADJOINTS DU MUSÉE ET BIBLIOTHÉCAIRES.

2 août 1844 — janvier 1857............. Trémeau de Rochebrune père.

Il n'y a pas eu de conservateur adjoint depuis 1857 jusqu'en 1866.

17 décembre 1866 — 31 décembre 1874... Frédéric de Chergé.
14 avril 1875 — 14 décembre 1881....... V. Sauquet.
14 décembre 1881 — 10 décembre 1884... Warisse, O. A.
10 décembre 1884 — .... Albert Cochot.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

Le Ministre de l'instruction publique.
Le Ministre de l'intérieur.
L'Inspecteur des monuments historiques de France.
Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

} En vertu de l'article 5 du réglement.

1865. Delisle (Léopold), C. ✱, O. I., membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, 8, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.

1890. Castaigne (Joseph), ancien président, à Fromonger, sous Angoulême.

1890. Ouvaroff (la comtesse), née princesse Scherbatoff, président de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou.

1891. Lasteyrie (comte Robert de), membre de l'Institut, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, à Paris.

(*) Les dates placées en avant des noms des sociétaires indiquent l'année de leur admission.

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

Le Préfet de la Charente.
L'Évêque d'Angoulême.
Le Maire de la ville d'Angoulême.
Le Président du Consistoire de l'Église réformée.
L'Architecte diocésain.

} En vertu de l'article 4 du règlement.

1890. Apcher (l'abbé Maurice), curé de Gourville (Charente).

1876. Archambaud (Daniel), négociant, à Châteauneuf (Charente).

1888. Arnaud (Alcide), propriétaire, à Ruffec (Charente).

1889. Arnous (Eugène), député de la Charente, conseiller général, 56, avenue Montaigne, à Paris.

1883. Audoin (J.), propriétaire, membre de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, à La Talonnière, par Luxé.

1888. Audoin (J.), notaire, à Aunac (Charente).

1869. Augeraud (l'abbé), O. A., aumônier du lycée, à Angoulême.

1886. Aulard (Alphonse), ✻, O. I., inspecteur d'académie honoraire, bibliothécaire de la ville, 8, boulevard de l'Est, à Angoulême.

1886. Auteville (Maurice d'), 41, rue Louis-Desbrandes, à Angoulême.

1877. Babinet de Rencogne fils (Pierre), 47, rue du Minage, à Angoulême.

1891. Barraud (Léopold), libraire, 23, place Marengo, à Angoulême.

1889. Bastide (Paul de La), ancien conseiller général, à Saint-Quentin de Chabanais (Charente).

1890. Bastier (François-Gustave), ancien notaire, maire d'Édon, 1, rue Saint-Martin, à Angoulême.

1891. Beauregard (l'abbé André), aumônier du Patronage, rue Fénelon, 13, à Angoulême.

1866. Bénard, ✻, ancien président du tribunal civil, 37, rue Louis-Desbrandes, à Angoulême.

1892. Bérauld (Gustave), directeur-gérant de l'*Ère nouvelle*, 31, rue de l'Ile-d'Or, à Cognac.

1890. Bermond (Alexandre), négociant, boulevard Caudéran, à Bordeaux (Gironde).

1872. Bessette (le docteur Edmond), ✻, 23, place du Parc, à Angoulême.

MM.

1863. Biais (Émile), O. A., archiviste de la mairie, conservateur du Musée, 34, rempart de l'Est, à Angoulême.

1887. Blanchet (l'abbé), directeur de l'École Saint-Paul, 28, rue d'Épernon, à Angoulême.

1891. Boilevin (Abel), rue du Minage, 47, à Angoulême.

1886. Boissonnade, professeur d'histoire au lycée, 3, rampe des Bezines, à Angoulême.

1887. Boiteau (Léonce), négociant, place de la Commune, à Angoulême.

1889. Bonhomme de Montégut (Henri), ancien magistrat, à Saint-Projet (Charente).

1887. Bouchaud-Pracbiq, comptable, rue de Saintes, à Angoulême.

1875. Bouraud (Marc), à Royan.

1889. Bourdier (l'abbé), doyen de Blanzac (Charente).

1878. Bourdin (Marcel), avocat, 41, rue d'Iéna, à Angoulême.

1878. Bourdin (Henri), greffier en chef du tribunal civil, 10, rue de la Préfecture, à Angoulême.

1891. Boyer (l'abbé Henri), curé de Verdille (Charente).

1867. Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✱, conseiller général du Finistère, président de la Société archéologique de la Loire-Inférieure, au château de La Porte-Neuve, par Riec (Finistère).

1889. Brumauld de Villeneuve (Henri), à Poursac, par Verteuil (Charente).

1890. Buirette de Verrières (Maximilien), à Chambéry (Savoie).

1893. Cagnion (Adolphe), négociant, conseiller général de la Charente, à Blanzac (Charente).

1887. Callandreau, notaire, à Cognac.

1867. Callaud (Jules), trésorier de la Société, 6, place de la Gendarmerie, à Angoulême.

1888. Chaillot (Élie), pharmacien, 37, rue du Minage, à Angoulême.

1883. Chamborant de Périssat (baron Albert de), ✱, 19, rue Bassano, à Paris.

1879. Chasseignac (Georges), 28, rue d'Iéna, à Angoulême.

1890. Chasseignac (Georges) fils, 4, rue de Vaugirard, à Paris.

1878. Chauveau aîné, président de la chambre de commerce, à Maumont (Magnac-sur-Touvre, par Ruelle).

1869. Chauvet (Gustave), O. A., ancien président de la Société, notaire, à Ruffec (Charente).

MM.

1886. Chauvin, O. I., directeur de l'École normale d'instituteurs, à Angoulême.

1890. Chergé (Ferdinand de), à La Fayolle, par Nanteuil-en-Vallée (Charente).

1890. Choime (l'abbé), curé-doyen de Segonzac (Charente).

1882. Cochot (Albert), architecte, bibliothécaire de la Société, rempart du Nord, 73, à Angoulême.

1885. Coindreau (Raoul), 6, place de Beaulieu, à Angoulême.

1883. Coquemard (L.), libraire de la Société, 9, rue du Marché, à Angoulême.

1888. Courivault de La Villate (l'abbé), secrétaire général de l'Évêché, 109, rue de Beaulieu, à Angoulême.

1877. Dampierre (vicomte Guillaume de), au château de Saint-Cybard, à Angoulême.

1869. Débouchaud (Alexandre), docteur en droit, conseiller d'arrondissement, à Pombreton, par Nersac.

1877. Débouchaud (Georges), négociant, à Pombreton, par Nersac (Charente).

1889. Decescaud (Louis), agent général d'assurances, 60, rue de l'Arsenal, à Angoulême.

1887. Delage (Anatole), maire, à Saint-Amant-de-Boixe (Charente).

1893. Delalande (Louis), docteur en droit, ancien magistrat, 8, rue de Constantinople, à Paris.

1865. Delamain père (Henri), négociant, à Jarnac (Charente).

1868. Delamain (Philippe), négociant, à Jarnac (Charente).

1877. Delamain (Louis), ✱, négociant, à Jarnac (Charente).

1874. Delaunay (Arthur), ancien notaire, 176, rue de Belleville, à Bordeaux.

1883. Delavergne (François), notaire, à Aigre (Charente).

1869. Denise (l'abbé Jules), curé-doyen de Rouillac (Charente).

1886. Deserces (Henri), avoué, docteur en droit, 14, rue de l'Évêché, à Angoulême.

1890. Desjoncherets (Jules), 101, rue Basse-de-l'Hémicycle, à Angoulême.

1887. Desmazeaud (Marcel), avoué, 28, rue d'Austerlitz, à Angoulême.

1889. Desmiers de Chenon (comte Eugène), à Chenon (Charente).

1890. Desmiers de Chenon (marquis René), château du Terrier, commune d'Allouis, par Mehun-sur-Yèvre (Cher).

1875. Dubois (Léon), propriétaire, 14, rue Froide, à Angoulême.

MM.

1878. Ducasse (Louis), négociant, 18, place du Parc, à Angoulême.
1888. Dufourneau (Alexandre), rue de La Rochefoucauld, à Angoulême.
1893. Durandeau (Jules), directeur de la maison Léonide Lacroix fils, 83, rue de Beaulieu, à Angoulême.
1888. Durandeau (G.), banquier, rue de l'Arsenal, à Angoulême.
1892. Durand (l'abbé Marcel), aumônier de l'Hôtel-Dieu, rue de Beaulieu, à Angoulême.
1886. Favraud, inspecteur primaire, 120, rue de Périgueux, à Angoulême.
1890. Feuillet (l'abbé), curé de Saint-Genis d'Hiersac (Charente).
1877. Fleury (Paul de), archiviste de la Charente, lauréat de l'Institut, correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, ancien président de la Société, 25, rue du Minage, à Angoulême.
1887. Fourgeaud (l'abbé), curé d'Ansac (Charente).
1877. Fournier (le docteur Louis), ✻, O. A., 19, rue de Bélat, à Angoulême.
1879. Fragonard (Paul), négociant, à Cognac (Charente).
1890. Furaud (Ludovic), avocat, à Ruffec.
1889. Fusil (Théophile), négociant, 4, rue de l'Arsenal, à Angoulême.
1889. Galot (Ernest), directeur du Comptoir d'escompte, 43, rue d'Austerlitz, à Angoulême.
1888. Gautier (Étienne), à Germeville, commune d'Oradour d'Aigre (Charente).
1891. Gautier (Henri-Dyke), négociant, à Cognac (Charente).
1869. Gellibert des Seguins (Étienne), député, membre du Conseil général de la Charente, 8, rue des Saints-Pères, à Paris, ou à Champrose, commune de Saint-Laurent-de-Belzagot, par Montmoreau (Charente).
1887. George, receveur municipal, 44, rue de Montmoreau, à Angoulême.
1882. Germain (Henri), négociant, à Cognac (Charente).
1887. Gigou (Adrien de), au château de Nanteuil, par Dignac (Charente).
1893. Gignat (Émile), négociant au Pontouvre (Charente).
1892. Giraudias (Albert), avoué, 14, rue du Petit-Saint-Cybard, à Angoulême.
1891. Guérin-Boutaud, notaire, rue de la Gendarmerie, 2, à Angoulême.

MM.

1880. Guimberteau (Léonce), ancien magistrat, à La Dourville, près Blanzac (Charente).

1879. Hedde (Ivan), directeur de la compagnie du gaz, 5, rue de Bordeaux, à Angoulême.

1889. Hémery (Pol d'), conseiller général, à Bioussac (Charent)e·

1890. Hériard (Maurice), 19, rue d'Iéna, à Angoulême.

1869. Hine (Frank), négociant, à Jarnac (Charente).

1889. Horric de La Motte-Saint-Genis (marquis Anatole), docteur en droit, château de Goursac, par Chasseneuil (Charente).

1888. Hubt (l'abbé), curé d'Esse (Charente).

1883. Hyrvoix (Albert), ancien sous-préfet, 19, Grand'Rue, à Fribourg (Suisse).

1879. Jarnac de Gardépée (Maurice de), propriétaire, à Cognac (Charente).

1886. Javanaud (F.), lithographe, 64, avenue Gambetta, à Angoulême.

1892. Jeansoulin (Ulysse), ancien négociant, 10, rampe des Bezines, à Angoulême.

1889. Jourdain de La Seguinie (M.), rue Taillefer, à Angoulême.

1887. Jouzier, négociant, 19, rue du Marché, à Angoulême.

1887. Labrousse (l'abbé), curé de Saint-Ausone, à Angoulême.

1867. Lacroix (Paul de), propriétaire, bibliothécaire de la ville de Cognac.

1876. Lafitte (Hilaire), au château de Chalais, à Chalais (Charente).

1888. Laforge (l'abbé), curé de Saint-Barthélemy de Confolens (Charente).

1889. Lajeunie (François), conseiller général, à Saint-Quentin de Chalais (Charente).

1891. Lameth (comte Alfred de), au château de Londigny, près Ruffec (Charente).

1886. Laporte, négociant, maire de Jarnac, à Jarnac (Charente).

1891. Laroche-Joubert (Edgard), député, conseiller général, manufacturier, 5, place du Parc, à Angoulême.

1878. Lecler (le docteur Alfred), médecin, à Rouillac (Charente).

1887. Legrand (l'abbé), curé de Bouteville (Charente).

1890. Léridon (Georges), propriétaire, 1, rue Saint-Cosme, à La Rochelle.

1887. Lescure, 33, rue d'Iéna, à Angoulême.

MM.

1874. Lièvre (Auguste), ✻, O. A., président honoraire de la Société, correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, associé-correspondant de la Société des antiquaires de France, bibliothécaire de la ville de Poitiers.

1875. Luneau (Achille), négociant, à Châteauneuf (Charente).

1868. Lurat (Aristide), percepteur des contributions directes, à Châteauroux (Indre).

1879. Lussaud (Alexis), docteur en droit, 47, rue de l'Arsenal, à Angoulême.

1887. Maistre du Chambon (Anatole), 25, rampe des Bezines, à Angoulême.

1885. Malard, O. I., professeur d'histoire au lycée, à Angoulême, villa de la Chaume (Sillac).

1889. Maratu (l'abbé), chanoine honoraire, curé-doyen de Montmoreau (Charente).

1887. Marchais (Henri), à La Rochefoucauld (Charente).

1887. Marot (J.-G.), président du tribunal de commerce, rue du Marché, à Angoulême.

1866. Martell (Édouard), sénateur, à Cognac (Charente).

1889. Martin (l'abbé), curé-doyen de Châteauneuf (Charente).

1889. Martin (Henri), conducteur des ponts et chaussées, licencié en droit, rue Basse-de-Montmoreau, à Angoulême.

1892. Martin (Paul-Rémy), négociant, à Lignières de Rouillac (Charente).

1891. Mascureau de Sainte-Terre (comte Marcel de), au château de La Grollière, par Alloue (Charente).

1892. Mathey (Adalbert), commissaire-priseur, 27, rue d'Austerlitz, à Angoulême.

1891. Mathieu (Ernest), licencié en droit, 171, rue de Montmoreau, à Angoulême.

1867. Mathieu-Bodet, ✻, ancien ministre des finances, ancien député, 1, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris.

1876. Maurin, conseiller municipal, à Fouqueure, par Luxé (Charente).

1887. Méaudre-Dassit (Joseph), à Confolens (Charente).

1889. Meilhaud (l'abbé), curé de Bors de Montmoreau (Charente).

1861. Mercier (Paul), ancien juge au tribunal civil, à Cognac (Charente).

1887. Mesnard (Arsène), docteur-médecin, 18, rue du Val-de-Grâce, à Paris.

MM.

1889. Mesnard (l'abbé), chanoine honoraire, 24, rue Froide, à Angoulême.

1877. Mignon (Alexandre), architecte, 71, rue de Périgueux, à Angoulême.

1887. Mimaud (Jules), juge au tribunal civil de Ruffec (Charente).

1888. Mondon (l'abbé), curé de Chazelles (Charente).

1890. Morel (Maurice de), secrétaire à la direction du Crédit lyonnais, 59, rue Royale, Bruxelles (Belgique).

1892. Morichaud (l'abbé), pro-secrétaire de l'Évêché, rue Saint-Martin, à Angoulême.

1890. Mourou (Eugène), avoué, à Ruffec (Charente).

1893. Moro (Louis-Emmanuel), artiste peintre, professeur de dessin, 30, rue Basse-de-l'Hémicycle, à Angoulême.

1888. Mourrier (Paul), élève-architecte, 121, boulevard Thiers, à Angoulême.

1888. Nanglard (l'abbé), vicaire général, 22, rue d'Épernon, à Angoulême.

1879. Parenteau-Lameulière (Édouard), 18, rue Vaubau, à Angoulême.

1865. Pasquet de Laurière (Jules), O. A., inspecteur général de la Société française d'archéologie, 7, rue d'Aguesseau, à Paris.

1887. Pautier (Nelson), docteur-médecin, à Aigre (Charente).

1874. Pellisson (Jules), juge au tribunal civil, à Barbezieux (Charente).

1886. Picat (Léon), libraire, à Ruffec (Charente).

1887. Plauchut, négociant, port de L'Houmeau, à Angoulême.

1888. Poute de Puybaudet (Guy), licencié en droit, 101, rue Miroménil, à Paris.

1887. Pouzet, notaire, à Confolens (Charente).

1872. Préponnier, architecte du département, 56, rue de l'Arsenal, à Angoulême.

1893. Préville (Armand de), château de Bonétève, par Chabanais (Charente).

1879. Prieur (Clément), maire d'Anais, conseiller général, secrétaire général de la Société d'agriculture, à Anais, par Saint-Amant-de-Boixe (Charente).

1879. Puymoyen (Émile), avoué-licencié, 10, place de la Gendarmerie, à Angoulême.

1892. Puymoyen (Nicolas-Émile), géomètre, aux Blanchettes, près Angoulême.

MM.

1891. Raballet (Ferdinand), agrégé de l'Université, chef d'institution, 36, rue du Minage, à Angoulême.
1893. Raballet (Daniel), avocat, 1, rue d'Iéna, à Angoulême.
1883. Rabec, avocat, juge suppléant au tribunal civil, à Cognac.
1862. Rambaud de Larocque, ✱, président du Conseil général de la Charente, 19, rue d'Iéna, à Angoulême.
1883. Rempnoulx du Vignaud (André), propriétaire, à Champagne-Mouton (Charente).
1887. Ribérolle (baron de), au château de Ribérolle, commune de Rivières (Charente).
1883. Ricard (Ernest), propriétaire, 89, chemin de la Colonne, à Angoulême.
1886. Richard (Léon), propriétaire, à Segonzac (Charente).
1879. Richard (Pierre-Aimé), négociant, à Segonzac (Charente).
1891. Richard (Jules), propriétaire, à Châteauneuf (Charente).
1889. Riffaud (l'abbé), curé de Saint-Martial, 9, rue Fanfrelin, à Angoulême.
1886. Rochefoucauld (comte Aimery de La), 93, rue de l'Université, à Paris, au château de Verteuil (Charente).
1887. Roffignac (comte Jules de), 3, rue Saint-Martin, à Angoulême.
1883. Rousiers (Paul de), au château du Rhus, par Confolens (Charente).
1887. Rousselot (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, rue de Vaugirard, à Paris.
1875. Sardou (Fernand), négociant, à Pons (Charente-Inférieure).
1883. Sazerac de Forge (Albert), négociant, 29, rue d'Iéna, à Angoulême.
1887. Sémoret (Pierre), rue Saint-Martin, 31, à Angoulême.
1875. Sevenet (Paul), avoué-licencié, 4, rue d'Iéna, à Angoulême.
1887. Sochal (l'abbé), curé de Saint-André, à Angoulême.
1891. Souchet (Joseph), bijoutier, rue du Marché, 7, à Angoulême.
1888. Surun, notaire, à Mansle (Charente).
1889. Thuret (Edmond), ancien élève de l'École des beaux-arts, à Sers (Charente).
1875. Touchimbert (le marquis de), maire de Londigny, au château de Londigny, par Ruffec (Charente).
1883. Touzaud (Daniel), lauréat de l'Institut, docteur en droit, avoué, 50, rue de Bélat, à Angoulême.
1888. Tricoire (l'abbé), curé-doyen d'Hiersac (Charente).

MM.

1891. Triou (Léon), licencié en droit, secrétaire particulier du préfet de la Charente, 32, rue Saint-Gelais, à Angoulême.

1890. Veillon (Pierre), avocat, 8, rue Tison-d'Argence, à Angoulême.

1887. Vergnaud, négociant, rue de La Rochefoucauld, à Angoulême.

1878. Vigneron (René), ancien secrétaire général à Auch, 8, place du Marché-Neuf, à Angoulême.

1863. Warin (Édouard), architecte, inspecteur des édifices diocésains, 48, rue Basse-de-l'Hémicycle, à Angoulême.

1880. Warisse, O. A., professeur de dessin au lycée, secrétaire de la Société, 11, rue Buffechauve, à Angoulême.

1890. Werner (Auguste), docteur-médecin, 12, place de la Gendarmerie, à Angoulême.

MEMBRES CORESPONDANTS.

MM.

1865. Arbellot (l'abbé), O. A., chanoine de Limoges, 11, rue de la Corderie.

1869. Audiat (Louis), O. A., bibliothécaire, à Saintes.

1855. Auriac (Eugène d'), ✻, conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale, 217, rue Saint-Honoré, à Paris.

1859. Barbier de Montault (Mgr Xavier), G. C. ✻, O. I. ✻, chanoine de l'église d'Agnani, camérier d'honneur de Sa Sainteté, à Poitiers.

1889. Baye (baron J. de), 58, avenue de la Grande-Armée, à Paris.

1866. Boreau-Lajanadie, ✻, ancien conseiller à la Cour de Bordeaux, ancien député de la Charente.

1879. Chabaneau (Camille), correspondant de l'Institut, professeur de langue romane à la Faculté de Montpellier.

1844. Chasteigner (le comte Alexis de), 7, rue de Grassi, à Bordeaux.

1890. Croix (le R. P. Camille de La), à Poitiers.

1875. Dujarric-Descombes, O. A., vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord, 9, rue de Paris, à Périgueux.

1876. Dulignon des Granges, rue de Cheverus, à Bordeaux.

1886. Fleury (Louis de), à Lomza (Pologne).

1884. Gontier, à Dorgeville (Charente).

1855. Jussieu (Alexis de), ✻, O. I., ancien secrétaire adjoint de la Société, archiviste de la Savoie, à Chambéry.

MM.

1869. Lucas, O. I., architecte, 23, rue de Dunkerque, à Paris.

1868. Meschinet de Richemond, O. I., O. ✱, archiviste de la Charente-Inférieure, correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, à La Rochelle.

1878. Millien (Achille), lauréat de l'Institut, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1883. Moreau (Frédéric) père, ancien membre du Conseil général, à Fère-en-Tardenois (Aisne).

1879. Pichon (Adolphe), O. A., professeur au lycée Saint-Louis, 18, rue Soufflot, à Paris.

1873. Sadoux (Eugène), dessinateur, rue des Martyrs, à Paris.

1886. Testut (le docteur), professeur à la Faculté de médecine de Lyon.

RÉCAPITULATION.

Membres honoraires....................	4
Membres titulaires....................	196
Membres correspondants................	21
Total..............	221

OUVRAGES REÇUS.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE FRANCE.

AISNE................ Société archéologique de Saint-Quentin.
Société historique et archéologique de Château-Thierry.

ALLIER............... Société d'émulation.

ALPES-MARITIMES...... Société des lettres, sciences et arts de Nice.

AVEYRON.............. Société des lettres, sciences et arts.

BOUCHES-DU-RHÔNE.... Société de statistique de Marseille.

CHARENTE-INFÉRIEURE. Revue de Saintonge et d'Aunis.
Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes.

CHER................. Société archéologique des antiquaires du Centre, à Bourges.

CONSTANTINE .... Société archéologique.
Académie d'Hippone, à Bône. *Bulletin*.

CORRÈZE.............. Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.

CÔTE-D'OR............ Académie des sciences de Dijon.
Société d'archéologie, d'histoire et de littérature de Beaune.
Société d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon.

CREUSE............... Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.

DORDOGNE............ Société historique et archéologique de Périgueux.

DOUBS................ Société d'émulation.
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

DRÔME................ Société d'archéologie et de statistique.
EURE-ET-LOIR........ Société dunoise.
Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Monographie de la cathédrale de Chartres.
FINISTÈRE............ Société académique de Brest.
GARD................. Académie de Nîmes.
Société scientifique et littéraire d'Alais.
GARONNE (HAUTE-).... Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
Société archéologique du midi de la France.
GIRONDE.............. Société archéologique de Bordeaux.
HÉRAULT.............. Sociétés des langues romanes.
Revue des langues romanes.
ILLE-ET-VILAINE....... Société archéologique.
INDRE-ET-LOIRE....... Société archéologique de Touraine.
ISÈRE................. Académie delphinale de Grenoble.
LANDES............... Société de Borda, à Dax.
LOIRE-INFÉRIEURE..... Société archéologique de Nantes.
LOIRET................ Société archéologique de l'Orléanais.
MAINE-ET-LOIRE...... Société d'agriculture d'Angers.
MANCHE.............. Société académique de Cherbourg.
MARNE................ Société d'agriculture, sciences et art des la Marne.
MARNE (HAUTE-)....... Société historique et archéologique, à Langres.
MORBIHAN............ Société polymathique.
NORD................. Société dunkerquoise.
OISE.................. Société académique d'archéologie.
ORNE................. Société historique et archéologique de l'Orne.
PAS-DE-CALAIS........ Société académique de Boulogne.
Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais.
PYRÉNÉES (BASSES-).... Société des sciences de Pau.
Société des sciences et arts de Bayonne.
RHÔNE................ Académie de Lyon.
Société littéraire, artistique et archéologique de Lyon.
Annales du Musée Guimet, à Lyon.

Saône-et-Loire	Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
	Société éduenne.
Sarthe	Société d'agriculture, sciences et arts.
	Revue historique et archéologique du Maine, au Mans.
Savoie	Académie des sciences, belles-lettres et arts.
	Société savoisienne d'histoire.
Seine	Société des antiquaires de France.
	Société de numismatique.
Seine-et-Oise	Société des sciences morales, lettres et arts.
	Société archéologique de Rambouillet.
Somme	Société des antiquaires de Picardie.
	Société d'émulation d'Abbeville.
	Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens.
Tarn-et-Garonne	Société archéologique.
Var	Société académique du Var.
	Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.
Vendée	Société d'émulation.
Vienne	Société des antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-)	Société historique et archéologique du Limousin.
	Société des amis des sciences, à Rochechouart.
Yonne	Société des sciences historiques et naturelles.
	Société archéologique de Sens.

PUBLICATIONS DU MINISTÈRE.

Journal des Savants.
Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques :
Histoire et Philologie.
Archéologie.
Bibliographie des Sociétés savantes.
Bibliographie des Travaux historiques.
Répertoires des Travaux historiques.
Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcés.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Autriche... Société de géographie de Vienne.
Belgique.... Bibliothèque royale de Belgique.
Brésil...... Archives du Musée national de Rio-de-Janeiro.
Danemark... Société royale des antiquaires du Nord, à Copenhague.
États-Unis. Smithsonian Institution, Washington.
Davenport Academy.
Suède...... Académie royale des belles-lettres, d'histoire et d'antiquités, à Stockholm.
Suisse...... Société de géographie de Genève.

Libraire de la Société, M. L. Coquemard.
Lithographe id., M. Javanaud.



PROCÈS-VERBAUX

BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1893.

PRÉSIDENCE DE M. CALLAUD,
TRÉSORIER.

Membres présents :

MM. BOISSONNADE, BOILEVIN, FAVRAUD, l'abbé SOCHAL, MALARD, DE FLEURY, DE MONTÉGUT, PUYMOYEN (Nicolas-Émile) et WARISSE, secrétaire.

M. CALLAUD, doyen d'âge, installe M. Boissonnade, vice-président, au fauteuil de la présidence.

PRÉSIDENCE DE M. BOISSONNADE,
VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance de décembre est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, parmi lesquels :

1° « Bordeaux », trois volumes et un album; échange procuré par M. le comte Alexis de Chasteigner, membre correspondant. Une lettre de M. le maire de Bordeaux, accompagnant l'envoi, remercie la Société au nom de la municipalité bordelaise;

2° Le tome VII des Œuvres complètes de Mgr Barbier de Montault, membre correspondant.

La Société vote des remerciements aux donateurs.

M. LE PRÉSIDENT signale :

1° Dans l'ouvrage précité de Mgr Barbier de Montault (p. 445 et suivantes), une dissertation où l'auteur nie formellement le symbolisme que certains archéologues croient reconnaître dans la déviation de l'axe de plusieurs églises, laquelle dériverait de l'*inclinato Capite*. Cette déviation est très marquée, notamment à Saint-Amant-de-Boixe ; or, il n'y aurait là qu'un vice de construction, résultant de ce que la plupart des églises n'ont pas été bâties d'un seul coup et que le raccord des diverses parties de l'édifice serait imparfait. Les symbolistes confondaient le crucifix, ou plutôt la croix elle-même, avec le crucifié, d'autant plus « que les crucifix « se tenaient droits aux hautes époques du Moyen-Age : « le XIIIe siècle a introduit en iconographie le *Christ « mourant,* qu'il a substitué au *Christ triomphant* »;

2° Dans le Bulletin archéologique du *Comité des travaux historiques et scientifiques* (1892, n° 2), l'analyse d'une communication faite au Congrès des Sociétés savantes, séance du 9 juin 1892, sur les *prétendues oubliettes* du château de Blois qui, pas plus que celles de la plupart des châteaux où on a exploré, ne contenaient d'ossements humains ni rien qui puisse donner à penser qu'elles aient jamais eu la destination que l'imagination des romanciers leur a si souvent prêtée. On sait que Viollet-le-Duc déclare n'avoir jamais rencontré ces légendaires oubliettes;

3° Dans le Bulletin historique du même Comité, une communication de M. Dupré sur les mœurs bazadaises du XVII[e] siècle. On y voit que les habitants de Bazas et des lieux circonvoisins, à l'occasion de la fête patronale de saint Jean-Baptiste, « font faire une course « de taureau dans la place publique, avec beaucoup de débauches et de désordres », mêlés de « quelques assassinats » (1619);

Une autre communication, due à M. Brun-Durand, jette un jour aussi peu favorable sur un autre côté des mœurs du temps (1616) : le lieutenant particulier en la sénéchaussée de Crest (Drôme), s'intitulant « docteur en droit », traite avec un « docteur et professeur ès loix » lequel s'engage à lui « enseigner les dites lois »; — fâcheux monument de la vénalité des charges judiciaires;

4° Dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (1892, 3[e] trimestre), une notice sur Cambronne, établissant que le général a toujours nié avoir dit : « *La garde meurt et ne se rend pas* », non plus que « le mot grossier qu'on lui a prêté »; ajoutant, toutefois, que « depuis le commencement de la campagne de 1815, « généraux, officiers et soldats répétaient sans cesse, « dans la garde impériale, qu'il fallait vaincre ou mourir, « sans jamais se rendre ». Ainsi s'explique la légende de Waterloo.

Il est donné lecture des deux lettres aux termes desquelles MM. Limousin, avoué à Angoulême, et l'abbé Texier, curé de Bassac, donnent leur démission de membres titulaires de la Société.

M. Puymoyen (Nicolas-Émile) annonce la découverte à Garat d'un certain nombre de tombeaux intéressants en pierre.

M. Boissonnade continue la lecture de son Histoire des relations des comtes d'Angoulême avec les rois de France et d'Angleterre aux XII[e] et XIII[e] siècles. Ces

relations constituent l'épisode le plus intéressant de l'histoire de l'Angoumois au Moyen-Age; à ce moment, en effet, le comté d'Angoulême se trouva mêlé aux grands événements qui signalèrent la lutte des Plantagenets et des Capétiens. Aucun des historiens de l'Angoumois n'a présenté un tableau exact et complet de cette période; ceux qui ont essayé d'en aborder le récit d'ensemble ou de quelques points spéciaux n'ont présenté, faute d'esprit critique et de renseignements suffisants, qu'un exposé très incomplet qui tient en quelques pages à peine, ou dépourvu de valeur, grâce aux nombreuses erreurs qui s'y rencontrent.

L'entreprise était, du reste, bien difficile autrefois; la multiplicité des sources anglaises et françaises la rendaient malaisée et presque impossible à tenter avant le grand mouvement historique de ces cinquante années, qui a abouti à la publication d'une multitude de documents précieux.

Pour essayer d'écrire une histoire originale de cette période, il était nécessaire, en effet, de recourir aux sources elles-mêmes, dont les unes sont inédites et dont les autres ont été l'objet de travaux importants. Parmi les premières figurent les pièces des archives nationales (chartes, registres de la Chancellerie), dont les plus importantes sont contenues dans les cartons J. 270, 374 et 407.

A Poitiers, se trouvent les copies de la collection formée au XVIII[e] siècle par le bénédictin Fonteneau, sur les provinces de l'Ouest. A la Bibliothèque nationale, la célèbre collection Bréquigny, confondue aujourd'hui dans la collection de l'historiographe Moreau, renferme les copies des archives de Londres (Record Office), qui contiennent bon nombre de renseignements sur l'histoire de la France occidentale. A côté de ces documents, encore inédits, il en est un grand nombre

qui ont été édités. Pour les pièces des archives d'Angleterre, on peut signaler les belles collections publiées par Francis Palgrave, Playford, H. Cole, Aymer, Th. Duffus Hardy, Shirley, et les rapports annuels du directeur général du Record Office. En France, un certain nombre de savants, tels que Champollion-Figeac, Francisque Michel, J. Delpit, Ch.-V. Langlois, ont aussi publié des actes importants tirés des archives anglaises.

Parmi les documents tirés des archives de France, indépendamment des grandes collections de Martenne et Durand, de Morice de Secousse et Laurière, il en est qui intéressent notre histoire et qu'on trouve disséminés dans des publications plus récentes, celles de Beugnot, de L. Delisle, de Bardonnet, de Leroux et Thomas; dans les notices et extraits de l'Académie des Inscriptions, dans les Archives historiques de la Saintonge et du Poitou. L'ensemble de ces recueils imprimés forme environ 60 volumes in-folio, in-quarto et in-octavo. Au second rang, parmi les sources de ce travail, il convient de placer les chroniques. Un premier groupe est formé par les chroniques anglaises, celles de Benoît de Peterborough, de Raoul de Dicley, de Roger de Harden, de Gervais de Canterbury, de Walter de Coventry, de Raoul de Coggeshale, de W. de Newburg, de Roger de Wendower, de Mathieu Paris, des monastères de Saint-Albant, de Winten, de Wawerley, de Dunstable, de Tewkesbury, de Wigorne, etc. Ces chroniques ont été éditées récemment par les plus célèbres érudits anglais, tels que W. Stubbs, R. Lyard, Howlett, Riley. Elles forment un total d'environ 50 volumes.

Les chroniques françaises sont de diverse valeur.

Parmi les plus intéressantes au point de vue de l'histoire d'Angoumois, figurent les *Gesta pontificum et comitum Engolismensium,* la chronique de l'abbaye de La Couronne, les chroniques limousines dues à

Geoffroi de Vigeois, à Bernard Ytier, à l'Anonyme de Saint-Martial, à Pierre Coral. Les autres chroniques provinciales, par exemple celles d'Anjou, de Tours, de Normandie, de Reims, renferment aussi des détails utiles. Il en est de même des chroniques de Saint-Denis. des histoires particulières dues à Rigord, Guillaume le Breton, Guillaume de Nangis, Joinville, Girard de Frachet, Jean de Saint-Victor. Les chroniques françaises sont au nombre d'une vingtaine : les unes ont été éditées dans le grand recueil des Historiens de France, publié par l'Académie des Inscriptions; les autres ont fait l'objet de publications particulières. Enfin, dans un travail de ce genre, il convenait de consulter les historiens locaux : Corlieu, Vigier, Desbrandes, Castaigne, Marvaud; les historiens des provinces voisines, tels que Besly, le P. Arcère, Maichin, Jaillieton, Massiou, dom Vaissette; les grandes publications chronologiques et historiques dues aux Bénédictins; les traités spéciaux du P. Anselme, de Montfaucon, des frères Sainte-Marthe, de Dupuy, de Chopin; les études particulières dues aux savants contemporains, tels que L. Delisle, Boutaric, Bémont, Langlois; sans omettre, enfin, les histoires générales, ne fût-ce que pour en rectifier les données succinctes. C'est après ce travail de dépouillement, portant sur une quantité considérable de pièces inédites et de documents imprimés encore inutilisés, qu'il est permis d'essayer de donner l'histoire de l'Angoumois au XIIe et au XIIIe siècle, des notions vraiment exactes et souvent neuves.

M. DE MONTÉGUT communique des documents très intéressants sur le séjour de Charles VII à La Rochefoucauld, du 12 juillet 1453 au 27 du même mois.

« Un fait historique d'une certaine importance, dit notre confrère, et qui paraît jusqu'à ce jour avoir

échappé à tous les historiens de l'Angoumois, c'est le séjour du roi de France Charles VII au château de La Rochefoucauld. Il se produisait cependant dans des circonstances particulièrement graves, puisque ce fut à ce moment qu'il reçut la nouvelle de la victoire de Castillon sur les Anglais. Ce combat, plutôt qu'une bataille, eut lieu dans la matinée du mardi 17 juillet 1453. Un messager fut immédiatement envoyé au roi. Il dut lui parvenir à dix heures du soir de la même journée, et une lettre du temps ajoute même qu'il arriva le même jour, à onze heures, à Angoulême. Évidemment, Charles VII avait hâte de faire parvenir la bonne nouvelle à son cousin germain le comte Jean, prisonnier des Anglais pendant trente-sept ans, et qui dut éprouver une bien singulière joie en apprenant la défaite des ennemis héréditaires de sa famille et de la France. Charles VII ordonna aussitôt qu'un *Te Deum* d'actions de grâces fût chanté dans la principale église de La Rochefoucauld.

« Le 27 juillet, en quittant le château de La Rochefoucauld, Charles VII se rendit à Angoulême et y séjourna quinze jours. Puis il se rendit à l'abbaye de La Couronne, dont l'abbé était un Bouchard d'Aubeterre, frère, oncle ou neveu du vicomte de ce nom qui, lui aussi, avait pris la plus grande part à la guerre nationale contre l'Angleterre.

« De La Couronne, le roi paraît s'être rendu à Blanzac où il séjourna quelques jours. »

M. de Montégut ajoute des renseignements du plus vif intérêt, notamment sur Talbot, le vaincu de Castillon. Une notice historique, avec reproduction de documents originaux, relatera tous ces faits dans le prochain volume de nos *Bulletins et Mémoires*.

Sont nommés membres du Comité de publication, MM. Chauvet, Malard, l'abbé Blanchet et de Fleury.

M. Daniel RABALLET est élu membre titulaire de la Société.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

WARISSE.

SÉANCE DU MERCREDI 8 FÉVRIER 1893.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. CALLAUD, DE FLEURY, GEORGE, BOILEVIN, JEANSOULIN et WARISSE, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance de janvier est lu, mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, notamment :

1° *Comparaison des industries primitives de France et d'Asie,* par M. Gustave Chauvet (extrait du Congrès international d'archéologie préhistorique et d'anthropologie, XIe session, Moscou 1892, t. Ier). Cet important mémoire n'est pas entièrement nouveau pour nous; notre confrère avait bien voulu nous en réserver les prémices dans une communication faite à la Société archéologique, dans sa séance du 8 juin 1892;

2° *Mémoires de Du Plessis-Besançon* (pour la Société de l'Histoire de France), par le comte Horric de Beaucaire. Du Plessis-Besançon, qui fut « associé à « l'œuvre diplomatique du cardinal de Richelieu », appartenait par sa mère « à une famille noble et « ancienne de la région », les Horric, qui avaient

« longtemps mené la rude vie féodale de la province, « et qui la menaient presque encore à cette époque, « dans leurs résidences de La Courade (détruite par « un incendie en 1752), La Baronnière et La Barre « (près Saint-Amant-de-Boixe), petit château-fort du « XVe siècle, dont plusieurs parties, assez bien con- « servées, subsistent encore aujourd'hui » : ouvrage offert par notre confrère, le marquis Horric de La Mothe-Saint-Genis;

3° *Le Canton de Chevreuse,* par L. Morize; publication de la Société archéologique de Rambouillet, où apparaissent successivement les châteaux de Chevreuse, de Dampierre, de Ponchartrain; les abbayes de Vaux-de-Cernay et de Port-Royal-des-Champs;

4° *Supplément à l'Album Caranda : Fouilles aux Grevières de Ciry-Salsogne* (3e année) : hommage de M. Frédéric Moreau. Ce fascicule est consacré à la sépulture d'une Gauloise, où se sont retrouvés « un magnifique torque en bronze, orné de pendeloques, encore au cou de la défunte; deux anneaux aux oreilles, et sur la poitrine, une gracieuse fibule, de forme col de cygne; des anneaux en bronze et en ambre; le bras droit portait encore le bracelet qui lui avait été confié, et la main gauche tenait des objets de toilette en fer, que malheureusement la rouille n'avait pas épargnés. Des pieds à la tête, le corps était entouré de sept vases à décors incisés »; enfin, un *mors brisé* était placé à l'extrémité inférieure de la tombe. L'existence de ce dernier objet a fait admettre par M. Moreau qu'il se trouvait en présence d'une élégante écuyère, adonnée à « l'art de l'équitation », suivant l'exemple de la *Déesse Epona* (que les monuments représentent assise du côté droit de sa monture). L'auteur qualifie sa découverte : « Notice sur une sépulture gallo-hippique ».

La Société adresse ses remerciements aux donateurs.

Elle s'associe aux sentiments de condoléances exprimés par son président à M. F. Moreau, qu'un deuil cruel est venu frapper récemment dans ses plus chères affections.

M. le Président donne communication de deux circulaires émanant du Ministère de l'instruction publique, beaux-arts et cultes, relatives au trente et unième Congrès des Sociétés savantes, dont l'ouverture aura lieu le mardi 4 avril prochain.

M. Biais est délégué par la Société pour la représenter à ce congrès.

Notre confrère, M. Maurin, de Fouqueure, envoie un compte-rendu de la découverte de sépultures anciennes à la gare de Luxé.

Cette communication est annexée au présent procès-verbal.

M. l'abbé Mondon, curé de Chazelles, fait part de la découverte à Pierre-Levée, commune de Bunzac, d'une grotte, dans laquelle on a trouvé des ossements de divers ruminants, mêlés à des débris de squelettes humains; à l'extrémité, on a découvert une sorte de puits paraissant donner accès à un souterrain-refuge.

M. Warisse signale à l'attention de nos confrères une inscription tombale qui fait partie des collections du Musée de Cluny (Saône-et-Loire) et qui est décrite dans un ouvrage intitulé : *Cluny, la ville et l'abbaye*, par M. Penjon, professeur à la Faculté de Douai et ancien professeur à l'École normale spéciale; c'est l'épitaphe d'un Angoumoisin, Aimard, troisième abbé de Cluny, mort en 964. Elle se trouve sur une dalle triangulaire qui servait encore de seuil dans une maison de la ville, il y a vingt ans environ. Elle est écrite en caractères romains, mêlés à des lettres onciales

avec des abréviations, et se compose de trois vers léonins (dans lesquels la dernière syllabe de chaque vers rime avec la première du troisième pied) :

†
HAC
JACET
IN.TUM
BA.PRUDENS.SIM
PLEXQUE.COLUMBA.ABBAS.AIMAR
DUS.PACIENS.PIUS.AD.MALA.TARDUS.
PERPETUÆ.VITÆ.SIBI.NOXAM.XRISTE.REMITTE.

La vie d'Aimard (qui est appelé souvent Sanctus Aimardus) est peu connue. On sait seulement qu'il était d'Angoulême, qu'il s'était fait moine de Cluny, et qu'il revenait du doyenné de Chevigne avec un âne chargé de provisions lorsqu'il fut élu abbé par acclamation. Il devint aveugle vers 954 et se donna pour coadjuteur saint Mayeul, qui devait lui succéder dix ans plus tard. Il contribua au développement de l'abbaye avec cette prudence et cette modestie auxquelles son épitaphe rend témoignage; le cartulaire original de Cluny, coté A, renferme deux cent quatre-vingt-trois chartes concédées à l'abbaye pendant son administration. Cette inscription du Xe siècle, que M. Penjon n'a trouvée citée nulle part et qui lui paraît être restée inconnue jusqu'à ces derniers temps, permettra du moins de fixer l'orthographe du nom de cet abbé; elle varie beaucoup en différents passages de la *Bibliotheca cluniacensis*.

M. de Fleury communique l'analyse de huit marchés passés les 8, 14, 21 et 29 juin, 8 août et 3 et 5 octobre 1632, entre M. André de Contades, lieutenant du maréchal de Schomberg, assisté de M. René de Pielte, ingénieur du Roi, et des ouvriers terrassiers, maçons,

tailleurs de pierre, pour les travaux suivants aux fortifications de la ville d'Angoulême :

« 1° Faire une muraille de six piedz de haulteur, « deulx piedz d'espesseur et une banquette derrière « laditte muraille, du costé du fossé des bastions, de « deulx piedz d'haulteur et deulx piedz d'espesseur, « laquelle muraille règnera autour desdits bastions et « demy-lune, pour couvrir le chemin de la contre-« escarpe, laquelle muraille prandra à l'entour des « deux pans du bastion de La Bussatte, des deulx « parts de la demy-lune qui est devant le couvent des « PP. Capucins, et du pant du bastion de Chande qui « regarde laditte demy-lune, le tout de ceste ville « d'Angoulesme ;

« 2° Creuzer dans le roc le fossé de laditte ville, à « prandre despuis le pan de la demy-lune des murailles « St-Martial jusques à la pointe du bastion de La Bus-« satte et qui regarde le fauxbourg dudit lieu de la « Bussatte, et ce d'une toize de profondeur et huit « toises de large, et oster et porter les délivres desdits « fossez pour ledit creuzement, dans ladite demy-lune « et aulx contre-escarpes qui sont au devant desdits « bastions et demy-lune ;

« 3° Creuzer dans le roc le fossé de laditte ville, à « prandre despuis la poïnte du bastion de La Bussatte « jusques au bout du pan qui regarde la chapelle d'Au-« bezine, qui contient environ cinquante-cinq ou soixante « toises, et ce d'une toise de profondeur et dix toises « de largeur en haut et neuf toises en bas, et oster et « emporter les dellivres desdits fossez, tant dans le bas-« tion que dans la contre-escarpe, proche et au-devant « desdits fossez ;

« 4° Aplanir le fossé des murailles St-Martial de « ceste ville, à prandre despuis la pointe de la demy-« lune qui regarde le couvent des PP. Capucins jusques

« à une petite muraille qui est proche l'embouchure « de laditte fosse joignant ladite demy-lune, et icelluy « fossé aprofondir et randre esgal et au niveau de cel- « luy quy joint l'autre costé de ladite demy-lune;

« 5° Creuzer dans le roc le fossé de laditte ville du « costé d'Aubezine, à prandre despuis la tour Landon, « tirant en longueur vers la pointe du bastion de La « Bussatte, contenant environ dix-huit toises, et ce « d'une toise de profondeur, et de largeur dix-huit « toises, et oster et porter les dellivres desdits fossetz « où il sera commandé;

« 6° Faire une muraille de pierre sèche pour revestir « les fossetz de laditte ville puis le bastion de Chande « jusques à la tour Landon, et au-dessoubz d'icelle, s'il « leur est commandé, et ce de six piedz de large et six « piedz de hault;

« 7° Creuzer dans le roc le fossé de laditte ville des « deulx costés du bastion qui regarde le faulx bourgz « de La Bussatte et la chapelle d'Aubezine, savoir du « costé d'Aubezine, cinquante toises cube de solidité;

« 8° Creuzer dans le roc le fossé de laditte ville tout « le long du bastion d'icelle qui a son aspec sur le faulx « bourgtz de la Bussatte, à commancer despuis le fossé « du ravelin jusques à la ligne capitalle prolongée jus- « ques à la pointe dudit bastion, et icelluy fossé de la « largeur qu'il est commancé; creuzer deulz piedz en « la partie prochaine dudit ravelin, allant directement « trouver sur toute la superficie dudit fossé, ung pied « ung cart de profondeur, toute la ligne capitalle sus- « ditte. »

Ces marchés sont tirés des minutes de Gibaud, notaire à Angoulême.

Le même membre fait passer sous les yeux de l'assemblée la photographie de quelques lignes autographes du P. Garasse ou *Garassus*. Ces lignes, qui servent

d'apostille à une lettre de recommandation adressée au cardinal de La Rochefoucauld en faveur d'un nouveau converti, sont ainsi conçues : « *Monseigneur, cet* « *honeste homme est celluy que j'ay recommandé à* « *vostre seigneurie illustrissime. Il est de grand* « *mérite et sa conversion très importante. Je le* « *cognois parfaitement ; il mérite d'estre assisté, et* « *vostre seigneurie illustrissime parlant pour luy,* « *obligera le public.*

« *A Paris, ce 15 juillet 1623.*

« *Franc. GARASSUS,*
« *de la Comp*[ie] *de Jésus.* »

Cette pièce fait partie du cabinet formé par notre regretté confrère, M. Abel Sazerac de Forge, qui en a autorisé la reproduction quelques mois avant sa mort, à la condition expresse que la Société archéologique de la Charente en aurait la primeur.

Demande à faire partie de la Société, en qualité de membre titulaire, M. Gignat (Émile), négociant au Pontouvre, présenté par MM. Léopold Barraud, Callaud et Touzaud.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire,
WARISSE.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1893.

COMMUNICATION DE M. MAURIN, DE FOUQUEURE.

Au commencement du mois dernier, j'étais informé par M. Magnant, entrepreneur de routes, que, en extrayant des cailloux dans une parcelle de terrain située à la gare de Luxé, à moins de cent mètres et presque en face des bureaux de cette gare, il venait de mettre au jour des sépultures anciennes ; je me suis aussitôt rendu sur les lieux pour m'assurer du fait, et voici ce que j'ai pu constater :

De nombreux débris d'ossements humains, mêlés de tessons de poteries gallo-romaines, avaient été jetés sur le bord de la fouille ; je suis resté là jusqu'à ce qu'une nouvelle sépulture fût découverte, ce qui ne tarda pas. Cette sépulture, comme celles qu'on avait trouvées auparavant, était très simple, sans auge ni cloisons de maçonnerie ou de briques à rebords, comme on en trouve quelquefois. Les os reposaient à une profondeur de soixante-dix centimètres sur le roc argileux qui sert de base aux terrains alluvionnaires de la Charente, qui coule à deux cent cinquante mètres au nord de ces sépultures.

Les corps avaient été placés à la manière ordinaire, les bras étendus reposant sur le pubis ; sur la poitrine on avait placé un petit vase en forme d'urne, de treize centimètres de hauteur, fait au tour et recouvert d'un vernis rougeâtre ; des cercles concentriques de stries faites à l'ongle entourent la panse de ce vase, qui est le seul qu'on ait trouvé entier jusqu'alors.

Le lendemain, à ma seconde visite sur les lieux, j'ai été témoin de la découverte d'une nouvelle sépulture dans le genre de celles que je viens de décrire, mais intéressante par cette particularité : le corps avait dû être placé dans une position presque assise, comme l'indiquait la disposition des os, et, chose assez singulière, les deux poignets avaient

été maintenus ensemble dans une double entrave en fer ayant la forme d'un 8 allongé et portant un rivet au milieu. Les extrémités inférieures du radius et du cubitus de chaque bras adhéraient encore à ce double anneau par la rouille et la terre qui les y maintenaient... Était-ce un esclave ou un condamné à mort qu'on avait enterré vivant ?... C'est le secret de l'histoire.

Je viens d'apprendre par les anciens du lieu qu'à l'époque où fut construite la gare de Luxé, des sarcophages furent trouvés dans les fondations des bureaux de cette gare. J'ai vu un anneau en or qui provient des fouilles d'une construction voisine ; le chaton porte une incrustation en mosaïque d'une grande finesse : cet anneau est certainement de facture romaine.

Le manque d'orientation de ces sépultures, qui sont tantôt au nord, tantôt au sud ou à l'ouest, contrairement à l'usage généralement adopté par les chrétiens, et les débris qui s'y trouvent mêlés, tendent à prouver que nous avons affaire à un cimetière gallo-romain, dont la partie principale et la plus intéressante se trouve sous la route et sous les jardins de la gare de Luxé. La partie nouvellement mise au jour est, comme nous avons pu nous en convaincre, la lisière de ce cimetière réservée, comme cela se fait encore de nos jours, aux classes les plus déshéritées de la société.

Il me serait difficile de dire le nombre des sépultures découvertes dans l'espace de quatre ou cinq ares de sol qui ont été fouillés ; les ouvriers ne s'en sont pas rendu compte. M. Magnant m'a dit y avoir trouvé des traces de cendre, ce que je n'ai pu vérifier ; mais si l'usage de la crémation existait à cette époque, il a dû être, d'après ce que nous avons découvert jusqu'ici, un fait bien isolé dans la coutume d'alors.

Quoi qu'il en soit, il est probable qu'un cimetière gallo-romain se trouve sous l'emplacement de la gare de Luxé, distante d'environ quatre cents mètres de l'importante position romaine de La Terne, le plus vaste emplacement de l'Angoumois, selon l'abbé Michon, couvert de débris

antiques, et dont l'emplacement du théâtre décrit par ce savant abbé, dans sa *Statistique monumentale,* se trouve à cent cinquante mètres environ de ces sépultures, au bout de la chaussée que ces débris ont servi à élever.

Pour ceux qui connaissent les usages des anciens, il n'y a rien d'étonnant dans la proximité de ce théâtre et de cette nécropole ; n'ornaient-ils pas de tombeaux leurs plus belles voies et leurs places publiques, se familiarisant ainsi avec l'idée de la mort?

Si de nouvelles fouilles amenaient de nouvelles découvertes, j'en tiendrais la Société au courant.

MAURIN.

SÉANCE DU MERCREDI 8 MARS 1893.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. CHAUVET, CALLAUD, MALARD, l'abbé NANGLARD, DE FLEURY, GEORGE, l'abbé BLANCHET, SÉMORET, MOURIER, BÉNARD, DELAMAIN, FUSIL-PETIOT, FAVRAUD, JEANSOULIN, MATHIEU, BASTIER, VEILLON et WARISSE, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance de février est lu, mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, parmi lesquels une étude sur les *Sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France (industrie wisigothique)*, hommage de M. Barrière-Flavy.

L'auteur cite à plusieurs reprises les fouilles de M. Philippe Delamain ; mais, par une regrettable omis-

sion, il oublie de dire que la publication du *Cimetière d'Herpes* est due à la Société archéologique de la Charente.

M. Chauvet, à l'occasion de la prochaine Exposition régionale d'Angoulême, propose d'organiser, au nom de la Société archéologique et historique de la Charente, dans la section de l'art rétrospectif, une *Exposition collective* spéciale aux membres de notre Société. Cette exposition serait appelée, notamment, à présenter au public, dans un ordre méthodique, les principaux objets d'industrie ancienne trouvés dans notre région.

Ces objets sont disséminés dans les collections particulières ; en faisant appel à nos collègues, il serait possible de réunir les éléments d'une exposition intéressante. La haute antiquité et spécialement les divers âges de la pierre sont largement représentés dans notre région. L'âge du bronze et le premier âge du fer ne nous ont pas laissé des stations très nombreuses ; mais celles que nous avons pu étudier ont un très grand intérêt. Quant aux périodes gallo-romaine et barbare, elles comptent des séries hors ligne. La collection de M. Ph. Delamain, notamment, intéresserait certainement tout le monde en montrant à quel degré de perfection l'orfévrerie était arrivée au VIe siècle.

Le public pourrait ainsi juger en un quart d'heure, par un simple coup d'œil sur nos vitrines, les grandes lignes de l'évolution industrielle charentaise depuis l'apparition de l'homme dans nos régions jusqu'au VIIIe siècle de notre ère.

Cette proposition est acceptée par la Société et le bureau est chargé de son exécution.

M. Nanglard, vicaire général, reprenant la lecture de son *Pouillé historique* du diocèse, fait connaître l'organisation et la dotation du bas-chœur de la cathé-

drale d'Angoulême. Ce corps comprend les vicaires de chœur et les choristes. C'est parmi ces ecclésiastiques que sont pris le curé du grand-autel, ou curé des exempts, le secrétaire du chapitre, le maître de psallette, le sacristain qui a succédé au chanoine-sacriste et les chapelains des messes régulières. Il donne la monographie de chacun de ces offices, avec l'état du personnel qui les a remplis depuis le commencement du XVIe siècle, et pour quelques-uns, depuis le XIIIe. Après avoir décrit la psallette, qui est une des institutions les plus intéressantes, il parle du service de l'orgue, des receveurs du chapitre, des huissiers et bâtonniers qui ont remplacé les massiers du moyen-âge, des portiers de la cathédrale et autres employés secondaires qui ont longtemps appartenu à l'ordre des prêtres, ont été pris plus tard dans les rangs inférieurs de la cléricature et enfin remplacés par des laïques.

M. DE FLEURY offre à la Société, au nom de M. Delavaud, propriétaire à L'Houme-Lépine, commune de Cellefrouin, les empreintes de deux sceaux, dont l'un porte pour légende : S. PETRVS. ARCH : ENG., et paraît avoir appartenu à Pierre, achidiacre d'Angoulême, à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe. Le second sceau ne peut être déterminé.

M. PUYMOYEN (Nicolas-Émile) soumet à la Société un devis de travaux à effectuer pour la conservation de la *Lanterne des morts* à Pranzac. La commune a décidé de contribuer à ce travail pour une somme de 100 fr ; la Société prend à sa charge le surplus, soit 140 fr.

M. JEANSOULIN donne lecture d'un extrait des *Notes et souvenirs de voyages* de Pascal-Xavier Coste, architecte, membre de l'Académie et de la Société de statistique de Marseille, correspondant de l'Institut. C'est le récit très détaillé d'un voyage effectué en 1819 en

Égypte et contenant la description des pyramides de Gizeh, de Chéfren, de Mycerinus, d'Abou-Cyr, de Sakkarah, de Dachom, ainsi que du Sphinx.

M. Gignat (Émile), négociant au Pontouvre, est élu membre titulaire de la Société.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire,

Warisse.

SÉANCE DU JEUDI 13 AVRIL 1893.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. George, l'abbé Sochal, Boilevin, Bénard, de Fleury, Chauvet, Callaud, Boissonnade, Germain, Bastier, Mathieu, de Villeneuve, l'abbé Legrand, l'abbé Morichaud, Favraud, Desmazeaud, Deserces, secrétaire adjoint.

Le procès-verbal de la séance de mars est lu, mis aux voix et adopté.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion. Il signale dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie* (1893) une étude sur « les *Caproni,* fabricants de papiers au XVIIe et au XVIIIe siècle, leurs marques et filigranes ».

M. Bénard présente le rapport au nom de la commission des finances. Il constate la régularité parfaite de la comptabilité et croit être l'interprète de tous en adressant des remerciements à M. le trésorier. La Société adopte à l'unanimité les conclusions du rapport.

M. Chauvet signale une observation archéologique qui peut avoir un intérêt pratique au point de vue de

la viticulture. Strabon et Posidonius parlent d'une terre bitumineuse, l'*Ampélitis*, qu'on extrait d'une mine aux environs de Séleucie (Syrie) et qui sert de préservatif contre l'insecte qui attaque la vigne. On n'a qu'à frotter la vigne malade avec un mélange de terre et d'huile, et cela suffit pour tuer la bête avant qu'elle ait pu monter de la racine au bourgeon.

Posidonius ajoute que, du temps qu'il était prytane à Rhodes, on y trouvait une terre toute pareille, mais qui exigeait une dose plus forte d'huile. (Strabon, *Géographie*, liv. VII, chap. VIII.) Ce texte a servi de point de départ à de curieuses expériences sur le traitement des maladies de la vigne qui sont indiquées par M. F. de Merly dans les *Bulletins des Agriculteurs de France* (1893, n[os] 5 et suivants).

M. H. GERMAIN pense que le texte de Posidonius vise la pyrale et non le phylloxéra ; il ajoute que lui-même a fait des expériences avec le pétrole, mais n'a rien obtenu.

M. CHAUVET signale, en outre, dans les *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, deux importants travaux :

L'un, de M. L. Manouvrier : « La détermination de la taille d'après les grands os des membres » (tome IV, troisième fascicule, 1892) ;

L'autre, de M. J. Rahon : « Recherches sur les ossements humains anciens et préhistoriques, en vue de la reconstitution de la taille » (tome IV, quatrième fascicule, 1893).

Ces deux mémoires contiennent des tables permettant d'établir la taille d'un individu d'après les os trouvés dans sa sépulture.

Ces observations précises ont permis de classer parmi les légendes les prétendues races de géants relatées par quelques auteurs.

Voici un tableau indiquant les tailles moyennes d'anciennes races humaines :

Hommes paléolithiques.

1° De Néanderthal....................	1^m 61
2° De Spy..............................	1^m 59
3° De Chancelade......................	1^m 59
4° De Laugerie.........................	1^m 65

Hommes néolithiques.

1° De La Madeleine...................	1^m 66
2° De Cromagnon......................	1^m 71
3° De Menton..........................	1^m 73
4° De Solutré..........................	1^m 64
5° »	1^m 54
6° Dolmens de la Lozère................	1^m 65

Gallo-Romains et Burgondes.

Du cimetière de Ramasse..............	1^m 64
Mérovingiens..........................	1^m 64

La taille des anciens peuples n'était donc pas très différente de la nôtre.

Le même membre rend compte d'un mémoire publié par M. C.-M. Briquet, de Genève, dans les *Bulletins de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève,* sur la valeur de filigranes du papier comme moyen de déterminer l'âge et la provenance des documents non datés.

M. LE PRÉSIDENT rend compte d'une excursion faite à Herpes le samedi 11 mars dernier.

Vingt-deux membres de la Société y ont pris part; parmi eux, M. Lièvre, président honoraire.

Nous avons d'abord, à Rouillac, visité l'église, restaurée par les soins de nos collègues, successivement curés-doyens de Rouillac, MM. les abbés Courivault de La Villate et Denise ; puis la collection de M. le docteur Lecler, où figurent divers objets trouvés notamment

à Gourville et à Vaux-Rouillac, et qui concourent à établir combien la région qui s'étend des Bouchauds à Herpes était peuplée aux premiers siècles de notre ère. A Herpes, M. Philippe Delamain nous attendait, assisté de M. Marot, son habile fouilleur. Huit tombes : quatre tombes de femmes (reconnaissables à ce caractère que les os de tibias sont à arêtes vives), trois tombes d'hommes et une d'enfant, ont été ouvertes sous nos yeux. Tous les corps se trouvent ensevelis dans le sol sans être protégés par un cercueil, soit en pierre, soit même en bois. Divers objets en cuivre, en bronze et en fer ont été recueillis sur place, particulièrement un seau en fer, objet déjà rencontré dans diverses sépultures barbares, mais qui n'avait pas encore été découvert à Herpes. Au retour, visite du château de Neuvicq (Charente-Inférieure), monument du temps de Louis XII, qui, bien que fort délabré, présente encore un aspect imposant.

M. Boissonnade continue la lecture de son travail sur les relations des comtes d'Angoulême et des rois de France ; il fixe à 1152 l'époque à laquelle auraient commencé ces relations.

La Société décide que, à raison du concours régional agricole et des expositions qui vont avoir lieu à Angoulême, la prochaine réunion se tiendra le mardi 16 mai, à deux heures de l'après-midi (1).

M. le Président donne lecture de la lettre de démission de M. Bouillon, sculpteur, demeurant à Paris.

La séance est levée à dix heures un quart.

Le Secrétaire adjoint,

H. Deserces.

SÉANCE DU MARDI 16 MAI 1893.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. Callaud, Chauvet, Maurin, Jeansoulin, Dufourneau, Bénard, l'abbé Sochal, de Gigou, l'abbé Blanchet, l'abbé Mondon, l'abbé Apcher, Mathieu, Boilevin.

Le procès-verbal de la séance d'avril est lu, mis aux voix et adopté.

M. le Président dépose les ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

Il signale dans le *Journal des Savants* (mars 1893) un article de M. Gaston Boissier sur l'*Histoire du Collège de France* par Abel Lefranc. On y trouve des détails intéressants au sujet des modestes débuts de cette importante fondation ; l'enseignement des langues anciennes, que les papes avaient essayé, mais sans résultat, de favoriser au profit de la réunion des deux Églises, n'existait guère dans les Universités avant la Renaissance. Dès son avénement, François Ier manifesta l'intention d'en favoriser l'étude. Le roi créa, en dehors de l'Université de Paris, des chaires isolées qui furent confiées à des savants de grand mérite, appelés *lecteurs royaux*. On évita tout bruit et tout éclat : point d'édit publié et enregistré au parlement, point d'installation solennelle. Les lecteurs royaux n'avaient point de lieux de réunion spécialement affectés à leurs cours; les leçons se faisaient partout où l'on trouvait une salle libre, d'ordinaire au collège de Cambrai ou à celui de Tréguier, c'est-à-dire à peu près sur

l'emplacement où se trouve aujourd'hui le Collège de France, mais souvent aussi ailleurs. Pour ne pas provoquer les susceptibilités de l'Université, qui faisait ses cours en latin, les premiers lecteurs, institués en mars 1530, n'étudièrent que le grec et l'hébreu ; une chaire fut créée pour les mathématiques ; enfin, en 1534, parut un lecteur pour le latin. Des affiches furent apposées. Aussitôt la Sorbonne déféra l'affaire au parlement ; mais le roi fit sans doute arrêter les poursuites, car il n'y eut jamais de jugement. C'est ainsi que le Collège de France eut d'humbles commencements, comme il arrive souvent pour les institutions appelées à un glorieux avenir. Suivant le mot de Pasquier, « le Collège ne fut basti qu'en hommes ».

M. le Président offre de la part de l'auteur, M. Lièvre, une étude sur les *Agesinates* ou *Cambolectri Agesinates,* qui furent nos prédécesseurs dans la région.

La Société adresse ses remerciements au donateur.

Il est donné lecture d'une savante Note due à M. Richard, archiviste du département de la Vienne, sur le *Christ de Pitié* envoyé par lui à l'Exposition de l'art rétrospectif qui a lieu à Angoulême.

Il s'agit d'une petite statuette en bois de 0m 25, placée sur un socle de 0m 09 de hauteur, représentant le Sauveur montrant ses plaies après la résurrection.

Ce Christ n'était point un objet ordinaire de dévotion, mais le terminal du bâton de procession d'une corporation qui paraît avoir été instituée à Angoulême.

La Note de M. Richard sera imprimée dans nos *Bulletins.*

M. Maurin donne lecture d'une Note « pour servir à l'essai d'une enquête sur l'instruction primaire avant 1789 », et dont voici les conclusions :

« L'instruction primaire, dans la paroisse de *Fouqueure,* était à son plus haut degré de comparaison de 1692 à 1725. Une moyenne de 17 0/0 des hommes et de 5 0/0 des femmes savaient signer. De 1745 à 1775, l'instruction baisse brusquement et n'a plus qu'une moyenne de 5 0/0 pour les hommes et de 1 0/0 pour les femmes. A partir de 1775 jusqu'à 1790, l'instruction monte, et pour ces dernières années, la moyenne des hommes lettrés est de 16 0/0 et celle des femmes de 5 0/0. Enfin, sur le registre de la contribution patriotique, clos le 18 avril 1790, 25 0/0 des hommes ont signé. »

M. Chauvet dit qu'il a fait, dans les anciens registres de la paroisse de Nanteuil, des recherches qui amènent au même résultat.

Le travail de M. Maurin sera publié comme *annexe* au présent procès-verbal.

M. le Président rappelle que l'*Exposition collective* de la Société archéologique est complètement installée. Les objets envoyés par MM. Germain, Chauvet, Lièvre, Maurin, Delamain, Laporte-Bisquit sont placés dans des vitrines et disposés de telle sorte qu'on a sous les yeux tout l'historique de l'industrie humaine dans notre région depuis les origines les plus reculées.

Sur la proposition de M. Bénard, la Société sera convoquée pour le mercredi 14 juin, à neuf heures du matin, au Champ-de-Mars, afin d'entendre les explications qui seront données par ceux de nos collègues qui ont pris part à l'Exposition, sur les objets par eux exposés.

M. Touzaud lit une étude sur l'*État de l'agriculture en Angoumois avant la Révolution.* Ce travail a été imprimé et joint au *Bulletin mensuel* contenant le procès-verbal de la séance d'avril, sur le désir exprimé par plusieurs membres et d'après décision du

bureau, à raison du concours agricole qui vient d'avoir lieu à Angoulême.

La séance est levée à quatre heures.

Pour le Secrétaire :

PIERRE VEILLON.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MAI 1893.

NOTE

POUR SERVIR A L'ESSAI D'UNE ENQUÊTE SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN ANGOUMOIS AVANT 1789.

(Extrait des registres paroissiaux de la commune de Fouqueure, 1692-1790.)

Dans sa séance du 14 janvier 1891, la Société archéologique de la Charente, sur une proposition faite par son honorable président, M. Daniel Touzaud, et approuvée par elle, invitait les membres de cette Compagnie à participer à une enquête sur l'instruction primaire en Angoumois, spécialement par l'examen des registres paroissiaux antérieurs à 1790, dans lesquels seraient relevés, année par année, le nombre total des actes de mariage et le nombre des signatures qu'y ont apposées les mariés.

En conséquence, j'ai l'honneur de faire part à la Société des recherches que j'ai faites à ce sujet dans les archives de la commune que j'habite.

En 1692, époque du premier mariage consigné dans nos registres paroissiaux, la paroisse de Fouqueure se composait, outre le bourg, de cinq villages, savoir : La Terne (le château et ses dépendances), Malanville, La Talonnière, Le

Redour et Saint-Aubin (ces deux derniers villages, distraits de cette paroisse en 1792, lors de nos dernières délimitations territoriales, ont été réunis à la commune de Villejésus). Sa population s'élevait alors de 12 à 1,300 habitants ; c'est ce chiffre de population flottante qui servira de base à notre statistique communale.

Je dois observer que les registres que nous allons passer en revue, surtout les deux premiers, offrent beaucoup de difficultés à compulser ; l'écriture, à certains endroits, a été altérée par l'humidité ; les baptêmes, mariages et sépultures y sont entremêlés sans ordre ni indication en marge qui en facilite la recherche ; les pages sont intercalées de feuilles provenant de cahiers plus vieux qui ont été perdus. Sur ces feuilles, j'ai trouvé les signatures autographes de plusieurs membres de l'illustre famille de La Rochefoucauld, entre autres de François VI et d'Andrée de Vivonne, sa femme, parrain et marraine en 1658 ; de l'abbé de La Rochefoucauld, probablement l'évêque de Saintes ou celui de Beauvais, victimes de la Terreur révolutionnaire ; l'acte de sépulture de Charles de Barbezières, seigneur de La Talonnière, chanoine de la cathédrale d'Angoulême, enterré dans l'église de Fouqueure. Je reviendrai plus tard sur ces notes historiques et je reprends mon sujet.

1er REGISTRE.

1re période, du 3 juin 1692 à janvier 1705 exclusivement, série de 13 années incomplètes : 61 mariages ; 9 époux ont signé et 1 épouse ; soit : époux, 14 0/0 ; épouses, 2 0/0.

2e période, de janvier 1705 inclus à janvier 1715 (manquent les mois de juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre de l'année 1706) : 57 mariages ; 10 époux ont signé et 4 épouses ; soit : époux, 17 0/0 ; épouses, 7 0/0.

3e période, de janvier 1715 à janvier 1725 : 59 mariages; 6 époux ont signé et 3 épouses ; soit : époux, 10 0/0 ; épouses, 5 0/0.

2e REGISTRE.

4e période, de janvier 1725 à janvier 1735 : 56 mariages; 12 époux ont signé et 2 épouses ; soit : époux, 21 0/0 ; épouses, 4 0/0.

5e période, de janvier 1735 à janvier 1745 : 60 mariages ; 13 époux ont signé et 3 épouses ; soit : époux, 22 0/0 ; épouses, 5 0/0.

3e REGISTRE.

6e période, de janvier 1745 à janvier 1755 : 51 mariages ; 5 époux ont signé et aucune épouse n'a su le faire ; soit : époux, 10 0/0 ; épouses, néant.

L'année 1755 manque.

1756 (année incomplète) : 1 mariage ; l'époux et l'épouse n'ont pas su signer.

1757 : 4 mariages ; 2 époux ont signé et aucune épouse n'a su le faire.

1758 : 4 mariages ; 1 époux a signé et aucune épouse.

4e REGISTRE (1760).

7e période : de 1755 inclus à 1765, il y a eu 55 mariages ; 4 époux ont signé et aucune épouse ; soit : époux, 8 0/0 ; épouses, néant.

8e période : de 1765 inclus à 1775 (manquent octobre, novembre et décembre 1771), il y a eu 70 mariages ; 6 époux ont signé et 3 épouses ; soit : époux, 8 0/0 ; épouses, 4 0/0.

5e REGISTRE (1774-1786).

9e période : de 1775 à 1785, il y a eu 73 mariages ; 13 époux ont signé et 3 épouses ; soit : époux, 17 0/0 ; épouses, 4 0/0.

6e ET DERNIER REGISTRE.

10e période : de 1785 à 1790, restent 6 ans, pendant lesquels il y a eu 42 mariages ; 7 époux ont signé et 2 épouses ; soit : époux, 16 0/0 ; épouses, 5 0/0.

Enfin, sur 178 habitants qui font leur déclaration patriotique de la somme qu'ils s'engagent à verser, selon leur revenu, pour subvenir aux besoins de l'État, 45 ont signé et 133 ont déclaré sur le registre ne savoir le faire; soit 25 0/0 de la population qui a signé ledit registre, clos le 18 avril 1790.

Antérieurement à 1790, je n'ai trouvé le nom d'aucun instituteur sur nos registres.

Des chiffres qui précèdent, je tire cette conclusion : que, dans l'espace d'un siècle que nous avons étudié (1692-1790), l'instruction primaire, dans la paroisse de Fouqueure, était à son plus haut degré de comparaison dans les 5 premières périodes, de 1692 à 1745, car nous avons pour ces 53 années une moyenne de 17 0/0 des hommes qui savaient signer et 5 0/0 des femmes. A partir de la 6e période (1745), l'instruction baisse brusquement jusqu'à la 9e période (1775), et nous n'avons plus, pour ces 30 années, qu'une moyenne de 5 0/0 pour les hommes et 1 0/0 pour les femmes. A partir de 1775, 9e période, jusqu'à 1790, l'instruction monte, et pour ces 16 dernières années, nous avons une moyenne de 16 0/0 d'hommes lettrés et 5 0/0 de femmes. Enfin, sur le registre de la contribution patriotique, clos le 18 avril 1790, il y a une moyenne de 25 0/0 d'hommes qui ont signé.

Puisse ce modeste essai, fait consciencieusement et avec soin sur les registres paroissiaux d'une petite commune rurale, servir à ceux de nos honorables confrères qui voudraient entreprendre sur une plus vaste échelle l'historique de l'instruction en Angoumois avant 1789 !

En terminant, qu'il me soit permis de remercier mon excellent ami M. Combaud, maire de Fouqueure, pour la courtoisie avec laquelle il a mis à ma disposition les archives dont il a le dépôt.

Fouqueure, le 14 avril 1893.

P. MAURIN.



SÉANCE DU MERCREDI 14 JUIN 1893.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. BOISSONNADE, CALLAUD, COCHOT, BOILEVIN, D'AUTEVILLE, DE ROFFIGNAC, MALARD, l'abbé SOCHAL, DUFOURNEAU, JEANSOULIN, DE FLEURY, VEILLON, l'abbé DURAND, BIAIS, FAVRAUD, l'abbé BLANCHET, DE MONTÉGUT, GEORGE, l'abbé HUET et WARISSE, secrétaire.

M. VEILLON donne lecture du procès-verbal de la séance de mai. Les membres présents votent son adoption.

M. LE PRÉSIDENT dépose les ouvrages reçus depuis la dernière réunion; il signale :

1° *Maistre Jehan Carant, prototypographe de la ville de Périgueux,* par A. Dujarric-Descombes, vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord ;

2° *Enseignement de la langue celtique, création d'une chaire à la Faculté des lettres de Rennes :* Rapport de M. A. de Brémond d'Ars, président de la commission de l'intérieur du Conseil général du département du Finistère ;

3° *Annales du musée Guimet : les Lois de Manou,* traduites du sanscrit par G. Strehly.

La Société adresse ses remerciements aux donateurs.

M. LE PRÉSIDENT, au sujet des *Lois de Manou,* rappelle que, pour l'intelligence de ce texte si curieux, il est nécessaire de considérer que les prescriptions souvent bizarres en apparence qu'il renferme ont pour raison d'être le grand principe commun aux peuples anciens, et que M. Fustel de Coulanges a si nettement dégagé dans la « Cité antique », savoir le *Culte des*

ancêtres. On ne s'étonne plus, dès lors, de rencontrer des dispositions telles que celles-ci :

« 104. Aussitôt après la naissance d'un premier-né, un homme devient père d'un fils, et il est libéré de sa dette envers les mânes; cet aîné mérite donc la totalité du patrimoine. — 107. Ce fils seul, par lequel il paie sa dette et obtient l'immortalité, est l'enfant du devoir; les autres sont les enfants de l'amour. »

De même pour tout ce qui se rattache aux « offrandes funéraires » : « 124. Je vais dire exactement quels Brahmanes on doit inviter (en cette solennité), quels sont ceux qu'on doit exclure, en quel nombre et avec quels aliments (on doit les traiter). »

Ici apparaît une difficulté. Pourquoi voyons-nous intervenir les *Brahmanes?* Non-seulement le culte des ancêtres n'exige pas un corps de prêtres, mais il l'écarterait plutôt. Pourquoi cette caste? Et ce n'est pas la seule. Quelle est l'origine des castes dans l'Inde?

La réponse à cette question, d'un grand intérêt, se trouve dans une étude publiée, précisément en ce mois de juin, dans la *Science sociale,* par notre compatriote M. Armand de Préville. L'auteur, poursuivant un travail sur la *Société védique,* résout le problème de l'origine du régime des castes dans l'Inde; il montre les populations de l'Hindoustan cultivant des territoires disposés en quelque sorte comme des îlots au milieu des sables, qu'arrosent des ruisseaux descendant du plateau d'Iran, sous le climat de la steppe où règnent des vents secs et constants, et par suite empruntant à la pratique de l'*irrigation* une ressource nécessaire à la fertilisation de leurs terres. Sans doute, les riverains du Nil, étudiés par M. de Préville (*L'Égypte ancienne, Science sociale,* 1890), se trouvent dans une condition analogue; mais leur territoire étant vaste et continu, l'État a pris la direction du service essentiel de l'irri-

gation ; au contraire, les territoires cultivables, restreints et isolés entre eux en Hindoustan, ont provoqué la formation dans chaque village d'une sorte d'*association villageoise de culture,* d'un « syndicat », constitué avec détermination exacte de sa fonction pour chaque organisme et sa localisation dans une « caste » fermée.

M. le baron DE BAYE informe la Société archéologique de la Charente que le IXe Congrès russe d'archéologie se tiendra cette année du 14 au 27 août, à Vilna. Les personnes qui désireraient s'y rendre sont priées d'en prévenir Mme la comtesse Ouwarof, présidente de la Société impériale d'archéologie de Moscou, afin de profiter des avantages réservés aux congressistes.

Il offre à ses collègues l'expression de sa cordiale confraternité.

M. RICHARD, archiviste de la Vienne, envoie une Note sur un volume qui figure dans les vitrines de l'exposition des arts rétrospectifs et qui aurait été imprimé à Angoulême.

M. DE FLEURY exprime des doutes à ce sujet.

M. BOISSONNADE poursuit la lecture de son travail sur les relations des Rois d'Angleterre avec les Comtes d'Angoulême.

M. le général Tricoche, président de la Société de topographie de France, recommande à l'attention patriotique de la Société le projet d'un monument qui doit être érigé à la mémoire de Cassini de Thury, auteur de la première carte topographique de la France.

M. BIAIS, délégué par la Société pour la représenter à la 17e réunion des Sociétés des beaux-arts, à laquelle il a assisté en même temps en qualité de correspondant du Comité des beaux-arts, rend compte de sa mission.

Parmi les lectures les plus intéressantes, notre confrère croit devoir signaler : *L'Histoire et l'Art dans*

les cérémonies et les fêtes publiques aux Pays-Bas, du XVIe au XIXe siècle, par M. le chanoine Dehaisnes, de Lille; — *Les Maîtres des grottes des ducs d'Épernon,* Jean Joullain, sieur de Labarre, par M. Braquehaye, de Bordeaux; — *Les Peintures de Martin de Vos,* à Valenciennes, par M. Foucart, de Valenciennes; — *Les Armoiries considérées comme motifs de décoration au Moyen-Age,* par M. Roman, d'Embrun; — enfin, *Le Testament de Léonard de Vinci,* par M. Scribe, de Romorantin.

M. Biais a lu à ladite session une étude sur *la Chapelle de Saint-Gelais,* d'après des observations personnelles et des documents inédits.

Notre confrère fait passer sous les yeux des membres présents à la séance une hachette en silex trouvée aux *Grand'Maisons,* près Jarnac.

Il est donné lecture d'un travail de M. Paul Mercier sur des tombeaux gallo-romains découverts à Crouin, près Cognac.

M. DE MONTÉGUT exprime le désir de voir notre musée s'enrichir d'un fac-simile ou moulage du rétable placé autrefois dans la chapelle du château de Cognac, où François Ier a été baptisé, qui se trouve maintenant dans les collections de la manufacture nationale de Sèvres et dont il reconstitue en quelque sorte l'odyssée.

M. BIAIS répond à M. de Montégut que le moulage seul lui paraît susceptible d'être obtenu. Il rappelle que, par diverses communications antérieures, il a déjà signalé l'existence de ce rétable.

M. MALARD donne lecture du rapport de la commission nommée pour examiner les propositions de M. Gontier au sujet du théâtre des Bouchauds. La Société adopte les conclusions de ce rapport, qui sera publié comme annexe au présent procès-verbal.

M. Favraud dépose un numéro du journal *L'Avenir de la Charente,* contenant une analyse détaillée de l'exposé fait ce matin par M. Chauvet à l'Exposition.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

Warisse.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

DU 14 JUIN 1893.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU THÉATRE DES BOUCHAUDS.

Vous savez tous, mes chers collègues, que le département de la Charente est l'un de ceux de la France qui sont les plus riches en ruines romaines. Sans compter, en effet, les vestiges isolés de murs, de mosaïques, de tuiles à rebord, de substructions que l'on a trouvés disséminés en maints endroits, il possède deux amas de ruines qui, tous deux, montrent par leur importance l'existence de localités romaines assez considérables : celles de Chassenon, où sont groupés les débris d'un temple, ceux d'un vaste édifice (les caves de Longea) et ceux d'un théâtre que tous les archéologues identifient avec le Cassinomagus des itinéraires anciens, et celles du bois des Bouchauds, sur le territoire de la commune de Saint-Cybardeaux, qui sont très probablement, comme l'a écrit M. Lièvre, notre ancien président, le Sernicomágus ou mieux le Germanicomagus, qu'on ne savait trop où placer. Un théâtre romain d'une véritable importance s'y trouve sur le penchant nord des hauteurs qui séparent la vallée de la Charente de celle de son affluent la Nouëre, entre Genac au nord et Saint-Cybardeaux au sud-ouest; et des débris de tuiles situés au sud-ouest, des murs presque contigus à la partie sud du théâtre montrent que, comme on peut bien le supposer, ce théâtre n'était pas isolé,

mais faisait partie d'un centre habité d'une certaine importance.

La Société archéologique s'est déjà occupée à plusieurs reprises de ces ruines du bois des Bouchauds, qui avaient échappé à l'attention du savant abbé Michon. Le théâtre fut en partie exhumé, sur un rapport de M. Callandreau, en 1870, et une notice détaillée, accompagnée de plans et dessins, fait partie du *Bulletin* de l'année 1876 (pages 263-293). Nous avons terminé par la visite de ces ruines notre excursion annuelle du 22 juillet 1890, et l'année dernière encore, une partie du bureau, d'une commission nommée spécialement et quelques-uns de nos collègues qui s'étaient joints à nous, sommes retournés visiter attentivement l'état où se trouve le théâtre et examiner les parties de la colline qui semblent devoir donner des résultats, au cas où l'on ferait des fouilles.

L'attention de la Société a été attirée de nouveau sur le théâtre du bois des Bouchauds par M. Gontier, membre de la Société, propriétaire du terrain dont les ruines du théâtre font partie. C'est lui qui, devenu propriétaire de ces bois en 1864, découvrit, après avoir fait la coupe des arbres, la nature de ces constructions et signala cette découverte à notre Société. C'est lui qui a fait des sacrifices pour compléter, en 1879, la propriété de tout le sol du théâtre, dont une partie seulement lui appartenait antérieurement; c'est lui qui a fait faire une grande partie des fouilles pour dégager le soubassement du postscenium, de l'orchestre et de la cavea, remuant, selon son estimation, 3,000 mètres cubes de matériaux, dont il a fait faire le chemin qui permet d'arriver aux ruines par le bas du théâtre. M. Gontier voudrait voir assurer la conservation des ruines qu'il a exhumées et voir continuer les fouilles, qui doivent, croit-il et croyons-nous comme lui, donner de nouvelles découvertes sur le haut de la colline, au sud-ouest du théâtre.

Il voudrait, pour empêcher que les maçonneries du théâtre ne servissent de carrière, comme elles ont déjà probablement servi pour les villages voisins autrefois, devinssent après lui une propriété soit de notre Société, soit du dépar-

tement, soit de l'État. Le théâtre a été classé au nombre des monuments historiques en 1881, à la suite d'une visite de M. l'inspecteur général Lisch.

C'est pour examiner la suite à donner aux demandes de M. Gontier que vous avez adjoint au bureau une commission dont j'ai été chargé de vous présenter le rapport. Nous sommes allés visiter les ruines, comme j'ai eu l'honneur de le rappeler en commençant, et nous avons examiné sur le terrain les endroits qui semblent devoir donner les fouilles les plus productives. Notre avis unanime a été qu'en dehors du théâtre une grande partie du plateau de la colline devait avoir été aussi bâti et habité; mais c'est surtout vers le sud-ouest et l'ouest, dans la partie d'ailleurs la plus unie, que l'on devrait avoir chance de trouver des substructions. Sans doute, les fouilles n'exhumeront pas des monuments conservés comme ceux de la Provence ou de la vallée du Rhône, comme ceux d'Arles, de Nîmes ou de Fréjus même; l'invasion des Barbares, qui s'est prolongée jusqu'en Espagne, détruisant tout sur son passage, est sans doute cause que les ruines romaines de notre région du sud-ouest de la France sont beaucoup plus informes qu'au sud-est, soit que les villes aient été complètement détruites par les Barbares, soit que les habitants eux-mêmes aient, comme à Saintes, renversé les édifices pour en faire des remparts de défense; mais elles ne seraient probablement pas sans résultats, comme le prouve l'exhumation du théâtre.

Ce qui semble le plus urgent aujourd'hui, cependant, ce n'est pas de faire de nouvelles fouilles, mais d'assurer la conservation de celles qu'on a faites et des restes qu'on a trouvés. Nous voudrions que la situation financière de la Société pût nous permettre de vous proposer d'acquérir la propriété du théâtre des Bouchauds, mais nous savons tous qu'il ne faut pas songer à une pareille charge, et quel que soit notre regret, nous devons écarter cette première solution. Mais nous croyons qu'il est de notre devoir d'attirer l'attention sur l'importance des ruines du théâtre des Bouchauds et de vous proposer d'appuyer de tout notre pouvoir une demande de M. Gontier près de M. le Préfet et près

du Conseil général pour que le département devienne propriétaire des ruines du théâtre et d'une partie du plateau, celle où existent sûrement des restes d'autres constructions romaines, comme le prouvent les nombreux fragments de tuiles à rebord qu'on y trouve.

Il nous a semblé qu'il n'était pas utile, cependant, de s'occuper pour le moment d'un espace bien considérable et qu'une étendue d'un hectare, située à l'ouest et au sud-ouest du théâtre, en dehors de la propriété de M. Gontier, qui a deux hectares, serait bien suffisante pour les fouilles. Ces terrains appartiennent, suivant un plan que nous a communiqué M. Gontier, à différents propriétaires qui seraient disposés à les céder, nous a-t-il écrit, à un prix raisonnable, de 1,500 à 2,000 fr. par hectare. Le département pourrait donc, sans faire un gros sacrifice, devenir propriétaire de ces intéressantes ruines et de leurs environs et s'assurer la possibilité de faire compléter les fouilles quand il le jugerait à propos. Nous ne pouvons donc que proposer à la Société d'appuyer la demande de M. Gontier près de M. le Préfet et près du Conseil général, de leur affirmer l'intérêt considérable qu'il y a à assurer la conservation du théâtre et plus tard la continuation des fouilles, et de voter la résolution suivante :

La Société archéologique et historique de la Charente recommande à l'attention de M. le Préfet et du Conseil général l'offre que fait M. Gontier de lui céder au prix le plus raisonnable l'emplacement du théâtre des Bouchauds et de ses alentours pour en assurer la conservation, et celle de ses voisins, qui seraient disposés à céder un espace d'environ un hectare au sud-ouest du théâtre, dans l'endroit où se trouvent les débris de tuiles en plus grand nombre. Elle croit qu'il est à désirer que la propriété de ces ruines appartienne au département, et que, quand des fouilles seront faites plus tard, les objets qu'on pourra trouver ne sortent pas de la Charente.

G. Malard.

SÉANCE DU MERCREDI 5 JUILLET 1893.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. Boissonnade, Callaud, Biais, l'abbé Durand, d'Auteville, docteur Werner, l'abbé Sochal, Fusil-Petiot, Boilevin, Veillon, de Fleury, Desmazeaud et Warisse, secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion de juin est lu, mis aux voix et adopté.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance, parmi lesquels les Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le samedi 8 avril 1893, par M. Hamy, membre de l'Institut, professeur d'anthropologie au Muséum, et M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes; et un Supplément à l'*Album Caranda*.

M. le Président donne lecture d'une circulaire ayant pour objet la trente-deuxième réunion annuelle des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Le Congrès s'ouvrira le 27 mars 1894. M. le Ministre désire que les communications verbales de tous ordres lui soient annoncées au moyen d'une analyse très étendue. Quelques correspondants s'étant bornés jusqu'à présent à déclarer leur intention de répondre à telle ou telle question du programme, il sera obligé, à l'avenir, de considérer cet avis comme tout à fait insuffisant.

Il lui paraît, de plus, indispensable qu'en envoyant leur étude complète ou résumée, les délégués désignent des jours et heures où ils pourront se tenir à la disposition des sections compétentes. On pourra ainsi établir un ordre du jour où rien ne sera modifié sans

de graves motifs et prévenir les incidents regrettables qui se produisent chaque année, lorsque des personnes inscrites ne répondent pas à l'appel de leur nom.

Les manuscrits ou leurs analyses, ***revêtus du visa du président de la société à laquelle appartiendra le délégué,*** seront transmis à M. le Ministre avant le 30 janvier 1894, sous le timbre du premier bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité.

En raison du large délai accordé aux savants qui désireront prendre part au Congrès, cette date est absolue et ne saurait, sous aucun prétexte, être dépassée.

Les mémoires à lire en séance, tous ceux intéressant l'histoire et la philologie, l'archéologie et la géographie devront être transmis intégralement. Les manuscrits seront rédigés en vue d'une impression possible, très lisiblement transcrits, accompagnés de photographies, planches, cartes ou dessins nécessaires à leur intelligence, afin que le Comité puisse décider au besoin leur insertion dans l'un de ses Bulletins.

Mais comme l'application stricte d'une telle mesure pourrait être parfois très difficile en ce qui concerne les sciences et les sciences économiques et sociales, en ce sens que dans ces deux sections il y aurait peut-être inconvénient, en certains cas, à arrêter d'avance la forme d'un mémoire, des expériences de laboratoire, des publications statistiques risquant de modifier, au dernier moment, les conclusions de l'auteur, ou d'appeler des développements nouveaux, M. le Ministre se contentera, lorsque cette situation particulière se produira, et à défaut du manuscrit, d'une analyse détaillée de la question traitée. L'auteur aurait, après le Congrès, à terminer son travail, que le Comité examinerait ensuite au point de vue de la publication.

M. le Président donne ensuite lecture de la partie du programme intéressant plus particulièrement la Société :

1° SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

1° Transformations successives et disparition du servage;

2° Histoire des anciennes foires et marchés;

3° Anciens livres de raison et de compte. Journaux de famille;

4° Signaler, dans les archives et les bibliothèques, les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes;

5° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs;

6° Divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes;

7° Étudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région; en donner, autant que possible, la forme exacte; rechercher quelles pouvaient avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms;

8° Origine et histoire des anciens ateliers typographiques en France;

9° Recherches relatives à l'histoire de la marine française;

10° Origine, commerce et préparation des aliments avant le XVII° siècle;

11° Recherches relatives au théâtre et aux comédiens de province depuis la Renaissance;

12° Transport des correspondances et transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV;

13° Recueillir des indications sur les mesures prises au Moyen-Age pour l'entretien et la réfection des anciennes routes;

14° Rechercher dans les anciens documents les indications relatives aux maladies des animaux et des végétaux dans les diverses régions de la France;

15° Indications tirées des anciens documents pouvant faire connaître les phénomènes naturels, météorologiques ou autres (inondations, pluies, sécheresses persistantes, tremblements de terre, température exceptionnelle, etc.), jusqu'au règne de Louis XIII;

16° Dresser d'une façon aussi complète et aussi exacte que possible, d'après les pièces d'archives et autres documents manuscrits et imprimés, la liste des personnes qui ont rempli successivement, dans une ville ou dans une circonscription, un emploi administratif, judiciaire ou militaire : bailli, vicomte, sénéchal, viguier, prévôt, maire, capitaine, châtelain, etc.;

17° Étudier les systèmes des poids et mesures dans un territoire déterminé sous l'ancien régime. En établir la correspondance avec le système métrique.

2° SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

1° Rechercher les épitaphes, inscriptions de synagogues, graffites en langue et en écriture hébraïques qui n'ont pas encore été signalés ou ont été imparfaitement publiés jusqu'à présent;

2° Rechercher les inscriptions arabes, dédicaces de mosquées, légendes de portes, de mimbar, etc., antérieures à la conquête turque, qui se trouvent dans l'un des trois départements algériens ou dans la régence de Tunis;

3° Signaler les inscriptions païennes ou chrétiennes provenant des catacombes de Rome et non encore publiées qui peuvent se trouver dans les églises de France;

4° Rechercher les sarcophages ou fragments de sarcophages sculptés, d'origine chrétienne ou païenne, et

non encore signalés, qui peuvent exister dans des collections publiques ou dans des propriétés particulières;

5° Rechercher en France et dans l'Afrique française les mosaïques antiques ou du Moyen-Age non relevées jusqu'à cette heure et dont on possède les originaux ou des dessins;

6° Signaler les monuments ou objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent;

7° Signaler les actes notariés du XIV° au XV° siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés;

8° Dresser la liste, avec plans et dessins à l'appui, des édifices chrétiens et des monuments sculptés d'une province ou d'un département réputés antérieurs à l'an 1000;

9° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.);

10° Rechercher dans chaque département ou arrondissement les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du Moyen-Age. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date;

11° Signaler dans chaque région de la France les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le Moyen-Age. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits;

12° Rechercher dans les monuments figurés de l'antiquité et du Moyen-Age les représentations d'instruments de métiers;

13° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique. Signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours;

14° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée;

15° Étudier dans les *Acta sanctorum,* parmi les biographies des saints d'une région de la France, ce qui peut servir à l'histoire de l'art dans cette région;

16° Dresser pour un département, un arrondissement ou un canton la liste des objets intéressant l'histoire ou l'archéologie qu'il conviendrait de mettre sous la sauvegarde de la loi du 30 mars 1887.

La partie du programme ayant trait aux sciences économiques et sociales, à la section des sciences ainsi qu'à la section de géographie historique et descriptive, est mise par le secrétaire à la disposition de nos confrères.

M. Biais dépose sur le bureau le tome VIII des Œuvres de Mgr Barbier de Montault, dont il veut bien se charger de faire un résumé.

M. Boissonnade continue l'analyse de son étude sur les relations entre les Comtes d'Angoulême et les Rois d'Angleterre.

M. de Fleury fait part d'un renseignement qui lui a été fourni par M. Léopold Delisle et d'après lequel un imprimeur de Limoges aurait été chargé, en 1523, d'imprimer pour le diocèse d'Angoulême un bréviaire et un missel. Le bréviaire semble perdu, mais un exemplaire complet du missel se trouve à la bibliothèque Mazarine.

Le nom de cet imprimeur ayant été lu *André Chamin* ou *Chamyn,* il y a lieu de penser que c'est *André Chauvin* qu'il faut lire.

Cet imprimeur, après avoir exercé à Angoulême, où on ne le trouve plus après 1510, sera sans doute allé

s'établir à Limoges, où il aura continué à travailler pour l'Angoumois.

M. de Fleury pense qu'un fragment de bréviaire qu'il a tiré d'une ancienne reliure et qui porte en bas la réclame *Engo* pourrait provenir du bréviaire imprimé à Limoges pour Angoulême, hypothèse d'autant plus vraisemblable que les caractères de ce fragment présentent la plus grande analogie avec ceux des *Auctores octo,* imprimés à Angoulême par Pierre Allain et André Chauvin en 1492.

Demandent à faire partie de la Société en qualité de membres titulaires :

M. Durandeau (Jules), directeur de la maison Léonide Lacroix fils, présenté par MM. George, Veillon et Touzaud;

M. Moro (Louis-Emmanuel), artiste peintre et professeur de dessin, présenté par MM. George, Biais et Touzaud;

M. Delalande (Louis), docteur en droit, ancien magistrat, à Paris, présenté par MM. Bénard, Callaud et Touzaud ;

M. Armand de Préville, au château de Bonnetève, par Chabanais, présenté par MM. Paul de Rousiers, de La Bastide et Touzaud ;

M. Cagnion (Adolphe), négociant, conseiller général de la Charente, à Blanzac, présenté par MM. Jules Richard, Chauvet et Bourdier.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

WARISSE.

SÉANCE DU MERCREDI 8 NOVEMBRE 1893.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. BOISSONNADE, CALLAUD, COCHOT, CHAUVET, DESERCES, TRIOU, le docteur LECLER, GEORGE, GUÉRIN-BOUTAUD, BOILEVIN, FAVRAUD, FUSIL-PETIOT, BASTIER, MARTIN, DE ROFFIGNAC, l'abbé SOCHAL, DE FLEURY, l'abbé BLANCHET, DUFOURNEAU, l'abbé TRICOIRE, JEANSOULIN, COQUEMARD et WARISSE, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance de juillet est lu, mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, entre autres :

1° *Notes archéologiques : Les Clochettes de Langres et d'Orléans*, par Mgr Barbier de Montault;

2° *La Bibliothèque Vaticane et ses Annexes :* le Musée chrétien, la salle des tableaux du Moyen-Age, les chambres Borgia, etc., par le même;

3° *Les Ambons de la cathédrale de Cagliari,* par M. Jules de Laurière, secrétaire général de la Société française d'archéologie;

4° *Les Reclus de Toulouse sous la Terreur :* Registres officiels concernant les citoyens emprisonnés comme suspects, publiés et annotés par le baron R. de Bouglon, de la Société archéologique du midi de la France (1er fascicule : Les citoyens reclus à la Visitation);

5° *Discours* prononcé par M. le baron de Baye, « délégué des sociétés savantes françaises au IXe Congrès archéologique de Vilna *(Journal de la Marne* du 8 septembre 1893);

6° Le numéro du 1er juillet 1893 du *Courrier de la Cornouaille,* mentionnant la distinction qui vient d'être accordée par le Saint-Père à M. le comte Anatole de Brémond d'Ars. Notre confrère est nommé chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre.

La Société adresse ses remerciements aux donateurs et ses félicitations à notre confrère.

M. le Président rappelle la perte que la Société a faite pendant les vacances en la personne de MM. Mathey, commissaire-priseur à Angoulême, et Delâge, maire de Saint-Amant-de-Boixe.

Les membres présents s'associent aux regrets exprimés par le Président de la Société.

M. Caille donne sa démission de membre titulaire.

M. Touzaud signale dans les ouvrages qu'il vient de déposer sur le bureau :

1° Dans le *Bulletin historique du Comité des travaux historiques et scientifiques* (1893, n° 1), une communication de M. Michel Hardy « au sujet de la célèbre formule : *Car tel est notre bon plaisir,* employée, disait-on, depuis François Ier, dans la plupart des édits ou lettres royaux. En réalité, cette formule n'a été employée dans la chancellerie française qu'à partir de 1804 ».

Dans les actes royaux de l'ancien régime on trouve celle-ci : *Car tel est notre plaisir,* ou cette autre : *Car ainsi nous plaist-il estre faict,* qui expriment simplement la volonté du souverain sans impliquer l'idée choquante du bon plaisir ou du caprice. Du reste, un document conservé dans les archives de la ville de Périgueux (FF, 51, n° 2) démontre que le roi Philippe de Valois employait déjà la formule qui nous occupe en 1341 : *Placet nobis et volumus de gracia speciali...*

« Peut-être découvrira-t-on quelque jour, écrit
« M. Hardy, un document de date encore plus reculée,

« contenant pareille déclaration royale ; mais dans « l'exemple qui précède et le plus ancien jusqu'ici, « il n'est pas inutile de faire remarquer que si le sou- « verain décide en maître, il a soin d'ajouter tout « aussitôt qu'il le fait par grâce spéciale, c'est-à-dire « en vertu de l'autorisation que Dieu lui-même lui a « dévolue. Il y a loin de cette autorité tempérée par le « sentiment religieux au sans-façon du *bon plaisir* » ;

2° Dans le *Recueil de la Société de Borda* (1893, 2e trimestre), une étude sur « les offices antiques d'Aire et de Dax », où figure la *légende* de SAINTE QUITTERIE, la « vierge Aturine », la gloire de la Gascogne *(per quam fulget Vasconia)*. Près du bourg de Chadurie, canton de Blanzac, se trouve le lieu dit de Saint-Acquitière; dans les minutes des notaires conservées aux archives départementales, on lit plus communément Sainte-Quitière; ce lieu n'a-t-il pas en réalité pour patronne sainte Quitterie ?

3° Dans le *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze* (1892), une description de l'*enceinte vitrifiée de Sermus :* l'auteur fait de nombreux emprunts au travail de notre confrère M. Lièvre sur le camp de Vœuil et s'appuie de son autorité ;

4° Dans le *Bulletin des Antiquaires de Picardie,* la relation, illustrée de planches en couleurs, d'une découverte faite à Renancourt d'ornements de brides de chevaux, que l'auteur croit pouvoir rattacher à l'époque mérovingienne.

M. GEORGE fait part d'une trouvaille faite, le 8 septembre dernier, dans la prairie de Vénat, près du pont de Roffit.

Dans une sablière, des enfants mirent au jour un vase en terre contenant environ 75 kilogrammes d'objets en bronze, généralement brisés et tordus, et dont la plus grande partie fut recueillie deux jours après par

MM. George, Triou et Cochot. Ces messieurs en informèrent M. Favraud, puis M. Chauvet, qui purent encore se procurer de nombreux spécimens.

Parmi les objets qu'il présente à nos confrères et qu'il a rapportés en compagnie de MM. Triou et Cochot, on remarque des haches à ailerons et à douille, un umbo, des épées brisées, dont trois ont pu être reconstituées, des poignards à douille et à languette, des pointes de lances ou de javelots, une pointe de flèche, divers instruments tranchants : gouges, tranchets, faucille, couteaux de diverses sortes, rasoirs, grattoirs, dont plusieurs de forme triangulaire, etc.

Des bracelets s'y trouvent en grand nombre et fournissent des spécimens des quatre types classiques; on y voit aussi quelques armilles.

Les objets d'ornement et de toilette consistent principalement en appliques, pendeloques, boutons, boutons doubles, épingles à cheveux, pinces à épiler, etc. M. George appelle d'une façon toute particulière l'attention de nos confrères sur des grelots en forme d'anneaux creux et garnis à l'intérieur de grains en bronze. L'un deux renferme encore le mandrin en plomb qui avait dû permettre d'achever la fermeture de l'anneau ; il ne devait plus rester alors qu'à le chauffer et à faire écouler le plomb par les interstices pour dégager les grains de bronze.

La cachette trouvée près de Roffit rappelle de nombreuses découvertes faites à l'étranger et sur plusieurs points de la France.

Elle présente surtout beaucoup d'analogie avec la cachette du Petit-Villatte, dans le département du Cher, et comme cette dernière, elle constitue une cachette de fondeur, ce qui résulte de la présence de plusieurs lingots et masselottes de bronze, de nombreux déchets de fonte et d'objets en cours de fabrication.

M. G. Chauvet fait les observations suivantes :

1° Parmi les objets qu'il possède trouvés à Vénat, il a recueilli les débris incontestables de trois *fibules,* ce qui semble classer la cachette à une époque où le bronze était depuis longtemps en usage et sur le point d'être remplacé par le fer pour la généralité des armes et des outils... Une fibule, mais d'un type différent, a été aussi trouvée dans la célèbre découverte de Larnaud (Jura).

2° En rendant compte de la cachette de Chebrac *(Bulletin de la Société archéologique de la Charente,* 1888), M. Chauvet avait rapproché ce gisement de la station du *Bois-du-Roc,* qu'il considère comme un centre important et *permanent* de fondeurs en bronze. Il insiste tout particulièrement sur ce point et trouve dans le trésor de Vénat plusieurs objets : haches, tranchets, poignards, hameçons, épingles, etc., qui rappellent trait pour trait des objets en bronze trouvés au Bois-du-Roc.

Cette observation lui paraît d'une importance extrême, parce qu'elle montre que nos fondeurs de Vénat et de Chebrac, qui couraient probablement la campagne avec leur matériel et leur pacotille, avaient un centre *permanent dans la Charente.*

Cette fonderie du Bois-du-Roc, sur les bords de la Tardoire, a fonctionné longtemps à la même place : dans les fouilles que M. Chauvet y a faites, il a pu constater la couche archéologique propre à l'âge du bronze sur une épaisseur de plusieurs mètres.

Les bronzes de Vénat ne seraient donc pas des produits importés par des marchands étrangers, mais proviendraient d'une *industrie indigène.*

3° Quant à l'anneau creux en bronze rempli d'une substance métallique ayant l'apparence du plomb, avant de rien affirmer à ce sujet, il est indispensable de faire analyser l'anneau.

Le plomb a été trouvé comme élément du bronze, notamment par M. Pierre de Goy, au Petit-Villatte (Cher) : il y entrait dans la proportion de 21 0/0; mais il serait important de constater le plomb à l'état pur dans notre découverte de Vénat.

La Société décide de nommer une commission chargée de présenter un rapport sur l'importante découverte de Vénat et d'en préparer la publication. Sont élus : MM. George, Triou, Cochot et Chauvet.

M. le Président offre, de la part de M. Dujarric-Descombes, membre correspondant, un « Recueil manuscrit des cours du blé vendu à Angoulême de 1593 à 1606 ». M. de Fleury veut bien se charger de dépouiller ce document.

M. Favraud offre à la Société une brochure contenant l'énumération et les croquis de quelques-uns des objets acquis par lui et provenant de la découverte de Vénat; il met à la disposition de la commission qui vient d'être nommée les objets qui lui appartiennent.

La Société adresse ses remerciements aux donateurs.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Philippe Delamain dans laquelle notre confrère déclare réserver à la Société le droit de publier plus tard la suite de ses fouilles à Herpes.

Il informe nos confrères que M. le baron de Baye lui ayant demandé l'autorisation de reproduire dans un travail qu'il prépare, une partie des derniers objets découverts depuis la publication de la Société archéologique de la Charente et inédits par conséquent, il est prêt, si la Société n'y voit pas d'inconvénient, à lui accorder l'autorisation demandée, mais en spécifiant que la Société aura la faculté de reproduire et de publier tout ou partie du travail de M. de Baye et de donner plus tard, si elle le juge à propos, une suite à la publication de 1892.

M. Delamain annonce que les fouilles d'Herpes sont complètement terminées. Le chemin même, après autorisation de la municipalité, sanctionnée par la préfecture, a été fouillé en entier. Les fouilles ont augmenté la collection de notre confrère de plus d'un tiers et la nouvelle série de bijoux ne le cède en rien à l'ancienne.

La Société prend acte de la proposition de M. Delamain et lui adresse ses remerciements.

M. G. Chauvet résume une lettre qui vient de lui être adressée par M. Louis de Fleury; c'est un compte-rendu des fouilles qu'il a faites récemment, avec M. Hubert de Grégueil, dans la station préhistorique de Laskowietz, gouvernement de Grodno, district de Bialystok (Russie).

Cette station est située sur des dunes de sable fin quartzeux, au bord d'un marais; le vent enlève par places les couches superficielles et met à découvert tantôt des groupes de pierres formant les bases d'anciennes huttes, tantôt des amas de débris : esquilles d'os, charbons, fragments d'urnes grossières, etc.

Voici la liste des objets en silex recueillis dans ces amas archéologiques :

Une flèche en silex blanc, très élancée, cordiforme et dentelée, d'une rare élégance;

Une flèche triangulaire allongée, en silex brun;

Une flèche cordiforme en silex blanc;

Deux fragments de flèches;

Trois pointes aiguës;

Deux couteaux retaillés sur les bords;

Un fragment enlevé à une pièce très polie;

Six grattoirs très finement taillés;

Nombreux éclats.

Cette station de Laskowietz est le pendant exact de la station de la Kempa signalée à l'une de nos précédentes séances.

M. Chauvet dépose sur le bureau les objets ci-dessus désignés, qui lui ont été gracieusement confiés par M. Hubert de Grégueil pour être présentés à la Société archéologique.

Tous ces silex, couteaux, grattoirs, flèches, etc., sont bien nettement néolithiques, comme tous ceux qui nous ont été signalés jusqu'à ce jour dans cette région de la Kempa.

Cependant, dans une lettre du 30 septembre dernier, M. Louis de Fleury signale une nouvelle découverte qui nous reporterait peut-être à une époque plus ancienne. En creusant les fondations d'une grange, les ouvriers ont trouvé un foyer à 30 ou 35 centimètres de profondeur, dans l'îlot de sable de la Kempa, et, près de ce foyer, une douzaine de gros silex taillés par éclats et qui paraîtraient appartenir au type du Moustier. M. Louis de Fleury doit nous adresser des photographies de ces objets. Ce sera, ajoute M. Chauvet, une curieuse question à examiner.

Il est procédé au vote sur les présentations de la séance précédente. Sont successivement élus en qualité de membres titulaires de la Société MM. Cagnion, Delalande, Durandeau, Moro et de Préville.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

WARISSE.

SÉANCE DU MERCREDI 13 DÉCEMBRE 1893.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. DE FLEURY, CHAUVET, GEORGE, TRIOU, GUÉRIN-BOUTAUD, FAVRAUD, MORO, CHAUVIN, l'abbé SOCHAL,

Jeansoulin, Dufourneau, Deserces, d'Auteville, Mourier, Desmazeaud et Warisse, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance de novembre est lu, mis aux voix et adopté.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance.

M. George annonce que M. Lebard, professeur de physique au lycée d'Angoulême, a analysé la matière contenue dans l'anneau creux trouvé à Vénat et que son analyse a révélé d'une façon non douteuse la présence du plomb.

M. G. Chauvet rappelle la communication qu'il a faite à la Société sur *la Comparaison des industries primitives de France et d'Asie*. Cette question vient de recevoir un commencement de solution par les récentes fouilles d'un savant russe dont il analyse les travaux :

1° J. Savenkov : *Sur les restes de l'époque paléolithique dans les environs de Krasnoïarsk* (gouvernement de Jenisseisk, Sibérie). (Congrès international d'archéologie préhistorique de Moscou, 1892, pages 121 à 130);

2° Baron de Baye : *Rapport sur les découvertes faites par M. Savenkov* (Académie des sciences, Paris, 27 février 1893).

M. Savenkov a recueilli dans la Sibérie orientale les traces de l'homme paléolithique, sur les bords de l'Iénissei, et notre collègue M. le baron de Baye a rendu un véritable service aux préhistoriens en publiant dans son rapport de bonnes héliogravures des objets trouvés par le savant russe.

A l'ouest de la ville de Krasnoïarsk, l'Iénissei coule dans une large vallée limitée, sur la rive gauche, près du mont Afontova, par trois terrasses, dont la supérieure est à 15 ou 18 mètres au-dessus du fleuve actuel.

Ces terrasses sont formées par des couches d'alluvions qui s'étagent ainsi :

1re : à la surface, couche de terre végétale;

2e : loess d'origine aérienne et alluvions loessiformes ou argileuses ;

3e : sables, cailloux, graviers ;

4e : cailloux, graviers, sables contenant des *blocs erratiques.*

C'est à la base du loess (couche 2), à 1m 50 de la surface et, semble-t-il, à la partie supérieure du lit de sables et de cailloux (couche 3), que l'on a recueilli :

1° Plus de 1,500 ossements brisés de mammouth, rhinocéros à narines cloisonnées, bœuf primitif, cheval, renne, chien ;

2° Des outils en pierre taillés dans des fragments de *blocs erratiques,* se rapprochant beaucoup des types *moustériens.*

Cette couche archéologique n'a jamais donné de poterie, d'objets en métal ou en pierre polie ; au moment de sa formation, l'Iénissei devait couler à un niveau supérieur d'au moins 6m 40 à celui des inondations actuelles.

Il roulait alors des blocaux de 2 kilos, tandis qu'il ne remue plus aujourd'hui que de petits galets.

Les observations de M. Savenkov lui font penser qu'entre l'époque des dépôts d'Afontova et la période néolithique le niveau moyen du fleuve a baissé d'au moins 5 mètres.

Le gisement archéologique repose sur des graviers avec blocs erratiques (couche 4).

Tout cela est d'un grand intérêt ; nous constatons, en effet, des choses analogues dans notre vallée charentaise.

M. Chauvet ajoute que, pour bien juger l'importance de cette belle découverte, une coupe géologique de la

région serait utile. Dans sa note au Congrès de Moscou (1), il disait :

« Pour établir une concordance entre nos stations « d'Europe et celles d'Asie, il faut avoir une *base fixe* « pouvant servir de *niveau commun* et permettant « d'établir un sérieux terme de comparaison...

« ... C'est par rapport aux *formations glaciaires* « qu'il faudra classer les stations humaines si l'on veut « établir des synchronismes. »

Le gisement d'Afontova repose sur une *couche glaciaire,* mais cette constatation mériterait d'être *précisée,* car les savants russes ont observé des traces d'oscillations glaciaires et reconnu pour leurs régions une première et une deuxième époque de « glaciation » (2).

On peut se demander à quel moment de l'évolution des glaciers correspond la couche n° 4, avec blocs erratiques, des bords de l'Iénissei, sur laquelle reposent les pierres taillées.

Une constatation précise aurait de l'intérêt pour établir un rapport chronologique entre les couches d'Afontova et nos alluvions moustériennes, qui, d'après A. Falsan, seraient contemporaines de la grande extension des glaces en France (3).

Quoi qu'il en soit, M. Savenkov mérite la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent de notre histoire primitive; ses découvertes montrent que l'industrie humaine a suivi au nord de l'Asie une marche ana-

(1) G. Chauvet, *Comparaison des industries primitives de France et d'Asie* (Congrès international d'archéologie préhistorique; Moscou, 1892, tome Ier, page 65).

(2) S. Nikitine, *Sur la constitution des dépôts quaternaires en Russie* (Congrès de Moscou, loc. cit., tome Ier, page 1).

(3) A. Falsan, *La Période glaciaire,* page 258. — Consulter aussi: Marcelin Boule, *Tableau synchronique des terrains quaternaires* (*Revue d'anthropologie,* 1888, page 674); G. de Mortillet, *Le Préhistorique,* page 289.

logue à celle que nous avons observée en Europe : au début, état rudimentaire avec armes et outils en pierres grossièrement taillées; puis, par étapes successives, apparaissent la poterie, les animaux domestiques, la pierre polie, le bronze, le fer, etc.

M. de Fleury présente les résultats de l'examen auquel il s'est livré en ce qui concerne le document offert à la Société par M. Dujarric-Descombes sur les variations du prix du blé de 1593 à 1606; ce rapport sera publié comme annexe au présent procès-verbal.

M. le Président communique une étude de M. R. du Vignaud qui sera publiée dans nos *Bulletins : Notice sur la Motte féodale de Loubert.*

M. Touzaud expose les renseignements que lui a fournis le dépouillement des registres de l'état civil de Béssé. Cette communication sera annexée au procès-verbal.

En l'absence de M. Callaud, trésorier, indisposé, M. le Président donne lecture du compte-rendu de la gestion des finances de la Société pendant le cours de l'année 1893.

MM. George, Guérin-Boutaud et Triou sont nommés membres de la commission des finances chargée d'examiner les comptes du trésorier.

Il est procédé au renouvellement du bureau. Sont successivement élus :

Président, M. Touzaud;
Vice-Président, M. Boissonnade;
Secrétaire, M. Warisse ;
Secrétaire adjoint, M. Deserces;
Trésorier, M. Callaud;
Conservateur du musée, M. Biais;
Conservateur adjoint et bibliothécaire, M. Cochot.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,
Warisse.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1893.

I.

EXTRAICT DE LA VALLEUR ET ESTIMATION DES BLEDZ ET GRAINS QUI SE SONT VANDUS AU MINAGE DE CESTE VILLE D'ANGOULESME ÈZ ANNÉES 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606.

CE document fait connaître les variations survenues de mois en mois dans la valeur du boisseau de froment (1) et du boisseau d'avoine, depuis le samedi 9 octobre 1593 jusqu'au 2 décembre 1606, et nous montre que le boisseau de froment, qui valait seulement 46 sous le 9 octobre 1593, prit un cours ascendant à partir d'avril 1594, se vendit 50 sous en juillet suivant, 55 sous en octobre, 56 sous en décembre, 70 sous en janvier 1595, 72 sous en mars suivant, et atteignit le chiffre de 6 livres, le maximum de la période, au marché du 10 mai 1595. Il redescend à 5 livres 5 sous en juin et se maintient autour de ce prix jusqu'en juin 1596, époque à laquelle il monte à 115 sous, c'est-à-dire 5 livres 15 sous. Une baisse se manifeste alors et le prix varie entre 3 livres 10 sous et 4 livres 10 sous. En juin 1599, la baisse s'accentue, passant successivement par les prix de 65 sous, 55 sous en août, 50 sous en octobre, 40 sous en novembre. Une légère hausse en décembre 1599, janvier et février 1600, n'empêche pas la baisse de reprendre son cours. Nous voyons, en effet, des prix tels que ceux-ci se succéder : 39 sous en mars, 38 sous en mai, 32 sous en juin, 31 sous en août, 30 sous en octobre et novembre 1601, et 28 sous en avril 1602. Puis une hausse survient et les prix prennent une marche de progression, atteignent 44 sous en novembre 1602, 2 livres 5 sous comme prix moyen pendant presque toute l'année 1603. Le prix de 3 livres 5 sous, indiqué par le document à la date du samedi 10 janvier 1604, se

(1) Le boisseau d'Angoulême pesait 80 livres.

maintient jusqu'en juin; mais alors une baisse se manifeste qui maintient les prix entre 3 livres et 2 livres 10 sous jusqu'en décembre 1604. Un relèvement se produit en décembre 1604, et le prix de 3 livres 15 sous est presque invariable jusqu'en juillet inclusivement. Puis une légère baisse s'accuse qui nous donne les prix de 43 sous en août, 42 sous en septembre, 43 sous en octobre, 45 sous en décembre. L'année 1606 s'ouvre sur le prix de 43 sous, qui se maintient avec peu de variation jusqu'en juin de ladite année, et atteint 50 sous en août et septembre, 51 sous en octobre, 58 sous en novembre, et redescend à 55 sous en décembre. L'avoine suit à peu près les mêmes fluctuations que le froment, dont elle ne vaut ordinairement que le quart; son *maximum* et son *minimum* concordent avec le *maximum* et le *minimum* de celui du blé.

En résumé, le document que nous venons d'analyser fait ressortir une variation considérable dans le prix des grains pendant la période de quatorze ans qu'il embrasse, puisque ce prix oscille entre un *minimum* de 28 sous et un *maximum* de 120 sous ou 6 livres. En rapprochant ces divers prix des dates auxquelles ils ont été constatés, on est conduit à considérer l'année 1599 comme une année d'abondance, de même que l'année 1594 avait dû être une année de disette. Le document offert à la Société par M. Dujarric-Descombes contient donc des renseignements précieux pour l'histoire statistique agricole de l'Angoumois aux XVI[e] et XVII[e] siècles.

P. DE FLEURY.

II.

NOTE
POUR SERVIR A L'ESSAI D'UNE ENQUÊTE SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN ANGOUMOIS AVANT 1789.

(Paroisse de Bessé.)

NOTRE collègue M. Maurin a présenté à la Société, dans sa séance du 16 mai dernier, une étude sur les registres paroissiaux de Fouqueure au point de vue des signatures

apposées par les époux dans les actes de mariage, en vue de rechercher l'état de l'instruction primaire, conformément aux données admises par la Société, dans ce but, le 14 janvier 1891.

Les registres de la paroisse de Bessé, que nous avons passés en revue de notre côté, remontent à 1689. Ils sont très incomplets jusqu'à l'année 1737 : on n'y trouve, pendant ce laps de temps, que 14 actes. A partir de 1737 jusqu'en 1782, la série des actes est presque ininterrompue : manquent seules les années 1739, 1744, 1749 et 1750. Mais, à partir de 1782, les registres, qui sont remarquablement tenus et écrits par M[re] Buchey d'une main beaucoup plus sûre que celle de ses prédécesseurs, M[res] Mathurin Jeudy et Charpentier, ne portent pour ainsi dire plus de signatures : ce curé prépare ses actes à l'avance et trouve commode d'énoncer que « les époux, parents et amis ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance » : nous relaterons tout à l'heure quelques traits de l'esprit personnel et fantaisiste de cet ecclésiastique.

Les actes de mariage relevés de 1689 à 1782 sont au nombre de 83. Figurent sur ces actes 25 signatures d'époux et 11 signatures d'épouses ; soit, en ce qui concerne les premiers, 33 0/0, et pour les dernières, 14 0/0.

Cette proportion des lettrés par rapport aux illettrés est relativement élevée ; elle est supérieure de moitié environ à celle qu'avait révélée à M. Maurin l'examen des registres de Fouqueure. Ce résultat ne peut cependant nous surprendre, car, dans la paroisse de Bessé, on rencontre deux familles nobles, deux familles bourgeoises, deux familles de « laboureurs à bœufs », et même parmi les « laboureurs à bras », on trouve six familles, dont plusieurs représentants signent concurremment divers actes : un membre de l'une de ces dernières familles, capitaine, chevalier de Saint-Louis, est dit « Messire » ; enfin, d'autres familles sont représentées isolément par des signatures apposées çà et là.

Le nombre des lettrés était donc, au siècle dernier, dans la paroisse de Bessé, d'un tiers pour les hommes et d'un septième pour les femmes.

J'ai promis de citer quelques particularités empruntées à la rédaction de messire Buchey. Auparavant, je vais transcrire le brouillon d'une lettre du curé de Bessé, inscrite en tête des registres de 1746; on y verra que les pauvres curés du siècle dernier n'étaient pas plus riches que ceux d'à présent; que les dîmes auxquelles ils avaient quelquefois droit les embarrassaient à percevoir, et qu'enfin leur ministère n'était pas toujours largement rétribué :

« ... Peut-être direz-vous que je suis un menteur de ce que je ne vous ai pas envoyé d'argent, comme je vous l'avais dit, ainsi qu'à M. Arnaud, votre beau-frère. Je vous en dirai le sujet : premièrement, mes vignerons en avaient grand besoin et les tonneliers; vous sçavez que (quand) on se met en futailles on ne le fait pas sans couste... Envoyez-moi, je vous prie, un bon baston de tabac et trois ou quatre onces de vos bouts que vous ne pouvez plus râper, et mettez le tout sur votre livre : nous compterons ensemble. Les bouts de tabac sont pour mes vignerons : afin que l'ouvrage aille bien, il faut leur donner toujours quelques gratifications. Je me suis presque ruiné en soutane, culotte, veste pour mon léviton et pour moi; je ne peux être payé où il m'est dû, il faut bien prendre patience. Je paye bien et je suis mal payé.

« Jamais je n'ai reçu un liard de M. des Bournis : je n'ai eu en tout que trois écus de six livres le matin que je partis pour prendre mon visa à Poitiers; et même dans les trois écus, j'en ai encore un qui ne vaut que quatre livres huit sols; vous voyez que cela ne fait pas dix-huit livres. J'ai eu, de plus, six boisseaux de froment que j'envoyai à mon père; mademoiselle de Lavergne vous dira qu'il ne valait que quarante sols parce que il était très mauvais; elle eut la bonté de dire devant moi qu'elle ne les donnerait pas, attendu qu'elle n'aurait su manger le pain. Voyez, monsieur, toute la rétribution que j'ai eu de la deserte que j'ai faite à Garat, qui a duré l'espace de neuf mois ou huit mois et demi, autant que je puis m'en rappeler.

« Je suis fâché de la mort de M. de Bourny; je prends certainement bien part à la perte qu'ont fait ces demoiselles.

Je m'étais proposé de rendre mes devoirs à M. l'archiprestre et celui de vous embrasser, et en même temps monsieur l'archiprestre et moi aurions vu ce qui pouvait me revenir. Nous n'avions point fait aucun prix l'un avec l'autre; il n'y a que la conscience de messieurs les héritiers qui peut mettre l'âme de feu leur oncle en repos. Je ne veux pas plus que vous, monsieur mon confrère... »

Après deux baptêmes et trois enterrements, au verso de la page, le bon curé Charpentier (qui, du reste, signe *Cherpentier :* c'est son successeur, messire Buchey, qui, dans son acte de sépulture, rétablit l'orthographe de son nom) inscrit des *recettes* tirées des vertus des simples.

Messire Buchey, ainsi que nous l'avons dit, ne se donne pas la peine de faire signer les actes, à moins qu'il ne s'agisse de personnages de marque ; il ne prévoyait pas en 1784 qu'un comparant auquel il fait délibérément déclarer qu'il ne sait signer serait nommé, cinq ans plus tard, député de la paroisse à la sénéchaussée pour les élections aux États généraux, et signerait l'acte d'acceptation de son mandat. Il en prend, d'ailleurs, fort à son aise avec ses paroissiens, ainsi qu'on va le voir :

1783. « A été par nous baptistée Jeanne, fille légitime et *précosse* de... »

1784. « A été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de demoiselle Jeanne Pinnoteau, en son vivant *très méchante,* décédée dans le logis de Bessé, où elle était fille de charge ; en présence du sieur Pinnoteau et son épouse, qui ont déclaré ne pouvoir signer, attendu leur empressement à faire voiturer ces effets, qui pouvoient bien valloir douze mille livres : jugez combien cette plasse était bonne. » Toutefois, le curé eut plus tard regret de cette rédaction ; il effaça les mots « très méchante » et remplaça la phrase « empressement à faire voiturer, etc... » par « empressement à partir étant tar ».

1789. « Mariage de... et de... en présence de (le père du futur) qui ne le voulait pas trop. »

Il donne à chacun son surnom : un tel « dit Barbe-de-Lin », un autre « dit Picton » ; d'autres surnommés « Le

Marieur », « Casse-Fève », « L'Avocat »; une telle « dite La Religieuse », une autre « dite Tout-le-Monde ».

On trouve, en 1783, le « serment de Anne Mondion, femme de François Duquéroy dit La Cosse, laboureur à bras dans cette paroisse, (qui) a été reçue pour faire l'office de sage-femme et a fait le serment entre nos mains, suivant la forme prescrite dans le rituel de ce diocèse, en foy de quoy j'ay signé le présent acte ».

En 1789, deux « événements » sont ainsi relatés :

« ÉVÉNEMENT MÉMORABLE. L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf et le vingt-huit juillet, à onze heures du matin, la première assemblée de mémoire d'homme des États généraux, une fausse nouvelle se répandit que les ennemis étaient entrés dans le royaume, qu'ils étaient répandus dans toutes les villes et même jusqu'à Ruffec. En conséquence, on avertit tous les bourgs et bourgades de s'armer. La plus grande consternation s'empara des esprits; chacun s'arma à la hâte de ce qui lui tomba à la main, comme faulx, fourges (fourches), fusils, et allèrent au secours de Ruffec. Il se trouva heureusement que c'était une fausse nouvelle. S'était un spectacle bien allarmant de voir les femmes, enfans et vieillars se réfugier dans les bois comme au tan des guerres civiles. Chaque paroisse fit la garde pendant huit jours. Je l'ay transcrit pour servir de mémoire à la postérité, et affin qu'on ne s'effrait pas une autre fois si facilement. » (1).

(1) On peut comparer à ce récit le passage suivant des *Mémoires* du général de Marbot (tome Ier, page 9), — 1789 : « La guerre paraissait imminente. Alors, pour engager tous les citoyens à s'armer, ou peut-être aussi pour savoir jusqu'à quel point il pouvait compter sur l'énergie des populations, le gouvernement, à un jour donné, fit répandre dans toutes les communes de France le bruit que les *brigands*, conduits par les émigrés, venaient pour détruire les nouvelles institutions. Le tocsin sonna sur toutes les églises, chacun s'arma de ce qu'il put trouver; on organisa les *gardes* nationales; le pays prit un aspect tout guerrier, et l'on attendait les prétendus brigands, que, dans chaque commune, on disait être dans la commune voisine. Rien ne parut; mais l'effet était produit : la France se trouvait sous les armes et avait prouvé qu'elle était en état de se

« Événement malheureux. L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf et le vingt-trois octobre, le feu c'est mis chez les Lisots dits Bodits, avec tant de viollance qu'en moins de deux heures il consomma deux bâtiments assé vaste étendue, et pour comble de malheur *c'était le jour qu'on vandangeait le fief du bois Girard : tout le monde ce trouva absent*, et quand ils arrivèrent le feu avait fait ses plus grands progrès ; ce qui occaziona ce malheur, c'est une vielle femme qui mit la cendre du four dans une panne de bois. Je y brulay mon bonnet. »

Le dernier acte rédigé par le curé est du 31 octobre 1791 : c'est le baptême du fils de l' « officier municipal ».

Les actes, rédigés désormais par l'*officier municipal*, ne gagnent pas à changer de main. Cet officier d'état civil est un simple cultivateur, qui enregistre « Quaterine » ou « Chaterine », « Anriete », « Cimon », « Fransoisse ». Il s'égare dans le « troisième jour centculotide, jour de l'opinion, de l'an troisième de la République une iendivisible » ; il continue, du reste, à qualifier ses actes de « baptêmes, mariages et enterrements » ; il énonce la présence de deux témoins, mais il ajoute les noms des parrain et marraine. C'est seulement en 1794 que disparaissent et le baptême et les parrain et marraine. En 1795, si on ne voit pas figurer de parrains et de marraines, on constate que les deux témoins sont homme et femme. En 1800 reparaissent le parrain et la marraine. En 1802, l'administration fournit des formules imprimées ; mais l'officier d'état civil, après avoir inscrit deux témoins, ajoute dans les blancs un parrain et une marraine ; du reste, au lieu de le servir, l'imprimé le gêne, car, y lisant ce texte : « le sexe de l'enfant a été reconnu être... », au lieu d'ajouter « masculin » ou « féminin », il écrit : « légitime dans la commune de Bessé » ; et ayant à inscrire un

défendre. Nous étions alors à la campagne (dans la Corrèze), seuls avec ma mère. Cette alerte, qu'on nomma dans le pays *jour de la peur*, m'étonna et m'aurait probablement alarmé si je n'eusse vu ma mère assez calme. J'ai toujours pensé que mon père, connaissant sa discrétion, l'avait prévenue de ce qui devait arriver. »

enfant né de père inconnu, il ajoute bravement : « le sexe de l'enfant a été reconnu être légitime que du quotê de la maire » : le parrain et la marraine figurent encore dans tous les actes.

On voit combien les usages traditionnels ont persisté malgré les lois et les formules nouvelles ; on constate aussi que l'instruction de ceux-là mêmes qui savaient signer n'était pas très étendue : l'orthographe surtout laisse beaucoup à désirer. Mais nos officiers municipaux écrivaient les noms et les mots tels qu'ils les prononçaient : on ne peut ni les blâmer ni les plaindre, puisque le progrès moderne tend bravement aujourd'hui vers un retour à la grammaire ingénue de nos bons villageois.

DANIEL TOUZAUD.



MÉMOIRES

ET DOCUMENTS

POUILLÉ

HISTORIQUE

DU

DIOCÈSE D'ANGOULÊME[1]

PAR

M. L'ABBÉ J. NANGLARD

VICAIRE GÉNÉRAL

TITRE IV.

ABBAYES.

L'ABBAYE est un monastère de religieux ou de religieuses, érigé en prélature et gouverné par un abbé ou une abbesse. Ceux-ci sont dits *réguliers* lorsqu'ils appartiennent à l'ordre, et alors l'abbaye est *tenue en règle*. Ils sont *commendataires* lorsqu'ils appartiennent au clergé séculier ou à un autre ordre que l'abbaye, qui, alors, est *tenue en commende*.

Primitivement, les évêques nommaient les abbés, qui furent longtemps leurs auxiliaires pour la formation du clergé. Ils avaient sur eux le droit de correction et pouvaient les déposer (2). Dans les VIIIe et IXe siècles, leur élection passa aux profès du couvent. L'évêque, alors, confirmait et bénissait l'élu. Le Concordat de 1516 régla qu'ils seraient, comme les évêques, nommés par le roi et institués par le Pape.

Tant que les religieux ont nommé eux-mêmes leurs abbés, la *commende* ou *confidence* s'est rarement exercée. Elle n'est alors qu'une administration provisoire décernée par l'évêque dans des cas exceptionnels,

(1) Voir *Bulletin*, 1892.

(2) Ce droit leur est reconnu par plusieurs conciles, notamment par celui d'Épaune en 517.

comme ceux d'un désaccord persistant entre les électeurs ou d'un abandon de leur droit, d'un refus de confirmation ou de la déposition d'un élu, et en attendant une nomination régulière et définitive. Peu à peu, cependant, on la voit se prolonger, le plus souvent sous prétexte que le confident a besoin d'un délai pour mettre toutes choses en état. Au XIVe siècle, elle dégénère en abus et il faut que les papes interviennent pour y mettre un frein. Ils défendent aux évêques d'accorder la commende pour plus de six mois, se réservant de la concéder eux-mêmes pour une plus longue durée s'il y avait lieu. Dès ce même siècle, on la voit quelquefois donnée à vie. Cette innovation devient, cent cinquante ans après, une règle générale consacrée par la convention intervenue entre Léon X et François Ier. Rien ne fut plus funeste aux abbayes et ne contribua davantage à leur amoindrissement spirituel et temporel. Ce fléau, les guerres de religion, la charge des décimes, qui s'accroît sans cesse malgré la diminution des ressources, l'obligation que le roi leur impose de nourrir, sous le titre de *frères lais* (1), ses anciens serviteurs ou de leur constituer une pension (2), tout cela devait nécessairement entraîner leur ruine. Dès le commencement du XVIIe siècle, le mal était universel et irrémédiable. On essaya de le conjurer, mais sans succès, et en mars 1768 parut un édit sur lequel les évêques s'appuyèrent pour proposer au roi la suppression de certains monastères (3) et l'application des menses

(1) Ceux-ci ne doivent pas être confondus avec d'autres *frères lais*, appelés plus souvent et plus exactement *frères donnés, donati, condonati*, qui se sont retirés dans les monastères en y apportant leur avoir, à la condition d'y être logés, entretenus et traités comme pensionnaires jusqu'à leur mort sans y faire profession.

(2) Cette pension est d'un *minimum* de 100 ₶ au XVIIe siècle. Mais elle augmente considérablement jusqu'à la fin du XVIIIe.

(3) On commença par les exempts.

conventuelles aux besoins des établissements diocésains. Ces revenus furent à peu près partout affectés à l'entretien des séminaires et des caisses de secours du clergé.

Autrefois, l'abbé ne pouvait être élu qu'à trente-deux ans. Le Concordat de 1516 permet de le nommer à vingt-trois ans et lui impose l'obligation de se faire promouvoir à la prêtrise dans l'année de ses provisions. Mais on en a vu bon nombre qui, dispensés quant à ces deux points, ont été nommés fort jeunes et sont restés toute leur vie simples clercs.

L'abbé commendataire est regardé comme un prélat et vrai titulaire constitué en dignité ecclésiastique. Mais il diffère de l'abbé régulier en ce qu'il n'est pas bénit, ne porte la crosse et la mitre que dans ses armes, n'a ni le droit de réforme, ni le droit de visite des personnes. La discipline et la correction restent aux mains du prieur claustral, qui est nécessairement un régulier.

Tant que l'abbaye fut tenue en règle, ses revenus restèrent communs et ne subirent aucun partage. Lorsqu'elle est tenue en commende, ils se divisent en trois parts : la première revient à l'abbé, la deuxième au personnel du couvent, la troisième est affectée à l'acquit des charges.

Asiles de la prière et des sciences, les abbayes furent à l'origine, comme les chapitres cathédraux, des écoles appliquées à la formation du clergé. C'est ainsi que les évêques leur donnèrent des églises avec charge d'y pourvoir et qu'elles-mêmes en créèrent d'autres dont le patronage leur fut laissé. Parmi ces églises, les unes sont prieurales et dites *prieurés,* les autres curiales sous le titre de *vicairies perpétuelles*, d'autres, enfin, ont ces deux caractères à la fois et sont appelées *prieurés-cures*.

L'abbé pourvoit *plœno jure* et *ad nutum* le prieuré; il présente ou nomme à la cure un vicaire perpétuel et l'évêque institue ou confère les pouvoirs. C'est le cas des abbayes bénédictines. Celles-ci ont des prieurés simples qu'elles confient à des profès de leur ordre. Quant aux paroisses de leur domaine, elles y présentent des prêtres séculiers dont elles font le traitement sous le nom de portion congrue, les Bénédictins ne pouvant, d'après leurs statuts, exercer le ministère pastoral (1). Les Augustins, au contraire, exercent ce ministère. C'est chez eux que se trouvent les prieurés-cures ; ils en ont le patronage et les desservent sous le titre de *prieurs-curés.*

Les prieurés, dont quelques-uns sont conventuels, les prieurés-cures et autres églises dépendantes sont tenus envers l'abbaye-mère à une redevance appelée *mésage,* qui s'augmente, pour les titulaires réguliers, d'une autre contribution dite *pour l'hebdomade,* en remplacement du service de semaine qu'ils feraient *ad turnum* s'ils résidaient à l'abbaye.

Outre ces bénéfices, les abbayes ont encore ce qui s'appelle, chez les Bénédictins, l'*obédiencerie* ou *résidence,* et la simple *grange, obedientiaria, domus, grangia ;* chez les Augustins, la *préceptorerie* ou *mansionarie,* dont les titulaires, d'abord simples receveurs ou gérants au nom de la maison-mère, sont devenus dans la suite les bénéficiers, encaissant pour leur propre compte les revenus des biens dont ils avaient reçu l'administration. Les Cisterciens n'ont que de simples *Cénobies,* sorte d'obédiencerie où résident quelques frères appliqués à la prière, à l'étude et au travail manuel. Les préposés à ces divers établissements

(1) Il y a eu des exceptions dans les temps calamiteux où la mense conventuelle n'avait plus de quoi payer les vicaires perpétuels.

secondaires sont appelés *obédienciers, précepteurs, curieux* (1), *mantionnaires, grangiers* (2). Lorsque l'église dépendante a été fondée par le monastère dont elle dépend, elle est *membre* de ce monastère. Elle lui est simplement *unie* lorsqu'il l'a reçue en don. Ces circonstances déterminent le caractère du patronage auquel cette église est soumise.

Chaque abbaye a ses officiers claustraux. Chez les Bénédictins et les Augustins, on voit le *prieur claustral,* qui a autorité dans le monastère, gouverne les religieux en l'absence de l'abbé et forme les novices à la vie monacale; le *sous-prieur,* auxiliaire du précédent; le *chambrier,* qui a soin des revenus communs; le *sacriste* ou *sacristain,* préposé à la garde des vases et ornements sacrés et du vestiaire; l'*aumônier,* qui reçoit les pauvres, les pèlerins et étrangers; l'*infirmier,* chargé du soin des malades et membres infirmes du couvent; le *chantre* ou maître de chœur. On y a vu encore le *prévôt,* qui est généralement un officier supérieur; le *réfectorier,* le *pitancier,* le *cellerier,* dont les offices sont indiqués par leurs dénominations. La coutume et les statuts particuliers en règlent l'ordre. Ils sont nommés *ad nutum* par l'abbé pour un temps déterminé qui est à peu près partout de trois ans. Ils forment son conseil ordinaire, en dehors du chapitre général, qui se réunit une fois chaque année et comprend, en outre, tous les prieurs locaux. Sous le régime des abbés commendataires, ils sont élus par le couvent.

Chez les Cisterciens, il n'y a qu'un office claustral, le prieuré. Mais c'est surtout dans les grandes abbayes de cet ordre que se voyaient autrefois les frères exerçant

(1) De *cura,* soin, surveillance.

(2) Qui est chargé de concentrer, *aggregare,* réunir dans sa grange, pour les diriger ensuite sur l'abbaye, les produits recueillis au loin.

les métiers divers de *molendinarii, pistores, brasciarii* (brasseurs), *olearii, coriarii, fullones, stabularii, bubulei* (bouviers), etc.

Quant à l'âge auquel on peut faire profession, il n'a jamais été déterminé absolument avant l'ordonnance de Blois de mai 1579, laquelle s'accorde avec la doctrine du concile de Trente en le fixant à seize ans. L'édit de 1768 le reporte à vingt et un ans pour les hommes et, pour les femmes, à l'âge où il est le plus ordinaire de pourvoir à leur établissement, sans préciser davantage.

Il y a dans le diocèse d'Angoulême six abbayes d'hommes, dont deux augustines, savoir : La Couronne et Cellefrouin ; trois bénédictines, Saint-Cybard, Saint-Amant-de-Boixe et Bournet ; une cistercienne, Grosbost, et une bénédictine de femmes, Saint-Ausone.

ARTICLE Ier. — *Abbaye de Notre-Dame de La Couronne,* Beatæ Mariæ de Coronâ, *O. A.* (1).

Selon une certaine chronique, cette abbaye devrait son origine à une collégiale de clercs séculiers fondée avec le concours des rois de France, à la fin du VIe siècle (2), à La Palud ou aux Paluds, lieu ainsi nommé à cause des marais qui l'avoisinent, au sud et près d'Angoulême. Cette tradition serait d'accord avec les usages des temps, où peu d'églises importantes sont sans un collège de prêtres et où peu de clercs mènent la vie isolée. Cependant il est vrai de dire que l'église de Saint-Jean de La Palud appartenait en 1110 à l'évêque d'Angoulême et était alors simplement église parois-

(1) Ordre de Saint-Augustin. L'ordre de chaque abbaye est désigné dans cet ouvrage par des initiales : O. B., ordre bénédictin ; O. C., ordre cistercien, etc.

(2) *Canonicorum olim sæcularium collegiata... fundatur a regis Childerici liberis.* A. Lubin, *Clef du Grand-Pouillé,* t. II.

siale. En 1118, le prêtre Lambert, son chapelain (1), qui, depuis vingt ans au moins, s'était mis à y grouper quelques prêtres, songe à constituer en règle cette communauté naissante. Sa première pensée est de la rattacher à l'ordre de Fontevrauld, qui lui a donné dès 1116 la forêt d'Agudelle en Saintonge. Mais il finit par lui imposer des constitutions basées sur la règle de saint Augustin et dressées d'après les conseils de saint Gaucher, abbé de Saint-Jean d'Aureil (2). Le 12 mars 1122, les religieux abandonnent à la paroisse son église, dont ils gardent cependant le patronage, et se transportent près d'un nouveau sanctuaire qu'ils ont élevé (3) au nord et non loin de là, sur un terrain formant dans le marais une île arrondie appelée La Coronnelle (4). De là est venu le nom de La Couronne (5), donné à ce monastère, qui est dédié à Notre-Dame de l'Assomption. Ce même jour, Lambert reçoit la bénédiction abbatiale de l'évêque Girard II, et deux semaines après, il revêt ses frères de l'habit des chanoines réguliers de Saint-Augustin.

La nouvelle église se trouva bientôt insuffisante et il fallut la reconstruire sur un plus vaste plan. Commencée

(1) Curé ou vicaire perpétuel.

(2) Saint Gaucher, mort en 1130, avait fondé en 1063 Saint-Jean d'Aureil, O. A., dans la paroisse de Chavenac (Aubusson, Limoges). Cette abbaye n'existait plus au XVI[e] siècle.

(3) Ils en avaient commencé la construction le 12 mai 1118.

(4) Ce nom, fréquent dans le pays à cette époque, se donnait à des terrains mis en novale au milieu de terres restées incultes. On en voit une sur le bord de la Charente, au-dessous d'Angoulême, appartenant aux Bénédictines de Saint-Ausone et à un A. Barré, qui, en 1227, y vend une vigne au futur doyen Brunatier.

(5) On voit quelquefois, sous l'abbé Junius, de 1149 à 1178, le nom de Reine donné à une des deux églises de La Palud, *Reginæ Capellanus, Cimeterium Reginæ*. L'importance de l'abbatiale semblerait le lui attribuer. Mais de ce qu'il y avait un chapelain (curé) desservant l'église dont il s'agit, on ne peut l'attribuer qu'à l'ancienne église, restée paroissiale.

en 1171, elle fut inaugurée le 3 avril 1194 et consacrée solennellement, sous le même vocable, le 30 septembre 1201, par l'archevêque de Bordeaux, Hélie de Malmort, assisté des évêques Raymond, de Périgueux, Jean, de Limoges, Girard, de Cahors, et Jean de Saint-Val, d'Angoulême. Furent présents, en outre, les abbés de Saint-Cybard, Bournet, Bassac, Aubeterre, Beaulieu (Limoges), Guîtres et Seauve-Majeure. Elle comprenait une nef principale formée de cinq travées et flanquée de deux nefs secondaires de même longueur, un transept dominé au centre par une coupole circulaire au-dessus de laquelle s'élevait un clocher octogonal, et une petite abside carrée dont les proportions étaient celles d'une travée de la nef principale. Les bâtiments claustraux ne furent réédifiés que vers 1220.

Pendant ce temps-là, l'abbaye étend ses possessions, protégée par les rois de France et grâce à la générosité tant de nos comtes que de nos évêques et des évêques circonvoisins. Une bulle de 1144 lui avait reconnu dans le diocèse d'Angoulême, outre l'église de Saint-Jean de La Palud, celles de Notre-Dame de Moulède en Saint-Saturnin et de Saint-Michel-d'Entraigues; dans le diocèse de Périgueux, Notre-Dame de Puyfoucaud, *alias* Romanès, en Saint-Amand, près Montmoreau, et dans celui de Saintes, Notre-Dame d'Agudelle, près de Jonzac et de Saint-Pierre de Salignac, avec les granges ou préceptoreries, dont quelques-unes sont devenues des prieurés, de Lajasson en Éraville (Angoulême), Le Breuil-d'Archiac, Le Brandard, Neuilhac, Le Grand-Vau et Beusse (Saintes), La Laigne en Vendoire (Périgueux), et divers domaines dans les paroisses de Saint-Genis, Brie, Houlette (Saintes) et Angeac-Charente (Angoulême). En 1129, les religieux de Baignes lui avaient abandonné ce qu'ils possédaient sur la Boëme, *in aquâ Boesmiæ*, à Pontbreton et au Breuil. En 1155,

elle acquiert le prieuré de Sainte-Eulalie et l'église d'Espagnac, son annexe (Cahors), où elle établit en 1212 un prieuré de religieuses. Vers le même temps, elle fonde l'église prieurale de Montcalm dans les domaines qui lui ont été donnés et s'étendent jusqu'à Altillac et Bassignac (Cahors *posteà* Tulle).

Peu après, elle a le patronage de l'église de Saint-Saturnin de Vendoire, que lui confirme en 1160 l'évêque de Périgueux. En 1162, l'évêque d'Angoulême lui donne l'église d'Échallat et divers mas à Chabrefy et à Mougnac, où peu après est construite une église dédiée à saint Nicolas, et notre comte Guillaume IV ayant ajouté à ces possessions la forêt de Marange, entre Moulidars et Douzac, lui confirme droit de haute, moyenne et basse justice dans toute la paroisse de Saint-Jean de La Palud. Il lui est fait don des prieurés de Hautevaux, en Dournazac (Limoges), en 1180; de Sainte-Croix en Chaille, en Fléac (Saintes), le 9 mai 1186; de l'église de Lagord, près La Rochelle, vers 1193. Elle fonde enfin, vers 1200, les prieurés de Disail ou Petite-Couronne en Arvert (Saintes), d'Agrifeuille en Monvert (Cahors *posteà* Saint-Flour), de Saint-Martin de Niort (Poitiers) et de Notre-Dame de Liège en Mosnac (Angoulême).

Dès le même temps, on lui voit des possessions à Roullet, Hiersac, Saint-Saturnin, Éraville, à Saint-Bonnet et à Saint-Aulaye (archiprêtré de Chalais), ainsi que dans l'île d'Oléron, à Villars de Villebois et à Marthon, où elle crée la préceptorerie de La Couronne en 1212. Elle fonde le prieuré de Rifaucon en Xainteville, près Barbezieux, en 1218, et l'année suivante on lui donne ceux de La Faye en Lesguillac (Périgueux) et de Notre-Dame de Fontblanche en Exoudun (Poitiers).

Outre ces églises, elle a encore les suivantes, qui lui ont été unies à des époques indéterminées : Saint-Orient

de Sireuil, prieuré-cure, et Sainte-Eulalie, prieuré en Saint-Genis-les-Meulières (Angoulême); Saint-Aigulin, Saint-Barthélemy d'Angeduc, cures, et Saint-Laurent de Lignon, prieuré (Saintes); Notre-Dame de Pierrefont, prieuré (Périgueux); Notre-Dame de Bellegarde, prieuré, Saint-Pierre de Lansac, annexe, Notre-Dame d'Ascogne, prieuré, et Saint-Disan de Soudiac, annexe (Bordeaux); Saint-Sulpice de Dournazac, cure, Le Val-Bénit, ou La Val-Benoîte, prieuré, Notre-Dame de Vauclaire, Escarmeil, Le Pont, Beaulieu, Austrech, Blanchefoucade, Lignac, prieurés entrés dans la formation du diocèse de Saint-Flour en 1317; Ripe, prieuré, Saint-Laurent de Beyres, Saint-Hippolyte de Cancala, cures (Mende); Notre-Dame de Molières, Saint-Pierre de Vialolet, Notre-Dame de Celles, Notre-Dame de La Ramière et Lécune, prieurés (Cahors); Notre-Dame d'Entrerotz, *de interrupes* (diocèse inconnu).

Au commencement du XIVe siècle, l'abbaye de La Couronne est une des plus prospères de l'Aquitaine. C'est la guerre des Anglais qui commence sa ruine. Ses prieurés et préceptoreries sont bientôt dans l'impossibilité de lui verser leurs redevances; quelques-uns tentent même de se séparer d'elle, et en 1440 son personnel claustral, comprenant autrefois plus de cinquante membres, n'en compte que neuf. Pendant ce temps-là, ses bâtiments, que l'on ne peut plus entretenir faute de ressources, tombent dans le délabrement, et l'un des clochers de son église s'est écroulé, entraînant dans sa chute une grande partie du bel édifice.

Cent ans après, elle a recouvré presque tout son ancien éclat, lorsque les calvinistes lui infligent des désastres inconnus jusqu'ici. Le 22 mai 1562, six mille hommes de leurs troupes, détachés d'Angoulême, qu'ils occupent depuis quelques jours, viennent à La Couronne, où ils brisent ou prennent tout ce qui a quelque prix,

cloches, boiseries, lampes, vases et ornements sacrés. Ils reviennent moins nombreux, mais aussi déterminés, en octobre 1568, et détruisent par le feu ce qui avait échappé à leurs premiers excès.

Après la tourmente, les religieux qui ont échappé à la mort rentrent peu à peu. En 1571, ils sont au nombre de huit. Ils font le service conventuel dans l'église paroissiale, puis dans leur réfectoire, pendant que se relève l'église abbatiale, qui est enfin rendue au culte en 1609. Outre les dépenses que leur impose la restauration du monastère, il leur faut supporter, comme les autres bénéficiers, les contributions destinées à pourvoir aux frais de la guerre civile qui ruine la France. En 1564, ils ont vendu ce qu'ils possédaient en commun avec le chapitre cathédral à Mougnac et à Chabrefy. Peu après, ils aliènent leurs domaines de Guimps et de Lamérac. La levée de subsides de 1576 leur impose une taxe de 504 écus, qui est élevée à 586 écus en 1598, sans compter ce que supportent ailleurs ses églises dépendantes. Tel est l'état malheureux de cette abbaye, lorsqu'une bulle d'Urbain VIII du 3 avril 1625, suivie de lettres patentes du 5 mars 1626, vient en unir la mense abbatiale au collège dit de Clermont tenu à Paris par les Jésuites. Ceux-ci en prennent possession le 29 août de cette dernière année, et le recteur dudit collège est, à dater de ce jour, substitué à tous les droits de l'abbé. Alors les revenus totaux s'élèvent à 7,900^{tt}, dont le premier tiers revient au collège, le deuxième à la mense conventuelle, et le troisième est affecté aux charges : décimes, pensions, portions congrues, etc. Les officiers claustraux, qui ne sont plus que quatre, savoir le prieur, le sacriste, l'infirmier et l'aumônier, outre la part leur revenant dans la mense conventuelle, gardent leurs bénéfices particuliers, dont ils subissent les charges. Ces bénéfices valent environ

200 ## ensemble. La forêt de l'abbaye, contenant 210 journaux et s'étendant vers l'étang de Saint-Michel, est divisée en trois parts. La Garenne et le bois de Cabaret restent communs. Les redevances payées par les prieurés sous les titres de *mésage* et d'*hebdomade* sont ainsi réparties : Pont en Auvergne et Moulède, unis à la mense abbatiale, restent aux Jésuites. Ceux-ci ont, en outre, Agudelle, Chaille, Vauclaire, Le Lignon, Agrifeuille, Saint-Aulaye, Hautes-Vaux, Lagord, Arvert, Fontblanche, Niort, Salignac, Échallat et Sireuil. La mense conventuelle garde les autres, savoir : La Ramière, Beaulieu, Ascogne, Rifaucon, Molières, Bellegarde, Montcalve et La Faye. On verra le montant de ces redevances dans la monographie de chacun de ces bénéfices.

En 1675, les Jésuites, fatigués des charges que leur impose leur nouvelle acquisition et des difficultés de leurs rapports avec les chanoines réguliers, cèdent cette abbaye à M. de Vantadour, évêque de Mirepoix, en retour de celle de Saint-Martin-aux-Bois de Ruricourt, et La Couronne est de nouveau soumise au régime des abbés commendataires le 2 novembre 1676.

Pendant ces événements, on s'est occupé de la réforme du couvent. Une mesure de ce genre avait été édictée sous le pape Boniface VIII et poursuivie par ses délégués, l'abbé de Saint-Cybard et le prieur de Bouteville, que l'on voit présider une réunion tenue à cette fin à La Couronne, le 17 octobre 1303. Mais elle était restée sans effet puisque le pape Benoît XII, vers 1340, comprend cette abbaye parmi celles dont le relâchement doit être réprimé.

L'invasion des commendataires ne fit que favoriser les abus. Il fallut y porter remède. Cette mission fut confiée, en ce qui concernait particulièrement les

abbayes augustines (1), au cardinal François de La Rochefoucauld, évêque de Senlis, par une bulle du 8 avril et des lettres du roi du 15 juillet 1622. Le cardinal délégua à La Couronne Alain de Solminihac, abbé et réformateur de Chancelade (Périgueux), qui fut chargé, par arrêt du 10 janvier 1630, d'en administrer la mense, et qui, après de nombreuses visites ayant pour objet la remise des bâtiments en état conventuel, en prit possession le jour de Pâques, 11 avril 1632. Le premier soin du délégué fut d'organiser un noviciat avec des cours de philosophie et de théologie.

L'observance établie à La Couronne par l'abbé de Chancelade n'y dura que douze ans. Le cardinal de La Rochefoucauld avait décidé, le 28 mars 1635, que celle de la Congrégation de France lui serait substituée; mais M. de Solminihac faisant opposition à cette mesure, il dut insister à plusieurs reprises, notamment le 24 octobre 1637, et enfin recourir au Pape, qui lui donna gain de cause contre l'abbé récalcitrant. Des bulles des 23 janvier 1643 et 15 septembre 1644, suivies d'un arrêt du conseil privé du 18 novembre même année, prononcèrent l'union de l'abbaye de La Couronne à la Congrégation de France, et le 31 décembre suivant, le père Antoine Sconin en prit possession au nom de l'abbaye de Sainte-Geneviève-du-Mont, siège de ladite Congrégation. Cette union fut confirmée le 21 octobre 1649 par l'abbé de Grosbos, Jean de La Font (2), délégué à cette fin par le pape Urbain VIII. A cette époque, la mense conventuelle, qui s'est relevée sous le gouver-

(1) Le même cardinal était chargé encore de la réforme des ordres de Saint-Benoît, de Citeaux et de Cluny.

(2) Il prononce en même temps l'union à Sainte-Geneviève des abbayes de Saint-Gérard ?, Chancelade et Sablonceau, ordonnée par la bulle du 23 janvier 1643.

nement d'Alain de Solminihac, vaut 4,000₶, et ses charges annuelles montent à 1,000₶. Elle supporte, en outre, une dette de 14,000₶ restant des dépenses faites pour la réédification du monastère.

L'esprit religieux se relève peu à peu à La Couronne sous la nouvelle observance et quelques novices s'y présentent, particulièrement au XVIIIe siècle ; mais les idées jansénistes qui viennent de se réveiller y ramènent un relâchement dont elle se ressent jusqu'à la fin.

Girard II, en approuvant la fondation de ce monastère et en bénissant son abbé en 1121, l'avait déclaré exempt, *immunem et liberum,* et diverses bulles l'avaient mis, dès son début, sous la dépendance immédiate de Rome. L'évêque Octavien, après quelques-uns de ses prédécesseurs, lui avait reconnu ce privilège en 1498. Antoine de La Rochefoucauld, sans méconnaître ces dispositions, crut devoir cependant exercer là, comme dans les autres abbayes de son diocèse, son droit de visite; mais il éprouva, notamment le 30 avril 1628, la plus énergique résistance de la part des religieux. Après lui, François de Péricard fit en vain la même tentative les 9 septembre 1650 et 17 juin 1659. Mais il finit par être obéi, et le couvent lui fit son entière soumission le 8 décembre 1671.

Les offices claustraux sont le *prieuré,* le *sous-prieuré,* la *sacristanie,* l'*aumônerie,* l'*infirmerie,* la *cellérerie* et l'*hôtellerie.* Ces deux derniers ont disparu de bonne heure. Ils sont tous à la nomination de l'abbé tant que celui-ci est régulier. Sous le régime des commendataires, il y est pourvu par le chapitre du couvent, l'abbé se bornant alors à nommer aux prieurés et aux autres bénéfices dépendants.

On a vu plus haut le chiffre des revenus de l'abbaye de La Couronne en 1625. En 1515, l'abbé et le couvent payaient ensemble 140₶ pour décimes et 39 écus et

deux tiers en 1595. En 1780, la mense conventuelle s'élève à 8,000 ₶, dont il faut déduire 3,000 ₶ de décimes et charges diverses.

La mense abbatiale est affermée, par acte du 20 septembre 1789, 6,750 ₶, plus les charges ordinaires, montant à 3,165 ₶ (1). L'abbé jouit, en outre, du prieuré du Pont en Auvergne, valant 2,300 ₶, et des moulins (2) de l'abbaye, produisant 650 ₶. Mais il supporte trois pensions d'un total de 5,000 ₶ (3), ce qui réduit son revenu net à 4,700 ₶.

On trouvera l'indication de la valeur de chacun des offices claustraux et des bénéfices dépendants dans leurs monographies.

LISTE DES ABBÉS.

1. LAMBERT, fondateur et premier abbé, né à La Palud, dont il fut le chapelain pendant plus de vingt ans, reçut la bénédiction abbatiale le 12 mai 1122. Sacré évêque d'Angoulême le 17 mai 1136 et remplacé en ce même mois comme abbé, il décède le 13 juin 1149, étant à La Couronne, où il reçoit la sépulture.

(1) Les décimes entrent dans cette somme pour celle de 2,000 ₶. Ils sont comptés au quart. Les décimes payés alors par le couvent, comptés au sixième, s'élèvent à 820 ₶.

(2) Cette abbaye est une de celles qui ont possédé le plus de moulins. Dès 1184, on lui voit, en outre, ceux du Breuil d'Archiac; en 1190, ceux de Changes sur le Tref, *in aquâ Trisii;* en 1210, ceux de Minot, près Jonzac; en 1211, d'Ailleville en Verrières et de Confolens en Saint-Bonnet sur le Baud et l'Eschaudand, *in aquâ Baudi et Eschaudandi;* en 1212, celui des Oumes en Oléron et ceux de Lion, près Angoulême, qui sont cédés en 1221 à un Hélie de Bussière moyennant rente de 6 deniers; en 1222, ceux de Nyos; en 1232, celui de Jouenc, *de Junccino ?* en 1253, ceux de Cougoussac en Saint-Palais-du-Ned; en 1467, ceux de Graves en Saint-Maurice de Tavernolles, près Jonzac, etc.

(3) Parmi les pensionnaires, un Étienne Rougeot, ancien doyen de la collégiale de Theil en Auxois, déclare, le 9 novembre 1790, une pension de 3,000 ₶.

Ses grandes vertus lui ont valu le titre de bienheureux.

2. FOUCHER ARRADE, *FULCHERIUS ARRADI*, élu et bénit en mai 1136 par l'évêque Lambert, meurt en 1142.

3. HÉLIE Ier GRATAUD, *HELIAS GRATAUDI*, nommé en 1142 et bénit par Lambert, résigne en 1148.

4. JUNIUS, *JUNII, priùs* simple religieux, est créé abbé en 1149. Sous son gouvernement, il est fait plusieurs donations au monastère. Il entreprend en 1171 la construction de la nouvelle église abbatiale, dont la première pierre est posée le 12 mai par l'évêque Pierre Ier, et meurt le 30 mars 1178.

5. JEAN Ier DE SAINT-VAL, *DE SANCTO-VALLIO*, nommé en avril 1178, fut élu évêque d'Angoulême dès janvier 1182, avant la mort de son prédécesseur, Pierre Lomond. Il garde son abbaye jusqu'après janvier 1183 et décède le 7 mars 1204.

6. GÉRAULD CODOUIN, *GERALDUS CODONII, anteà* prieur claustral et ancien curé de Saint-Amand, près Montmoreau, est nommé en 1183. Peu après son avènement, le monastère est pillé par des Anglais venus de Limoges pour prendre Angoulême. Il décède le 22 mai 1192.

7. PIERRE Ier GEOFFROY, *PETRUS GAUFRIDI*, parent du précédent, était de même prieur claustral quand il fut élu abbé, fin mai 1192. Il mourut le 14 août 1194, à La Rochelle. Ses restes furent transportés et inhumés à La Couronne.

8. ROBERT, *ROBERTUS, santonen.*, fut nommé à la fin de 1194 et mourut le 18 décembre 1210, à l'abbaye

de Notre-Dame de Preuilly, où il s'était arrêté en se rendant à Citeaux. Il avait obtenu du roi Philippe-Auguste des lettres de protection pour son monastère. C'est lui qui eut la satisfaction de pourvoir à la dédicace de la nouvelle abbatiale, cérémonie qui eut lieu le 30 septembre 1201. Dès le 13 juin 1198, il avait fait transporter de l'ancienne crypte dans une crypte nouvelle et plus convenable, construite à cette fin au nord de l'édifice, les cendres des abbés défunts (1). En décembre de l'année précédente, on avait vu l'archevêque de Bordeaux sacrer dans cette abbatiale un évêque de Périgueux, Raymond, précédemment prieur de Châteauneuf (2).

9. ADÉMARE DE BARDENAC, *ODOMARUS DE BARDENACO,* précédemment prieur claustral, *olim* chanoine d'Aubeterre, nommé en 1210, reconstruit les bâtiments, pourvoit l'église de nouvelles stalles, assiste au quatrième concile de Latran et meurt à Saint-Jean-d'Angély le 20 octobre 1223, en se rendant à La Rochelle. Il est inhumé à La Couronne.

10. VITAL DE PAMIERS, *VITALIS DE APPAMIIS, priùs* simple religieux, *olim* abbé de Saint-Antonin de Pamiers (3), d'où lui est venu son nom, est élu le 21 octobre 1223. Il termine les travaux commen-

(1) Avec ces cendres se trouvaient celles d'un Thébauld qui, d'archevêque de Calabre, devenu moine de Clairvaux, était mort dans le monastère que cet ordre avait essayé de fonder dans la Boixe (à Échoisy). C'était, croit-on, l'évêque Lambert qui avait fait transporter le corps de ce religieux à La Couronne.

(2) Adémare, prieur du Peyrat, élu évêque de Poitiers, devait être sacré en même temps ; mais, menacé par Othon, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, il dut aller recevoir à Rome l'onction épiscopale et mourut en rentrant d'Italie.

(3) Abbaye, primitivement, O. Clun. ; à partir de la fin du XI[e] siècle, O. A., devenue en 1295 le siège de l'évêché de Pamiers, dont le territoire fut pris sur le diocèse de Toulouse.

cés par son prédécesseur et pourvoit l'église abbatiale de deux cloches et d'une horloge. Il meurt à Moulède le 17 mars 1227 et est inhumé à La Couronne.

11. HÉLIE II SEGUIN, *SEGUINI,* précédemment prieur claustral, nommé en mars 1227, décède le 3 septembre 1232.

12. GUILLAUME Ier SINGLARS, *sæpè* SANGLARD, *rarò* SINGULIER, *WILLELMUS SINGULARIS,* précédemment prieur claustral, est nommé le 8 septembre 1232. Il fait construire les cloîtres et élever un clocher sur le côté sud de la façade de l'abbatiale. Il meurt le 4 septembre 1254, après avoir résigné ou pourvu d'avance à son remplacement.

13. GOMBAUD Ier GILEMOND, *GUMBAUDUS GILIMUNDI,* paraît dès le 12 juin 1253, dans un acte relatif au moulin de Cougoussac, donné récemment à 'abbaye. Il résigne le 17 juillet 1268 et meurt le 29 septembre 1274 (1).

14. GUILLAUME II DE CHANDRIC, *GUILLELMUS DE CHANDERICO,* nommé en août 1268, construit un aqueduc et un parloir et meurt le 2 septembre 1275.

15. FOUCAUD, *FULCAUDUS,* nommé entre le 2 et le 5 septembre 1275, décède peu avant le 9 mai 1287.

16. JEAN II HUDIT, *HUDITI,* paraît en 1287.

17. ARNAUD, *ARNAUDUS,* paraît en 1292.

(1) On a cité comme abbé de La Couronne un Junien qui prend, en effet, cette qualité dans un arbitrage entre Robert, abbé de Saint-Cybard, et le chevalier Hélie de Gourville, le 16 août 1259. Mais il n'est que le vicaire ou mandataire de Gombaud. C'est alors l'usage que les mandataires prennent le titre des mandants On a vu de même un Bernard prendre le titre d'abbé sous Adémare de Bardenac. Le même fait s'est produit de la part des représentants des évêques.

18. FOULQUES, *FULCO,* paraît le 15 mars 1295. Il procède en 1306, comme délégué du Pape, à l'union de la cure de Saint-Jean-d'Angély et de quelques chapelles à l'abbaye de ce lieu et disparaît peu après.

19. GUILLAUME III, *GUILLELMUS,* sévit en mars 1308 contre le prieur d'Escarmeil, révolté. On le voit encore en 1309.

20. AYMERIC AGRIMANT, *AYMERICUS*, paraît dans des actes du 2 mai 1310 et de 1312, relatifs à la révolte du prieur d'Escarmeil. Il a régné plusieurs années sans que l'on sache jusqu'à quand.

21. GOMBAUD II, *GUMBAUDI,* paraît du 27 mars 1315 au 11 novembre 1324.

22. HÉLIE III, *HELIAS,* paraît le 12 mars 1329. Il réforme, le 16 mars 1330, l'organisation du prieuré claustral. En 1339, le Pape le nomme visiteur de l'ordre, avec l'abbé de Lesterps, Geoffroy Rabata. Il assiste, le 5 juillet 1342, à la confirmation d'Aymeric Cailhon, nouvel abbé de Saint-Cybard, et meurt au commencement de 1344.

23. PIERRE II, *PETRUS,* est nommé en 1344. Un an après son avènement, les Anglais pillent son abbaye. Il meurt en 1351.

24. HÉLIE IV, *HELIAS,* ne fait que passer du 10 novembre 1351 au 2 mai 1352 et cède la place au suivant, qui lui est substitué par décision du Pape.

25. PIERRE III DE CHALAIS, *PETRUS DE CALESIO,* précédemment prieur d'Agudelle, nommé en 1352, passe pour avoir été fait évêque de Montauban, où il était déjà official depuis au moins 1360.

26. PIERRE IV D'ANSÉRIC, *alias* D'ANSERAC, *PETRUS DE ANSERICO, alias DE ANSERACO,* paraît de 1361 à 1372.

27. PIERRE V, *PETRUS,* paraît dans les chroniques de 1388 à 1391.

28. PIERRE VI, dit LE VIEUX, *PETRUS SENEX,* se voit du 3 janvier 1393 au 14 mai 1400.

29. PIERRE VII PONTET, *PETRUS PONTETI,* paraît le 4 mai 1408 et permute en 1424 avec le suivant.

30. PIERRE VIII BOUCHARD, *PETRUS BOCHARDI* (1), précédemment prieur du Lignon, installé le 9 août 1424 par Jean Caman, prieur d'Agudelle, travaille à réparer les désastres causés dans l'abbaye par les Anglais. Il résigne au suivant, son neveu, et décède en mars 1462.

31. PIERRE IX ACHARD, *PETRUS AYCHARDI,* nommé par bulle du 11 décembre 1461, résigne au suivant, son neveu, en 1480, et demeure dans l'abbaye, où on le voit encore en 1497, avec le titre de prieur de La Ramière, qu'il avait avant son élection.

32. RAYMOND ACHARD, *RAYMONDUS AYCHARDI,* précédemment prieur d'Escarmeil, donne, le 4 août 1480, procuration pour rendre hommage à l'évêque, à raison de sa promotion. Il restaure l'église et construit le nouveau logis abbatial et meurt en juillet 1511.

33. JEAN III PETIT, *JOANNES PETITI, priùs* infirmier, est élu en juillet 1511. Mais, contesté par quel-

(1) Proche parent de François Bouchard, seigneur d'Aubeterre et sénéchal de l'Angoumois.

ques religieux, qui lui préfèrent le suivant, il lui résigne l'abbatiat le 7 juin 1514, après quelque résistance. Le résignataire lui consent une pension de 400# et le droit de nommer alternativement avec lui à six bénéfices désignés.

34. JEAN IV CALUEAU, *JOANNES CALUELLI, lic. dr., sim.* chanoine de Saintes, puis d'Angoulême, abbé de Saint-Pierre de La Couture et évêque de Senlis, nommé par bulle du 23 avril 1515, est installé le 15 août suivant, ayant fait acte d'abbé dès le 27 mai 1514, et meurt à Lyon le 29 juin 1522. Il commence la série des commendataires.

35. ANNET DE PLAS, *alias* DES PLANS, *DE PLANIS, lemovicen.*, paraît en 1522. Fait *sim.* évêque de Bazas vers 1543, il a pour vicaire ou délégué près de son abbaye Girard Gruyer, chanoine d'Angoulême. Il meurt le 16 juin 1554.

36. FRANÇOIS COMTE TAUREL, *FRANCISCUS comes TAURELLUS, doct. th. et utrq., papiensis* (1), *sim.* abbé de Lezat, conseiller et aumônier ordinaire du roi, paraît en 1554. Il permute avec le suivant en 1572, sous réserve d'une pension de 1,000#, après toutes approbations résultant d'une bulle du 28 septembre 1571, et meurt le 6 mai 1579.

37. JEAN V CALUEAU, *CALUELLI, priùs* abbé de Guîtres, *sim.* archidiacre d'Angoulême et prieur de Châteauneuf, conseiller et aumônier de la reine, installé le 2 mars 1572, décède le 30 juin 1584 et est inhumé dans l'église de Saint-Jean de La Palud.

(1) Pavie, en Italie.

38. JEAN VI DE VOLUIRE, *seu* VOLVIRE DE RUFFEC, fils de Philippe, gouverneur d'Angoumois, fut installé le 19 septembre 1584, étant encore étudiant et ayant pour procureur Jean Garrassus, chanoine-chantre de la cathédrale. Il devient *sim.* protonotaire apostolique en 1592, et plus tard abbé du Mas-d'Azil. Il meurt assassiné dans son château de Bois-Seguin, près Civray, le 31 juillet 1617, et est inhumé à Ruffec.

39. HENRI DE GONDI, cardinal de Retz, commandeur du Saint-Esprit, chef du Conseil d'État, *sim.* évêque de Paris (1), abbé de Notre-Dame de La Chaume, de Notre-Dame de Buzay, de Sainte-Croix de Quimperlé et de Saint-Jean des Vignes, est installé le 7 février 1620 et meurt à Béziers, étant près du roi, le 13 août 1622.

Après la mort de ce dernier, la réforme du couvent est confiée à l'abbé de Chancelade, et la mense abbatiale est unie, quatre ans après, au collège de Clermont, tenu par les Jésuites, à Paris. Ceux-ci l'échangent en 1675 pour l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois, et elle est remise sous le régime des commendataires.

40. LOUIS-HERCULE DE LÉVIS DE VENTADOUR, *priùs* abbé de Saint-Martin-aux-Bois, *sim.* évêque de Mirepoix, est installé le 2 novembre 1676, avant réception de ses bulles, qui ne lui parvinrent qu'à la fin d'avril 1678. Il mourut en janvier 1679.

41. CHARLES CALONNE DE COURTEBOURNE, nommé le 3 mars et installé le 6 novembre 1679, est fait *sim.* abbé de Chaumes-en-Brie, le 25 décembre

(1) Après lui, Paris fut érigé en archevêché.

1698, et meurt le 8 octobre 1723, en son château de Bouvelinghen, près Calais.

42. LOUIS-JACQUES DE CHAPT DE RASTIGNAC, *petrocoren., doct. Sorb., sim.* évêque de Tulle, puis archevêque de Tours, est nommé par le roi le 17 octobre 1723, mais on ne connaît pas la date de son installation. Il est fait *sim.* abbé de Vendôme en 1727, de Marmoutier en 1739 et de Vauluisant en 1748, et meurt le 12 août 1750, étant depuis quatre ans commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

43. LOUIS DE BOMPART, *viennen., doct. th.,* chanoine-sacriste et vicaire général de Rodez, est installé le 23 janvier 1751 par Rullier, chanoine et théologal d'Angoulême. Le Pape et le roi lui donnent pouvoir de conférer en commende tous les bénéfices dépendant de son abbaye. Il meurt à Grasse, lieu de sa naissance, le 30 mars 1773.

44. JEAN-LOUIS-GASTON DE POLLIER, né à Cassagnes, dans le Rouergue, aumônier du comte d'Artois, *sim.* vicaire général de Vabres, prieur de Saint-Saturnin d'Azé (Angers), puis évêque de Thermes *in partibus infidelium,* est nommé le 14 février 1774 et meurt à Angers en mars 1789.

45. JEAN-CLAUDE DE POLLIER, neveu du précédent et, comme lui, aumônier du comte d'Artois, né à Rodez le 12 octobre 1756, est installé le 10 août 1789. Il est *sim.* chanoine de Cahors, vicaire général de Vabres, prieur de Saint-Génitour en Berry, archidiacre de Blois et abbé de Bournet. Le 30 janvier 1792, étant à Paris, il réclame une pension qui a été fixée, le 21 avril 1791, à 6,000 ₶.

OFFICES CLAUSTRAUX.

Ils sont au nombre de sept, classés comme il suit :

PRIEURÉ CLAUSTRAL.

Il a été créé en même temps que l'abbaye. Le prieur a porté de 1179 à 1317 le titre de grand-prieur. Il est élu tous les trois ans par le couvent, qu'il gouverne à la place de l'abbé.

PRIEURS CONNUS.

....

Hélie Benoît, *Benedictus,* paraît de 1141 à 1149...

Joscelin, *Joscelinus,* en 1155...

Pierre Geoffroy, *Gauffredi,* de 1161 à octobre 1172...

Ramnulphe, *Ramnulphus,* de fin 1172 à 1175...

Gérauld Codouin, en 1179, *olim* curé de Saint-Amand, près Montmoreau, est fait abbé en 1183. C'est lui qui a pris le premier le titre de grand-prieur.

Ramnulphe, *Ramnulphi,* de 1183 à 1185.

Pierre Geoffroy, *Gaufridi, priùs* sous-prieur, *sim.* prieur de Puyfoucauld, paraît en 1185 et est fait abbé en 1192.

Guillaume de Messac, *de Meciaco,* de 1193 à 1195...

Adémare de Bardenac, *priùs* sous-prieur, paraît de 1199 à sa promotion à l'abbatiat en 1210.

Bernard Tellet, *Telleti,* en 1211 et 1212...

Hélie Seguin, de 1219 à sa promotion à l'abbatiat en 1227.

Bernard, de 1227 à 1230...

Guillaume Singlars, *Singularis,* en 1231, fait abbé en 1232.

Jean, en 1235...

Hélie, de 1254 à 1257...

Étienne, le 22 avril 1270...
Jean des Courts, *de Curtibus,* le 27 janvier 1272...
Pierre Guillaume, *Guillelmi,* le 7 juillet 1300...
Itier de Chandric, *de Chanderico,* du 23 janvier 1301 au 17 octobre 1303...
Arnaud, *Arnaudus,* du 22 juillet 1317 à 1330. Le titre de grand-prieur est supprimé.

Nota.— *Les documents relatifs aux offices claustraux, très rares depuis un siècle, font presque complètement défaut pendant la guerre de Cent ans.*

Vacance certaine en 1424...
Jean Dapnian, *Dapniani,* paraît le 20 mai 1431...
Raymond, le 20 mai 1445...
Mangot Gadiot, *Gadioti,* 1447 et 28 février 1448...
... des Champs, *de Campis,* le 4 juillet 1448...
Mangot Gadiot *(bis),* du 8 mars 1450 au 20 janvier 1458. Il est *sim.* aumônier.
Étienne Layot, *Layoti,* du 30 juillet 1458 au 17 février 1484...
Jean Catrix, *bach. l.,* du 17 décembre 1497 au 29 août 1514... Il a été vicaire général des abbés R. Achard et Petit.
François Seguineau, du 25 mars 1530 au 25 mars 1537...
Mathurin Servanton, du 26 mai 1544 à sa mort en 1552.
Benoît, *alias* Pierre Boisset, de 1552 à sa mort en 1555.
Pierre Martineau, nommé le 8 août 1555, contesté par Jean Imbert, que déboute une décision du 29 juin 1556, finit en 1557.
Jean de Prahec, du 16 novembre 1557 à sa résignation en 1585, a été *sim.* aumônier, prieur d'Agudelle, puis curé de Saint-Jean de La Palud et prieur de Fontblanche.
Jean Terrasson, *priùs* sacriste, nommé en 1585, meurt en 1588.

. . . .

Antoine Dusouchet, *sim.* sacriste, paraît du 6 juin 1620 au 30 avril 1628.

Jean de Mauvillain, *sim.* aumônier, du 22 septembre 1629 à mai 1630.

Pierre de Reculez, de 1632 à sa translation à Sablonceaux, en 1634. Il était professeur de philosophie.

Louis Paulier, nommé le 19 septembre 1634, fait un triennat.

Pierre de Reculez, nommé *(bis)* le 14 septembre 1637, fait un triennat.

Pierre de Chalup, *priùs* sous-prieur, nommé le 20 septembre 1640, se retire en décembre 1642 à Chancelade, dont il est profès, après avoir protesté contre le projet d'union à la Congrégation de France.

Léonard Valette paraît du 6 décembre 1642 à 1644...

Jean Hays, le 27 février 1647...

Pierre Mallet, du 27 décembre 1647 au 31 mars 1649...

Jacques Logerot, du 9 septembre 1650 à septembre 1652...

Pierre de Vincent, du 7 octobre 1654 au 27 mai 1662.

Étienne Roussel, de juin 1662 à 1672.

Pierre Lescaloppier, nommé en septembre 1672, est transféré à l'abbaye de Notre-Dame de La Celle en juillet 1676 et meurt en décembre 1678.

Jean Lambert paraît du 13 juillet 1676 à 1678.

Charles-François Sirot, du 30 décembre 1678 au 31 octobre 1693. Il est fait visiteur.

Ambroise Duchesne, *anteà* prieur de Lanville, paraît de novembre 1693 à 1695. Il est *sim.* curé de Saint-Jean de La Palud.

Pierre de Bassonville, du 11 février 1696 à 1698.

Jacques Brun, de 1698 au 30 août 1703. Il est fait visiteur.

Pierre Amadieu, de fin 1703 à sa translation à Saint-Euvert d'Orléans, en 1709.

Pierre Guenon, du 20 juin 1710 au 7 juillet 1721.

Pierre-Charles Sanadon, *priùs* sous-prieur, nommé en juillet 1721, finit en 1724.

Gaspard-Pierre-Antoine Cottin, du 8 avril 1725 à 1739. Il est fait visiteur et transféré à Saint-Amable de Riom.

Joseph Maignol, transféré de Lanville le 19 novembre 1739, *sim.* chapelain de Saint-Sulpice de Saint-Claud, se retire en 1744 et décède le 7 septembre 1746.

Daniel-Pierre-François Oudinet-Montbrun paraît du 11 décembre 1744 à décembre 1745.

François Minault de La Charbonnerie, le 2 décembre 1745.

Jean Mouton du Nègre, transféré de Lesterps le 19 décembre 1746, *sim.* prieur-curé de Sireuil, puis visiteur, est fait prieur de Saint-Nicolas du Roc en 1771 et meurt en 1786.

Guillaume-Étienne Fournier paraît du 28 juin 1771 à mai 1773.

Charles-Pierre Cellery-Dalens, venu de Lesterps, du 16 mai 1773 à la suppression de l'abbaye, en 1791.

SOUS-PRIEURÉ CLAUSTRAL.

Créé environ trente ans après la fondation de l'abbaye, il a été supprimé en 1738. Le sous-prieur prend le titre de prieur tant qu'il y a des grands-prieurs dans le couvent. Il remplace le prieur.

SOUS-PRIEURS CONNUS.

Pierre Geoffroy paraît en 1160 et est fait prieur.

Hélie paraît de 1163 à 1173...

Pierre Arrade, *sim.* préchantre (1), de 1180 à sa mort, arrivée le 17 août 1193.

Adémare de Bardenac, de 1193 à 1199. Il est fait prieur, puis abbé.

Arnauld de Clermont, *de Claro-Monte*, de 1201 à 1204...

R... Joscelin, *Joscelini*, en 1209...

Arnauld Chalaveu, en 1220...

Hélie, *Helias*, de 1224 à 1233...

. . . .

Pierre de Moustiers, *de Monasteriis*, de 1308 à 1313.

Hélie, le 17 juin 1327...

Pierre Leroy, de 1328 au 16 mars 1330.

Jean Bachime, 1330 et 1331...

. . . .

Pierre de Chalup paraît le 12 septembre 1639 et est fait prieur en 1640.

. . . .

François Doublot, de 1695 au 3 août 1703...

Pierre-Charles Sanadon, de 1719 à 1721...

Claude de Bougainville, 25 mars 1736.

Jean-Baptiste-Henry Malot, le 13 mars 1737, et est transféré à Lanville en 1738.

SACRISTANIE.

Cet office paraît avoir été créé longtemps après les autres. Son titulaire vient à la suite du sous-prieur. Sa dotation particulière est peu importante et ne vaut que 30 ᵗᵗ en 1720.

SACRISTES CONNUS.

. . . .

Aymeric, *Aymerici*, paraît en 1211...

(1) Il est le seul qui paraisse avoir rempli cet office dans l'abbaye de La Couronne.

Jean de Rochepine, *de Rochapinâ,* en 1220...
Hélie, de 1227 à 1230...

. . . .

Arnauld Fabre, *Fabri,* intendant des générez (1), du 22 juillet 1317 au 16 mars 1330...

. . . .

Hélie Seguin, du 9 août 1424 au 20 mai 1431...
Jean Frisson, du 20 février 1448 à 1465.
Hélie Frisson, de 1465 au 22 octobre 1487...
Jean Philippineau, de 1495 à sa résignation, 17 décembre 1497.
Jean Achard, *Aychardi,* nommé en décembre 1497, cesse en 1502.
Jacques Rasle est nommé le 15 juillet 1502...
Jean Achard paraît *(bis)* de 1503 à 1511...
Jean de Villars, du 25 mars 1530 à sa résignation au suivant, en 1553.
Cloud Corlieu, contesté par Jean Terrasson, mais maintenu, du 9 juillet 1554 au 4 mars 1572...
Jacques Censols, de 1576 au 21 janvier 1578...
Jean Terrasson, *sim.* curé de Vœuil, du 4 février 1580 à sa promotion au prieuré claustral, en 1585...
Adémare de Chabans, 27 juin 1588 et 1589...
François Allîez, du 24 janvier 1590 à 1597.
Jean Pallu, le 19 janvier 1598...
François Alliez *(bis)*, du 15 mai 1600 au 13 mai 1613...
Antoine Dusouchet, *sim.* prieur claustral, de 1620 au 15 mai 1630...
Jean Maurougné, nommé en 1648, *sim.* prieur, curé de Saint-Brice, meurt le 30 décembre 1678.
Jacques Fournier, nommé le 31 décembre 1678, meurt en juin 1710.
Joseph Maignol paraît du 20 juin 1710 à 1712.

(1) Office inconnu, rarement mentionné.

Pierre-Charles Sanadon, le 25 mai 1713...

Joseph Maignol, *junior,* du 3 mars 1718 à son décès en juillet 1752. Il a été *sim.* prieur de Lanville.

David de Chamarin, nommé le 9 juillet 1752, paraît encore en 1754.

AUMÔNERIE.

C'est un des plus anciens offices de cette abbaye. Sa dotation comprend une maison avec jardin et enclos dans le bourg de La Palud, plus une terre de deux journaux, avec quelques agriers et rentes, le tout d'un revenu de 100 # en 1660 et de 110 # en 1730. Ses décimes montaient à 15 # en 1515.

AUMÔNIERS CONNUS.

. . . .

Arnaud, *Arnaudus,* paraît de 1163 à 1166...

Itier, *Itherii,* en 1175...

Pierre Daïssa, de 1202 à 1204...

Jean de Toulouse, de 1226 à décembre 1229.

. . . .

Pierre Ménard, le 16 mars 1330...

. . . .

Itier Grelly, le 9 mars 1403...

Mangot Gadiot, du 9 août 1424 au 20 janvier 1457. Il a été *sim.* prieur claustral.

Hélie Favard, *Favardi,* paraît le 7 février 1468...

Jacques Horric, *sim.* procureur, du 7 avril 1478 au 19 janvier 1482...

Gilles Renauld, *Reginaldi,* du 7 mai 1483 au 25 octobre 1492...

Pierre de Beaulieu, le 17 décembre 1497...

Raymond de Villars, *sim.* curé de Saint-Pierre de Salignac (Saintes) le 29 août 1514...

Pierre Caluau, de 1519 au 23 décembre 1552...
Jean Imbert, le 13 juin 1554...
Jean de Prahec, de 1556 à sa promotion au prieuré, en juin 1557.
Jean Imbert *(bis)*, de 1557 à son décès en 1607, à quatre-vingt-dix ans.
Jean de Mauvillain, *sim.* prieur claustral, de 1609 à son décès, 12 septembre 1639.
Jacques Le Mareschal, Jésuite, installé le 13 septembre 1639, paraît encore en 1644...
Pierre Faunet paraît de 1653 à son décès, en janvier 1695.
Claude Giguin, nommé le 28 janvier 1695, résigne en 1702.
François Patot, *cl.*, nommé le 12 mai 1702, résigne l'année suivante et devient plus tard supérieur général de la Congrégation de France.
Mathurin-Joseph Herberault de La Chaise, nommé le 12 juin 1703, meurt en juillet 1732.
Jacques Artaud, *cl.*, transféré de Lesterps le 14 juillet 1732, installé le 3 juin 1733, meurt en 1774.
Pierre-Charles Cellery-Dalens, *sim.* prieur claustral, nommé le 1er février 1774, est encore en titre en 1791.

INFIRMERIE.

Cet office est, comme le précédent, fort ancien dans l'abbaye de La Couronne. Sa dotation est en 1715 d'un revenu de 60 ₶.

INFIRMIERS CONNUS.

....

Bernard paraît en 1220...
Robert Seguin, *Seguini*, de décembre 1229 à 1231...
Arnauld, *Arnaldus*, en 1272...

. . . .

Olivier Vigier, *Vigerii,* le 16 mars 1330...

Gérauld des Combes, *Geraldus de Combis,* le 9 mars 1392...

Pierre Poitevin, *Pictavii,* le 9 août 1424...

Jean Giquet, du 8 mars 1450 à 1458, *olim* curé de Bellegarde, *infrà.*

Hélie Séard, nommé le 8 octobre 1458, disparaît en 1461...

Jean Laurent paraît du 7 février 1468 au 9 décembre 1484...

Jean Petit, du 17 décembre 1497 au 28 novembre 1526... Il a gardé ce bénéfice pendant son abbatiat.

Arnauld des Escuyers, *Arnaldus,* alias *Reginaldus de Escuïeriis,* paraît de 1535 au 9 février 1554.

Jean de Prahec, de juillet 1554 à 1556.

Arnauld des Escuyers *(bis),* du 2 novembre 1556 au 13 mai 1568.

Arnauld de La Sarre, du 22 juin 1571 à son décès, 1593.

Jean de Lalud, *vulgò* Laleu, du 3 octobre 1597 à son décès, 6 juin 1626.

Pierre Dusouchet, nommé le 6 juin 1626, n'est pas maintenu.

Jean Pelletier exclut le précédent à la fin de 1626 et meurt le 5 novembre 1678.

Jean Haultefort, nommé le 6 novembre 1678, meurt en octobre 1693.

François Doublot, nommé le 31 octobre 1693, décède le 2 janvier 1707.

Jean-Baptiste Hulin, *cl.,* nommé le 3 janvier 1737, est encore en titre en 1738.

Dans la suite, l'infirmerie est confondue avec l'aumônerie.

CELLÉRERIE.

Cet office, un des plus anciens de l'abbaye, a été supprimé au XV[e] siècle. On n'en connaît pas l'importance.

CELLÉRIERS CONNUS.

. . . .

Ramnulphe, *Ramnulphus,* paraît de 1162 à 1170...
Pierre de Beaumont, *de Bello-Monte,* en 1172...
Guillaume, *Wuillelmus,* de 1180 à 1185...
Gérauld de Saint-Alban, *de Sancto-Albano,* en 1189...
Arnauld de Chalavelle, *alias* de Chalveau, *de Chalavello,* de 1192 à 1195...
Hélie Seguin, de 1202 à 1204...
G... Guillaume, *Wullelmi,* en 1211...
Pierre d'Alvinhac, *de Alvinhaco,* en 1215...
Guillaume d'Arvert, *de Arverto,* en 1220...
Gombauld, *Gumbaldi,* de 1227 à 1230...

. . . .

Guillaume Lentier, *Lenterii,* le 7 juillet 1300...
Robert Marin, le 16 mars 1330...

. . . .

Jean Laurent, du 20 janvier 1457 à 1460...

HÔTELLERIE, *HOSTELARIA*, *HOSPITALARIA*.

Cet office n'a duré guère plus d'un siècle. Il s'est confondu avec l'aumônerie.

HÔTELIERS CONNUS.

Joscelin, *Joscelinus,* paraît en 1170 et 1171...
Robert de La Croix, *de Cruce,* de 1190 au 22 août 1193...
Astorges des Montagnes, *Astorgius de Montanis,* de 1202 à 1224.
Guillaume Fabre, *Fabri,* en 1227...

SIMPLES RELIGIEUX.

On voit en :

1098, Constantin, 1116 (1), et Pierre Geoffroy, *Gauffredi.*
1116, Fouchier Arrade et Benoît, 1125.
1125, Guillaume Arrade; — Pierre Aymeric; — Geoffroy; — Adémare.
1130, Itier Amanger, 1141, donateur de quelques mas près de Puyfoucauld; — Joscelin, 1182; — Hélie Benoît, fait prieur.
1147, Junius, fait abbé en 1149; — Itier; — Geoffroy; — Girauld, *Giraldi.*
1153, Constantin, 1162.
1164, Raoul, *Ramnulfi,* 1180; — Guillaume Raymond; — Pierre de Beaumont, fait cellérier.
1166, Jean d'Hiersac, *de Yrciaco;* — Benoît, 1170.
1175, Pierre Constantin, 1183, fait prieur de Puyfoucauld.
1179, Guillaume, fait cellérier.
1180, Pierre Martel, *Martelli,* 1195.
1184, Guillaume des Champs, *de Campis.*
1189, Hélie de Miliac, *de Miliaco;* — Hélie de La Barde, *de Bardâ;* — Renauld de Montbron, *Reginaldus de Monte-Berulphi.*
1190, Hélie Gombauld; — Bernard Tellet, fait prieur claustral; — Ar... Aymeric.
1191, Adémare; — Gérard; — Pierre.
22 août 1192, Gérauld de Saint-Alban; — Gérauld de Plaizac, *de Plazaco,* 1197.
1193, Adémare de Bardenac, fait sous-prieur.
1194, Bernard de La Chapelle; — Hélie Boursaud; — Jean de Saint-Vallier, *de Sancto-Valerio,* 1197; — Pierre Maynard, 14 novembre 1202.

(1) La date précédant le nom indique la première apparition du personnage; celle le suivant, sa dernière.

1195, Pierre du Bois, *de Bosco ;* — Ponce Hitier ; — Hélie Seguin, fait prieur claustral ; — Étienne Gallin, *Gallini ;* — Adémare Bompar ; — Arnauld de La Roche, *de Rochâ ;* — Arnauld de Loiville, *de Loivillâ ;* — Itier de La Brousse, *de Brociâ ;* — Itier Menudel, *Menudelli,* 1197.

1199, Boson Garnier, *Garnerii ;* — Arnauld Duissel ; — Garin de Saint-Victor, *sous-diacre ;* — Adémare du Pont, *de Ponte.*

1200, ... de Josbert, *de Josberto.*

1202, Arnauld Aymeric ; — Pierre Adémare, *Ademari.*

1204, Pierre Marteu ; — Guillaume Bagulan.

1211, Hélie de Guîtres, *de Aquistris ;* — Hélie de Juillac.

1212, Pierre de La Roche ; — Guillaume d'Arvert.

1215, Guillaume Maurant ; — Gailhard de La Mothe, ancien évêque de Bazas, 1220 ; — Vital, *olim* abbé de Pamiers, devenu abbé de La Couronne ; — Itier Moreau, *olim* chanoine de Saintes et d'Angoulême, 1227.

1218, Bernard Guillaume.

1222, Pierre de La Rochefoucauld ; — Boson Vigier, *Vigerii.*

1223, profession de Raymond de La Vergne, *sous-diacre.*

1225, R... Bonnet ; — Gombaud ; — J. du Puy, *de Podio ;* — Guillaume Gagnac.

1227, Nicolas ; — Itier Clair, *Clari ;* — Pierre Mirel.

1230, Guillaume de Montbron.

1231, G. Vital.

1280, Raymond de Chalais, *de Chalesio,* procureur.

17 octobre 1303, Itier de Cressac, *de Creyssaco ;* — P. Régis ; — Pierre de Mouthiers, *de Monasteriis,* 1318, fait sous-prieur.

8 septembre 1317, Arnaud Fabre, intendant des Génerez; — Pierre de Goutz, 1318; — Étienne de Courmont, *de Curvo-Monte*.

16 mars 1329, Guillaume Garnier; — Pierre de Toutfeuille, *de Tolfolio;* — Pierre Gréau, *Grelli;* — Pierre Guérin.

4 septembre 1334, Hugues Mercier, *Mercerii,* procureur, 1337.

29 juillet 1336, Pierre Joscelin, mars 1397; — Hélie Callaud; — Raymond de Pont, procureur, 8 août 1381.

3 décembre 1400, Jean Berland, 1468.

5 avril 1410, Bertrand Cailhon, auditeur de la cour commune.

9 août 1424, Pierre Achard, fait prieur de La Ramière, puis abbé; — Jean Palhet, *Palheti,* 20 mai 1431; Adémare Serin, *Serini*.

1er février 1430, Étienne Layot, syndic, fait prieur claustral.

27 février 1448, Étienne Chiron, 13 juin 1477; — Roulet Boursaud, *Rouletus Borsaudi,* 1449; — Jean Germain, 8 mars 1450; — Gérauld des Combes, *de Combis,* 8 mars 1450.

9 mars 1450, Jean Foulcaud, *Fulcaudi;* — Jean Laurent, 9 décembre 1484.

11 août 1451, Jean des Étables, *de Stabulis, m. ez-arts,* procureur; — Guillaume Prinat; — Antoine Touzain, *Tolzani;* — Hugues Légal, procureur, fait prieur de Puyfoucauld.

20 juin 1456, Hélie Séard, fait infirmier; — Jean Terrasson, fait sacriste.

3 octobre 1458, Mathelin Colombier, *Colomberii*.

7 février 1468, Jean Rivalet; — Jean Corlieu, procureur, 1er mai 1485.

18 juin 1482, Jacques Horric, ancien aumônier.

9 décembre 1484, Pierre Aymeric.

15 juillet 1502, Raymond Biguet; — Hélie Fayard; — Arnauld Pelletan; — Jean Autran; — Raymond de Villars, novice, fait aumônier.

24 juillet 1511, François Seguineau, fait prieur claustral; — Pierre Calueau; — Charles de Villeneuve, 28 juin 1539.

15 mai 1518, Pierre Martineau, syndic, fait prieur claustral.

25 mai 1530, Jean Achard, mars 1537; — Jacques Fournier, 1537; — Jean de Prahec, fait prieur claustral; — Jean Palet, mars 1537; — Pierre Aquinet, juillet 1564; — Pierre Vigier, mars 1560; — André Veillon, mort victime des calvinistes en 1568.

15 août 1532, Pierre de Mons.

11 février 1534, Philippe Janvier; — François Bretelain; — Jean Alexandrieux, 16 novembre 1557; — Bernard de La Vergne; — Georges Texandier.

3 août 1535, Saturne Sermenteau; — Jean Richard; — Jean Pailhe.

22 septembre 1535, Arnauld des Escuyers, fait infirmier.

5 novembre 1546, Cloud Corlieu, fait sacriste.

1er juin 1552, Jean de La Rivière, 13 janvier 1575.

30 mai 1553, Jean Roullet; — Jean Terrasson, fait sacriste.

9 juillet 1554, Jean Imbert, *junior*, mars 1581, *sim.* curé de Champagne; — Jacques Censols, fait sacriste; — Jean Boursault, mars 1579.

22 mai 1562, Arnauld de La Sarre, prisonnier des calvinistes, fait infirmier, février 1582.

30 juillet 1564, Raymond Audouin; — Jean Malibast, 7 mai 1567.

7 mai 1567, Jean de Carbonnel, procureur.

22 novembre 1573, Jacques de La Faye, juin 1576; — Pierre des Farges.

2 novembre 1579, Jean de Lalud, fait infirmier.

19 septembre 1584, Adémare de Chabans, fait sacriste; — Pierre Mauret, procureur, 14 juin 1586.

20 décembre 1597, Jean-Louis Leroy, juin 1598.

23 août 1604, Jean Haultefort, *senior*, septembre 1643; — Antoine Boutroys, décédé vers 1568, auteur d'une chronique de l'abbaye.

13 mai 1613, Pierre Janot, 1615; — Pierre Alliez.

9 novembre 1619, Antoine Vigier; — Jean Pelletier, fait infirmier.

2 février 1623, François Dussou, 1664; — Antoine Couturier, 1663.

1er mai 1625, Pierre Dusouchet, frère du prieur.

30 avril 1628, Jean Briguery.

3 mars 1633, Jean Combret, mort en 1634; — Jean Albert; — Jean Maurougné, procureur, fait sacriste; — Martial Ardent; — Jacques Paulier, fait prieur; — Pierre Chauvineau, professeur de philosophie, 14 octobre 1638.

5 mai 1635, François Barbe, *diacre*, 1643; — Jacques Boyt, *sous-diacre*; — Etienne Viroles, procureur; — Bertrand Renon, *sous-diacre*, 1638.

7 mai 1637, Pierre Chambinaud, 20 septembre 1640.

12 septembre 1637, François Auroux, procureur, 1647, fait prieur de Bussières-Galand; — Pierre de Chalup, fait sous-prieur; — Antoine Aliobet, 1639.

14 octobre 1638, Élie Parot, 1642; — Martial Petiniaud; — Nicolas Lavergne, janvier 1643; — Simon Eyquem; — François Renon; — Pierre Goffreteau; — Raymond Fèvre.

31 mai 1640, Jean Dumas, syndic; — Michel Marue, 1643; — Martial Marion; — Guillaume Foucher, professeur de philosophie, 1642.

21 juin 1641, Pierre Albert; — Jean Chauvin; — Jean Fabre, procureur.

15 août 1641, Léonard Valette, fait prieur claustral, 1646; — Jean Duverger.

1er août 1642, Pierre Faunet, sous-diacre, 16 avril 1692; — Antoine Blanc; — ... Gilbert; — Louis Aquinet, 1643; — François Badiffe; — Jacques de Thezac; — Jacques Cailler; — Jean Papon; — Antoine Choumeil, tous encore en août 1643.

24 août 1643, Bernard Doyac, procureur, 1650; — Pierre Balon; — Geoffroy Bachelier, fait prieur-curé de Sireuil; — Barthélemy Bachellerie; — Jean de La Richardie; — Léonard Millac; — Jean Pomme; — Léonard Chastenet.

2 septembre 1643, Pierre Galand; — Jean Harenc; — Jean Delombre; — Guillaume Descordes; — Claude Monneron, tous encore en 1647; — Jean-Bernard Doyac, syndic, 1695.

11 mai 1646, Jean Rougerie, 1648; — Jean Haultefort, *junior*, syndic, fait infirmier; — Louis Jolly, 1649; — Guillaume Jourte,

2 janvier 1651, Henri Combeau; — Antoine Giraudon, procureur, 1655; — Pierre de Vincent, fait prieur claustral.

10 février 1655, Pierre du Plessis; — Antoine Cousturier, mars 1663.

24 juin 1658, Denis Jolly; — Étienne Roussel, fait prieur claustral.

10 mai 1660, Pierre Le Maye, 8 décembre 1671.

5 janvier 1662, Jacques Breth; — Nicolas David de Boismourand, avril 1692.

3 mai 1666, Jean Coquery.

28 mars 1670, Pierre Cappronnier; — Robert de Marthon; — ... Mesnard, tous encore 22 décembre 1672.

8 décembre 1671, Étienne Raoul; — Jean Josset; — Pierre Lelarge, transféré à Lesterps.

28 juin 1673, Germain Lelarge; — Henry Février, procureur.

27 avril 1675, René de Boiscordier, transféré à Lesterps; — Philippe Richelet; — Jean Ravin; — Jean Bouin; — Jean Seurat, 4 septembre 1682.

15 avril 1676, Nicolas Duchêne, transféré à Lesterps; — Jean Clément; — Jacques Girard, *diacre*.

1er octobre 1676, François d'Alixant; — Jean Lambert; — Jacques Sirot; — Jacques Fournier, tous encore en 1679.

16 juin 1679, Pierre Hamelin, 1681; — Jean de Messac, 1682; — Augustin Mousset, 1723; — Pierre Bérard, 1700.

4 septembre 1682, François Doublot, fait sous-prieur, puis curé de La Palud; — Raymond de Marcillac; — César Dujon.

30 septembre 1684, Jacques Mignon; — Honoré de Lisle; — Jean Godefroy, 1685.

8 mars 1686, Jean Aubert, procureur, 1722; — Claude Legorlier, 1688; — Mathieu Marchand, 1688; — Pierre-François Pothier, 1692.

2 janvier 1690, Pierre Thevenin.

1er juin 1693, Claude Giquin, 1695; — G. Robert, 1694; — Pierre Foucaud.

28 janvier 1695, Jean-Baptiste de Saintonge, 1697; — Bernard Doyard; — Guy de Voisin, 1700.

17 février 1697, François Bassonville; — profession de Guy de Saint-Aulaire, qui devient procureur et prieur de Reignac, 1733.

2 janvier 1700, Pierre Bertereau, 1702; — Michel Delaunoy.

30 décembre 1701, Jean-François Paris.

11 février 1702, Gabriel Morin d'Agde; — François Dubois; — Jacques Cousinat; — Pierre Martin, 1703.

29 décembre 1702, Jean Maignol, fait prieur claustral; — Jean-Étienne Auban; — Nicolas Lacaille; — profession de Raymond My.

23 avril 1703, Louis Le Masson; — profession de Joseph-Mathurin Herberault de La Chaise.

3 août 1703, profession de Barthélemy Martin de Bourgon.

3 janvier 1707, Charles Vachier Le Cluzeau.

2 mars 1710, Nicolas Dubois; — Léon Noiset, transféré à Lesterps, 1723.

12 février 1712, Pierre-Jacques Sanadon, 1715; — Mathurin-François Pintard; — Nicolas Fleury; — Alexis Tardieu, professeur de philosophie, 1723.

26 août 1714, profession de Louis Bourlet.

26 février 1715, Jacques Grollier; — Pierre Benoît.

2 février 1719, Gaspard-Pierre-Antoine Cottin, professeur de philosophie; — Lazare Chambray, 1720.

1er décembre 1721, André Thoumie, 1727; — Edme-Amateur Pointe; — Nicolas Polinier, procureur, 1722; — Pierre-Joseph Levêquot, procureur, 1730.

23 avril 1723, Louis Seguin, 1772, fait prieur de Bellegarde; — Louis-Augustin Levasseur; — François Martin, 1734; — Paul Chenu.

8 octobre 1723, Joseph Fleury-Basset, 1724; — Gilbert Rouhier.

1er juillet 1725, Pierre-Antoine Tallon; — François Boucheaux; — Jacques de Laquille, fait curé du lieu, 1769; — François des Renaulds; — Yves Archambaud, 1726.

2 février 1730, Guy Labrousse, 1732.

3 juin 1733, Jean-Baptiste-Henry Malot, professeur de philosophie, fait sous-prieur et curé de La Palud, 1737; — François Socquard; — Martin Rochefort, 1736; — Auguste-François Lemaître; — Mathieu Peyre, 1737; — ... Descorche.

13 avril 1734, Pierre-Joseph Cassan, professeur de philosophie, 1737; — Jean-Baptiste Daudel, procureur, 1746; — Gaspard Michel, fait prieur-curé de Ventouse; — Alexandre-Guy Pingré, professeur de philosophie, astronome distingué et janséniste opiniâtre, 1742.

29 juillet 1735, Alexandre Leleu, 1741; — Thomas Faciot; — Jean Lagarde, 1739.

3 mars 1737, Jean-Baptiste Hulin.

1er février 1738, Antoine Hennequin.

3 mai 1740, Claude Simonnet; — Guillaume-Louis Hénin; — André Vial, tous scolastiques.

24 janvier 1741, Audouin Vallade; — Claude Fornorel.

11 janvier 1742, Guillaume-Étienne-Louis Fournier, procureur, fait curé d'Oradour, 1755.

23 décembre 1743, François-Sébastien Delaur; — Jean-Mathieu-Pierre-Louis Le Gaigneulx, professeur de philosophie.

2 décembre 1745, Jacques Besançon, 1747.

26 avril 1746, Raymond-Joseph Molière; — Jacques-Marie Henry, 1748.

6 mars 1749, François Tousdous; — Pierre Lafont.

20 février 1751, François Lafont; — Charles-Augustin de La Pierre, assermenté et retiré à Taponnac en 1791; — François Quantin de Fesson, 1755.

31 juillet 1753, René-François Delorme; — Louis-François Leclerc; — David Chamerin.

3 mars 1757, ... de Blemensteins; — Clément-Augustin Tardif, procureur; — Dominique Thibaud; — Jean-Baptiste Latouche.

1er avril 1759, Charles Clouet.

1er mars 1760, Justin-Hilaire Lemercier, 1762.

12 août 1762, François Martin, fait curé de La Palud.

9 février 1764, Constant Marchais; — François de Barbezières, 1777.

26 juillet 1766, Sébastien-Pierre Morin.
30 avril 1769, Adolphe-Jacques-Nicolas Périnet, 1772.
28 juin 1771, Jean Gaillac, 1777; — Jean Mouton du Nègre, ancien prieur; — César-Charles-Philippe de La Force.
10 janvier 1772, Siméon-Pierre Langlois, 1777; — Jean-François-Étienne Javary, 1778.
2 janvier 1776, Louis-Pierre Charlery de Lespinay, procureur, 1779; — Claude Ravelet, qui se retire le 15 janvier 1791.
3 mai 1779, Martial Guytard, 1786; — Marie-Jean-Claude Huguenet· — Jacques-René Ruaux, *sim.* prieur de Notre-Dame de Jarriel (Sens), 1784; — François Ledoux, 1781.
11 janvier 1780, ... Péchillon.
5 août 1781, Claude-Quentin Déclaron, qui se retire le 9 novembre 1790, à trente-six ans, et est fait vicaire épiscopal; — Gabriel Charbon de Lestang, fait curé du lieu.
3 août 1783, Étienne Lamy, fait curé du lieu.
15 décembre 1786, Pierre-Joseph Belmont, fait curé du lieu; — Henry-François Nicolay.
14 août 1789, Pierre Balluet se retire, assermenté, le 11 janvier 1791.

BÉNÉFICES DÉPENDANTS.

De l'abbaye de La Couronne dépendent les bénéfices suivants :

1° Bénéfices dans le diocèse d'Angoulême :

Prieurés-cures de Saint-Jean de La Palud, Saint-Maurice d'Échallat, Saint-Orient de Sireuil. (Voir titre VI : Paroisses.)

PRIEURÉS SIMPLES.

Notre-Dame de Moulède, *Beatæ Mariæ de Moledâ* (paroisse de Saint-Saturnin). — Ce prieuré fut fondé sous l'abbé Junius, dans les domaines que le chapitre d'Angoulême avait cédés en 1143 à l'abbaye, moyennant redevance de 10 sols, sur les bords de la Nouhère. Il s'augmenta peu après de nouveaux domaines acquis des Bénédictins de Saint-Cybard et de Bassac. Primitivement conventuel, il perdit ce caractère et fut uni à la mense abbatiale par acte du 2 mai 1352. Il n'y a plus de prieur depuis cette époque ; mais le service divin y est fait, dimanches et fêtes, jusqu'en 1790, par un chapelain aux frais de l'abbé. Depuis le commencement du XVIe siècle, c'est moins un prieuré qu'une chapellenie. Les biens en dépendant, sauf la chapelle, ont été aliénés par parcelles et sous forme d'arrentement à partir de 1557. L'abbé y avait haute, moyenne et basse justice, ainsi qu'à Cheneusac, qui en dépendait.

L'église est sans caractère. Le logis prieural est en ruine dès 1400. Les revenus sont estimés en 1730, ceux de Moulède 220 ᵗᵗ, ceux de Cheneusac 260 ᵗᵗ, charges comprises. La redevance servie à l'abbaye est de 30 ᵗᵗ en 1550. L'abbé conférait avant l'union de 1352.

TITULAIRES CONNUS.

Constantin paraît en 1175.
Jean, en 1180.
Hélie, de 1223 à 1225.
Hugues Framberg, *Hugo Frambergi*, en février 1247.

Sainte-Aulaye, *Sanctæ-Eulaliæ*, sur la Nouhère (paroisse de Saint-Genis-les-Meulières). — La date de

la fondation de ce prieuré est inconnue, mais elle ne paraît pas remonter au delà du XIII[e] siècle. Il fut uni à la sacristanie peu après 1500, n'ayant plus depuis longtemps de prieurs résidants. Le reste de ses domaines fut aliéné par acte du 7 février 1753, au profit d'habitants des Grillauds, village créé peu auparavant dans le voisinage.

L'église et le logis prieural étant en ruine furent abandonnés vers 1600. Le chiffre des revenus est inconnu. La redevance à l'abbaye est d'un marc d'argent. L'abbé conférait avant l'union à la sacristanie.

PRIEURS CONNUS.

. . . .

Guillaume de Buxière paraît le 16 mars 1330.

. . . .

Jean Colin assiste, le 9 août 1424, à l'installation de l'abbé Pierre Bouchard.

Jacques Rasle résigne en octobre 1500.

Eustache Brouhard est nommé le 10 octobre 1500.

Notre-Dame de la Liège, *Beatæ Mariæ de Lieggâ* (paroisse de Mosnac). — Ce prieuré fut fondé au XIII[e] siècle, dans l'île de ce nom formée par la Charente et donnée à l'abbaye vers 1200 par une famille de Tourteron, qui imposa l'obligation d'y construire des moulins à blé et à étoffe. Il fut peu important, sans conventualité et plutôt préceptorerie que prieuré. L'abbaye en arrenta tous les biens vers le milieu du XVII[e] siècle. L'église et le logis prieural sont en ruine en 1641; ses revenus et charges sont inconnus. L'abbé confère. On n'y voit qu'un seul prieur :

Jacques Le Mareschal, nommé en cour de Rome et installé en novembre 1641.

PRÉCEPTORERIES.

Charsay, *domus de Charrazcesio.* — Elle fut créée vers 1200, dans les domaines donnés précédemment à l'abbaye par plusieurs, au lieu de ce nom, en la paroisse de Torsac, avec extension en Puymoyen et Vœuil. Elle a des droits sur les moulins du Lion depuis 1221, et sur le mas de Sillac depuis 1233.

PRÉCEPTEURS CONNUS.

... Seguin paraît en 1224.
Itier Ramnulphe, *Ramnulphi,* du 17 juin 1262 à 1266.

L'Ajasson, *domus de Ligasso,* alias *de Ligiacio.* — Elle fut créée vers 1140, dans les domaines de ce nom (partie nord-ouest de la paroisse d'Éraville), que Guillaume Testaud et quelques membres de sa famille avaient récemment donnés à l'abbaye. En 1726, elle ne rapporte plus que 6^{tt}. On ne connaît aucun de ses précepteurs.

La Couronne en Marthon, *domus de Coronâ Marthonii,* alias *in Marthonio* (partie nord de cette paroisse). — Elle est mentionnée dès 1212, sans que l'on sache exactement l'époque de sa création. On ne connaît aucun de ses titulaires.

2° Bénéfices dans le diocèse de Bordeaux :

Prieuré-cure de Notre-Dame de Bellegarde et Saint-Pierre de Lensac, son annexe, *Beatæ Mariæ de Pulchrâ-Gardiâ, cum annexâ Beati Petri de Lensaco* (archiprêtré de Bourg-sur-Mer). — On ignore à quelle époque ces deux églises furent données à l'abbaye de

La Couronne, mais elles lui appartenaient dès 1281. La redevance due à l'abbaye, fixée en 1550 à 6 ₶, était anciennement de 60 sols. Le couvent y possède, en outre, un domaine affermé 120 ₶ en 1730. L'abbé nomme; l'archevêque de Bordeaux confère.

PRIEURS-CURÉS CONNUS.

. . . .

Aymeric de Buxière paraît en mai 1281.

. . . .

Jean Giquet, en 1440, fait infirmier.

Étienne, en 1449.

Raymond Achard, vers 1465; fait prieur d'Escarmeil, puis abbé.

Jean Giraud, en mai 1505; contesté et évincé par le suivant.

Pierre de Beaulieu, confirmé le 6 novembre 1505.

Pierre Vigier, vers 1575.

Gabriel Revincaprauld, profès de Saint-Romain de Blaye, le 6 avril 1600.

Jean de Mauvillain, le 20 mai 1618.

Laurent Rivette, en janvier 1640, et résigne au suivant.

Pierre Rivette, novice, est pourvu en cour de Rome le 29 août 1641 et résigne au suivant.

Jean Bouastre, *condomen.*, novice, nommé en cour de Rome le 31 mars 1679, est exclu en 1686 comme n'ayant pas poursuivi la profession religieuse.

Jacques Gauzères, novice, nommé en cour de Rome en décembre 1686, se retire peu après.

Guy Voisin, nommé en cour de Rome le 9 décembre 1687, fait profession fort tard, paraissant trop mondain, et est encore en titre en 1700.

. . . .

Louis Seguin paraît les 28 juin 1771 et 30 juillet 1772.

Prieuré-cure de Saint-Disent de Soudiac et Notre-Dame d'Ascogne, son annexe ; *Sancti-Disentii* (1) *de Sodiaco, cum annexâ Beatæ Mariæ de Asconiâ* (archiprêtré de Bourg-sur-Mer). — On ne sait à quelle époque ces deux églises passèrent à l'abbaye. Celle-ci en retirait une redevance d'un marc. L'abbé nomme; l'archevêque confère.

PRIEURS-CURÉS CONNUS.

. . . .

Lionel Foyet, *Foyeti*, paraît en 1476.

. . . .

Jean Merlet, décédé en 1678.

Jean Rivière, profès de Saint-Romain de Blaye, transféré de Saint-Laurent-du-Roc et Montlieu, son annexe (Saintes), est nommé le 22 août 1678 par le couvent, l'abbé n'étant pas encore bullé.

Prieuré simple de Notre-Dame de Domezac, *Beatæ Mariæ de Domazaco* (archiprêtré de Blaye). — On ne connaît ni son histoire, ni aucun de ses titulaires.

3° Bénéfices dans le diocèse de Périgueux :

PRIEURÉS SIMPLES.

Notre-Dame de Puyfoucaud, *alias* de Romanès, *Beatæ Mariæ de Podio-Fucaudi,* alias *de Romaneso* (partie nord-est de la paroisse de Saint-Amand de Montmoreau, archiprêtré de Pillac). — Ce prieuré fut fondé sous l'abbé Lambert, de 1122 à 1136. Ses premières possessions s'accrurent rapidement de dons que lui firent dans le même siècle quelques familles du

(1) On trouve aussi *Sancti-Izantii,* Saint-Izant. Mais cette orthographe paraît fautive.

pays, comme les Codouin, dont un membre, Gérauld, fut abbé de 1183 à 1192, et les Constantin. Elles s'étendent jusque dans les paroisses de Saint-Laurent-de-Belzagot, Charmant, Gardes et Gurac. La conventualité n'y subsiste plus en deçà du XIVe siècle. Le titulaire y a peu résidé depuis 1500. On ne sait rien de son église (1) ni du logis prieural. Ses revenus sont affermés 350₶ en 1696, 410₶ en 1705, 550₶ en 1762. Le prieur doit, outre les décimes, dont le chiffre est inconnu, deux messes dans l'église prieurale, les 2 février et 15 août. L'abbé régulier et, après lui, le chapitre conventuel confèrent.

PRIEURS.

Hugues, *Hugo,* paraît vers 1130...
Benoît, *Benedictus,* vers 1160...
Gérauld Codouin, en 1171 ; fait prieur claustral, puis abbé.
... d'Armanger, *de Armangerio,* de 1175 à 1180.
Pierre Constantin, *Constantini,* de 1180 à 1182...
Pierre Geoffroy, de 1189 à 1191, fait abbé.
Adémare de Bardenac, en 1192, transféré à ..., puis prieur claustral et enfin abbé.
Arnauld Aymeric, *Aymerici,* de 1194 à 1197...
Geoffroy de Fontdomenia, en 1215...
Robert, en 1231...
Guillaume Brun, *Bruni,* en 1233...
Bernard Bertrand, le 2 septembre 1272...
Hélie Martin, de 1277 au 14 janvier 1281...
Itier Goyas, de 1312 à 1336...
Robert Martin, en 1341, *olim* prieur de Chaille...
....
Jean Nouveau, *Nouvelli,* le 9 août 1424...

(1) Elle est aliénée le 1S vendémiaire an V, au prix de 360₶.

Hugues Légal, *Legalis,* du 14 juin 1446 au 25 janvier 1462...

Jean Corlieu, en 1472...

....

Gabriel Bernard, le 25 novembre 1572..., résidant à Montmoreau.

Antoine Boutroys, nommé le 8 octobre 1631, évincé par le suivant.

Jean Avril, commendataire, *sim.* chanoine de la cathédrale d'Angoulême et curé de Linars, installé le 12 mars 1632...

Pierre Coiffard, commendataire, décédé en août 1682.

Pierre Bérard, régulier, installé le 22 novembre 1683, résigne au suivant.

Gilles-René du Bois, régulier, installé en août 1714, *sim.* prieur-curé de Chantelle en Bourbonnais, résigne au suivant.

Jean-Siméon de La Morre, régulier, reçoit *visa* le 12 mai 1758 et paraît encore en mai 1762.

Notre-Dame de La Faye, *Beatæ Mariæ de Fagiâ* (paroisse de Lesguillac, archiprêtré de Chantérac). — Ce prieuré fut fondé dans les domaines que donnèrent en 1209 à l'abbaye, pour la création d'un monastère et d'un hôpital, les seigneurs de La Faye, Grimoard, évêque de Comminges; Gérard, évêque de Bayonne; Arnaud, chanoine de Saint-Front; Jean, profès de la Grand'Selve, et Guillaume, leur frère, laïque (1). Ces domaines s'étendaient jusque dans les paroisses de Louche et de Mensignac. Les religieux de La Couronne en prirent possession en 1219, avec le consentement de l'évêque de Périgueux, Raoul de Lastour, et y vécurent conventuellement jusqu'à une époque que l'on

(1) Ils avaient songé d'abord à donner ces domaines aux Prémontrés.

ne peut préciser, mais qui ne dépasse pas la fin du XIVe siècle. Il est tombé aux mains des commendataires peu après 1450. Sa valeur est inconnue. Il paie à l'abbaye une redevance de 10 setiers de froment. L'abbé confère.

PRIEURS.

Jean paraît de 1229 à 1231...
Bertrand de Geneste, *sim.* chanoine de Périgueux, en 1233...
Boson, en 1236...
Pierre Payen, en 1266...
Lambert de La Tour, en 1287...
Gérard de La Serre, en 1296...
Raymond de Durfort, 1343 et 1344...
Pierre du Fraisse, de 1352 à 1366...
Itier Desmiers, de 1401 à 1410...
Thomas de Tantalo, de 1453 à 1456...
Hélie Adémar commence la série des commendataires, en 1459...
Adémare de Caffare, décédé en 1473.
Geoffroy de Pompadour, *sim.* évêque de Périgueux, *olim* d'Angoulême, et pourvu de nombreux bénéfices (1), est nommé en 1473.
Guillaume Adémar paraît de 1480 à 1487...
Guillaume d'Abzac de La Douze, *sim.* chanoine de Saint-Front de Périgueux, conseiller-clerc au parlement de Bordeaux, en 1499.
Hugues d'Abzac, en 1505...
Pierre d'Abzac de La Douze, protonotaire apostolique, de 1510 à 1518...
Martial de La Coste, 1533, résigne au suivant.

(1) Voir abbés de Saint-Amant-de-Boixe.

Georges d'Abzac de La Douze, *sim.* chanoine de Saint-Front, nommé en 1536, résigne au suivant.

Jacques d'Abzac de La Douze, nommé en 1538, résigne au suivant.

Jean d'Abzac de La Douze, nommé en 1544.

Geoffroy de Pompadour résigne au suivant, son neveu, en 1553.

François de Pompadour, *cl. lemovicen.*, nommé en 1553, résigne en 1559.

Pierre Savy, nommé en 1559, résigne au suivant.

François de Pompadour *(bis)*, nommé en 1562, meurt en 1565, étant simple clerc et protonotaire apostolique.

Jean Terrasson, nommé en 1565, contesté par Pierre Savy, qui cherche à revenir, est maintenu.

Bernard Jay paraît en 1614...

Jean Fabre, profès de La Couronne, est nommé le 11 mai 1646.

... d'Abzac de La Douze paraît en 1684...

... de Montauzay de Périgueux, en 1700...

Pierre d'Abzac de La Douze, en 1724...

André-César de Montgrand, de 1754 à 1757...

... Lagarde du Montheil meurt en 1785.

Jean-Joseph Ladoire de Chamisac, régulier, nommé le 8 janvier 1785, *sim.* prieur-curé de Nanteuil (Périgueux), ancien prieur-curé de Bignac et fait curé de Gurac, est encore en titre en 1791.

Préceptorerie de La Laigne, *de Laniâ,* alias *de Lepniâ.* — Elle fut fondée vers 1440, dans les domaines donnés à l'abbaye, dans la paroisse de Vendoire ci-dessous, par une pieuse femme et ses enfants, du nom de Feuillade. Ces domaines s'augmentèrent, dans la suite, de divers, avec extension dans les paroisses avoisinantes. On sait qu'elle fut importante, mais on ignore le chiffre de ses revenus.

PRÉCEPTEURS CONNUS.

Pierre de Genêbres paraît en 1227.
Hélie, vers 1280.

Cure de Saint-Saturnin de Vendoire, *de Vendoyriâ* (archiprêtré de Goûts, *olim* du Bost). — Cette cure fut unie à l'abbaye de La Couronne peu après 1200, mais resta séculière. L'abbé y avait droit de présentation, avec moitié de la dîme recueillie par le curé. Celui-ci était séculier; cependant on y a vu quelques réguliers.

4° Bénéfices dans le diocèse de Poitiers :

PRIEURÉS SIMPLES.

Notre-Dame de Fontblanche, *Beatæ Mariæ de Fonte-Albo* (paroisse et archiprêtré d'Exoudun, *de Issoduno)*. — Ce prieuré fut fondé vers 1215 par Raoul d'Exoudun, comte d'Eu, de la famille des comtes de La Marche, qui bâtit l'église, la maison conventuelle avec les dépendances, et y ajouta les revenus nécessaires. De 1220 à 1242, Alix, la veuve du fondateur, et Raoul, son fils, y ajoutèrent plusieurs beaux domaines, situés dans les paroisses de Civray, Saint-Gaudent, Saint-Macoux, Saint-Saviol, Sainte-Soline, Beauvoir, Coulon, etc. Une bulle de Clément IV, du 19 décembre 1267, lui confirme toutes ces possessions.

Il reste conventuel jusqu'à la fin du XIV[e] siècle, comptant de nombreux profès et comprenant dans son organisation, outre l'office prieural, deux offices secondaires, le sous-prieuré et la sacristanie. Il possède de même deux bénéfices séparés assez importants, les granges ou préceptoreries *du Petit-Fontblanche* et *des Glandes*. Ses religieux ayant été dispersés pendant

la guerre de Cent ans, on songea à unir ce prieuré à la mense abbatiale. Une bulle du 3 décembre 1429 confia à l'évêque d'Angoulême le soin de prononcer cette union. Mais le délégué à l'enquête, Foucher, abbé de Saint-Cybard, ayant déclaré qu'il n'y avait pas lieu, les choses restèrent en l'état. On se borna à dispenser le prieur de la résidence, le logis prieural étant inhabitable et les ressources manquant pour le relever. Ce logis et l'église ne furent restaurés que sous le prieur *simul* évêque d'Angoulême, Bernard de Rezay, entre 1715 et 1737.

Ce prieuré fut un des plus riches bénéfices dépendant de La Couronne. En 1737, il est affermé, avec ses deux annexes, 4,050 ₶. En 1785, il vaut plus de 6,000 ₶. La redevance à l'abbaye n'est que de 7 ₶ 10 ſ en 1580. L'abbé confère.

PRIEURS.

. . . .

Guillaume Brun, *Bruni*, paraît le 22 mai 1280...

. . . .

Jean de Chalais, *alias* de Chales, *de Calesio*, le 3 février 1379, et meurt en 1408.

Jean Chamier, *Chamerii*, est nommé le 4 mai 1408.

Jean Fleury paraît en 1540 et meurt en 1546.

Jacques de La Nauve (1), *bach. utrq.*, profès du Peyrac (2), installé le 27 mars 1547, est encore en titre et *sim.* chapelain de Saint-Caprais de Villebois en avril 1563.

Jacques de La Faye, profès de Chancelade, nommé le 2 novembre 1573, résigne au suivant.

Pierre de Farge, nommé le 22 juin 1576, est contesté

(1) Né à Villebois.
(2) Profès du 17 janvier 1517.

par Louis du Tillet, se disant pourvu en cour de Rome; par Jacques de La Faye, qui revient sur sa résignation, et Émeric de La Vergne...

Jean de Prahec paraît de 1579 au 16 octobre 1584...

Pierre Audry paraît en 1597 et commence la série des commendataires.

Jacques Godard, *sim.* abbé de Monstier-la-Selle-les-Troyes, installé le 28 mars 1629, meurt en 1662.

Pierre Le Maye, régulier, est nommé le 31 octobre 1665.

Bonaventure Leduc, de mai 1679 à son décès, en novembre 1715.

Cyprien-Gabriel de Rezay, évêque d'Angoulême, nommé dès juin 1679, mais après la prise de possession du précédent, ne peut exercer ses droits qu'en novembre 1715. Il résigne au suivant sous réserve de 2,000^{tt} de pension. Il avait songé à résigner dès le 23 décembre 1724 au chanoine François du Reclus du Breuil sous réserve de 1,000^{tt}, mais le projet n'avait pas abouti.

Jean Gilbert (1), sieur des Héris, *sim.* curé de Saint-Martin d'Angoulême, chapelain de Sainte-Catherine de Mérignac, de La Recluse en Saint-Surin de Bordeaux et prieur du Petit-Bournet (2), est installé le 11 janvier 1737. Il résigne au suivant, son petit-neveu, en 1758 et meurt le 23 novembre même année.

Jean Gilbert des Héris (3), étudiant (4), installé le 8 septembre 1758, est fait *sim.* chanoine, théologal et vicaire général d'Angoulême, et possède tous ces titres et bénéfices jusqu'à leur suppression en 1791. Assermenté, rétracté, il est déporté à l'île Madame, où il meurt le 10 septembre 1794.

(1) Né à Aigne le 19 janvier 1686, prêtre en 1710.
(2) Depuis le 29 décembre 1731.
(3) Né à Aigne le 15 avril 1743.
(4) Chez le curé de Courgeac.

Bénéfices secondaires claustraux de Fontblanche :

SOUS-PRIEURÉ.

Il a cessé d'exister vers 1400. On ne connaît ni sa valeur ni ses titulaires.

SACRISTANIE.

Sa durée et sa valeur sont inconnues. On ne connait qu'un sacriste.

Jean Deschamps, en 1408.

Les deux bénéfices suivants sont membres du prieuré de Fontblanche :

Préceptorerie ou grange du Petit-Fontblanche (paroisse et archiprêtré de Saint-Hilaire de Melle, Poitiers). — On ne connaît pas son origine. En 1790, elle est estimée d'un revenu de 1,600 ₶, charges comprises.

Préceptorerie ou grange des Glandes, *de Glandis* (paroisse de Saint-Sauveur de Coulon, près Niort, archiprêtré de Mauzé, Saintes). — Son origine est inconnue. Elle vaut 1,500 ₶ en 1737 et 2,200 ₶ en 1790, charges comprises.

Saint-Martin de Niort, *alias* hors de ville, *alias* de La Couronne, *de Niorto, extrà villam,* alias *de Coronâ* (paroisse de Sainte-Pezenne, *Sanctæ-Pezanæ, seu Picinæ,* archiprêtré de Niort), *olm* d'Ardin. — Ce prieuré existait dès avant 1200, dans les domaines appartenant à l'abbaye et dont la provenance est inconnue. Il était conventuel encore peu avant 1477. Son prieur ne réside plus depuis 1569. Pendant que les



Jésuites possèdent l'abbaye de La Couronne, ils tentent de faire unir ce bénéfice à leur collège de Niort; mais le projet échoue en 1663 par le fait du décès du titulaire d'alors et de son remplacement par un régulier. L'église, de la fin du XII[e] siècle, et le logis prieural furent dévastés pendant la guerre des Anglais et, en 1569, par les protestants. L'église perdit, à cette dernière date, une de ses trois travées et son abside. Le logis n'a jamais été relevé. Ce bénéfice est d'une moyenne importance, du moins depuis les guerres de religion. Sa redevance à l'abbaye est de 10 sols par an. L'abbé confère.

PRIEURS.

....

Jean de Rochepine, *de Rochapinâ,* paraît de 1200 au 14 novembre 1202...

Robert, neveu de l'abbé, en 1207...

....

Pierre de Chalais, *de Chalesio,* de 1330 à sa translation à Agudelle, en 1333.

Olivier Vigier, *Vigerii,* est installé le 7 décembre 1333.

....

Jean Citeau, *Citelli, olim* prieur du Lignon, paraît les 2 juillet 1456 et 20 janvier 1457...

Bertrand Arrossard, le 13 juin 1477. Il est contraint, sous peine d'excommunication, à accepter pour conmoine Guillaume Chiron, en vue du rétablissement de la conventualité, qui a été interrompue.

....

Jean Bonneau, les 13 mai 1567 et 29 janvier 1568.

....

Robert ..., oratorien, résigne au suivant et décède en 1661.

Jean Palosse, *tolosan.*, installé le 29 octobre 1661, est contesté par les suivants, qui triomphent.

Étienne Favard, régulier, *sim.* prieur de Rilhé (Tours), installé les 21 et 29 décembre 1661, meurt le 6 juillet 1663.

Jacques Breth, profés de La Couronne, est nommé en juillet 1663.

René de La Fontaine, sieur de Lespinay, *sim.* prieur de Saint-Maurice de Puymelleroux (Poitiers), dépendance de l'abbaye de Nouaillé, paraît du 5 février 1673 à 1695.

5° Bénéfices dans le diocèse de Saintes :

Prieuré-cure de Saint-Pierre de Salignac, *de Salinhaco* (archiprêtré d'Archiac). — Cette église fut donnée vers 1115 par Rainauld, *Reginaldi*, évêque de Saintes, au bienheureux Lambert, qui en fit une dépendance du prieuré créé peu après dans la forêt d'Agudelle, s'étendant jusque-là. De nouveaux dons en terres et dîmes y ayant été ajoutés dans la suite, notamment de 1130 à 1140, par Bernard et Robert Fromentin, *Frumentini*, seigneurs du lieu, le chapitre abbatial, de concert avec l'évêque, y établit, à la fin du XII[e] siècle, un prieuré-cure. La redevance payée par ce bénéfice à l'abbaye est, en 1550, de 100 sols ou 10 setiers de froment. L'abbé nomme; l'évêque institue.

PRIEURS-CURÉS CONNUS.

. . . .

Guillaume Singlars paraît vers 1220, est transféré à Agudelle en 1225 et devient abbé.

Guillaume Roux, *Ruffi*, vers 1290...

Arnaud Fabre, *Fabri*, le 17 décembre 1308...

. . . .



Aymeric Nicolas, en 1550, meurt en 1557.

. . . .

Guy Briand, séculier, nommé en 1626, meurt en 1637.

Florent Glénisson, nommé en 1637, est transféré à Agudelle.

... Chanal, commendataire, fait desservir par ... Boissières, de 1661 à 1663...

... de Bourg-Dieu, commendataire, paraît de 1673 à 1710. Il fait desservir jusqu'en 1702 par Antoine Fougeyrac.

Gabriel Faliès-Duprat paraît en 1719 et résigne au suivant, son neveu, en 1746.

Gabriel Faliès-Duprat, installé en 1747, est encore en titre en 1791. Il traverse la Révolution sans être inquiété à raison de son grand âge et de ses infirmités.

PRIEURÉS SIMPLES.

Notre-Dame d'Agudelle, *Beatæ Mariæ de Aygudellâ* (paroisse de Saint-Georges du même, archiprêtré de Montendre). — Par acte du 2 juillet 1118, l'abbé Lambert, qui songeait alors à unir sa communauté à l'abbaye de Fontevrauld, reçut de Robert d'Arbrissel et des religieuses de cet ordre la forêt d'Agudelle, à charge d'une rente d'un marc d'argent. Il y ajouta quelques autres domaines les années suivantes jusqu'en 1120. C'est là qu'il bâtit l'église de Notre-Dame, avec l'agrément de l'évêque Rainauld, et fonda le prieuré simple et conventuel d'Agudelle, auquel fut uni pendant près de quatre-vingts ans le prieuré de Saint-Pierre de Salignac, créé peu auparavant dans le voisinage. Agudelle perdit la conventualité à la fin du XIVe siècle. Cent ans après, son titulaire était dispensé de la résidence.

Ce prieuré a sous sa dépendance la vicairie perpétuelle de Saint-Georges d'Agudelle, qui fut créée dans la même église peu apès le prieuré simple, mais resta séculière jusqu'à sa transformation en prieuré-cure, vers 1630. Jusque-là il y avait deux bénéfices : le prieuré simple, que l'abbé conférait, et la vicairie perpétuelle, à laquelle le prieur nommait. Après cette transformation, il n'y eut que le prieuré-cure sous le vocable de Saint-Georges. Alors l'évêque seul conféra, sur la présentation de l'abbé.

TITULAIRES CONNUS.

Gombauld, *Gumbaldus,* paraît de 1180 à 1182...

Guillaume Singlars, transféré de Salignac en 1225, est fait prieur claustral, puis abbé.

Guillaume paraît en 1275 et le 28 mai 1276...

Guillaume Lambert, le 17 décembre 1308...

Pierre de Chalais, de 1345 jusqu'à son abbatiat en 1352.

....

Jean Foucauld, les 29 juin et 20 novembre 1455...

Gilles Rivault, commendataire, du 25 octobre 1469 au 20 mars 1471.

Philippe Achard, nommé le 23 mars 1471, est encore en titre le 25 septembre 1477...

Louis de La Roche-Chandric paraît du 18 mars 1482 à sa mort en août 1514.

François Seguineau est installé le 19 août 1514...

Antoine de La Roche-Chandric, commendataire, *sim.* chanoine de Saintes et protonotaire apostolique, paraît du 17 mars 1523 au 31 août 1552.

François de La Roche-Chandric, commendataire, le 18 avril 1559.

Jean de Prahec, régulier, le 3 juin 1571 et en 1572.

Hugues Joubert, profès de Lanville, est installé le 29 novembre 1622.

Pierre de La Vergne paraît de janvier 1639 au 18 novembre 1663. Il commence la série des prieurs-curés.

Florent Glénisson résigne au suivant en 1665.

Jean de Messac, séculier, nommé, à condition de profession religieuse, le 16 octobre 1665, remplit ses engagements le 18 novembre 1681 et résigne au suivant.

Augustin Mousset, *sim.* prieur de Chaille, installé le 14 février 1682, résigne en 1723.

Louis-Antoine Pionnier, nommé par le chapitre conventuel, *sede abbatiali vacante*, le 23 octobre 1723, est contesté et évincé par le suivant.

... Lecomte, nommé en cour de Rome, paraît de 1725 à 1744.

... Barbanceys, de 1744 à 1756.

François-Daniel Kièfe, venu de Chancelade en 1757, triomphe de deux compétiteurs, Jacques-François de Blumenstin et François-Quentin de Fesson, et meurt le 1er octobre 1790.

Sainte-Croix de Chaille, *Sanctæ-Crucis de Challâ* (paroisse d'Avy, archiprêtré d'Archiac). — Ce prieuré fut fondé le 9 mai 1186, par Pierre de La Ferrière, *de Ferrariâ*, chevalier de Pons, et par ses frères, dans la forêt s'étendant sur les paroisses de Pons, Fléac et Avy. Quelques autres revenus y furent ajoutés par divers, de 1192 à 1195, en 1211 et 1237. Conventuel à l'origine, on ne sait ni quand il perdit ce caractère, ni quand le prieur cessa de résider. Les calvinistes le ruinèrent en 1569. On n'a relevé ni l'église ni le logis prieural. En 1790, il est estimé d'une valeur de 400 ♯. La redevance à l'abbaye était en 1550 d'un marc d'argent. L'abbé confère.

PRIEURS CONNUS.

....

Gérauld de Plaizac, *de Plaziaco,* paraît de 1192 à 1195...

Guillaume Pérégrin, *alias* Pélerin, *Peregrini,* en 1197...

Bernard Teillet, *Telleti,* de 1211 au 21 décembre 1214.

Pierre ..., en 1236...

....

Girard de Chalais, *de Chalesio,* du 16 mars 1330 à mars 1333...

François Guillemon, le 10 juin 1360...

Pierre Moreau, le 26 août 1424...

Jean Garrouste, le 27 février 1437...

Jacques Horric, *sim.* aumônier, du 5 novembre 1473 à sa translation à Rifaucon, en 1481.

Bertrand d'Aura, *de Aurâ, sim.* sacriste d'Escarmeil, en 1539...

....

Augustin Mousset, *sim.* prieur-curé de Saint-Georges d'Agudelle, paraît en 1685...

... Maussion, commendataire, *sim.* chanoine de Saint-Pierre de Saintes, en 1700...

Louis Saulnier de Pierre-Levée, *sim.* chambrier de Cellefrouin, nommé en 1751, est encore en titre le 7 mars 1790.

Notre-Dame de La Petite-Couronne en Arvert, *alias* de Dissail, *Beatæ Mariæ de Parvâ-Coronâ in Arverto, seu in Arverico Xantonensi,* alias *de Dissalio* (paroisse et archiprêtré d'Arvert). — Ce prieuré fut fondé vers 1200, dans les domaines donnés à l'abbaye, en 1182, par Robert de Masta (1), *de Mastacio,* et, en 1198, par

(1) Probablement Mathe, *hodie* Les Mathes, paroisse voisine, plutôt que Matha, dont le nom latin est le même, mais qui est très éloigné de là.

Geoffroy, membre de la même famille et seigneur de Mornac. Le logis prieural est aux portes de La Tremblade et l'église plus près de la mer, à Dissail, le tout sur la paroisse d'Arvert. On ne sait quand y a cessé la conventualité. Les titulaires ne résident plus depuis la fin du XVI° siècle. Dissail a été envahi par les dunes, et l'église, délaissée avant 1560, n'est qu'une ruine en 1600. Le logis prieural est représenté peu après comme étant dans le même état. Les revenus sont affermés 750 ᵗᵗ en 1700. Le prieur doit, outre les décimes, 10 ᵗᵗ à l'abbaye et quatre messes par an, savoir les 25 mars, 15 août, 8 septembre et 8 décembre.

PRIEURS CONNUS.

. . . .

Robert Martin paraît vers 1320 et est fait plus tard prieur de Puyfoucaud.

. . . .

Fortin de Nervix, le 12 février 1494...

Gilles Biguet, du 2 octobre 1534 au 21 février 1537...

René d'Angliers, du 7 février 1559 à 1561...

Raymond Audouin, le 15 janvier 1568...

Louis Mauchin, de 1595 à 1597...

Bernard de Forgues, commendataire, du 17 septembre 1618 à sa résignation au suivant, en 1624.

Henry de Forgues, sieur de Boismenu, *sim.* chanoine d'Angoulême et prieur de Vervant, nommé en 1624, résigne au suivant, commendataire comme lui, en 1664.

Raymond de Forgues, *sim.* chanoine d'Angoulême, nommé en octobre 1664, résigne au suivant sous réserve de 150 ᵗᵗ de pension.

Jean Aubert, régulier, installé le 19 février 1688, résigne en septembre 1721.

Jean Teynier, profès de Sainte-Geneviève, nommé le 13 octobre 1721, installé le 6 février 1722, est encore en titre en 1754.

Saint-Georges (1) de Rifaucon, *Sancti-Georgii de Rivo-Fulconis* (paroisse de Xandeville, archiprêtré de Chalais). — Ce prieuré fut fondé en 1218, sur les bords du Trèfle, près et au sud-ouest de Barbezieux, dans les possessions données à l'abbaye par les seigneurs du lieu. Il ne paraît pas avoir été conventuel, mais il y a un prieur résidant encore en 1470. Il est peu important et qualifié quelquefois simplement de chapellenie. Une ordonnance épiscopale du 21 décembre 1721 en réduit le service à une messe, avec procession, en la fête de saint Georges. Le prieur doit, de ce chef, au prieur-curé de Xandeville une redevance de 5 ᵗᵗ. On ne sait rien de l'église ni de la maison prieurale.

Les revenus sont affermés 94 ᵗᵗ en 1627, 200 ᵗᵗ en 1714, 370 ᵗᵗ en 1778. La redevance à l'abbaye est de 30 sols en 1550. L'abbé confère.

PRIEURS.

....

Pierre Chastan, *Chastani,* paraît de janvier 1232 à janvier 1234.

....

Hélie Cambur, le 16 mars 1330...

Pierre Chaudeyrand, en mai 1354...

Arnauld des Combes, *Arnaldus de Combis,* le 15 février 1395...

... Hugoin, *Hugonii,* en décembre 1400...

Jean Jacquet, le 2 août 1459...

Gérauld Baudier tente, en mai 1466, de se séparer de

(1) On dit quelquefois Notre-Dame.

l'abbaye, avec son bénéfice. Excommunié en août même année, il se soumet peu après.

Hélie Fayard, *Fayardi,* paraît le 11 août 1466...

Jean ..., le 1er mars 1469...

Hugues Légal, *Legalis,* du 24 août 1474 au 30 décembre 1477...

Pierre de Reffuge, *de Reffugio,* résigne en 1481.

Jacques Horric, transféré de Chaille, le 28 avril 1481, est *sim.* aumônier claustral.

Gilles Arnault paraît le 12 février 1491...

Pierre Achapt, en 1511...

Jacques Nicolas, en 1549 et résigne en 1556.

Jacques de La Faye, *de Fayâ,* profès de Chancelade, nommé le 9 octobre 1556, résigne aussitôt.

Pierre Aquinet est nommé le 2 novembre 1556...

Jean de Prahec paraît le 27 mai 1572...

Jean Imbert paraît du 15 mai 1584 au 13 octobre 1602...

Philippe Maumillon-Caillebœuf, profès de Charroux, O. B., le 3 juin 1624. Contesté par le suivant, il transige avec lui.

Pierre Dusouchet, installé le 3 octobre 1626, se fait restituer divers droits usurpés par les protestants. Il est encore en titre en 1642.

Pierre de Vincent, *sim.* prieur claustral, paraît du 18 octobre 1657 au 5 novembre 1664.

Louis Courcier, du 30 décembre 1673 à sa mort en 1725. Il rachète des biens aliénés en 1564 par un de ses prédécesseurs et réside de 1684 à 1689 dans l'abbaye de Saint-Eusèbe d'Auxerre. Il résigne au suivant peu avant de mourir.

Pierre-Antoine Talon, installé le 1er juillet 1725, est encore en titre le 27 décembre 1733...

Gabriel Dorat, *diacre,* est nommé en cour de Rome le 22 septembre 1755...

Pierre-Sébastien Maurin reçoit *visa* le 17 mars 1768 et est encore en titre en 1787.

PRÉCEPTORERIES.

Beusses, près Montauzier, *domus de Beusses, propè Montem-Auzerii* (paroisse de Sainte-Radégonde, archiprêtré de Montendre). — Elle fut créée dans les possessions provenant d'un don fait par Foucauld de Luc vers 1125. De nouveaux dons vinrent l'enrichir de 1220 à 1230, en 1275 et 1281. C'est une des plus importantes de toutes celles de La Couronne. On y voit quelque temps un précepteur et un cellerier.

PRÉCEPTEURS CONNUS.

Guillaume Fabre, *Willelmus Fabri,* paraît de 1222 à 1225...
Raoul Bouffard, *Ramnulphus Boffardi,* en 1230...
Pierre de Hautevaux, *de Altis-Vallibus,* en 1235 et avril 1236...
Jocelin, en décembre 1273...

CELLÉRIERS.

W... paraît en 1222...
Jean de Toulouse, *de Tolosâ,* en 1225...
Pierre, en 1230...

Le Breuil, *domus de Brolio,* alias *de Brolho* (paroisse de Saint-Palais-du-Ned, archiprêtré d'Archiac). — Elle paraît dater de 1124, époque où un Girauld Raymond donna à La Couronne le moulin du Breuil et quelques terres. Divers dons lui furent faits dans le même siècle. En 1178, les religieux de Baigne lui abandonnent, moyennant un cens annuel de six deniers, quelques droits qu'ils possédaient dans le voisinage. En

1230, ses domaines s'étendent en Verrières et Saint-Fort. En 1782, elle est affermée 2,135 ᵗᵗ. Elle avait été unie à l'abbaye vers la fin du XIVe siècle.

PRÉCEPTEURS CONNUS.

Guillaume Marjol, *Wuillelmus Marjol,* paraît en 1211 et 1212...
Arnauld de Jonzac, de 1219 à décembre 1229...
Jocelin, de 1284 à 1295...
Pierre de Bussac, de 1329 à décembre 1337...

Nayer, *domus de Naherio,* dans la forêt de ce nom (en Guimps, sur les confins de cette paroisse et de Lamérac, archiprêtré d'Archiac). — Elle est mentionnée dès 1226. A cette date, on y joint divers domaines donnés à l'abbaye dès 1193.

PRÉCEPTEURS CONNUS.

R. Fabre, *Fabri,* paraît de 1226 à 1231...
Arnauld Machaud, du 13 mai 1297 à 1299...
Ramnulphe, du 22 décembre 1319 au 24 mars 1321...
Étienne de Courmont, *de Curvo-Monte,* du 19 avril 1327 au 18 janvier 1335...

Entraigues, *alias* La Couronne de Sales, *domus de Inter-Aquas* (1), alias *de Coronâ de Salis* (paroisse de Sales, près Barbezieux, archiprêtré de Chalais). — Elle est mentionnée dès le commencement du XIIIe siècle, et l'on voit Itier Ameil, avec ses frères et ses neveux, lui faire quelques donations en 1234. C'est tout ce que l'on en sait. On ne connaît qu'un titulaire :

Hélie de Pile, le 12 janvier 1236.

(1) Entre le Bause (*hodie* Le Beau) et le Condéon.

La Grand-Vau, *domus de Magnâ-Valle* (paroisse de Neuillac, archiprêtré d'Archiac). — Elle fut créée dans les terres données à l'abbé Lambert par Guillaume de La Roche, en 1124, et s'étendant jusque sur les paroisses de Saint-Germain et Saint-Maurice de Tavernolles. Parmi les bienfaiteurs qui l'enrichirent dans la suite, il faut citer Guillaume de Brie en 1156 et Audouin de Clam vers 1200. On ne connaît aucun titulaire.

La Lande, *domus de Landâ* (paroisse de Saint-Sulpice de Royan, archiprêtré d'Arvert). — On ignore la date de sa création. L'abbaye de La Couronne, à une époque qu'on ne peut préciser, la vendit à celle de Vaux, qui ne put pas la payer, et dut la reprendre en 1364. Déjà très appauvrie par les ravages des Anglais, elle est unie au prieuré de La Couronne en Arvert, après le passage des protestants, qui l'ont presque entièrement ruinée. On ne connaît aucun titulaire.

L'abbaye de La Couronne a encore, dans le diocèse de Saintes, droit de présentation aux églises paroissiales suivantes de l'archiprêtré de Chalais :

Saint-Barthélemy d'Angeduc, *de Angaducio*, et Saint-Aigulin, *Sancti-Aquilini*. Elles sont tenues l'une et l'autre par des prêtres séculiers.

6° Bénéfices dans le diocèse de La Rochelle (*olim* dans celui de Saintes) :

Prieuré-cure de Notre-Dame de Lagort en Aunis, *Beatæ Mariæ de Agortâ*, alias *de Gorziâ in Alnisio* (archiprêtré de La Rochelle). — Cette église fut donnée à l'abbaye de La Couronne, vers 1195, par Henri, évêque de Saintes. Les Anglais la ruinèrent en grande partie pendant la guerre de Cent ans. Elle ne cons-

titua longtemps qu'un bénéfice d'une importance secondaire, les meilleurs revenus de la paroisse passant au prieuré du Lignon, qui existait sur son territoire et qui fut appauvri à son tour. La redevance à l'abbaye est de 16 ₶ au XVIIIe siècle. L'abbé nomme; l'évêque institue.

PRIEURS-CURÉS CONNUS.

....

M... de Chantillac paraît en 1217...

....

Pierre Achard, le 20 mai 1431, transféré au Lignon.

....

Michel Rousseau, le 2 août 1535...
Jean Gendre, de 1553 à 1562...
Jean Bernard, de 1608 à 1615...
André Brunet, en 1630...
Gabriel Rabusson, du 9 mai 1646 à 1650...
Pierre Pothier, de 1653 à sa résignation en 1694.
François Doublot, nommé, le 4 juillet 1694, sur présentation de l'abbé, est évincé par le suivant, résignataire de Pothier.
Pierre Ridace, commendataire, reçoit *visa* le 9 juillet 1694.
Louis Michaud paraît en 1726...
Jean de Barbezières, ancien chanoine d'Angoulême, transféré de la cure de Juillaguet en juin 1748...
... Rabier paraît de 1760 à 1790.

Prieuré simple de Saint-Laurent du Lignon en Aunis, *de Lempnione in Alnisio,* alias *de Lempnone propè Rupellam* (paroisse de Lagort ci-dessus). — Il fut fondé par l'abbaye de La Couronne peu après la donation à elle faite, en 1195, de l'église et paroisse de Notre-Dame de Lagort. La conventualité n'y subsistait

plus en 1437. A cette époque, on songea à l'unir à la mense abbatiale, mais ce projet n'eut aucune suite. En 1656, il ne restait plus de l'église que quelques pans de murs couverts de ronces. Ce prieuré, autrefois important et payant à l'abbaye une redevance de 14 ᵗᵗ, n'est affermé que 20 écus en 1599. Il vaut 100 ᵗᵗ en 1624 et 200 ᵗᵗ en 1779. L'abbé confère.

PRIEURS CONNUS.

....

Jean de Vaurie, *de Vauriâ,* paraît le 13 novembre 1348...

Jean de Noaillé, *de Nobiliaco,* le 21 août 1387...

Pierre Bouchard, en 1423. Il est fait abbé le 9 août 1424, par permutation avec le suivant.

Pierre Pontet, *priùs* abbé, est nommé le 9 août 1424...

Jean Ceteau, *Cetelli,* paraît de 1437 à 1440...

Pierre Achard, *lic. decr.,* le 11 août 1451. Il est transféré à La Ramière, puis fait abbé.

Jean Bruneau paraît le 5 avril 1519...

Mathieu Servanton, *sim.* prieur claustral, le 26 février 1549 et meurt en 1552.

Jean de Lalud, le 19 juin 1599 et résigne au suivant.

Noël Coquerel, *m. ez-arts, sim.* prieur de Notre-Dame de La Croix (1), est installé le 30 janvier 1627...

Pierre Dusouchet paraît de 1637 au 19 novembre 1639...

Antoine Giraudon, installé le 11 mai 1656, est encore en titre le 25 juin 1682...

Ignace Guillaume, profès de Notre-Dame de Beaulieu de Pont-Pilarde, paraît de 1684 au 10 novembre 1697...

Charles-Nicolas Sellier, profès de Saint-Euvert d'Orléans, reçoit *visa* le 1er mai 1725 et paraît encore le 30 mars 1746...

(1) Paroisse de Laleu, *de Allodio,* archiprêtré de La Rochelle, dépendance du prieuré de l'île d'Aix, O. Clun.

Marie-Joseph-Claude Huguenet paraît le 30 janvier 1779, résigne au suivant et meurt en février 1788.

Pierre-Vincent-Jean Levaillant reçoit *visa* le 22 février 1788 et est encore en titre en 1791.

7° Bénéfices dans le diocèse de Saint-Flour (1) :

PRIEURÉS SIMPLES.

Notre-Dame d'Agrifeuille, *vulgò* Griffeuille, *alias* Gritfouille, *Beatæ Mariæ de Acrifolio,* alias *de Grefuelhâ* (paroisse de Montvert, près Roquebroue, *olim* diocèse de Cahors). — Ce prieuré fut fondé vers 1200, par Bertrand d'Agrifeuille et ses frères, dans les domaines qu'ils avaient donnés peu auparavant à l'abbaye de La Couronne (2). Le chapitre conventuel le céda presque aussitôt aux Augustines du Val-en-Paradis (3) et en reprit une partie vers 1400. Il y eut alors deux prieurés, l'un d'hommes, sous le vocable de Notre-Dame; l'autre de femmes, sous le vocable de Saint-Jean. Ce dernier resta confondu avec celui du Val.

Agrifeuille a perdu de bonne heure la conventualité. Les prieurés-cures de Montvert et de Saint-Paul des Landes passent pour en avoir dépendu ; mais il est plus probable qu'il y possédait seulement quelques domaines. Très important au début, il l'est très peu au XVIIIe siècle. Ses revenus sont affermés 220 ᵗᵗ en 1709, 237 ᵗᵗ en 1747, outre les charges, et 380 ᵗᵗ sans charges en 1765. Le prieur doit une messe tous les quinze jours. Sa redevance à l'abbaye est, en 1550, d'un demi-marc d'argent. L'abbé confère.

(1) Créé en 1317.

(2) Cette donation a été vidimée en 1269 par Pierre Raymond, doyen d'Angoulême.

(3) Voir *infrà :* Bénéfices dans le diocèse de Cahors.

PRIEURS.

....

Jean Caman installe, avec l'infirmier, l'abbé Pierre Bouchard, le 9 août 1424, le prieuré claustral étant vacant...

Étienne Picheyrolle, *alias* Pigerolle, paraît de 1431 au 30 avril 1462...

Astorge de Laeu, du 28 février 1477 au 7 juillet 1498...

Pierre Feydit, le 26 mars 1503 et en 1505...

Hugues de Malasses, de juillet 1517 à 1520...

Étienne du Teil, *de Tilho,* résigne au suivant le 17 août 1536.

Bertrand d'Aura, *sim.* sacriste d'Escarmeil, est nommé en cour de Rome en 1537...

Pierre Imbert paraît le 29 mars 1558...

Antoine Dujols, en 1566. Il commence la série des commendataires et résigne au suivant en 1575.

Dominique Palac, nommé le 20 mai 1576, meurt peu après.

Antoine Dujols paraît *(bis)* en 1580 et résigne au suivant en 1587.

Jean Bonnal, installé le 22 janvier 1589, résigne au suivant en 1608.

Louis Dufau, *cl.,* installé le 25 août 1609, meurt en 1620, après résignation au suivant.

Antoine Glénadel, nommé en 1620, résigne au suivant.

Jean Car, nommé en 1621, résigne au suivant.

Ponce de Beauclair, nommé en 1630, résigne au suivant, son frère.

Jean de Beauclair, *cl.,* est installé le 24 juin 1639...

Jacques Charloton résigne au suivant en 1647.

Jean Car, nommé en 1647, résigne au suivant, son neveu.

Pierre Beauclair, nommé en 1663, meurt en 1693.

Claude Giquin, régulier, nommé en 1693, est contesté, mais en vain, par deux séculiers : Jean Flanc, *cl.*, et Mercure Enguiraude. Il résigne le 14 janvier 1701.

Carloman-Philogète Collette du Quesnoy, régulier, nommé le 23 avril 1701, est encore en titre le 22 janvier 1724...

Nicolas Raulet, régulier, nommé le 9 novembre 1733, *sim.* curé de Saint-Étienne de Marly et prieur de Sainte-Catherine de La Couture (Paris), *olim* abbé de Notre-Dame du Val des Écoliers, est encore en titre le 15 juillet 1765.

... de Tissandier paraît de 1778 à 1791.

Notre-Dame, *alias* Saint-Jean-Baptiste d'Escarmeil, *alias* d'Aumont; *Beatæ Mariæ de Scarmellis,* alias *de Carmelis,* primitùs *de Alto-Monte* (paroisse de Saint-Saury, *Sancti-Severini,* archiprêtré de Thégra, *olim* diocèse de Clermont). — On ignore son origine. La tradition en attribue la création à un seigneur de l'endroit. Ce qui est certain, c'est que l'abbaye de La Couronne le possédait dès avant 1308. A cette date, il était et il est resté conventuel jusqu'en 1551. Il comprenait alors au moins trois offices claustraux : le sous-prieuré, la sacristanie et l'infirmerie. Les églises et paroisses de Notre-Dame de Celles, Saint-Saury, Siran, La Balbarie, Pontverny et Calviac en dépendaient. Il a possédé quelque temps le prieuré de Beaulieu, même diocèse. On indique encore comme lui ayant appartenu le prieuré de Rippe, les cures de Beyre et Cancala, diocèse de Mende; Val-Bénit, en Limoges; la chapelle de l'hôpital de Saint-Paul des Landes, la sacristanie et l'infirmerie de Murat-la-Grasse, en Cahors. Mais la plupart de ces bénéfices sont inconnus.

L'église d'Escarmeil, renversée par les protestants, fut réédifiée sous le vocable de Saint-Eutrope. Quant

au logis prieural, brûlé par les mêmes, il n'a jamais été rebâti. Les religieux avaient été dispersés; le prieur lui-même cessa alors de résider.

En 1780, ce prieuré est affermé 10,000 ᵗᵗ, toutes charges incombant au titulaire, qui doit, outre les décimes, la portion congrue des vicaires perpétuels des six églises paroissiales ci-dessus, 300 ᵗᵗ au chapelain de son prieuré et un marc d'argent à l'abbaye. L'abbé confère tous les bénéfices.

PRIEURS.

. . . .

Bertrand de La Roche est dépossédé en 1308 pour avoir cherché à se rendre indépendant de l'abbaye.

Hugues Robert, nommé en 1308, ne peut s'installer par suite de la résistance du précédent et se retire en 1310.

Raymond Garnier, *Garnerii, priùs* sacriste du même, est nommé en 1310. L'abbé Aymeric lui donne en 1312 pouvoir de nommer provisoirement aux bénéfices dépendant de son prieuré...

Jean de Termes paraît vers 1350...

Guillaume Lambert succède au précédent à une date inconnue.

Jean de Boussac, *de Bossaco,* paraît le 11 août 1451 et meurt en 1467.

Jean Vigier, *lic. lois,* conseiller du roi, *sim.* trésorier de la Sainte-Chapelle, commendataire, paraît en 1469...

Raymond Achard, fait abbé en 1480, garde quelque temps son prieuré...

Jean d'Arcimoles paraît de 1490 à 1500...

Jean de Genouilhac, *alias* de Saint-Quentin, *sim.* chanoine de Cahors, paraît en 1529...

Louis de Loumagne, en 1570. S'étant fait calviniste, il garde néanmoins son titre et meurt en combattant au siège du château d'Isseptz (?).

Guillaume Deband succède à Loumagne le 17 septembre 1583.
Jean Desribes, commendataire, paraît de 1650 à 1654...
... Bovyn, *alias* Bouyn, commendataire, résidant à Paris, paraît en 1700...
André Thoumie, *sim.* archiprêtre de Saint-Jean d'Angoulême, de 1715 à sa mort, arrivée le 21 janvier 1729, après résignation au suivant.
Pierre Fauconnier, chanoine d'Angoulême, paraît en mars 1729; mais sa nomination n'étant pas régulière, il est évincé par le suivant.
Charles-Louis-Auguste Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Rennes, installé en avril 1729, meurt en 1732.
... Lavercantière, commendataire, en 1780.

Bénéfices secondaires claustraux d'Escarmeil :

SOUS-PRIEURÉ.

On ne connaît ni sa valeur ni ses titulaires.

SACRISTANIE.

On ne connaît que deux titulaires :
Raymond Garnier, fait prieur en 1310...
Bertrand d'Aura, en 1519, fait prieur d'Agrifeuille en 1537...

INFIRMERIE.

On voit titulaire :
Guillaume Colomb, le 5 juin 1551...

SIMPLES RELIGIEUX.

On y voit simples religieux :
Raymond de Saint-Genis, en 1310...
Jean d'Arcimoles, *de Arcimolis, sim.* curé de Calviac en Cahors, en 1489, et devenu prieur d'Escarmeil.

Notre-Dame du Pont, *Beatæ Mariæ de Ponte* (paroisse de Leynhac, *olim* diocèse de Clermont). — On ignore la date de sa création et de son union à l'abbaye de La Couronne. La conventualité y cesse vers 1425 par suite du manque de sujets. Une bulle du 3 décembre 1429, mise à exécution par Faucher, abbé de Saint-Cybard, subdélégué de Jean, évêque d'Angoulême, l'unit, ainsi que la cure de Leynhac, à la mense abbatiale. L'union est prononcée le 7 décembre 1430. L'abbé, devenu ainsi prieur immédiat, doit y entretenir deux religieux. Mais cette clause n'est pas toujours observée et l'on n'y voit bientôt qu'un seul chapelain, le plus souvent séculier. Pendant que les Jésuites possèdent la mense abbatiale, ils unissent le prieuré du Pont à leur collège d'Aurillac, mais ils le rendent en 1675, lorsqu'ils échangent cette abbaye pour celle de Saint-Martin-aux-Bois. L'église, primitivement assez belle, est restaurée en 1740. Les revenus sont affermés 1,100 ᵗᵗ en 1706 et 2,300 ᵗᵗ en 1789. L'abbé qui les touche doit, outre les charges ordinaires, la portion congrue au curé de Leynhac, les gages du chapelain et un marc d'argent à la mense conventuelle. L'abbé conférait avant l'union de 1430. Jusque-là, on ne connaît qu'un prieur :

Bertrand Cailhon, en 1420. Il résigne en 1431 pour faciliter l'union du bénéfice à la mense abbatiale.

CHAPELAINS CONNUS.

....

Bertrand d'Aura, régulier, de 1500 vers 1530.

....

Guy de La Carrière, oncle, de 1582 à 1594. Il est séculier, ainsi que tous les suivants.

Guy de La Carrière, neveu, de 1594 à 1612.

Antoine Chaule, en 1612. Il est évincé par le suivant.
Guy de La Carrière, neveu, reprend en 1615 et meurt en 1636.
Jean Bouquier, de 1637 à 1686.
François d'Aura, de 1687 à 1706...
Jacques Bouquier, en 1715...
... Alboise, mort en 1731.
Antoine Lantuéjoul, nommé le 16 décembre 1731, installé le 22 janvier 1732, est encore en titre en 1742...
Jacques de Sales, *doct. th.*, en 1764...
Gabriel de Sales, oncle, en 1773...
Gabriel de Sales, neveu, de 1784 à 1788...
... Cairol, de 1788 à la fin de 1790.

Notre-Dame de Vauclaire, *Beatæ Mariæ de Valle-Clarâ* (paroisse de Malompise, archiprêtré de Blesle). — La date de sa fondation est inconnue. Les religieux de La Couronne l'ayant cédé aux chanoines de la cathédrale de Saint-Flour, moyennant redevance annuelle d'un marc d'argent pour l'abbé et de 20 sols pour la mense conventuelle, le reprirent par acte du 10 février 1481, les acquéreurs ayant négligé leurs obligations. Il passa aux Jésuites du collège de Clermont en 1626 et revint à la mense abbatiale en 1675. Depuis sa tradition au chapitre de Saint-Flour, c'est moins un prieuré qu'une chapellenie. Son église est de la fin du XIIe siècle. On ignore l'importance de ses revenus. Le seigneur du lieu, considéré comme fondateur, en a le patronage et y présente; l'abbé confère.

CHAPELAINS CONNUS.

....
Jean Buche, en 1662..
....
Claude Fabre, de 1732 à 1742.



Notre-Dame de Beaulieu, *Beatæ Mariæ de Bello-Loco.* — Sa situation précise est inconnue. Tout ce que l'on en sait, c'est qu'il fut uni vers 1325 à celui d'Escarmeil. Cependant on l'en voit séparé et rentré, vers 1630, dans le domaine de l'abbaye. Il est attribué alors à la mense abbatiale et lui paie une redevance d'un marc d'argent. On ne connaît aucun de ses titulaires.

On cite encore parmi les possessions de l'abbaye de La Couronne dans le diocèse de Saint-Flour (1) :

Prieuré simple de Notre-Dame de Blanchefoucade et chapellenie d'Entreroches, *de Inter-Rupes.*

8° Bénéfices dans le diocèse de Limoges :

Prieuré simple de Notre-Dame de Hautevaux, *alias* Altavaux, *vulgò* Tavaux, *Beatæ Mariæ de Altis-Vallibus* (paroisse de Dournazac, archiprêtré de Nontron). — Il fut fondé par Aymeric Brun, seigneur de Montbrun, *Bruni de Montebruno,* qui construisit l'église avec quelques bâtiments. Il en fit don à La Couronne en 1180, devant plusieurs évêques et abbés réunis au prieuré du Peyrac, sous la présidence de Jean, évêque de Poitiers et légat du Saint-Siège. Les religieux s'y installèrent le 23 août de la même année. Le pape Alexandre III confirma cette donation le 27 février 1182. La construction de la maison conventuelle fut commencée le 25 mai 1186. L'église reçut sa consécration le 6 octobre 1213. Ce prieuré, conventuel dès l'origine, fut important; on y compta jusqu'à douze religieux. La cure de Saint-Sulpice de Dournazac en dépend et le prieur y présente. Il perd la conventualité

(1) Le prieuré-cure de Montsalvy, que quelques-uns lui ont attribué, ne lui a jamais appartenu.

vers 1560 et le titulaire lui-même cesse peu après d'y résider. Enfin, par acte épiscopal du 14 avril 1614, après toutes enquêtes et consentements voulus, il est uni, ainsi que la cure de Dournazac, au collège des Jésuites de Limoges, à charge par ceux-ci d'instruire un religieux de l'abbaye de La Couronne. Sa redevance à cette abbaye était précédemment de 32 ᵗᵗ 10 ˢ. L'abbé conférait.

PRIEURS CONNUS.

Pierre paraît en 1182...
Arnauld de Clermont, vers 1200. Il est fait sous-prieur.
Pierre de Saint-Macaire, *de Sancto-Machario*, le 1er septembre 1253...
Bernard, en 1256...
Arnauld, le 22 avril 1262...
Étienne, le 22 avril 1270...
Aymeric, le 2 juillet 1300...
Geoffroy, installé en 1339, est encore en titre en 1385...
Raymond de Villars, *de Villaribus*, le 9 août 1424...
. . . .
Martial de Noaillac, de 1571 à sa mort, en février 1573.
Jean de Prahec est installé le 23 février 1573...
Jean Charretier paraît du 29 décembre 1579 au 28 novembre 1584...
Michel Augereau, de 1589 au 11 février 1598.

9° Bénéfices dans le diocèse de Tulle :

Prieuré simple de Notre-Dame de Montcalve, *vulgò* Montcalm, *Beatæ Mariæ de Monte-Calvo* (paroisse de Saint-Étienne d'Altillac, archiprêtré de Brivezac). — Il fut fondé peu après 1160, dans les domaines donnés à l'abbaye de La Couronne, sur les confins des diocèses de Limoges et de Cahors, par les seigneurs de

Castelnau, qui s'en réservèrent le patronage. Altillac, où sont l'église et la maison, appartenait à Limoges ; Bassignac, Tel et Reygade, où s'étendent les plus grandes possessions, à Cahors. Le tout fut incorporé au diocèse de Tulle lors de sa création, en 1317.

Ce prieuré ne paraît pas avoir été conventuel. Son église, bâtie au XII[e] siècle, est en ruines en 1700. Ses revenus, primitivement considérables, se sont perdus en grande partie par la négligence des titulaires et le malheur des temps. En 1789, ils sont estimés 786 ‡‡. La redevance à l'abbaye est d'un florin d'or. Les seigneurs de Castelnau présentent ; l'abbé confère.

PRIEURS.

....

Arnauld Juon paraît le 2 mai 1445...

Étienne du Prat, *de Prato,* du 7 janvier 1456 au 2 février 1504...

Barthélemy Chauvac, le 12 avril 1530...

Antoine Chauvac, neveu du précédent, le 26 mars 1568...

Hérard Gervaise résigne le 7 juillet 1588.

Jean Jacob, commendataire, résidant à Paris, est installé en juillet 1588. Il résigne au suivant.

Jean Sauron, *floropolicen.,* nommé en 1595, résigne au suivant.

Jean de Longueval de Sugarde, installé le 6 décembre 1599, résigne au suivant.

Jean-Claude de Combarel de Gibanel, *cl.,* reçoit *visa* le 26 janvier 1630 et meurt en 1654.

Après ce dernier, les comtes de Clermont de Castelnau jouissent indûment et finissent par faire pourvoir l'un d'eux.

François de Clermont, nommé le 29 mars 1658, résigne en 1669 et meurt aussitôt.

Jacques de Cajus, nommé en 1669, est évincé par le suivant.

Barnabé Pinson, pourvu en cour de Rome, installé le 31 mai 1669, meurt en 1678, après résignation au suivant.

Pierre Pinson, *cl. parisien.*, installé le 5 janvier 1680, est évincé par le suivant.

François Dudroc, *sim.* curé de Mercœur (Tulle), nommé avant le précédent, l'emporte et s'installe le 28 janvier 1680. Il résigne au suivant.

Étienne Dupuy, *cl. parisien.*, installé le 30 mars 1695, résigne au suivant.

Pierre Massoulie, *cl. lemovicen., sim.* curé de Beaulieu (Tulle), reçoit *visa* le 8 mai 1752 et meurt en 1786.

Étienne Farges, installé le 5 mars 1787, est contesté, mais en vain, par Martin-Ambroise Mazard, curé de Saint-Amant de Rodez. On le voit encore en titre en 1791. Il meurt à Beaulieu (Tulle) en novembre 1797.

10° Bénéfices dans le diocèse de Cahors :

PIEURÉS SIMPLES.

Notre-Dame de Molières, *alias* Francoulès, *vulgò* Francoliez; *Beatæ Mariæ de Moleriis,* alias *de Francolesio* (paroisse de Francoulès, archiprêtré de Cajarc). — On le voit parmi les dépendances de La Couronne dès 1238. Il est uni à celui de La Ramière de 1440 à 1451. Conventuel jusque-là, il perd ce caractère, que l'on tente de lui rendre en 1672. Le prieuré-cure de Saint-Pierre de Liverson en dépend et le prieur y présente. Son église fut bâtie peu après 1263. La redevance à l'abbaye est de 35[#]. L'abbé de La Couronne confère.

PRIEURS CONNUS.

. . . .

Gérauld de La Roque, *alias* de La Roche, *de Rochâ,* paraît en mai 1283...

Bertrand de Cardalhac, en 1329. Il est fait évêque de Cahors.

. . . .

Jean Cerzac de Castagner, commendataire, en 1670. Il résigne au suivant.

... Carcany, régulier, est installé le 22 décembre 1672. On lui adjoint les profès Chavaignac et La Coste pour y établir la conventualité, mais la tentative échoue.

... de La Châtaigneraye de Sainte-Foy, commendataire, paraît en 1700...

Jean Bouchard de Milly, profès de Saint-Vincent de Senlis, installé le 8 août 1724, est contesté, mais en vain, par un Laurent Delvincourt. Il est encore en titre en 1743.

Notre-Dame de La Ramière, *Beatæ Mariæ de Romariâ* (paroisse du même nom, archiprêtré de Cajarc). — On ne connaît ni la date de sa fondation, ni celle de son union à La Couronne. Il fut très prospère au commencement du XIII[e] siècle. La cure de La Ramière et le prieuré-cure de Saint-Martial de Villars, même archiprêtré, en dépendent. Le prieur y présente. Il est conventuel encore en 1576, avec office secondaire de sacriste. Le prieuré de Notre-Dame de Molières lui est uni de 1440 à 1451. Les Jésuites en affectent les revenus à leur collège de Toulouse peu après leur entrée en possession de La Couronne, et ils y ont encore des droits, on ne sait à quel titre, en 1762, bien qu'ils aient abandonné cette abbaye depuis 1675. On ne sait rien de son église ni du logis prieural. La redevance à l'abbaye est d'un marc d'argent. L'abbé confère.

PRIEURS CONNUS.

. . . .

Hélie David paraît en 1331...

. . . .

Olivier de Murat, *de Murato,* obtient en 1440 l'union de Notre-Dame de Molières à son prieuré, puis tente de se séparer de l'abbaye. Il résigne en 1445.

Pierre du Mas, *de Manso,* paraît du 11 mai 1445 à août 1451. Il consent à la distraction du prieuré de Molières.

Pierre Achard paraît le 20 mars 1452. Fait abbé en 1461, il garde *sim.* son prieuré jusqu'en 1497.

Jacques Horric paraît en 1497 et meurt en juin 1499.

Mangot Biguet, *Bigueti,* nommé le 23 juin 1499, est contesté, mais en vain, par Benoît Adam, prieur-curé d'Échallat.

Raymond Vinhet, *Vinheti,* alias *Vigneti,* paraît le 4 avril 1502.

Jean Achard, en juillet 1511...

Jean Morillon, en 1520...

Pierre Calueau, en 1523...

Jean Manent, installé le 4 janvier 1576, est contesté par Jean Garrabœuf. Ils résignent l'un et l'autre dans la même année.

Jean Garrabœuf paraît en 1580...

. . . .

François Pothier, nommé en cour de Rome, paraît le 3 octobre 1693...

Louis Bourlet est nommé le 3 octobre 1721 et installé le 9 janvier 1723...

. . . .

Hyacinthe-Gaston de Pollier paraît de 1787 à 1791.

On ne connaît qu'un sacriste de La Ramière :

Jean Floresta, le 24 juillet 1511...

PROFÈS CONNUS.

11 août 1511, Guillaume Privat; — Guy Gombaud; — Antoine Toulzain, *Tolzani;* — Guy Alby; — Antoine Estolls; — Jean Fourbi.

Sainte-Eulalie, *Sanctæ-Eulaliæ* (paroisse d'Espagnac, archiprêtré de Cajarc). — Il fut donné vers 1150 à l'abbaye de La Couronne, qui reçut confirmation de cette possession d'une bulle de 1155. Il fut supprimé et une charte du 14 juin 1286 en affecta les revenus au prieuré *aux nonnains* du Val-du-Paradis. Son église fut attribuée à la paroisse de Sainte-Eulalie, créée à la fin du XII[e] siècle. On ne connaît aucun titulaire.

Prieuré conventuel *aux nonnains* (1) de chanoinesses Augustines de Notre-Dame du Val-du-Paradis d'Espagnac, *Beatæ Mariæ de Valle-Paradisi de Espanhaco* (paroisse d'Espagnac, archiprêtré de Cajarc). — Il fut fondé dans les dépendances du prieuré de Sainte-Eulalie (voir ci-dessus). A la fin du XII[e] siècle, de pieuses femmes commencèrent à se réunir et formèrent bientôt, sous l'autorité d'une prieure élue par elles, une communauté importante. Les religieux de La Couronne leur abandonnèrent en 1212 les domaines qu'ils possédaient à Espagnac, moyennant redevance annuelle de deux marbotins d'or, réduite plus tard à 15 sols, et à la condition qu'elles prendraient, sous la dépendance de l'abbé et du chapitre, la règle et l'habit de Saint-Augustin. En 1256, l'abbé Gombaud Gilemond donne à la nouvelle congrégation sa forme définitive et lui impose des statuts en vertu desquels l'élection de la prieure et toutes contestations doivent lui être soumises et le droit de visite lui être reconnu,

(1) Expression usitée pour indiquer un couvent de femmes.



à lui et à ses successeurs, à perpétuité. Ces statuts sont approuvés par le pape Nicolas III en 1279, réformés en 1648 et modifiés de nouveau en 1688.

En 1284, Aymeric Hébrard, évêque de Coïmbre et originaire de Cajarc. étant muni de tous pouvoirs voulus, transporte ce prieuré des bords malsains du Célé sur la hauteur voisine, où il avait construit un monastère complet et une église avec trois autels. Il s'engage en même temps à pourvoir à la subsistance de dix nouvelles religieuses, outre les trente qui forment déjà le couvent, mais avec le droit pour lui, et après son décès pour sa famille, d'en faire la présentation. Il meurt sans avoir pu réaliser complètement ce dernier engagement.

Le prieuré ne laissa pas cependant d'être bien pourvu et de prospérer. Il venait de quitter le nom d'Espagnac pour celui du Val-du-Paradis. Par acte du 12 juin 1286, le chapitre de La Couronne lui unit l'église de Sainte-Eulalie et ses dépendances, à charge d'y entretenir deux religieux, dont un sera curé du lieu et à la présentation de la prieure. L'évêque de Cahors confirme cette disposition le 29 décembre 1297. On lui avait déjà abandonné le prieuré *aux nonnains* de Saint-Jean d'Agrifeuille (1); on lui unit encore, peu après 1300, l'église de Brengues, sur le territoire de laquelle l'évêque Hébrard lui avait légué de belles possessions, et enfin, en 1617, celle de Sainte-Apollonie de Ginouillac, le tout dans l'archiprêtré de Carjac. Toutefois, sa prospérité ne fut pas de longue durée. Un état dressé en 1660 lui reconnaît bien encore des droits dans une vingtaine de paroisses du Quercy et du Rouergue; mais ses revenus, à cette époque, ne dépassent guère 3,000 ₶. Il y a dix-huit religieuses dont l'entretien, avec celui de leurs

(1) Voir plus haut, page 73.

trois églises et des prêtres qui desservent, gages du syndic et des serviteurs, tailles, décimes, etc., s'élèvent à 4,000 ᵗᵗ. La différence est à peine comblée par les dots et pensions des professes.

La prieure est élue par les professes et confirmée par l'abbé de La Couronne. Elle prend quelquefois le titre d'abbesse. C'est elle qui nomme aux offices secondaires de sous-prieure, sacriste, infirmière et cellérière et reçoit les professions.

PRIEURES.

Élizabeth paraît en 1212... Elle avait été élue par ses compagnes avant l'organisation du monastère.

Ulsaba, vers 1237...

Alasie Ire, de 1256 à 1262...

Alasie II, de 1279 au 16 mai 1295...

Alix, en 1308.

Aymare de Saint-Geniez, *Aimaria de Sancto-Genesio,* vers 1315. Elle était professe de décembre 1307, avec dot de 10 ᵗᵗ de rente.

Douce de Saint-Geniez, *Dolcia de Sancto-Genesio,* du 15 mai 1327 au 23 avril 1338; professe de vers 1310, avec dot de 10 ᵗᵗ de rente.

Gria de Capdenac, nommée en 1339, est encore en titre en 1343.

Hélène Ire Hébrard paraît de mai 1385 au 17 avril 1387.

Hélène II de Peyrusse, en 1408.

Alasie III, en 1442.

Sobrine de Tayac résigne en 1451.

Jeanne Ire Hébrard, nommée en 1451, est encore en titre le 25 juin 1476.

Jeanne II de Bauze, *de Bauzâ,* paraît de 1478 à 1531.

Madeleine de Plas de Vallon, précédemment prieure de Saint-Jean d'Agrifeuille, paraît du 7 juin 1531 à son décès, en 1563.

Françoise Hébrard est nommée en 1563...

Marguerite de Corn de Sonac, nommée en août 1599, meurt en 1602.

Marie de Bernat, nommée le 17 août 1602, meurt en 1650.

Brunette de Bernat est nommée le 5 juillet 1650...

Françoise-Charlotte de Gourdon de Genouillac de Vaillac est nommée en 1652. Elle tente en 1684 de résigner à sa nièce, Guyonne de Gourdon de Vaillac, professe de Saint-Jean de Jérusalem. Mais la communauté s'y oppose et nomme la suivante.

Jeanne III de Gontaut de Roussillon, nommée le 9 janvier 1685, résigne en mai 1721 à sa nièce, Françoise du Vivier de Tournefort, du prieuré de Bellechasse, O. A. (Paris), mais reprend en janvier 1722, pour résigner de nouveau en mai 1722.

Suzanne-Marie de Saint-Blimon, nommée en mai 1722, meurt le 6 mai 1773.

Anne-Agnès Lajunie est nommée le 11 septembre 1773...

SOUS-PRIEURES CONNUES.

. . . .

Marguerite de Molières paraît en 1563...

Marie de Bonsol, de 1660 à 1682.

SACRISTES CONNUES.

Marguerite du Puy-Douan, *de Podio-Doano*, paraît le 17 avril 1387...

Isabeau de Croin, en 1563...

On voit une cellérière :

Lucie Mesnard, le 17 avril 1387...

PROFESSES CONNUES.

17 avril 1387, Hélène de Peyrusse, devenue prieure; — Bonne de Morlion, *de Morlionc;* — Armande de Teyjac; — Hélix de Teyjac.

7 juin 1551, profession d'Isabeau de Croin, devenue sacristine.

2 juillet 1565, Françoise Hébrard, devenue prieure en 1563.

3 avril 1563, Marguerite de Salanhac; — Jeanne du Cat; — Marguerite de Croin.

1572, Marguerite de Corn de Sonac, devenue prieure en 1599.

13 avril 1650, Marie-Gabrielle de Saint-Sulpice.

5 juillet 1650, Françoise-Charlotte Gourdon de Genouillac de Vaillac, devenue prieure; — Brunette Galambo, 1652; — Antoinette de Cambefort, 1652; — Hélène d'Arcimoles; — Rose de Massip, 1652; — Delphine de Massip; — Marguerite de Bernat, 1652; — Françoise de Bonsol, 10 octobre 1682.

1er avril 1652, Louise de Chéroux; — Angélique-Agnès de Loupiac, 1681; — Anne de Montgibeau, 10 octobre 1686; — Françoise de Rassiels; — Jeanne de Cajarc; — Fleurette d'Escribe; — Marie de Bonsol, devenue sous-prieure; — Marie Talarie; — Marguerite Lorrain; — Catherine Verdier; — Catherine Lebesch.

1681, Fleurette de Gruniac; — Catherine de La Bisse; — Jeanne de Gontaut de Roussillon, devenue prieure.

10 octobre 1682, Jeanne du Roc.

2 janvier 1718, Suzanne-Marie de Saint-Blimon, devenue prieure; — ... d'Émery; — ... de Gailhard.

11 janvier 1722, ... Deltour; — ... de La Seignerie; — ... de Montayrol; — ... de Laborderie; — ... des Vignes.

3 mai 1746, ... de Guilleminet; — vêture de Marie Franconat (1).

(1) Le prieuré de Saint-Pierre de Vialoles et celui *aux nonnains* de Notre-Dame de La Lécune, attribués par quelques-uns à l'abbaye de La Couronne, dépendaient, le premier, O. B., de l'abbaye de Marcillac-sur-le-Célé; l'autre, O. A., peu important, de celui de Saint-Géry, le tout dans le diocèse de Cahors.

L'église abbatiale de La Couronne est pourvue de plusieurs chapelles, dont deux seulement ont été fondées en chapellenies. C'est le couvent qui en perçoit les revenus et en acquitte les charges. Ce sont :

Chapellenie Saint-Nicolas. Elle fut fondée devant l'abbatiale, du temps de l'abbé Adémare de Bardenac, par Isabelle, fille du comte Adémare Taillefer, qui y déposa le corps de son père en 1218. Les droits accordés par la fondatrice à cette chapellenie étaient assis sur le minage d'Angoulême. Par acte du 10 août 1447, le comte Jean le Bon les transporta sur la paroisse d'Hiersac, spécialement aux villages de L'Habit et de Cheneusac.

Chapellenie des Vierges, dédiée principalement à sainte Catherine et secondairement à saintes Félicité et Perpétue. Elle fut fondée *extrà ecclesiam* par l'abbé Pierre Bouchard (1424-1462), qui y affecta le domaine de La Foulhouse en Roullet. On ne connaît pas le chiffre des revenus. La charge est d'une messe basse par semaine.

Les autres chapelles sont celles :

De Saint-Jean-Baptiste ;

Des Apôtres ;

Des Confesseurs.

On y voit encore l'autel des Martyrs.

Article II. — *Abbaye de Saint-Pierre de Cellefrouin,* de Cella-Fruini, *O. A.*

Cette abbaye fut fondée vers 1025, dans l'étroite vallée de la Sonne (1) et sur la rive gauche de cette rivière, par Arnauld de Vitabre, évêque de Périgueux (2), à qui l'on

(1) *Hodie* le Son.

(2) Il avait été sacré dans l'église abbatiale de Nanteuil, en 1010, par Seguin, archevêque de Bordeaux, assisté des évêques Grimoard, d'Angoulême, et Islon, de Saintes, frère de ce dernier.

doit encore la fondation du prieuré de Saint-Léger de Cognac. Il fut aidé dans cette œuvre par plusieurs habitants de l'endroit, dont les plus généreux furent Frouin, *Fruinus,* qui passe pour avoir bâti l'église primitive et le monastère auquel son nom est resté attaché, et son fils Maurice. Celui-ci, en confirmant les dons faits par son père, y ajouta, d'accord avec Pierre, son frère, et David, leur oncle, la chapelle de Saint-Sulpice de Saint-Claud et l'église de Negret. Pascal II, par une bulle du 24 novembre 1101, décidée à la suite du concile tenu à Poitiers l'année précédente, l'unit à celle de Charroux; mais elle ne tarda pas à reprendre son autonomie sous la règle de Saint-Augustin.

La nouvelle communauté reçut peu après de divers les églises de Biarge et de La Tasche, ainsi que le domaine de Gouèze, *de Gobezâ,* où existait une chapelle de Notre-Dame (1), avec des revenus dans les localités suivantes, que mentionnent son cartulaire et son censier (2) : Esnord (3), *Hurnortus,* Les Forges, *Las Forguas,* Le Breuil, Les Borderies, Chastenet, Villechaise, La Vàlade, Chalais, *de Challoe,* alias *de Chalès,* La Mote, etc. On ne sait quand lui vinrent les églises de Beaulieu, Ventouse et Chassiecq ; mais il est certain qu'elle les posséda de bonne heure. Elle perdit cette dernière vers 1500. Celle de Biarge était passée bien auparavant dans le domaine du chapitre de Saint-Martial de Limoges. Quant à l'église de Saint-Martin, située près de l'abbaye, sur la rive droite de la Sonne, elle fut fondée au XII[e] siècle par un bienfaiteur aujourd'hui inconnu.

(1) Simple chapelle de dévotion, sans bénéfice.

(2) Dont la copie, d'après le manuscrit *in-folio* déposé à la Bibliothèque nationale, est à la bibliothèque de l'évêché et dont aucune pièce n'est datée.

(3) Qui appartenait en majeure partie au chapitre d'Angoulême.

Les comtes d'Angoulême, Geoffroy et Foulques, lui firent quelques dons en reconnaissance de l'affection que le fondateur, Arnauld de Vitabre, avait portée à leur aïeul, Guillaume II, qu'il avait visité dans sa maladie et dont il avait célébré les funérailles avec Rohan, évêque d'Angoulême. C'est ce même sentiment qui, vers 1060, amena l'évêque Guillaume, fils du comte Geoffroy, à dispenser l'abbé de l'assistance aux synodes diocésains (1). Dès cette époque, on la voit complètement organisée et amplement pourvue de revenus de toute sorte. Cependant elle ne fut jamais très importante. Ses premières ressources passèrent à la construction de sa grande et belle église, qui paraît avoir succédé à la première dès la fin du même siècle. Cette église est à la fois abbatiale sous le patronage de saint Pierre et paroissiale sous celui de saint Nicolas. Elle comprend une nef et deux bas-côtés de même longueur, un transept peu saillant, dominé au milieu par une coupole octogonale au-dessus de laquelle s'élève le clocher, avec une abside en hémicycle, flanquée de deux absides secondaires de même forme. Le tout est voûté. Au XVe siècle, on y ajouta deux chapelles appliquées aux bas-côtés, l'une au sud, l'autre au nord. Quant au monastère, on ne sentit la nécessité ou l'on n'eut le moyen de l'agrandir qu'en 1547, lorsque le développement donné à la culture de la vigne eut apporté quelque aisance à la communauté.

Cette abbaye avait souffert, quoique moins peut-être que d'autres établissements religieux, de l'invasion des Anglais. Les guerres de religion y portèrent la ruine. Le monastère, dont la construction était à peine achevée, fut entièrement détruit par des protestants, et les religieux, obligés de se réfugier dans des maisons par-

(1) C'était plutôt l'exemption de l'amende due pour cause de non-assistance.

ticulières, ne purent jamais, dans la suite, reprendre complètement la vie conventuelle (1). Quant à l'église abbatiale, elle subit de nombreuses mutilations et perdit sa toiture, qui ne lui avait pas encore été rendue en 1630. Réparée peu après cette date, elle ne se trouva pas moins, au milieu du XVIIIe siècle, dans un état de délabrement qui, en 1769, appela l'attention de l'intendant de Limoges. Il y eut procès entre l'abbé et les habitants de Cellefrouin (2) au sujet de la part pour laquelle on devait contribuer de part et d'autre à sa restauration, qui, cette fois encore, fut très incomplète.

La communauté, peu nombreuse depuis longtemps, est encore réduite par les événements du XVIe siècle. L'enquête de 1630 n'y trouve que six religieux, dont quatre seulement sont résidants. Les deux autres desservent les prieurés-cures de Ventouse et de Beaulieu, dont ils sont titulaires. Dès le commencement du XVIIIe siècle, il n'y a plus qu'un profès (3), encore appartient-il à un couvent d'un autre ordre et ne réside-t-il plus quelques années après.

Les offices claustraux, en dehors de la dignité abbatiale, sont le prieuré, la chambrerie, la sacristanie et la cellérerie. Il y a eu un sous-prieuré aux XIIe et XIIIe siècles. La sacristanie et la cellérerie disparaissent au XVIe. Il n'y a plus que le prieuré et la chambrerie à partir de 1720. Ceux-ci disparaissent à leur tour en 1773. Ils sont tous à la nomination de l'abbé. La cure de Saint-Nicolas, passée à la mense abbatiale à une époque inconnue, est revenue à la mense conventuelle en 1481. Mais l'abbé continue à y présenter.

(1) Jusqu'en 1750, on en voit quelques-uns résider au château de Bourgon.

(2) Les habitants n'interviennent que parce que l'église est paroissiale en même temps qu'abbatiale.

(3) François-Augustin Lhermite, prémontré, quelque temps prieur et curé de Cellefrouin en 1709, est transféré à Ventouse vers 1716.

Les revenus de l'abbaye sont estimés en total 1,800 ᵗᵗ en 1630. Cent ans après, ils s'élèvent à 3,200 ᵗᵗ. L'abbé a pour sa part, toutes charges acquittées, 1,000 ᵗᵗ. La part du chambrier, seul religieux existant à cette époque et faisant office de prieur, est de 700 ᵗᵗ. Les décimes s'élèvent, en 1515, à 32 ᵗᵗ; en 1595, à 40 écus. Ils montent à 800 ᵗᵗ en 1750. En 1789, l'abbé paie 830 ᵗᵗ pour sa mense et 220 ᵗᵗ pour la chambrerie. Il doit, en outre, la portion congrue du curé de Cellefrouin, quelques pensions, avec l'entretien de l'église abbatiale et de la chapelle Saint-Martin. Les autres églises : Notre-Dame de Beaulieu, Saint-Martin de Ventouse, Saint-Jean de La Tasche et la chapelle de Saint-Sulpice en Saint-Claud, ont leurs titulaires et leurs revenus particuliers. L'abbé nomme aux deux premières ainsi qu'à la cure de Saint-Nicolas. Il confère la chapellenie de Saint-Sulpice et celle de Saint-Martin, qui a cessé d'être prieuré en 1568.

LISTE DES ABBÉS.

1. ADÉMARE I, *ADEMARUS,* paraît de 1031 à 1048 (1). Sa sœur Agnès fait divers dons à l'abbaye, parmi lesquels un de 100 sols d'or.

2. ADÉMARE II DE CHAMBES, *ADEMARIUS DE CAMBAS,* paraît de vers 1060 à 1108.

3. FOUCAUD, *FULCAUDUS,* paraît dans deux traités, le premier de 1109, relatif à l'écluse du Chastelars, paroisse de Puyréau, le dernier conclu avec le chapitre d'Angoulême, Maynard Cramault étant encore chantre, soit avant 1114, concernant le moulin d'Esnord, paroisse de Saint-Ciers.

(1) Il est encore abbé, Foulques étant comte d'Angoulême.

4. FOUCHIER, *FULCHERIUS,* étant abbé depuis quelques années et se voyant vexé à cause de son attachement au pape légitime, Innocent II, par l'évêque Girard, qui tient pour Anaclet, quitte son abbaye en 1130, est fait archevêque de Tyr, puis patriarche de Jérusalem, où il meurt.

5. PIERRE I paraît en 1177 et intervient en 1180 dans un accord touchant le mas de Lobeth, dépendant de l'abbaye de La Couronne en Sireuil.

6. PIERRE II TOSCHIN, *alias* TOSCHES, *vulgò* TOSES, *TOSCHINI,* assiste en 1182 à la mort de l'évêque, Pierre Lomond; le 3 avril 1194, à l'inauguration de l'église abbatiale de La Couronne; en 1197, à une transaction entre l'abbé de Saint-Amant-de-Boixe et celui de Saint-Gérauld d'Aurillac; en 1215, dans la confirmation des droits de Grosbos par l'évêque Guillaume Testaud. On le voit encore en 1220.

7. JEAN I assiste en 1231 à une transaction entre l'abbé de Saint-Cybard et le prieur de Peyrac, au sujet d'une église dédiée à saint Maurice en Rougnac.

8. P... paraît en 1249 (1).

9. JEAN II assiste, le 6 août 1257, à un hommage rendu à l'évêque Robert de Montbron par Guillaume de Gouèze et, l'année suivante, dans une charte de Grosbos.

10. ÉTIENNE Ier, *STEPHANUS,* paraît le 31 mars 1272. Il traite, le 28 mars 1279, avec Guy de La Rochefoucauld, seigneur de Cellefrouin, au sujet des foires de l'endroit et de la terre dite de La Forêt.

11. RAYMOND, *RAYMUNDUS,* paraît le 7 avril 1281 (1).

(1) Fonds de l'évêché.

12. JEAN III accusé de divers crimes devant l'archevêque de Bordeaux, Pierre de Luk, qui est en visite à Angoulême, se déclare en 1336 prêt à subir le jugement d'un homme sage, au choix du prélat.

13. PIERRE III rend hommage à l'évêque Ayquelin le samedi après le synode de Pâques de 1363.

14. ÉTIENNE II notifie son élection à l'évêque en 1399 et lui rend hommage en 1400.

15. HÉLIE paraît le 12 avril 1445, dans un conflit avec le chapitre d'Angoulême.

16. PIERRE IV paraît le 22 mars 1462 et rend hommage à l'évêque Raoul du Fou le 5 janvier 1473.

17. GUILLAUME Ier LÉRIGET rend hommage aux évêques d'Angoulême, Octavien, le 8 septembre 1494, et Hugues de Bause, le 4 septembre 1503.

18. LOUIS DE LA ROCHEFOUCAULD, protonotaire apostolique, paraît du 1er mai 1509 à 1525. Il ouvre la série des commendataires.

19. GUY DE MONTALEMBERT paraît le 26 juillet 1547 et meurt au commencement de 1571.

20. ANTOINE DE CROIGNY, nommé par bulle du 26 juin 1571, donne, le 24 avril 1572, procuration pour prendre possession. Il est cardinal-prêtre du titre de Saint-Triphon.

21. GASTON MOSNIER DE PLANEAU, *alias* DE PLANES, paraît du 7 novembre 1611 au 18 mars 1641.

22. DANIEL DE LA GRANGE, *doct. th.*, conseiller du roi, paraît le 16 octobre 1651 et décède en août 1663, après avoir résigné au suivant, son parent. Il



est *sim.* chapelain de Saint-Michel des Merbœuf en Beaulieu.

23. CLAUDE VIGIER DE LA GRANGE, nommé en 1663, paraît encore en 1680.

24. GUILLAUME II CROIZAL, *alias* CROIZAT, *bach. th.*, paraît le 10 juin 1682 et meurt le 3 mars 1710, au château de Bourgon (1). Il est *sim.* abbé de Genlis et chapelain de l'oratoire du roi. Le 10 mars 1694, il avait pris possession par procureur d'une stalle à la cathédrale d'Angoulême, à la place de L.-Ch. Geoffroy; mais cet acte fut considéré comme nul.

25. JEAN-CHARLES DE LA VIEUVILLE, premier aumônier du roi, nommé le 25 juillet 1710, finit en 1715. Il est *sim.* vicaire général d'Agen.

26. PIERRE-FRANÇOIS CHAUVIGNY DE BLOT, seigneur de Saint-Agoulin, comte de Lyon, nommé en 1715, meurt en 1759. Il est *sim.* chanoine de Mâcon, abbé de Saint-Éloy de Noyon et prieur de Lonjumeau (Paris).

27. JEAN-BAPTISTE-OLIVIER-PLACIDE DE MÉROY DE MONTGAZIN, *doct. Sorb.*, *tolosan.*, installé par procureur (2) le 20 octobre 1760, paraît encore en 1790. Il est *sim.* chanoine, archidiacre et vicaire général de Boulogne.

OFFICES CLAUSTRAUX.

Ils sont au nombre de cinq, tous conférés par l'abbé.

PRIEURÉ CLAUSTRAL.

Créé en même temps que l'abbaye, il a été supprimé et ses revenus attribués à la mense abbatiale, en même

(1) Dans la paroisse de Valence.
(2) Joseph Vigneron, chanoine.

temps que la chambrerie, avec laquelle il était réuni, depuis plusieurs années, entre les mains du même titulaire, par décret épiscopal du 15 avril 1768. Cette mesure fut sanctionnée par lettres patentes de novembre 1769 et un arrêt du parlement du 4 août 1773. En 1769, le prieuré et la chambrerie réunis valaient 1,139# et leurs charges s'élevaient à 220#.

PRIEURS.

. . . .

Raymond paraît vers 1160 et le 8 février 1181...
W... de Testiva, sous l'abbé Toschin, vers 1190...

. . . .

Laurent Maugariny paraît le 5 janvier 1473...
Gérald Charlon, le 8 septembre 1494...
Pierre Charlon, le 4 septembre 1503...
Jean David, le 1er mai 1509...
Jean de Romefort, du 10 mai 1544 au 16 août 1547...

. . . .

Martin Touchard, du 7 novembre 1611 à 1616...
Jean Touchard, en 1629. Il meurt le 15 juillet 1631 et est inhumé dans l'église.
Martin Devaure paraît de 1631 au 24 juillet 1655. Il est *sim.* curé de Cellefrouin.
Alexis de Fontanges, *sim.* curé de Cellefrouin, paraît de 1690 à 1692.
François-Augustin Lhermite, *sim.* curé de Cellefrouin, profès prémontré, en 1709.

SOUS-PRIEURÉ.

Il a existé peu de temps. On ne connaît qu'un titulaire :

W... paraît le 2 février 1181...

CHAMBRERIE.

Cet office a une dotation dont font partie les moulins des Pradilières. Il est supprimé, avec le prieuré claustral qui lui était déjà uni, en vertu d'un décret épiscopal du 15 avril 1768, de lettres patentes de novembre 1769 et d'un arrêt du parlement du 4 août 1773. L'abbé en touchera les revenus, moins une pension de 809 ᵗᵗ réservée au titulaire jusqu'à son décès, et devra laisser les dîmes de Chavagnac au vicaire perpétuel de Cellefrouin. Le chambrier doit pour décimes 4 ᵗᵗ en 1515 et 3 écus en 1595. Il a de droit sa sépulture dans l'église abbatiale.

CHAMBRIERS.

. . . .

Jean du Repaire paraît le 5 janvier 1473...

Pierre David, du 8 septembre 1494 au 2 mai 1509...

Jean David, du 26 avril 1539 au 16 août 1547...

. . . .

Pierre Brouthier, le 7 novembre 1611...

Pierre Bouniceau, de 1616 à sa mort, arrivée le 25 septembre 1647.

Pierre Bouniceau, neveu, du 22 mars 1653 à sa mort en janvier 1694, après résignation. Il a été *sim.* curé de Ventouse.

Jean Héraud, *sim.* prieur-curé de Beaulieu, installé le 7 février 1694, est évincé par le suivant.

Fabien de Ribier, *sim.* curé de Saint-Laurent-de-Céris, résignataire de Bouniceau, est installé le 11 mai 1694 et évince un Antoine Péga *parisien.*, qui invoque ses droits universitaires.

François Saulnier de Pierre-Levée (1), *sim.* prieur de

(1) Né à Pierre-Levée, paroisse de Trois-Palis, le 16 juillet 1719, a fait son noviciat à Sainte-Croix-d'Angle, Cellefrouin n'ayant plus la conventualité. Il meurt le 10 novembre 1790.

Sainte-Croix de Chaille (1), du 2 mars 1744 au 27 mars 1760... Il résigne au suivant sous réserve d'une pension.

Pierre Boniton paraît en 1768 et se retire lors de la suppression de la chambrerie. La pension qu'il devait à son prédécesseur est mise à la charge de l'abbé, qui touchera désormais les revenus.

SACRISTANIE.

Cet office a cessé d'exister au XVI[e] siècle. On ne connaît pas sa dotation.

SACRISTES CONNUS.

. . . .

Arnauld paraît le 2 février 1181...

. . . .

Jean Mercier, *Mercerii*, le 5 janvier 1473.

Hélie Lériget, le 3 septembre 1494...

Jean David, le 4 septembre 1503, fait prieur en 1509.

Hélie Lériget, *sim.* prieur-curé de Beaulieu, est nommé le 2 mai 1509...

Jacques Hélie paraît du 10 mai 1544 au 10 août 1547.

CELLÉRERIE.

Cet office cesse d'exister au commencement du XVI[e] siècle. On ne connaît pas sa dotation.

CELLÉRIERS CONNUS.

. . . .

Pierre David paraît le 5 juin 1472 et devient chambrier vers 1494.

Geoffroy de Frontdebœuf paraît le 8 septembre 1494...

Pierre Lériget, le 4 septembre 1503...

Jean Mesmyn, *sim.* prieur de Saint-Martin, le 2 mai 1509.

(1) Dépendance de La Couronne.

SIMPLES RELIGIEUX.

On voit :

De 1030 à 1035, Ramnouil, *Ramnulphus,* prêtre; — Roger, *Rotgarius,* chantre; — Adémar; — Arnauld; — Gaultier ; — Lambert, vicaire; — Gérald, chapelain.

Vers 1060, Guillaume, *Willelmus;* — Geoffroy, *Gauffridus ;* — Itier, tous qualifiés vicaires.

Vers 1080, Étienne.

Vers 1200, Hélie de Peyrac, *de Peyraco.*

En 1200, profession de Guillaume Aman, *Amanius,* homme d'armes.

5 janvier 1473, Jean Mesmyn, *senior,* chapelain, 1504.

8 septembre 1494, Pierre Lériget; — Pierre David.

4 septembre 1503, Hélie Lériget, prieur-curé de Beaulieu ; — Jean Mesmyn, *junior,* 16 août 1547 ; — Jean de Romefort, 1509 ; — Geoffroy de Frontdebœuf, curé de Cellefrouin.

10 mai 1544, Julien de Frontdebœuf, curé de Cellefrouin, 16 août 1547 ; — Jean Desrimont.

26 juillet 1547, Léonard Lériget, 1550 ; — Jean de Frontdebœuf.

1572, Jacques Hélie, *olim* sacriste.

1598, ... Serreau ; — ... Maresse ; — Julien Lousmeau, 7 novembre 1611 ; — Martin Touchard, fait prieur claustral ; — Pierre Brouthier, fait chambrier en 1611.

7 novembre 1611, Pierre Bouniceau, fait prieur-curé de Taponac en 1647.

1616, Jacques Ruffet, novice, fait chapelain de Saint-Sulpice vers 1630 ; — Mathieu Devaure, novice, 16 juillet 1662, fait curé de Cellefrouin vers 1626.

1622, Jean Thomas, fait prieur-curé de Ventouse.

1630, Pierre Bouniceau, neveu, fait chambrier.

22 novembre 1653, Louis Dumas.

24 juillet 1655, Gabriel Duchatel, décédé en 1672; — ... Lavaud.

1658, Vital de La Grange, mort le 21 mai 1669, à soixante-deux ans; — Louis Naulin.

20 novembre 1670, François Prieur, fait prieur-curé de Ventouse.

1690, André Glasnisson, fait curé de Cellefrouin.

1691, François Bouniceau, fait curé de Cellefrouin.

De l'abbaye de Cellefrouin dépendent les prieurés-cures de Beaulieu et Ventouse, les cures ou vicairies perpétuelles de Cellefrouin, Negret, Chassiecq et Biarge (1), dont il sera parlé dans le titre VI, *des paroisses;* plus les prieurés et chapelles qui suivent et qui sont conférés par l'abbé.

Saint-Jean-Baptiste de La Tasche, *de Taschiâ* (paroisse de Cellefrouin). — La Tasche appartient depuis la fin du XI[e] siècle à l'abbaye, qui a fondé le prieuré à la même époque. Le titulaire était dispensé de la résidence. Une paroisse y fut créée, sous le titre de cure, par ordonnance épiscopale du 24 janvier 1761, mais ne fut constituée qu'en 1768, après consentement donné par l'abbé le 20 avril 1765.

En 1759, ce prieuré était affermé 120 ᵗᵗ. Il payait pour décimes 4 ᵗᵗ en 1515 et 4 écus en 1595.

PRIEURS CONNUS.

....

Jean Mesmyn, *junior,* paraît en 1560, résigne au suivant en 1572 et meurt peu après, à un âge très avancé.

François de Devezeau, installé le 12 septembre 1572, paraît encore le 22 mars 1589...

(1) Elle a aliéné ces trois dernières à diverses époques.

François Dubreuil paraît le 15 septembre 1615 et résigne en 1617.

Claude Johannet est installé le 22 juin 1617...

Jacques Pasquet, *sim.* prieur-curé de Chéronnac (Nontron, Limoges), paraît le 10 juin 1665 et résigne le 12 juin 1668.

Jacques Challer, O. A., *sim.* prieur claustral de Notre-Dame des Salles (Limoges), installé (1) le 14 juillet 1687..

François-Joseph Robuste, *doct. Sorb.*, *sim.* prieur de Saint-Séverin de Pavancelle, paraît le 3 février 1711...

Jean Robuste de Fontville, *sim.* chanoine de Noyon, paraît en avril 1748 et donne, le 20 avril 1765, consentement à la transformation de son prieuré en cure.

Saint-Sulpice de Saint-Claud. — Cette église, bâtie sur la rive droite de la Sonne, à l'est et près du bourg de Saint-Claud, fut dotée et donnée à l'abbaye vers 1050, en même temps que celle de Negret, par Maurice et Pierre, fils de Frouin, et par leur oncle David. Le prieuré peu important dont elle est le siège est devenu au XV[e] siècle une simple chapellenie. Alors l'évêque d'Angoulême, Robert de Montbrun, prétend au droit de collation ; mais l'abbé résiste et obtient gain de cause le 2 juillet 1453. On ne connaît ni ses revenus, ni ses charges, ni ses prieurs.

CHAPELAINS CONNUS.

....

Jacques Ruffet paraît en 1637 et meurt le 14 octobre 1647, à cinquante-six ans.

(1) L'archidiacre, André de Nesmond, cherche à empêcher son installation, prétendant qu'il n'y a pas de prieuré simple à La Tasche, mais que c'est un prieuré-cure. Challer, nommé en cour de Rome, finit par prendre possession.

. . . .

Joseph Maignol, *sim.* prieur de La Couronne, paraît le 17 novembre 1739 et meurt le 7 septembre 1746.

Gaspard Michel, *sim.* prieur-curé de Ventouse, installé le 18 septembre 1746, est évincé par le suivant.

Pierre Péchillon, *cl.*, nommé en cour de Rome, est installé le 16 octobre 1747.

Saint-Martin de Cellefrouin. — Ce prieuré, fondé au XII[e] siècle sur la rive droite de la Sonne, qui le sépare de l'abbaye, n'est plus en 1600 qu'une simple chapellenie. Son église, ruinée en partie à la fin du XVI[e] siècle, ne consiste plus en 1789 qu'en quelques pans de murs. On n'a aucune notion sur ses revenus et sur ses charges. L'abbé confère. On ne connaît qu'un titulaire :

Jean Mesmyn, profès, du 4 septembre 1503 au 2 mai 1509.

Article III. — *Abbaye de Saint-Cybard, O. B.*

L'abbaye bénédictine de Saint-Cybard d'Angoulême, dite encore de La Vallée, *de Valle,* ou des faubourgs, *de Suburbiis,* ou sur la Charente, *super Carentoniam,* à cause de sa situation sous les murs de la ville, dans la vallée et sur la rive gauche du fleuve, fut longtemps une des plus importantes de l'Aquitaine. Elle doit son origine et son nom à saint Cybard, *Beatus Eparchius,* qui, après avoir fait profession dans le monastère de Sessac, *de Sedaciaco* (1), vint à Angoulême du temps de l'évêque Aptone II, en 542, y vécut en reclus dans une grotte creusée sous les murs du côté nord de la cité et y mourut en 581, vénéré de toute la

(1) Ce monastère, cité dans les annales de l'Église de France, était dans le diocèse de Saintes. Il a disparu de bonne heure.

région pour ses vertus et ses miracles. Ce saint est honoré comme second patron du diocèse et protecteur de la ville d'Angoulême, *Engolismensem patronum* (1).

Après la mort du saint, le monastère, qui gardait sa dépouille et ses leçons, s'accrut promptement, grâce aux générosités de nos rois, et compta un très grand nombre de religieux. Ceux-ci, lors de l'incursion des Sarrasins et, sans doute, pour échapper plus aisément à leurs poursuites, échangèrent la règle monacale pour la règle canoniale. Ils revinrent à leur premier état quand le danger fut passé, pour le quitter de nouveau lors de l'invasion des Normands et le reprendre définitivement vers 950, à l'instigation de l'évêque Foucauld, du comte Guillaume Ier Taillefer et de son parent Bernard, leurs amis et bienfaiteurs.

L'église primitive, bâtie du temps du saint fondateur, entre sa grotte et le lit de la Charente, avait été consacrée et dédiée à saint Martin par Germain, évêque de Paris, et Euphrone (2), évêque de Tours, qui consacrèrent en même temps la nouvelle cathédrale (3) d'Angoulême, vers 560 (4). Après la dispersion des Normands, qui l'avaient brûlée le 29 mars 847 (5), elle fut reconstruite sur le même emplacement et consacrée à la fin du règne de Charles le Chauve par Frédebert, évêque du pays de France (6), qui la dédia au

(1) *Historia Pontificum et Comitum Engolismensium*.

(2) La *Chronique de Saint-Cybard* et, à sa suite, la *Gallia Christiana* disent saint Grégoire de Tours. Mais celui-ci ne fut fait évêque que douze ans plus tard. Du reste, la *Chronique de Saint-Cybard* est visiblement fautive sur plusieurs points.

(3) Celle dont la construction fut commencée par Clovis.

(4) Quelques-uns disent 567.

(5) *Petite Chronique de l'Angoumois*.

(6) On n'indique pas d'une manière plus précise son siège épiscopal. Il mourut aussitôt après la consécration et fut inhumé par l'évêque Oliba devant la basilique.

saint Sauveur. Elle porta, comme la précédente, le titre de basilique et reçut de nombreuses reliques, parmi lesquelles les corps de saint Cybard, de saint Groux, son disciple, de saint Denys (1), évêque de Paris, et un bras de son consécrateur même, saint Frédebert. Environ soixante-dix ans après, le comte Guillaume Taillefer ajoute à cet édifice un élégant oratoire dédié à la Résurrection.

Cette abbaye avait déjà reçu des rois mérovingiens de grandes possessions et de nombreux privilèges. Charlemagne, en les confirmant, y ajouta de nouveaux dons qui s'accrurent ensuite de ceux que lui firent Louis le Débonnaire et Charles le Chauve. Après ceux-ci, les comtes d'Angoulême, principalement Guillaume I[er] et Adémare, la prennent sous leur protection et lui continuent leurs faveurs. Vers 775 (2), elle possédait, dans le diocèse d'Angoulême, les églises de Bonneville, Saint-Cybardeaux, Dignac, Fléac, Saint-Genis-les-Meulières, Gourville, Lanville, Magnac-sur-Touvre, Marcillac, Nanclars, Nersac, Rouillac, Roullet et Torsac; dans le diocèse de Saintes, celles de Bassac, Fleurac, Jarnac et Triac; dans celui de Périgueux, Rougnac et Thémolac (3). Elle paraît avoir fondé peu après l'église d'Aubeville. On lui attribue la construction vers 920 de celle de Saint-Eutrope de Saintes, où elle a eu quelques religieux, mais qui est passée dans le même siècle à l'abbaye de Cluny. En 1117, l'évêque de Périgueux lui reconnaît, dans son diocèse, celle de Saint-Martin de

(1) La grotte de saint Cybard paraît avoir été mise sous le patronage de saint Denys.

(2) Une ordonnance attribuée à Charlemagne et datée de cette année reconnaît à l'abbaye de Saint-Cybard toutes les possessions qui suivent et d'autres encore. Mais elle est considérée comme apocryphe. Toutefois, divers documents, dont quelques-uns se rapprochent de celui-ci par l'âge, ne permettent guère d'en contester l'exactitude.

(3) Lieu de naissance de saint Cybard.

Sales. Geoffroy de Canze, successeur de ce dernier, lui confirme encore la possession de Cercle, Champdeuil, *de Campdolio,* Montabourlet, *de Monteburlano,* Notre-Dame, *alias* Saint-Barthélemy de Bourg-des-Maisons, Paluèau, Montignac-le-Coq (1), Saint-Cyprien, Cussac, Saint-Médard de Chalais, Pompourn, Saint-Pierre de Sales, Saint-Avit de Villars, Saint-Maxime Montmalignac, Valère, *alias* Valate, et la chapelle de Montaigut, *de Monte-Acuto.* Le pape Adrien IV, par une bulle du 29 avril 1159, lui attribue encore, dans le diocèse d'Angouléme, avec Saint-Yrieix, Bouex, Tourriers, Vœuil-et-Giget; en Saintes, Saint-Cybard du château de Jarnac, *Sancti-Eparchii supra castrum,* Saint-Trojan, près Bouthiers, Verdilles et Orlut en Cherves; dans le diocèse d'Agen, Saint-Maxence, Saint-Orient, Strades et Theyrac (2).

En 1162, elle se trouve avoir aliéné les églises de Fléac, Saint-Genis, Lanville, Nanclars, Rouillac, Roullet, Rougnac, Fleurac et Bassac, où existe depuis 1009 une nouvelle abbaye bénédictine. Mais, outre qu'elle a conservé dans ces paroisses des biens et droits divers, elle a acquis en retour, comme le constate la bulle d'Alexandre III, de la fin de la même année, Chassors et Saint-Martin de Houlette, en Saintonge, et la chapelle de La Tour-Blanche, en Périgord. En 1172, l'évêque d'Angoulême lui donne l'église de Champmilon. En 1265, on la voit posséder encore Plaizac, Voultron et Les Alleux, dans le diocèse de Saintes, L'Age-Monjau en Jauldes et La Greuse en Garac, du diocèse d'Angoulême. Ces trois localités n'ont que des obédienceries qu'elle y a créées

(1) Cette église, dans l'archiprêtré de Pillac, lui avait été donnée par le comte Guillaume Ier Taillefer, avec celle de Sainte-Eugénie, dans la vicairie de Pérignac, *Pedriocense* (Saintes). Cette dernière est passée à l'abbaye de Baigne avant 1121.

(2) Aujourd'hui dans le doyenné de Beauville.

pour la gestion de ses domaines. Il en est de même de La Chise en Saint-Amant-de-Nouhère, Chassaigne en Fouquebrune, La Laigne en Mosnac, Rouffignac et Lavigerie, qui lui furent reconnues en même temps que le prieuré de Chavenac par une bulle du 17 septembre 1337. Elle possède enfin, dès 1298, le prieuré de Chambourn ; en 1409, Verte et Rochefère, *de Rocafera* (1), en Agen; de 1394 à 1470, l'église paroissiale de La Tour-Blanche, et en 1470 celle de Maqueville en Saintonge.

Outre ces églises et leurs dépendances, elle a encore des droits dans toutes les paroisses de la ville d'Angoulême, notamment dans celles de Saint-Martin et Saint-Vincent, qui paraissent lui avoir appartenu autrefois, et, dans le reste du diocèse, à Anais, Angeac-Charente, Asnières, Balzac, Bécheresse, Chadurie, Champagne, Champnier, Charmant, Chazelle, Claix, Saint-Claud, La Couronne, Dirac, Échallat, Saint-Estèphe, Feuillade, Garde, Genac, Jurignac, Saint-Laurent-de-Céris, Linars, Mainfont, Marsac, Mérignac, Montmoreau, Mornac, Moulidars (2), Pérignac, Rouillac, Ruelle, Saint-Saturnin, Sireuil, Souffrignac, Soyaux, Touvre, Trois-Palis, Vars, Vitrac, Vouzan; dans le diocèse de Périgueux, à Pillac; dans celui de Saintes, à Cressac, Mareuil, Saint-Médard-d'Auge, Montchaude, Montigné, Neuville, Sigogne, Sonneville (Saint-Pierre), Vaux-Rouillac. Tous ces droits lui ont été confirmés par les rois et par les papes. Elle a à Saint-Yrieix, dont l'église est bâtie sur ses dépendances et presque dans son enceinte, droit de haute, moyenne et basse justice (3), ainsi que dans la plupart de ses prieurés.

(1) Archiprêtré de Fumel.

(2) La Tour Dardenne lui rend plusieurs hommages en 1406, 1459, 1477... Les recettes provenant de Moulidars sont affectées au *revestoire* (vestiaire).

(3) Elle a plaidé avec succès, de 1520 à 1550, contre le corps de ville au sujet de ce droit, qui tombe en désuétude à la fin du XVII[e] siècle.

Cette abbaye, qui avait grandement souffert de l'invasion des Normands, souffrit davantage encore de celle des Anglais. Une enquête du 14 novembre 1448 constate que l'église et les bâtiments sont en ruine et que les religieux ne peuvent plus s'y loger. Dès 1431, on avait songé à reconstruire, mais les ressources manquaient. L'évêque, Jean Fleury, le 2 août de cette année, a exhorté les fidèles à y concourir. Le 29 avril 1447, l'abbé décide que les reliques possédées par le monastère seront, avec la permission des évêques, portées dans les diocèses circonvoisins et exposées à la vénération des fidèles pour en obtenir des aumônes. On poursuit toutes les économies possibles. Un indult du 9 mars 1454 autorise les prieurs locaux à prendre des titres à charge d'âme et à desservir eux-mêmes les paroisses unies à leurs prieurés, nonobstant les constitutions. On voit même, en 1456 et les années suivantes, les religieux prendre à ferme des domaines de l'abbaye, ce qui n'avait été jusqu'ici le fait que de laïques ou de clercs séculiers. Ils se font même les fermiers des biens des abbayes voisines. Pendant ce temps-là, le couvent poursuit la recherche des biens qui lui ont été ravis et dont une bulle du 30 mars 1451, suivie de lettres royaux du 7 juin 1460, a ordonné la restitution. Une nouvelle bulle du 3 mars 1494 est publiée dans le même but, mais les effets en restent encore incomplets. Cependant on a fait quelques travaux en 1450. Ils sont repris pendant la vacance du siège abbatial de 1500 à 1510 et s'achèvent péniblement par la construction de murs de clôture montant du fond des jardins qui bordent la Charente jusqu'aux remparts de la ville. A cette époque, deux prétendants se disputent le titre d'abbé. Des religieux, découragés par tant d'épreuves, songent à se réfugier ailleurs, et des prieurs, comme ceux de Palueau, de Marcillac et le prévôt de

Thémolac, tentent de se rendre indépendants dans leurs bénéfices Il faut que le Pape intervienne par un bref du 10 mars 1517 pour les faire rentrer dans le devoir.

En 1447, les revenus totaux du monastère et de ses dépendances étaient de près de *12,000 fr.* (1). Alors il y avait cinquante religieux résidants, sans compter les obédienciers dispersés dans les divers prieurés locaux. En 1555, le personnel est beaucoup moins nombreux et les ressources sont tellement réduites qu'un indult du 9 mars de cette année renouvelle la permission donnée, cent ans auparavant, aux profès de faire eux-mêmes le service paroissial de leurs églises. Mais voici venir les sectateurs de Calvin. Ceux-ci infligent à l'abbaye, en 1562 et surtout en 1568, des ruines telles qu'elle ne s'en relèvera jamais. Sa belle basilique a complètement disparu et il faut organiser le service religieux dans le réfectoire, où l'on transporte pareillement le service paroissial de Saint-Yrieix, dont l'église est rasée jusqu'aux fondements. Les religieux ayant repris à respirer dix ans après essaient de récupérer peu à peu ce qu'on leur a ravi. Des lettres royaux leur sont délivrés dans ce but encore le 5 février 1610; mais ils voient clairement à cette époque que ce qu'ils ont perdu ne leur retournera jamais.

Cependant les charges augmentent. Aux décimes et dons gratuits se joignent les pensions laïques (2) que les rois n'ont pas cessé d'imposer à cette abbaye depuis

(1) Soit 12,000 ₶, s'il s'agit, comme il est permis de le supposer, du franc d'argent. Cette monnaie était très rare alors. Cependant le franc d'or avait paru dès le commencement et le franc d'argent vers la fin du XIVe siècle.

(2) On y voit, entre autres pensionnaires, en 1546, Guillaume Gallochier, pauvre gentilhomme; vers 1580, Jean Galteau ; en 1601, Bernard de Sarlade ; en 1614, Louis Bacon, dit Saint-Martin; en 1615, Louis Bouteville ; en 1626, Christophe Galteau ; en 1660, Jean Rogron de Belleville, soldats blessés.



1546. A la fin du XVIe siècle, elle a dû vendre une partie de son domaine de Verdilles pour payer sa quote-part, s'élevant à 550 écus, dans la levée imposée par la bulle du 30 janvier 1586. En 1640, la situation est telle que la communauté doit se répandre au dehors presque tout entière pour trouver sa subsistance. Quinze ans auparavant, le nombre des profès a été limité à dix ; mais il n'y a plus dans le couvent que quatre religieux (1) se partageant tous les offices, sans aucun novice ni postulant pour leur succéder un jour, et presque tous les prieurés sont occupés par des séculiers, malgré le droit et les statuts. Ces derniers s'abstiennent sans motif de se rendre aux chapitres généraux et de payer le mésage. Le chanoine Marc Guilhaumeau, vicaire général de l'abbé, dans le chapitre du 11 novembre 1621, a déploré cette négligence et fait entendre que la plupart de ces prieurs se conduisent en propriétaires de leurs bénéfices plutôt qu'en usufruitiers, prennent des allures de gentilshommes, que plusieurs sont simoniaques et quelques-uns inféodés à la *prétendue réforme*. Les mêmes lamentations se reproduisent au chapitre de la Saint-Martin 1638. Deux ans après, l'abbé Henry du Reffuge, ayant pris possession, songe à imprimer au monastère une nouvelle vie. Muni de lettres de vicaire spécial de l'évêque, il y fait à la fin d'octobre une visite canonique qui dure vingt jours. On avait, le 23 de ce mois, retouché les statuts et décidé que les offices seraient pourvus par voie d'élection et non de collation. Il rétablit l'ancien règlement, nomme prieur claustral un profès appelé de Saint-Germain-des-Prés, à la place de celui que les religieux avaient récemment élu, fixe à sept le nombre

(1) Savoir : Pierre Dufossé, prieur ; Jacques Nourry, chambrier ; Pierre Maurice, aumônier, et Pierre Guilhaumeau, sacriste.

des religieux à admettre et à 240# la pension de chacun. Il ordonne, en outre, que la clôture sera appliquée immédiatement et la vie commune reprise au 1er janvier suivant. Il exclut en même temps deux des trois servants de chœur, dont le traitement constitue une charge inutile. Les religieux font d'abord quelque résistance et opposent au prieur choisi par l'abbé un certain La Haye, d'origine inconnue. Mais un arrêt du parlement, en date du 4 septembre 1642, donne raison au réformateur, et l'ordre se rétablit peu à peu. Bientôt quelques novices se présentent, et la communauté vit paisible jusque dans les premières années du siècle suivant, composée à peu près constamment de sept profès, non compris les dignitaires. Une aisance relative y est venue et la pension monacale a pu être élevée à 300#.

Mais voici que se produisent de nouveaux embarras. En 1736, par ordre du roi, on trace à travers le monastère deux routes devant aller du pont de Saint-Cybard, l'une à L'Houmeau, l'autre à la place du Palet. Les religieux s'effraient d'un projet qui doit leur créer de nouvelles dépenses et troubler leur clôture. Leurs revenus, après la part de l'abbé, ne s'élèvent qu'à environ 5,000#, dont la moitié est absorbée par les décimes et autres charges. Ils ne sont plus que cinq religieux, dont deux étudient encore à Paris. Tous les prieurés sont aux mains de commendataires qui ne paient plus leur redevance à l'abbaye. En 1746, désespérant de voir jamais leur situation s'améliorer, ils proposent leur sécularisation, l'union de leur mense à celle du chapitre cathédral par voie d'extinction et l'abandon des bâtiments à la cure de Saint-Yrieix. Un concordat arrêté sur ces bases entre la communauté (1), le chapitre et

(1) Composée alors de Michel Benoît, prieur; Jean-Louis Cosson, sacriste; Jacques Peynet, infirmier; Hélie Guiton, Annibal Boisson de Rochemont et Jean Lardin.

8

l'évêque est présenté au Pape en cette même année, mais ne reçoit aucune suite. Vingt-deux ans après, en mars 1768, un édit du roi, à la suite de propositions de l'évêque, défend de recevoir de nouveaux sujets et ordonne que les menses monacales seront affectées, au fur et à mesure du décès des titulaires, au soulagement des prêtres infirmes, à l'entretien des jeunes clercs et à la dotation de professeurs de philosophie à introduire dans le séminaire. Mais cette mesure est tenue en suspens par un procès que termine, sans rien résoudre, un arrêt du Conseil d'État du 25 mars 1783. Les religieux, toujours opposés à l'édit de 1768, reprennent en 1787 le projet de se fondre avec le chapitre; mais rien n'est encore conclu lorsque la Révolution vient les disperser.

Les déclarations faites le 2 novembre 1790 évaluent les revenus de Saint-Cybard à 27,500 ^{tt} et les charges à 11,800 ^{tt}. Il n'y a plus alors que trois religieux, qui, après portion congrue servie au curé de Nersac, ont ensemble environ 7,500 ^{tt}. L'abbé a le reste. Celui-ci payait 140 ^{tt} pour décimes en 1515. En 1595, cette charge est réduite à 31 écus 13^{s} 4^{d}. En 1789, l'abbé en paie pour 2,200 ^{tt}; la mense conventuelle et les officiers, ensemble, pour 1,000 ^{tt}.

L'abbaye de Saint-Cybard est une de celles du diocèse qui ont entretenu le meilleur commerce avec les évêques d'Angoulême et ont le plus bénéficié de leurs faveurs. Quelques-uns ont été de ses profès; d'autres l'ont gouvernée à titre d'abbés. Presque tous, particulièrement dans les premiers siècles, ont aimé à venir y chercher le repos et le recueillement au milieu des travaux et des agitations de leur épiscopat. Aussi y maintiennent-ils aisément le droit de visite (1), qui

(1) Aux XIIIe et XIVe siècles, cette abbaye devait à l'évêque, pour sa visite, un dîner comprenant un quartier de bœuf, trois moutons, douze

leur est si souvent et si durement contesté dans d'autres monastères de leur juridiction.

Ses statuts, les plus anciens que l'on connaisse, datent de 1369. Ils ont été légèrement retouchés en 1453. Outre l'instruction qui les précède et les complète, ils comprennent vingt-deux chapitres intitulés :

1° *De fictè et dolosè contractantibus ;*

2° *De inventaribus* (inventaires) *per manus antistitis, abbatis et administratoris in arcâ ponendis et servandis ;*

3° *De locis non tradendis ad firmam* (à ferme) *nisi certà solemnitate ;*

4° *De privilegiis et rebus aliis non tenendis extrà loca administrata ;*

5° *De conventibus monachorum, proprietaribus et negotiatoribus ;*

6° *Ne victualia in pecuniam ministrentur ;*

7° *Ne seculares deputentur ad victum monachorum ministrandum ;*

8° *Ne mulieres habitent in loco monachorum ;*

9° *De solvendis censibus et redditibus pro alimentis monachorum seu frumentis consuetis ;*

10° *De creatione monachorum et professione ;*

11° *De formâ et honestate vestimentorum ;*

12° *De licentiis eundi ex monasterio ad alia loca monachis sine causâ rationabili non dandis ;*

13° *De monachis ad beneficia mittendis et modo conversandi in eis ;*

14° *De esu et abtinentiâ carnium ;*

15° *De missarum celebratione, et confessione et communione ;*

16° *De decanis* (1) *et propositis aliisque promovendis ;*

chapons, dix agneaux, avec vin, foin et avoine *sans nombre*. Cette redevance était payable en numéraire. L'archidiacre avait lui aussi un droit de visite, mais moins considérable, à Saint-Cybard.

(1) Les doyens sont ici les anciens et profès en charge.

17° *De monachis obtinentibus beneficia in monasteriis alienis ;*

18° *De obtinentibus beneficia ex collatione apostolicâ, quòd sicut cœteri sint subjecti ;*

19° *Quòd antiquus monachorum nullus teneat in beneficio àc procurationes solvant ;*

20° *De collapsis monachis in religione ;*

21° *De mendicante ad ipsum ordinem asserente se translatum ;*

22° *De conspiratoribus.*

Les officiers claustraux ou dignitaires du couvent, après l'abbé, sont, dans l'ordre suivant, les prieur, sous-prieur, chantre, chambrier, sacriste, aumônier, infirmier, réfectorier et cellérier. Ces deux derniers offices, créés au XIIe siècle, ont disparu avant la fin du XIVe. L'abbé, jusqu'à l'arrivée des commendataires, vers 1475 (1), est élu en assemblée capitulaire. Le chapitre comprend, avec l'abbé, tant qu'il est régulier, tous les officiers claustraux, tous les prieurs locaux et obédienciers et un délégué de chaque prieuré conventuel lorsque le nombre des religieux y résidant le permet. Il se réunit chaque année à l'abbaye, le 11 novembre, fête patronale de l'ordre. C'est à cette date que le mésage est payé. Il se réunit, en outre, chaque fois qu'il en est besoin, sur la convocation de l'abbé, si celui-ci existe en règle, ou, sinon, du prieur claustral.

Il s'est tenu dans l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême au moins deux chapitres généraux de l'ordre. Mais on n'a de détails que sur le dernier, qui siégea en 1439, du 24 juin au 1er juillet. On y vit 350 religieux. Ils firent deux processions à la cathédrale, dont une

(1) On est revenu au régime de l'élection en 1500, mais pour subir ensuite la commende sans interruption.

le jour de Saint-Cybard, et sortirent, outre plusieurs ornements, soixante-trois chapes de diverses couleurs, qui, après les fêtes, furent replacées dans *l'arca,* trésor du couvent. Toute la ville d'Angoulême prit part à ces grandes manifestations.

Les prieurés dépendant de cette abbaye sont : dans le diocèse d'Angoulême, Champmilon, Chavenac, Saint-Cybardeaux, Dignac, Gourville, Marcillac, Nersac, auxquels s'ajoutaient autrefois Aubeville, L'Age-Monjau, Bonneville, Tourriers, Vœuil, avec les obédienceries de Chassagne, *alias* Les Alleux, Chambourn, La Chise, La Greuse et La Vigerie; dans celui de Périgueux, Thémolac (prévôté), Cercle, Palueau, Sales, Saint-Jacques-L'Hermite et Brégerac, obédiencerie; dans celui de Sarlat, Pompourn, avec l'obédiencerie de Rouffignac; dans celui de Saintes, Chassors, Jarnac, avec ses dépendances de Saint-Gilles et Saint-Cybard, Montigné, Plaizac, Triac, Verdilles et les obédienceries de La Laigne et d'Orlut; dans celui de La Rochelle, Voultron; enfin, dans celui d'Agen, Theyrac. Ils sont, comme les offices claustraux, pourvus par l'abbé. On en trouvera plus bas les monographies.

L'abbaye a, en outre, le patronage des cures des mêmes lieux, ainsi que des suivantes : Saint-Yrieix et Bouex (1), diocèse d'Angoulême; Saint-Trojan, près Bouthiers, dans celui de Saintes; Strades, par Theyrac, et Saint-Amant, dans celui d'Agen; Saint-Hilaire de Montignac-le-Coq, Notre-Dame du Bourg-des-Maisons et Saint-Sébastien de La Tour-Blanche, dans celui de Périgueux; Saint-Maxime de Montmalignac, Saint-Médard de Chalais, Saint-Cyprien, Saint-Avit de Villars, Cuzac (archiprêtré d'Autrix) et Saint-Pierre de Felac, dans le diocèse de Sarlat.

(1) Elle a eu longtemps le patronage de Vœuil.

LISTE DES ABBÉS.

1. SAINT CYBARD, *SANCTUS EPARCHIUS*, fondateur et premier abbé, naquit vers 504, selon la croyance commune, à Thémolac en Périgord, de Félix, surnommé *Aureolus*, et de Principie. Il fut d'abord secrétaire de Félicissime, comte ou gouverneur de Périgueux, son aïeul, puis religieux au monastère de Sessac (1) en Saintonge, où il passa cinq ans selon les uns, vingt-deux ans selon les autres. Il vint à Angoulême en 542, sous l'évêque Aptone II, qui, secondant son désir de vivre en reclus, lui donna pour demeure une grotte creusée dans le roc, sous les murs de la ville, du côté du nord. Il vit promptement de nombreux disciples se grouper autour de lui et former la communauté qui le prit pour conducteur et père. Il mourut dans sa grotte en 581. Sa vie a été écrite en 1851 par le pieux et savant évêque d'Angoulême, Mgr Cousseau. Elle l'avait été déjà par l'évêque Hugues Ier, de 973 à 990.

....

2. MARTIN Ier, selon quelques-uns, paraît sous Pepin le Bref; selon d'autres, il fut mis à la tête du monastère par Charlemagne. C'est de son temps que les religieux prirent pour la première fois l'habit canonial, qu'ils laissèrent bientôt pour reprendre l'habit religieux.

3. RUSTIQUE, *RUSTICUS*, est cité vers 800.

4. HILBOD, *HILBODUS*, est fait abbé en 825, selon la *Petite Chronique de l'Angoumois*.

(1) Ce monastère avait alors un abbé du nom de Martin que l'on compte parmi les saints et dont la fête se célèbre le 6 décembre.

5. ARNOUL, *alias* ARNULFE, *ARNULFUS,* est élu en 839, selon la même Chronique.

6. LAUNE, *LAUNUS,* est fait évêque d'Angoulême et continue à gouverner l'abbaye jusqu'à sa mort, peu après 860.

7. GOMBAULD, *GUMBALDUS,* est fait de même évêque d'Angoulême vers la fin du IXe siècle et reste *sim.* abbé jusqu'à sa mort, en 940.

Islon, *Islo,* clavier, est qualifié d'abbé, notamment en 916, dans l'acte par lequel Gombauld impose une taxe sur les vignes plantées à moins de deux milles de la ville d'Angoulême et dans un autre acte de juillet 923. Mais il n'est que le représentant de l'abbé, celui-ci ne pouvant pas résider dans l'abbaye à raison de sa charge d'évêque.

8. MARTIN II paraît en juillet de la sixième année de Louis d'Outre-Mer, soit en 942, après avoir été administrateur de l'abbaye de Saint-Cybard pour Gombauld, ainsi que de celles de Brantôme, de Saint-Cyprien de Poitiers et de Saint-Jean-d'Angély (1). Il est contesté et évincé par le suivant.

9. MAYNARD, *MAYNARDUS,* paraît en 945. Il est de la famille de nos comtes, qui l'ont soutenu contre le précédent et le secondent dans la restauration de son monastère. Guillaume Ier Taillefer lui donne les églises de Montignac-le-Coq (Périgueux) et de Sainte-Eugénie (Saintes). Maynard fait reprendre à ses religieux l'habit monastique à la place de l'habit canonial en 947. On le voit encore en 950.

10. ITIER, *ITERIUS,* succède à Maynard peu avant 960 et laisse une bonne mémoire.

(1) Ces deux dernières abbayes étaient alors à leur naissance.

11. GUIGOU, *GUIGO,* abbé de Saint-Martial de Limoges, est fait *sim.* abbé de Saint-Cybard sous le comte Arnauld Manser. Selon la *Gallia Christiana,* il serait mort dans ce dernier monastère le 29 septembre 990 ou 991.

12. GRIMOARD, *GRIMOARDUS,* gouverne l'abbaye dès 982, soit en titre, soit comme délégué du précédent, retenu dans son monastère de Saint-Martial. Mais il en est abbé titulaire et possède, en outre, la prévôté de Thémolac l'année où il est fait évêque d'Angoulême, en 991. Il l'est encore à sa mort, en 1018.

Bernard, *Bernardus,* qui signe quelquefois comme abbé, n'est que le vicaire ou délégué de Grimoard. Il assiste en 1010 au synode de Poitiers.

Raynald, *Raynaldus,* a été comme le précédent, simple délégué de l'abbé et évêque Grimoard.

13. RICARD, *RICARDUS,* élu après la mort de Grimoard, accompagne le comte Guillaume II en Terre-Sainte et meurt pendant le retour, dans une ville de la Grèce.

14. AMALFRED, *AMALFREDUS,* qui avait suivi le même comte (1) à Jérusalem, est nommé à son retour en 1024. On le voit encore sous le comte Geoffroy, après 1030.

15. JOFFROY, *JOFFREDUS,* paraît vers 1040.

16. JOVIN, *JOVINUS* (2), paraît dans une charte de 1075 relative à la fondation de Saint-Étienne de Vaux.

(1) Celui-ci mourut le 8 avril 1028 et fut enterré à Saint-Cybard, devant l'autel Saint-Denis, par Rohon, évêque d'Angoulême, et Arnauld, évêque de Périgueux.

(2) Mabillon l'appelle Frovin. La *Gallia Christiana* le nomme Seguin. Mais son erreur est manifeste. Elle convient, d'ailleurs, que Seguin vivait du temps de l'archidiacre Chalon. Or, ce dernier paraît de 1150 à 1183.

17. HUGUES Ier, *HUGO,* profès de Saint-Jean-d'Angély, paraît vers 1080, sous l'évêque Adémare. En 1108, il remet à l'abbé de Saint-Martial de Limoges l'église de Saujon, *Saljonensis,* que l'abbaye de Saint-Cybard retenait depuis longtemps, on ne sait pourquoi. En 1117, l'évêque de Périgueux lui confirme la possession de l'église de Saint-Martin de Sales et l'évêque de Saintes lui reconnaît celles de Chassors, Triac et Verdilles. En 1120, il accepte une donation de P. Seguin et sa femme en Champmilon, en même temps qu'il reçoit leur fils Odon pour être moine. En 1128, Guillaume, évêque de Saintes, lui donne l'église de Saint-Cybard, bâtie récemment à Jarnac.

18. HÉLIE Ier, *HELIAS,* paraît en 1139 dans une charte par laquelle l'évêque de Saintes lui confirme la possession de Verdilles. On le voit encore en 1146 et 1149 dans des chartes relatives à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe.

19. SEGUIN, *SIGUINUS,* reçoit une bulle du 29 avril 1159 confirmative des droits et possessions de son abbaye. Il paraît encore dans un traité avec Itier de Peudris, intervenant Guillaume, abbé de Brantôme, et Chalon, archidiacre d'Angoulême.

20. GÉRALD, *alias* GÉRAULD, *GERALDUS,* accepte en 1161 de Pierre Ier, évêque d'Angoulême, le patronage de l'église de Bouex. Il reçoit en 1162 la bulle d'Alexandre III confirmant les possessions et droits de son abbaye. En 1164, il obtient que la fête de saint Denys, titulaire de l'autel de la grotte, soit célébrée sous le rit double avec procession. En 1169, du consentement de Jean, évêque de Périgueux, il unit l'église de Notre-Dame des Maisons à celle de Saint-Cybard de Cercle.

21. RANOULF, *alias* RAOUL, *RANULFUS,* reçoit en 1171 un hommage de Baud, chevalier de Gourville. En octobre 1172, il accepte l'église de Champmilon. En 1191, le comte Aymar lui donne droit de chevauchade en Saint-Yrieix. En 1206, il figure dans une transaction entre l'abbé de Saint-Amant-de-Boixe et le curé de Saint-André. Il meurt en 1218.

22. ADÉMARE, *ADEMARUS,* traite, en novembre 1220, avec le prieur de Peyrac au sujet de certains droits en Rougnac. Le 25 mars 1223, il accepte une donation faite en Champmilon par P. de L'Oume, *de Ulmo,* et reçoit en 1224 un hommage de Guillaume de Montmoreau.

23. HUGUES II, *HUGO,* paraît en 1228.

24. HÉLIE II, *HÉLIAS,* défend en 1229, devant l'évêque Jean II, au sujet des droits de son abbaye.

25. GUILLAUME, *WULLELMUS,* paraît en 1231, 1232 et 1234.

26. ITIER II, *ITERIUS,* en mai 1238, vidime, avec l'abbé de Saint-Amant-de-Boixe, une charte de 1222.

27. ROBERT, *ROBERTUS,* profès de Charroux, paraît en 1240. Il traite en 1250 avec Agnès de Chambre, abbesse de Saint-Ausone, et en 1259 avec Itier de Gourville, chevalier, sur l'avis de l'évêque de Périgueux. Le 20 août 1265, il reçoit un hommage de Geoffroy de Lusignan, seigneur de Jarnac et de Châteauneuf. Le mardi de Pâques 1274, il acquiert les dîmes de Veynac.

28. HÉLIE III CHARREAU, *alias* CHAREL, *CHARELLI,* paraît le 4 février 1275 et présente, le 9 janvier 1277, un curé pour Jarnac. Précédemment curé

de Verdilles, il en garde le titre jusqu'à la fin de 1277. En 1273, il était encore prieur de Champmilon. Il surveille l'exécution d'un testament fait en 1284 en faveur de son abbaye par Ermangarde de Saint-André. Le 14 août 1298, il achète l'île dite *de Chauffer* (1), près de l'écluse de ce nom, et, peu après, une partie de Chalonne, moyennant 50 sols de rente. Il résigne peu avant 1317, se réservant le mainement de La Garbelière, près de Saint-Saturnin, sur lequel il paiera une rente de 60 sols. Il vit encore et jouit de sa réserve le 15 mars 1318.

29. HÉLIE IV, *HELIAS,* paraît dès 1317 et, le 16 janvier 1318, cède aux Juifs d'Angoulême, moyennant 2 sols de rente, un terrain appelé le *Feyrau* (2), à l'ouest et sous les murs de la ville, pour y faire leur cimetière. On le voit encore en 1323, dans un traité avec Galhard de Fougères, évêque d'Angoulême.

30. AYMERIC DE ROFFIGNAC, *AYMERICUS DE ROFFINHACO,* paraît le 8 février 1325 et meurt le 22 avril 1342, quelques semaines après avoir résigné.

31. AYMERIC CAILHON, *CALHONIS* (3), *anteà* prieur de Cercle, est élu le 19 juin 1342 et confirmé par l'évêque Ayquelin, le 5 juillet suivant, en présence de Guillaume, abbé de Bournet, et Hélie, abbé de La Couronne. Peu après, il ordonne un inventaire duquel il résulte que l'abbaye possède neuf calices, savoir quatre vieux et cinq nouveaux, dont quelques-uns ont

(1) Grande île formée par les deux bras de la Charente, au nord d'Angoulême et au-dessus de Saint-Cybard.

(2) Du nom de la porte Férau, *alias* Féraille, qui est dans le voisinage.

(3) De notre famille des Calhon, dont une branche fut dite de Belle-Joie.

été faits par des religieux (1). Chaque religieux, dans les ordres sacrés, a son bréviaire; l'abbé en a deux et un missel. Le 16 mars 1343, il donne à cens l'île formée par les deux bras de la Charente en Saint-Cybard (2). Le 1[er] juillet 1360, il traite de l'union à sa mense des prieurés de Gourville et de Nersac et meurt peu après.

32. BERTRAND CALHON, *BERTRANDUS CALHONIS, olim* prieur de Palueau, neveu d'Aymeric, paraît le 21 septembre 1361, reçoit divers hommages en février 1362 et février 1363. Il figure encore en janvier 1381.

33. HÉLIE V, *HELIAS,* paraît le 6 février 1387. Il règle, le 30 avril 1398, avec l'archidiacre Pierre des Arbres un conflit relatif aux oblations de Saint-Yrieix. Il résigne pour cause de vieillesse et d'infirmités en février 1401, Gérauld Robert, prieur de Jarnac, étant son mandataire à cette fin.

34. BONIFACE VASSALE, *BONIFACIUS VASSALIS, priùs* chambrier, est élu le 9 février 1401, en présence de l'évêque Guillaume V, qui le confirme aussitôt. Le 26 mars 1414, il confère le prieuré de La Chise et meurt après septembre de cette année.

35. FOUCHER ROQUE, *FULCHERIUS ROQUI, anteà* prévôt de Thémolac, paraît le 26 mai 1416. C'est sous son abbatiat que se tint, du 24 juin au 1[er] juillet 1439, un grand chapitre de l'ordre bénédictin, dans lequel on vit 350 religieux réunis. Il permute avec le suivant en novembre ou décembre 1441.

(1) Parmi lesquels Robert, devenu abbé; Guillaume Giraudon, Hélie de Chavagnac, Raymond Jourdain et Guillaume Boisson.

(2) L'île de Chauffer, acquise en 1298 par Hélie III.

36. RAYMOND PELLEJAU, *alias* PELLEGEAU, *RAYMUNDUS PELLEGALLI* (1), *anteà* prieur de Notre-Dame de Barbezieux, O. Cl., *olim* de Rougefoucantières, *de Rubrifucateriis,* O. B. (Poitiers), est confirmé à la fin de 1441. Il travaille avec activité et succès au relèvement de son abbaye, ruinée par les guerres. Le 4 mars 1446, il reçoit du Pape la permission de célébrer et bénir pontificalement. Le 7 mai 1464, le cardinal Louis d'Albret, évêque de Cahors (2), l'honore du titre de commensal (3). Il résigne en septembre 1476 et est fait évêque *in partibus* de Thaures, *Tauriciensis* (4), avec droit de résidence dans l'abbaye, restant seigneur spirituel et temporel de Saint-Yrieix, Nersac et La Greuse. Il vit encore le 20 janvier 1489.

37. GUY DE MONTBRUN, *GUIDO DE MONTEBRUNO, sim.* abbé de Saint-Amant-de-Boixe, neveu de l'évêque Robert et frère de l'archidiacre Jean, paraît dès le 17 septembre à titre de commendataire. Il fait construire les boiseries du chœur de l'abbatiale, qui sont achevées en 1483. L'année précédente, le 24 janvier, eut lieu une des plus fortes crues de la Charente. L'eau monta jusqu'au plancher des maisons, dont plusieurs s'écroulèrent. Le pont fut rompu et le moulin de l'abbaye emporté. Guy décède le 24 octobre 1486. Il a pris plusieurs fois pour mandataire un Hugues Gastreuil, qui a passé indûment pour abbé.

38. JACQUES DE CHASTEUIL, *sim.* abbé de Guîtres et prieur de Saint-Léger de Cognac, est administra-

(1) Ce nom se trouve fréquemment aux XV[e] et XVI[e] siècles dans la partie ouest du diocèse.

(2) Précédemment évêque d'Aire, cardinal-prêtre des titres de Saint-Marcellin et Saint-Pierre.

(3) Titre d'honneur donné par le Pape et par des prélats.

(4) Probablement *Thauris,* en Arménie.

teur perpétuel au commendataire. Contesté par le suivant, il résiste, mais finit par céder en juin 1489.

39. GUILLAUME DE MONTBRUN, frère et résignataire de Guy, *sim.* archidiacre d'Angoulême et prieur de Vaux, *de Vallibus,* O. A. (Limoges), commendataire, présente, le 20 juillet 1487, un vicaire perpétuel à Champmilon, contestant le droit de Jacques de Chasteuil, précédent, qui en a présenté un ce même jour. Il triomphe de ce concurrent en juin 1489 et meurt le 11 novembre 1500.

40. CHARLES DE LYVÈNE, régulier (1), est élu, étant chambrier, le 27 novembre 1500 par le chapitre du couvent, qui lui a donné quatorze voix sur vingt. Il se voit contesté par Renauld, *alias* Réginald de Saint-Gelais, qui n'a eu que cinq voix (2), mais est soutenu par l'évêque Octavien de Saint-Gelais, son parent. Le conflit entraîne une vacance de dix ans, durant laquelle sont administrateurs frères Guillaume Ayz de Meymin, prieur du cloître et de Brégerac, et Jean Girard, sacriste, remplacé en 1508 par Gilbert Petiton. Ceux-ci font voûter le petit chapitre, paver le grand, réparer l'église et les cloîtres et relever les murs d'enceinte des bords de la Charente aux murailles de la ville. Une transaction du mois d'août 1510 maintient comme abbé Charles de Lyvène, qui prend possession le 1er octobre et attribue comme compensation à Renauld de Saint-Gelais, avec une pension de 100 ᵗᵗ, deux prieurés estimés ensemble 700 ᵗᵗ (3). Charles de Lyvène fait, le 15 septembre 1514, un traité avec le curé de

(1) Il avait fait profession à Saint-Jean-d'Angély vers 1480.

(2) Une voix était passée à Christophe de Broilh ou du Breuil, prieur de Jarnac.

(3) Celui de Nersac était un de ces deux prieurés. Il valait à lui seul 400 ᵗᵗ.

Gourville, au sujet des oblations. Il engage en 1518, contre les de Rouffignac, seigneurs laïques de Gourville, un long procès au sujet de l'hommage qu'ils lui doivent. Charles permute avec le suivant, son neveu, en 1536, pour le prieuré de Fontenet, O. B. (Taillebourg, Saintes), se réservant à titre de soulte les lauds et ventes de l'abbaye, moitié du logis abbatial, avec Nersac, Fustifort en Roullet, Champmilon, Beauregard, La Chise, Gourville, Grange-L'Abbé, moitié des deux forêts de Saint-Yrieix et patronage de tous les bénéfices. Le Pape approuve ces dispositions par bulle du 19 septembre 1540. Charles resta en titre jusqu'en cette année. Il était *sim.* prieur de Vindelle et abbé de Saint-Martin (1). Sous son abbatiat arriva un grave accident. Le matin de la Pentecôte, 5 juin 1538, de nombreux fidèles s'étant embarqués au port de Trois-Palis pour aller à Nersac gagner le jubilé concédé en vue de la réédification de l'église de Saint-Michel de Gaillac en Albigeois, le bateau qui les portait chavira et trente-neuf d'entre eux périrent dans la Charente. Le prieur de Pampourn en Sarlat fut parmi les morts.

41. FRANÇOIS DE LYVÈNE, *doct. dr., anteà* prieur de Saint-Vincent de Fontenet, est institué par bulle du 4 mars 1537; mais son abbatiat ne commence qu'en 1540. Il rouvre la série des commendataires et est *sim.* chanoine d'Angoulême et curé de Bresdon (Matha, Saintes). Il résigne au suivant, son neveu, le 19 avril 1566, sous réserve de la jouissance de Nersac, Fustifort et Grange-L'Abbé en Saint-Yrieix. Il garde l'abbaye d'Angles, qu'il possède au moins depuis 1559.

(1) Cette abbaye n'est pas autrement désignée, bien qu'il y en ait en France un grand nombre sous le vocable de Saint-Martin. Il est permis de supposer qu'il s'agit de celle de Saint-Martin de Limoges.

42. GABRIEL DE LYVÈNE, *grad., olim* curé de Jarnac, paraît le 22 mai 1567, *sim.* chanoine d'Angoulême. Il meurt le 2 février 1587.

43. CHARLES BOUCHARD D'AUBETERRE, *doct. dr.,* paraît le 9 juin 1587, dans un traité avec le chambrier Aymeric Gilles, qui s'engage à nourrir la communauté, composée de cinq religieux et deux domestiques, moyennant une quantité déterminée de blé, vin, etc. Il meurt en novembre 1596.

44. ALBERT DE BELLIÈVRE, *doct. th.,* archevêque et comte de Lyon, paraît le 21 mars 1599, dans un acte par lequel il confie à Aymeric Gilles ci-dessus l'administration de l'abbaye. Il résigne au suivant, son frère, en 1604 et meurt en 1621.

45. CLAUDE DE BELLIÈVRE, archevêque et comte de Lyon, paraît le 24 mars 1606 et meurt le jeudi saint, 19 avril 1612.

46. CHRISTOPHE DE REFFUGE paraît le 27 août 1614 et résigne au suivant, son frère, en 1640.

47. HENRY DE REFFUGE, *lugdunen.,* seigneur de Presly-sur-Marne, institué par bulle du 6 juin 1640, est *sim.* conseiller au parlement de Paris, chanoine de Saint-Quentin de Noyon, prieur de Saint-Auspase (Amiens) et de Saint-Jacques de La Terne. Il travaille à la restauration de quelques parties de l'abbaye et au rétablissement de la discipline. Il meurt en juin 1688.

48. JACQUES-JOSEPH DE DREUX DE NANCRÉ, nommé le 14 août 1688, *sim.* prieur de Bouteville, meurt fin 1746.

49. FRANÇOIS DU VERDIER, évêque d'Angoulême, installé le 16 juin 1747, décède le 21 septembre 1753.

50. FRANÇOIS DELPIT DE SAINT-GEYRAC, *doct. th.*, pourvu par bulle du 28 mars et installé le 4 mai 1754, *sim.* archidiacre et chanoine de la cathédrale de Périgueux, finit après le 3 juin 1774.

51. ARMAND DE CHABANS prend possession le 20 mai 1775, Jean Coiffet, archidiacre, étant son mandataire. Il finit en 1779, sans avoir paru dans son abbaye.

52. LOUIS-ALEXANDRE DE COLLA DE PRADINES, *sim.* aumônier de Mme d'Artois et vicaire général d'Albi, prend possession le 20 août 1779 par Jean Vigneron, son mandataire. En 1791, il possède encore la prévôté et chanoinie d'Albi, valant 10,000 ᵗᵗ et supportant 3,900 ᵗᵗ de charges ; l'abbaye de Saint-Sauveur, *alias* Notre-Dame des Vertus, d'un revenu de 10,400 ᵗᵗ, moins 9,100 ᵗᵗ de charges; la chapelle de Sainte-Catherine de Brignolle, valant 15 ᵗᵗ. Il a, en outre, une pension de 750 ᵗᵗ net sur l'abbaye de Saint-Amand de Marchiennes.

OFFICES CLAUSTRAUX.

Ils sont au nombre de neuf, classés comme suit :

PRIEURÉ CLAUSTRAL, *PRIORATUS CLAUSTRALIS.*

Le prieuré claustral de Saint-Cybard a été appelé quelquefois *prévôté* aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Le prieur est le premier officier du monastère, après l'abbé. Il est toujours régulier et nommé par l'abbé pour trois ans. On ne connaît pas sa dotation.

PRIEURS CLAUSTRAUX.

. . . .

Bertrand paraît de 1161 à 1164...
P... de Mélac, en octobre 1172...



. . . .

E..., en 1223...

Raymond, en 1250...

Itier, en 1259...

Jean Geoffroy, en septembre 1285... Il s'intitule prévôt.

P... d'Espagnac, *de Hyspanaco,* paraît le 2 décembre 1303...

Jean de Frombville, à Pâques 1306...

Itier de Bouteville, à la Pentecôte 1317... Il se dit prévôt.

Aymeric de Grignol paraît en 1324 et meurt en 1326.

Guillaume Salomon paraît de 1335 à janvier 1338.

Itier, de 1338 à 1341...

Pierre d'Espagnac, *de Espanhaco,* d'avril 1342 au 15 décembre 1346...

Guillaume Salomon *(bis),* de 1355 à 1360...

Hélie Fabre, *Fabri,* de 1363 à 1367...

Guillaume Salomon *(ter),* de 1369 à 1371...

Guillaume Girard, *priùs* chambrier et prieur de Marcillac, en 1376...

Pierre Mounier, *Mosnerii, priùs* aumônier, de 1396 à 1402...

Guillaume Girard *(bis),* de 1405 à 1407..., *sim.* prieur de Marcillac...

Pierre Laroche, de 1408 à 1411...

Toussaint de Jussac, de 1428 à 1432...

Hélie Moreau, *Morelli,* du 6 mai 1434 à 1436...

Hélie Prévost, *Prepositi,* en 1441 et 11 novembre 1442...

Jean Nicolas, de 1443 à janvier 1445.

Hélie Prévost *(bis), sim.* prieur de Saint-Cybardeaux, de 1445 à 1459...

Toussaint de Jussac *(bis),* le 4 septembre 1461...

Jean de Gaing, le 29 janvier 1462.

Jacques Bareau, de 1462 à 1464...

Hélie Prévost, neveu, du 30 juin 1470 à mai 1476...

Pierre Roque, *Roqui*, alias *de Roquâ*, le 24 février 1480.

Guillaume Ayz de Meymin, du 1er octobre 1480 à 1510. Il est pendant les dix dernières années administrateur de l'abbaye, le siège abbatial étant en litige.

Guillaume Pérault paraît le 9 mars 1510...

Jean Dulignon, le 25 novembre 1512 et cède au suivant.

Antoine du Moulin, *de Molendino*, nommé le 6 octobre 1516, cède au suivant.

Guillaume de La Faye, *de Fagiâ*, nommé le 29 novembre 1519, finit en 1522.

Jacques Girauld paraît du 1er novembre 1522 à 1528...

Jacques de Lyvène, de juillet 1529 à 1535... Il est *sim.* abbé de Châtres.

Robert Bauldouin paraît de 1547 au 11 novembre 1549...

Joachim Audureau, *sim.* infirmier de Bassac, en 1554...

Aymeric Gilles, du 25 mars 1567 à 1570...

François Guillochier, en 1571 et 11 novembre 1572...

Aymeric Gilles *(bis)*, de 1579 à 1592...

Michel Dusouchet, *sim.* chambrier, est élu le 1er janvier 1618, pour trois ans, par les officiers, qui ont modifié les statuts sans l'avis de l'abbé.

Jacques Giraud paraît de 1621 à 1622...

Pierre Dufossé, *sim.* prieur de Triac, le 6 janvier 1630...

Pierre Maurice, en 1634 et résigne en 1636.

André Saussier, nommé en mars 1636, finit en mars 1640.

Jacques Nourry, nommé en juillet 1640, est repoussé par le nouvel abbé, qui reprend les anciens statuts et nomme le prieur suivant.

Robert Andouard, profès de Saint-Germain-des-Prés, est nommé le 16 novembre 1640 (1).

Pierre Dufossé *(bis), sim.* chambrier, paraît du 29 mai 1648 à février 1665...

Michel Hardy, *doct. Sorb.*, le 11 novembre 1667...

Pierre Dufossé *(ter)*, le 14 avril 1669...

Michel Hardy *(bis)*, le 13 avril 1678...

Étienne Chérade, du 21 juillet 1680 au 2 juillet 1682...

Pierre Drouet, le 10 juin 1688...

Étienne Chérade *(bis)*, du 3 juin 1690 à 1699...

Pierre Drouet *(bis)*, du 20 avril 1704 à janvier 1707.

Jean Maulde, *sim.* aumônier, élu le 28 janvier 1707, paraît encore en 1719.

Pierre Drouet *(ter)*, le 2 mai 1721...

François Maulde, *sim.* aumônier et prieur de Chavenac, du 28 juin 1736 au 17 octobre 1739.

Michel Benoît, *sim.* aumônier, de novembre 1739 au 30 juillet 1771 et meurt en 1783.

Charles-Annibal Boisson de Rochemont (2), *sim.* aumônier, du 12 janvier 1777 à 1791. En novembre 1790, ses revenus sont estimés : prébende monacale et aumônerie, 2,100 ᵗᵗ; prieuré claustral et prieuré d'Arnay-le-Duc (Dijon), 1,900 ᵗᵗ.

SOUS-PRIEURÉ, *SUB-PRIORATUS CLAUSTRALIS.*

Créé dans le temps où le personnel claustral était nombreux, il a cessé d'exister à la fin du XVIᵉ siècle. Le sous-prieur, auxiliaire du prieur, est installé par le sacriste.

(1) Le chapitre résiste et nomme Pierre Dufossé, qui est contraint de céder mais revient plus tard régulièrement.

(2) Originaire de Bouteville, il a un frère, Philippe, chanoine et vicaire général de Cambrai, qui lui résigne en 1757 le prieuré de Saint-Jacques d'Arnay-le-Duc (Autun), dépendant de Saint-Bénigue de Dijon.



SOUS-PRIEURS.

Hélie Renauld, *Renaldi*, paraît de mars 1223 à 1225...

....

Arnauld de Vars, *Arnaldus de Varno*, le 2 décembre 1303...

Pierre d'Espagnac, en avril 1328, devient prieur en 1342.

Pierre de Chastaigner, *de Castanerio*, paraît d'avril 1342 au 15 décembre 1346...

....

Pierre Perrault, en 1460...

Toussaint de Jussac, ancien prieur, en 1472...

Guillaume Ayz, *alias* Hays, nommé en octobre 1472, est fait prieur en 1480.

Henry Orric, *alias* Horric, paraît de mars 1480 à 1483...

Guillaume Gérauld, en 1484, transféré à Marcillac en 1485.

Nicolas Bordier, *Borderii*, nommé en octobre 1485, se voit encore *sim*. aumônier en 1511...

Gilles Vigier, *Vigerii*, paraît de juillet 1512 à juillet 1521. Il est accusé d'avoir tenté d'empoisonner l'abbé Charles de Lyvène, et l'auditeur de la cour commune informe contre lui à ce sujet le 4 juin 1513.

Joachim Audureau, de 1521 à 1524.

Gilles Vigier *(bis)*, de 1524 à 1529...

Joachim Audureau *(bis)*, de juin 1535 à 1542.

Jean Audouin, en octobre 1542...

Joachim Audureau *(ter)*, de juin 1544 à 1548...

Joachim de La Porte, de janvier 1552 à 1554...

Jean Bouteiller, de 1564 à son décès, 6 juin 1573. Il n'y a plus de sous-prieurs après lui.

CHANTRERIE, *CANTORIA*.

Cet office, un des plus anciens de l'abbaye, a été supprimé vers 1616. On ne connaît pas sa dotation.

CHANTRES.

. . . .

Guillaume de Dignac, *de Dinhaco,* paraît le 2 décembre 1303...

Guillaume Salomon, en avril 1342... Fait prieur claustral.

Gardrat Meynard de Vaux, *de Vallibus,* le 15 décembre 1346...

. . . .

Barthélemy Roux, *Ruffi,* le 23 mai 1433...

Jacques Barrauld, *Barrauldi,* en novembre 1442 et janvier 1443...

François Vitaud, *Vitaudi,* de novembre 1469 à 1476...

Guillaume Giraud, en mars 1480...

Jean Gaultier, *Galterii,* de mars 1481 à juin 1483...

Guillaume Godillon, en 1486, permute avec le suivant.

François Heurtauld, *anteà* prieur de Saint-Barthélemy La Lande, dépendance de l'abbaye de Thenaille, nommé en janvier 1487, finit en septembre 1490.

Guy Raymond paraît d'avril 1491 à 1500...

Jean Dulignon, *anteà* prieur claustral, de septembre 1511 à 1518... Fait aumônier.

Guillaume de Rouffignac, en novembre 1522...

François Guillochier, de juillet 1528 au 10 avril 1546... Fait chambrier.

Grégoire Barrauld, en juillet 1555...

Robert Bauldouin, *anteà* prieur claustral, en novembre 1565...

Grégoire Briant, du 11 novembre 1572 au 11 novembre 1573...

Pierre Moriceau, le 12 février 1610... Après lui, il n'y a plus de chantres.

CHAMBRERIE; *CAMERARIA*, *CAMERARIATUS*.

Cet office a dans sa dotation les prieurés de Plaizac, Triac (Saintes), et L'Age-Monjau, remplacé au XVe siè-

cle par Tourriers. Il a été supprimé par bulle du 15 juillet 1772 et ses revenus appliqués à la mense conventuelle, qui, en 1785, en retire 1,800 ₶ de ferme. En 1592, il payait pour décimes 1 écu 6 sols 3 deniers. Le mésage dû à l'abbaye est de 15 ₶. Le chambrier est installé par l'aumônier.

CHAMBRIERS.

. . . .

Gautier paraît en juillet 1216...

Guillaume de Dignac, *de Dinhaco,* paraît du 10 décembre 1335 au 15 avril 1342.

Aymeric Robert, du 1er mai 1342 au 1er novembre 1343.

Guillaume de Dignac *(bis),* le 4 juillet 1344...

Itier de La Rivière, *de Riperiâ,* le 15 décembre 1346...

Guillaume Girard, *Gerardi, sim.* prieur de Marcillac, de février 1363 à 1376... Fait prieur claustral.

Boniface Vassale, en décembre 1397, fait abbé en 1401.

Pierre André paraît de février 1402 à mars 1403.

Hélie Charment, *Charmentis,* en 1403, résigne en 1404. Il a été prieur de Cercle.

Pierre Cailhon, *sim.* prieur de Cercle, nommé en décembre 1404, paraît encore en février 1413...

Raymond des Champs, *de Campis,* d'octobre 1429 à septembre 1430.

Jean Barreau, *Barelli,* en 1435 et mai 1436.

Raymond des Champs *(bis),* en novembre 1436, permute avec le suivant.

Pierre Raby, *anteà* prieur de Marcillac, nommé en avril 1439, paraît encore le 4 septembre 1461...

Hélie Prévost, *sim.* prieur de Saint-Cybardeaux, paraît en février 1462.

Pierre Raby *(bis),* paraît en 1465 et résigne en 1471.

Jean Bernard, transféré de Bourgueuil, est nommé en juin 1471 et paraît encore en août 1476...

Jean Morault paraît d'octobre 1482 à 1490...

Charles de Lyvène, d'août 1492 à 1500. Il est fait abbé.

Hélie Raymond, en août 1500...

Jacques Gastauld, en 1508 et résigne en 1510.

Raymond Vigier, nommé en octobre 1510, meurt en 1521.

Hitier de Lyvène, nommé en décembre 1521, paraît encore en avril 1531...

Charles de Lyvène, *sim.* prieur de Thémolac, puis abbé de Châtres, paraît de février 1537 à mai 1545.

François Guillochier, nommé en mai 1545, paraît encore en 1548 et est fait sacriste.

Grégoire Barrauld paraît en février 1552 et est fait chantre.

Robert Bauldouin, *anteà* prieur claustral, se voit de janvier 1554 à 1564.

Nicolas de Lyvène, de novembre 1565 à novembre 1570...

Robert Bauldouin, *sim.* prieur de Bourg-Charente, paraît *(bis)* le 1er janvier 1572 et meurt le 16 juin 1573.

Bonaventure Rouhier, du 21 novembre 1576 à novembre 1578...

Méry, *alias* Aymeric Gillet, de novembre 1580 à 1602... Il est vicaire des abbés Bouchard et Albert Bellièvre.

Michel Dusouchet, *sim.* prieur du cloître, en novembre 1603, décède en juillet 1627.

Jacques Nourry, *doct. Sorb.,* nommé en juillet 1627, résigne en juin 1653, à quatre-vingt-un ans. Depuis 1623, il était le prédicateur de toutes les églises de l'abbaye.



Florent Connet, installé le 8 août 1653, paraît encore en 1656...

Pierre Dufossé, *anteà* prieur claustral, se voit le 1er janvier 1661 et meurt en 1678.

Alexandre de Loyseleur, installé le 15 avril 1678, paraît encore en 1686. Le 18 mai 1708, étant prieur de Palueau et de Saint-Cybardeaux, il constitue une rente pour assurer une mission de quatre en quatre ans par les Jésuites dans ces églises, ainsi qu'à Montignac-le-Coq et Triac.

Michel Dupeyrat, de 1697 à 1701. Il résigne au suivant.

Jean Valleteau, *sim.* prieur du Petit-Bournet, installé le 2 octobre 1701, résigne et meurt en 1738. Il avait résigné en janvier 1704 à Pierre Valleteau, son frère, *cl. t*, qui ne fut pas accepté.

François Decescaud, installé le 2 juin 1738, est minoré à Paris en décembre 1747 et paraît encore en octobre 1764.

Pierre-Auguste Mignot du Marché se voit en 1772, année où la suppression de la chambrerie est prononcée, et reste en titre jusqu'à sa nomination, en 1783, au prieuré de La Chapelle-Saint-Robert (Limoges), qu'il occupe encore en novembre 1791. Il garde le prieuré de Plaizac, qui faisait partie de son apanage, et est *sim.* chanoine de Blanzac.

SACRISTANIE; *SACRISTANIA, SEU OFFICIUM SACRISTÆ.*

Cet office a dans son apanage le prieuré de Dignac, estimé 1,200 ᵗᵗ en 1785. Il a encore quelques revenus à Gourville, Vœuil et Saint-Yrieix, montant à 140 ᵗᵗ en 1790. Il doit pour décimes 8 ᵗᵗ 16 sols en 1515, 1 écu 33 sols 4 deniers en 1595, et paie un mésage de 15 ᵗᵗ. Le sacriste installe le sous-prieur.

SACRISTES.

. . . .

Pierre paraît en 1098...

Raoul, *Rampnulphus*, en 1161...

Guillaume, *Willelmi*, en novembre 1220...

Hélie Brun, *Bruni*, en mars 1223...

Gardrat Boschareu, *Boschareni*, en mai et novembre 1225...

. . . .

Jean de Montbron, *de Monte-Berulphio*, en 1320...

Pierre de Chastaigner, 1er juillet 1330, fait sous-prieur vers 1342.

Itier de Magnac, *de Manhaco*, de 1342 à 1355... Il a pour sous-sacriste Front de Vilate, *de Vilato*.

Arnauld de Barbezieux, *de Barbezillo*, de février 1363 à février 1367...

Pierre de Gourville, du 1er juillet 1369 au 16 avril 1380...

Itier André, de la fête de la révélation de Saint-Cybard 1397 à mars 1403.

Guillaume Fabre, de mars 1407 à mars 1410...

Gérard Robert, de mai 1433 au 30 avril 1439...

Guillaume Roque, de mai 1442 à janvier 1445.

Fouchier Roque, de mars 1445 à juillet 1450.

Jean Chat, *Chati*, nommé en août 1450, permute avec le suivant.

Jean Reignier, transféré du prieuré de La Fichère, le 27 décembre 1457...

Audebert Perrier paraît le 6 février 1464...

Jean Chat *(bis)*, en juin 1470...

André Chevalier, *Equitis*, d'avril 1475 à mars 1480...

André Milet, en mars 1481...

Jean Girard, d'octobre 1482 à mars 1511. Il a été administrateur de l'abbaye avec le prieur claustral pendant la vacance du siège abbatial, de 1500 à 1510.

Pierre Girard paraît de mars 1512 à 1525...

Étienne de Mareuil, du 11 novembre 1539 au 11 novembre 1542...
Louis de Devezeau, de 1562 à novembre 1565...
François Guillochier, nommé en décembre 1567, est fait prieur claustral en 1571.
Louis de Devezeau paraît *(bis)* de fin 1571 au 11 novembre 1572...
Jean Girauld, *alias* Sicauld, du 7 juin 1573 à 1577...
François Guillochier *(bis)*, d'avril 1578 à novembre 1581...
François Vallantin, de mars 1583 au 3 juin 1586.
Michel Body, de novembre 1586 à juin 1623.
Pierre Guilhaumeau, de juin 1623 à novembre 1640...
François Guilhaumeau, de 1644 à mars 1655.
Michel Hardy, *doct. th.*, *sim.* prieur de Saint-Claud, de mars 1655 à 1704...
Pierre Drouet, installé le 16 mai 1706, paraît encore en 1724.
Jean-Louis Cosson de Montbrun, *sim.* prieur de Saint-Thomas de Bouillé, O. B., de mars 1746 au 9 décembre 1765...
Jean-Baptiste-Étienne Cotheret, *sim.* prieur de Triac, d'avril 1783 au 3 novembre 1790.

AUMONERIE; *ELEEMOSINARIA, VEL DOMUS ELEEMOSINARIÆ.*

C'est l'hospice ou hôpital destiné aux étrangers. Il est situé hors de l'abbaye; il a sa chapelle propre et l'aumônier y est conduit lors de son installation. Le local affecté à cet office n'existait plus en 1671. La dotation de l'aumônerie comprend le Maine-Bajon en Voulgézac, avec quelques revenus en Garac, Mainfonts et Saint-Yrieix, le tout affermé 890 ᵗᵗ en 1785. Elle paie 100 sols pour décimes en 1515 et 50 sols seulement en 1595. L'aumônier installe le chambrier.

AUMÔNIERS.

. . . .

Itier paraît en mars et novembre 1267...

G... de La Leige, *de Leigiâ,* le 3 décembre 1303...

Pierre Gérauld, *Geraldi,* en février 1305...

Pierre Hymon, en octobre 1319 et se retire en 1339, étant âgé et infirme.

Aymeric de Girac est nommé en mai 1339...

Jean Girard paraît d'avril 1342 à mai 1376...

Pierre Mousnier, *Mosnerii,* en 1393 et est fait prieur claustral en 1397.

Itier Bernard, nommé en 1397, se voit encore en août 1399...

Pierre Martin, profès de Lanville, y retourne en 1405.

Itier André est nommé en février 1405...

Pierre Audru paraît de décembre 1407 à mars 1411...

Jean Roby paraît de 1423 à 1425.

Pierre Cailhon, nommé en mars 1425, résigne en 1446.

Jean Chat, *Chati,* nommé en novembre 1446, résigne en 1450.

Fouchier Roque, *Roqui,* nommé en août 1450, résigne en 1452.

André Chevalier, nommé en 1452, permute avec le suivant.

Pierre Péraud, *Peraudi,* transféré de Chavenac en février 1461, passe à l'abbaye de Baigne et permute avec le suivant.

Jean de Lezay, transféré du prieuré d'Archiac en 1471, paraît encore en octobre 1475...

Jean de Montaigu, *de Monte-Acuto,* paraît de mars 1481 à août 1484. Il est excommunié, puis absous.

Henry Horric, nommé en août 1484, parait encore en 1486.

Jean Croizet paraît en 1486...

Pierre Péraud, *anteà* prieur d'Archiac, paraît *(bis)* le 15 décembre 1491.

Henry Horric *(bis)*, en août 1492...

Hilaire Gastevyn, de mars 1495 à 1505...

Jean du Feydit, de mars 1508 à mars 1513...

Jean Guyonnet, en janvier 1514...

Pierre de Martres, en 1518, résigne en 1519.

Jean Dulignon, *priùs* chantre, nommé en septembre 1519, paraît encore en décembre 1521...

Joachin de L'Estang paraît de juillet 1524 au 14 avril 1526...

Joachin Martin, de juillet 1529 à 1547.

Cybard Corlieu, de 1547 à juillet 1555...

Jean Mesnard, en mai 1558...

Michel de Lyvène, en 1565, décède en 1572.

Robert Bauldouin, nommé en avril 1572, est fait chambrier.

Méry Gilles, nommé le 11 novembre 1572, est fait chambrier en 1578.

Bonaventure Rouhier, *sim.* chambrier, paraît de novembre 1581 à 1583...

Jean Lériget, de novembre 1591 à novembre 1594...

Antoine de Pardaillan, d'août 1596 à 1599...

Charles Arnauld, *sim.* infirmier, de 1601 à septembre 1608...

Jacques Boissard, en octobre 1609...

Charles Arnauld *(bis)*, le 12 février 1610...

Jean Mesnard, en 1615...

Pierre Maurice, en 1617...

Jean Mesnard *(bis)*, de juin 1618 à septembre 1634...

Charles Arnauld *(ter)*, en juillet 1636...

Pierre Maurice *(bis)*, du 11 novembre 1638 à 1642...

Jean Gandobert, en novembre 1644...

Pierre Maurice *(ter)*, de février 1655 à 1667...

Jean Maulde, installé en janvier 1670...

Étienne Chérade, *bach. th., sim.* prieur de Chavenac, nommé en novembre 1671...

Simon Maulde paraît en 1675 et finit en 1692.

Jean Maulde, *sim.* prieur claustral *(bis),* installé le 10 octobre 1692, est encore en titre en 1713.

François Maulde, *sim.* prieur claustral et prieur de Chavenac, de novembre 1713 à octobre 1739...

Michel Benoît, *sim.* prieur claustral, de 1740 à 1750...

Charles-Annibal Boisson de Rochemont, *sim.* prieur claustral et prieur de Saint-Jacques d'Arnay-le-Duc (Dijon), du 7 mars 1766 à 1791.

INFIRMERIE ; *INFIRMARIA, SEU OFFICIUM INFIRMARII.*

C'est l'hôpital et hospice des religieux. Depuis la fin du XVI[e] siècle, il n'est plus question du local affecté à ce service. On ne sait pas en quoi consistait sa dotation. Elle payait 20 sols pour décimes en 1515 et 6 sols seulement en 1592.

INFIRMIERS.

. . . .

Hélie Meynard paraît d'avril 1342 au 15 décembre 1346...

Gérauld des Combes, *de Combis,* en avril 1355...

Guillaume Girard, en janvier 1367...

Arnauld Vigier, en avril 1379...

Pierre Geoffroy, en novembre 1406...

Fouchier Roque, en novembre 1442...

Hélie Prévost, de janvier 1444 à novembre 1445...

Jean Chat, nommé en janvier 1446, paraît encore en 1450...

André Chevalier paraît de 1451 à décembre 1452.

Jean Nicolas, nommé en décembre 1452, permute avec le suivant.

Guy Arnauld, *anteà* prieur de Marcillac, nommé en juin 1461, meurt en novembre 1466.

Jean Geoffroy, *Gauffredi,* dit Boniton, nommé en novembre 1466, encore en titre en mars 1496...

Jean Berthet paraît de novembre 1498 à décembre 1500...

Robert de La Cour, *de Curiâ,* de mars 1508 à mai 1513.

Bertrand Golyraud, en novembre 1513...

Louis de La Côte, *de Costâ,* le 10 mars 1516.

Jacques de Lyvène de Bouex (1), en juillet 1516...

Louis Horric, de janvier 1522 à mai 1526...

Robert Bauldouin, de juillet 1528 à mai 1546...

François Guillochier, de septembre 1549 à juillet 1561.

François de La Porte, nommé en juillet 1561, résigne en août 1573.

François Guillochier, nommé *(bis)* en août 1573, encore en titre en 1578.

François Vallantin paraît d'avril 1578 à novembre 1581...

Michel Desprès, de septembre 1585 à 1587...

Charles Arnauld, en février 1599...

Jacques Boyssard, en février 1601.

Nicolas de Bresme, *sim.* sacriste de Saint-Léger de Cognac, en mai 1601.

Jacques Boyssard, *sim.* prieur de Sales *(bis),* de septembre 1601 à 1603...

Charles Arnauld *(bis),* de 1606 à 1607.

Jacques Boyssard *(ter),* de fin 1607 à 1611...

Pierre Moriau, de janvier 1615 à 1623...

François Gandobert, de septembre 1624 à 1629...

Pierre Dufossé, de février 1636 à 1640...

Florent Couves, en février 1655...

Étienne Chérade, en février 1665, mort en 1704.

(1) Différend de Jacques de Lyvène de Neuillac et de Jacques de Lyvène de L'Aulmont.

François Dubois, *cl.* étudiant, nommé en janvier 1704, est contesté par Maulde, qui échoue, et par le suivant, qui prévaut.

Pierre Drouet résigne au suivant le 17 mai 1706.

Louis Huet, installé le 18 septembre 1706, paraît encore en novembre 1711.

Charles Fradin, en 1715, transféré en 1716 à la chambrerie de Nanteuil.

Michel Benoît, *cl. t.*, nommé en décembre 1716.

Charles Fradin paraît *(bis)* du 20 août 1721 à sa résignation, en 1731.

Michel Benoît, *sim.* prieur de Notre-Dame de Champdolent (1), nommé *(bis)* en novembre 1731.

Jacques Peynet, profès de Bournet, *sim.* prieur de Chavenac, paraît de juin 1735 au 7 mai 1751...

François de Lacaud, en mai 1754...

Jacques Peynet *(bis)*, du 14 février 1759 à sa mort, en 1783.

RÉFECTORERIE, *REFECTORARIA*.

Cet office a existé peu de temps. On ne connaît qu'un seul réfectorier ou dépensier :

Jean Fabre, *Fabri*, du 23 avril 1342 au 15 décembre 1346...

CELLÉRERIE, *CELLERARIA*.

On ne voit de cellériers qu'au XIVe siècle, savoir :

R... Rambaud, *Rambaudi*, le 2 décembre 1303...
Pierre de Rivière, *de Ripariâ*, en 1324, mort en 1326.
Jean de Barbezieux, *de Berbezillo*, le 25 avril 1328...
Hélie de Vaux, *de Vallibus*, le 23 avril 1342...
Guillaume Salomon, *Salomonis*, le 15 décembre 1346...

(1) *De Campo-Dolente*, O. B. (Saintes), dépendant de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély.



SIMPLES RELIGIEUX.

On voit :

En 1018, Adémare, dit de Chabanais, plus exactement de Champagnac (1), chroniqueur de l'abbaye. Il meurt vers 1030.

12 août 1089, Itier, *Iterius*.

1098, Seguin; — Girauld.

1120, Itier de Baigne; — Geoffroy de Marthon; — Arnauld Machel; — Bernard de Vesnac; — Girard Geoffroy; — Girard Guillaume; — Isard Arnauld; — admission de Odon, fils de Pierre Seguin, au postulat.

1142, Gérauld Itier; — Aymeric d'Aubeterre, 1164.

1161, Jourdain, 1164; — Bertrand, 1191; — Arnauld; — Gérauld.

Vers 1170, Aizon, 1189.

Octobre 1172, Gérald, 1189; — Landric.

1182, Jean; — G... de Quadrune; — Benoît.

1189, Pierre de Bouteville; — Pierre de Millac.

1191, J... Guillaume; — Sergaud, *Sergaudi;* — Guy Adémare; — Guillaume d'Orfont, *de Aureo-Fonte;* — P... du Puy, *de Podio;* — Itier de Fouquebrune, *de Falco-Bruno;* — P... Raffen ; — It... de Banville, *de Banvillâ;* — P. Tuschaud, *Tuschaudi.*

Novembre 1220, Aymeric de Fouquebrune; — Guillaume de Beaulieu, *de Bello-Loco;* — Hélie Regnauld, *Reginaldi.*

Mars 1223, P. Geoffroy, *Gauffredi;* — Guillaume de Saint-Angeau, *de Sancto-Angelo;* — Hélie Bompar; — G. Seguin; — Guillaume d'Anais, *de Ancsio;* — Ar... Vèze, *Vezi;* — Hugues de Bourdeille, *de Bordeliâ;* — E... Seguin.

1231, Aymar.

(1) Du lieu de son origine, près de Château-Ponsac (Limoges), *Companense juxtà Castellum-Potentiacum.*

2 décembre 1303, G... de Bouteville, *de Botavillâ;* — P... Giraud, *Giraudi;* — Pierre Comprian, *Compriani,* 6 mai 1343.

1307, P... Tourrier, *Torrerii;* — Arnauld Lambert, *Lamberti;* — Itier de Bouteville, mort le 7 août 1334.

1320, Raoul de La Roche-Corat, *de Rupe-Corati,* mort en 1324; — Adémare de Byrac, *de Byraco;* — Raynald de Roffignac, *Reginaldus de Roffinhaco,* morts en 1325.

1322, Itier de Bince, *de Binciâ;* — Guillaume d'Aulaigne, *de Aulanhâ;* — Benoît Girbert, tous décédés en 1327.

1325, Aymeric de La Barde, *de Bardâ;* — Hélie de Bouteville, morts en 1328; — Landric de Pelizca, mort en 1329.

Avril 1328, Hélie Fabre, *Fabri,* 1360; — Robert de Douzac; — Guillaume de Vaux, *de Vallibus;* — Arnauld de Vars, mort en 1333; — Jean Girauld; — Bertrand du Cluzeau, *de Cluzello;* — Hugues de Nersac; — Aymeric Cailhon; — Guillaume Bastard; — Pierre Ladent; — Guillaume Repaysse, mort en 1330.

Octobre 1332, Aymeric de Civa; — Seguin de Magnac, *de Manhaco,* décembre 1346; — Pierre de Vouzan, décédé en 1333.

Janvier 1337, Raoul, *Rampnulphi;* — Rambauld; — André de Civa.

Janvier 1340, Jean Girard, juin 1343.

Mai 1342, Arnauld de La Voûte, *de Vulturâ,* 1346; — Gérauld de Chassaignes, *de Cassaneis;* — Pierre de La Nayche; — Guillaume de Pierre-Levée, *de Petrâ-Levatâ,* 15 juillet 1344; — Hélie de Vaux, 1346; — Raymond de Vaux, octobre 1343; — Gérald des Combes, *de Cumbis,* juin 1344; — Hélie de

Mazières, *de Maceriis;* — Guillaume Moychonète; — Jean Doys; — Guillaume Rambaud, *Rambaudi,* 1346; — Guillaume Salmon; — Gardrat Meynard; — Raoul de Vaux; — Jean Bareau, *Barelli,* avril 1344; — Gérald Autier, 1346.

Juillet 1342, Hugues Jacques, 1er octobre 1343; — Gérauld Aymeric; — Raymond de Champnier; — Adémare Chabrol; — Aymar de L'Age, *de Agiâ;* — Gérald Poteau, *Potelli;* — Jourdain de La Mirande; — Pierre Jean, 1346; — Hélie Pisan, *Pisani;* — Pierre Hymon, mai 1344; — Pierre de Chastaigner, *de Castaneo,* 6 mai 1343.

1er octobre 1343, Jean Fabre, mai 1344; — Pierre Cordeau, *Cordelli;* — R... de La Chaume; — Arnauld de Barbezieux, 1360; — Hélie de Roffignac; — P. Perrin.

Avril 1344, Guillaume Léotard, *Leotardi;* — Guillaume Essyduel, *Essyduelli;* — Itier de Rivière, *de Ripariâ;* — Guillaume de Nanteuil, *de Nantolio;* — Guillaume de La Porte, *de Portâ.*

16 juillet 1344, Hélie Mercier, *Mercerii;* — Pierre Doucet, *Dulceti,* avril 1346.

Avril 1346, Itier de Surgères, *de Surgeriis;* — Pierre de Grèses, *de Gresiis,* juillet 1360; — Pierre Guillaume; — Bertrand Cailhon; — Rigauld.

Avril 1355, Jean Vigier, *Vigerii;* — Pierre Vigier; — Geoffroy Vassale; — Hélie de Charment, *de Charmento;* — Hélie de Chillac, *de Chilhaco;* — Hélie Gromard, *Gromardi.*

1360, Itier de Magnac, 1369; — Arnauld Ognac; — Guillaume Girard; — Hélie de La Chevalerie, *de Chavalariâ;* — Hélie d'Angoulême.

Février 1363, Seguin; — Raymond de Creyssac, 1367; — Bernard de Sélène, *de Seleno,* 1367.

Février 1366, Seguin Duc.

1er juillet 1369, Pierre Mardy; — Pierre de Maubrun, *de Malobruno*.

Juillet 1376, Pierre de Magnac; — Bernard de La Fenêtre.

1381, Pierre de Codoville, *de Codovillâ*.

Juin 1397, Pierre de La Roche, *de Rochâ*, 1403; — Jean Imber, *de Imbro*; — Pierre Vilain, *Vilani*, 1403.

Janvier 1403, Itier André; — Pierre André; — Pierre Blavet; — Renauld Hébrard; — Hélie de Vignac.

Mars 1410, Bertrand Molier; — Pierre Dumergue; — Aymeric Ébrard.

26 mai 1416, Pierre Cailhon, 1435; — Pierre Roche; — Guillaume Fabre; — Audebert Perrin, 1424; — Grimoard Filleul.

Mai 1433, Pierre Rabit.

Mai 1435, Hélie Moreau, *Morelli*; — Hélie Prévost, 1447.

17 octobre 1444, Jacques Barau, *Baravelli*, avril 1447; — Jean Nicolas, 1492; — Jean Chat, 1452.

Mars 1445, Pierre de Mouthiers, *de Monasteriis*, octobre 1447; — Robert Vigier, 1447.

Avril 1447, Itier Vigier.

Janvier 1451, Jean Vigier; — Raymond de La Tour; — ... Borgne; — Pierre Maufras, juillet 1456.

Juillet 1455, Denis Maufras.

Mai 1456, Jean Geoffroy, février 1458.

Juillet 1456, Poncet de Jussac; — Guillaume Giraud, 1475; — Arnaud Borgille; — Guillaume Fabre.

Mai 1457, Hélie Chasteau.

2 janvier 1461, Romain Mounier.

19 mai 1461, Pierre d'Eschallat.

Novembre 1464, Jean Castanet, transféré de Saint-Florent (Angers).

Mai 1465, Jean de Plas, *bach. dr.*, prieur de Chérac, dépendant de Baigne, 1475; — Pierre Pérauld; — Alain de l'Estang, *de Stagno*, mort en 1472.

24 août 1469, profession de Guillaume Aïz, fait prieur.

Décembre 1471, Jacques de l'Estang, 1492; — Arnauld de Bors, *de Borno,* transféré de Bassac.

Février 1473, Jean Vigne.

Avril 1475, Henry de La Courade; — Guillaume Bouchard, 1478; — Nicolas Bordier, mars 1481.

Septembre 1476, Guillaume Brugier; — Jean de Gaing; — Jean de Loumelet; — Jean Rogier; — Philippe Micheau, octobre 1477; — Guillaume Chauvin; — Jean Couillaud; — Henry Horric, *alias* Orric, prieur de Piromont, dépendant de Bassac, février 1503.

Janvier 1481, Robert de La Cour, *de Curiâ,* juillet 1512; — Raymond Seguin, *sim.* curé de Saint-Martin de Donzenac (Le Vigeois, Limoges).

Mars 1481, Robert de La Meure, *de Morâ.*

Octobre 1482, Robert de Ferrières, juin 1492; — Raymond de La Grézille, février 1503; — Guillaume Grand.

20 septembre 1483, admission à la tonsure de Jean de Feydit, neveu de Guillaume Aïz, et Jean de La Rochefoucauld, 1492.

Juillet 1488, Jean Moureau; — Jean Nicolas.

Septembre 1491, Jean Giraud; — Jean Dulignon, juin 1535; — Renauld de Saint-Gelais, prétendant à l'abbatiat, 1510.

Juin 1492, Pierre de La Roque; — Pierre du Jard, 1500; — Jean Berthet; — Jean Vigneron; — Pierre de La Borde.

7 août 1500, Robert de La Roze; — Joachin de l'Estang, 1518.

Décembre 1500, Regnauld Raymond; — Jacques Gastauld.

Mai 1503, Raymond Vigier.

Juillet 1508, Gilbert Petiton, administrateur de l'abbaye, 1510.

3 février 1511, René de Laporte de La Vallade; — Charles de Lyvène de Laulmont; — Pierre Vigier de Chalonne; — Jacques de Lyvène de Bouex; — Antoine de La Rivière; — vêture de Jacques de Lyvène de Neuillac, tous encore en 1521.

Mars 1512, profession de Robert Achard, 1518.

Juillet 1512, Charles Raymond; — Robert Fatat.

Novembre 1513, Étienne Cou, *Colli*, dit Regis; — Antoine Genoilhe; — Jacques Girauld, 7 novembre 1514.

Mai 1514, profession d'Antoine de La Tour, avril 1527.

Juillet 1516, François Raymond, 1547; — Nicolas Talandier.

Mars 1517, Nicolas Failly; — Audouin du Moulin.

1er octobre 1522, François de La Faye, Jean Pichon, vêture de Guillaume de Roufflgnac et profession de Guillaume de Gourville.

5 mars 1523, François Péry, 1529; — Joachin Audureau, 1528; — François Guillochier, avril 1583.

Juillet 1524, Jean de Belpuy, 1539, fait prieur de Vindelle; — Jean Dulignon.

14 avril 1526, Jean de Labesse; — profession de Bastien Girauld, neveu du prieur claustral, 1549.

Mai 1526, Gilles Vigier, 1539.

Janvier 1531, Antoine Horric, curé de Maqueville en 1549; — Gabriel de Barbezières, 1550.

Juin 1535, François de Devezeau, 1571; — François de Villars, 11 novembre 1577; — François Chesnel, 1544.

Janvier 1538, Jacques Forget, novembre 1549; — Jacques de Puynet, 1549; — Robert Bauldouin, novembre 1570.

Août 1538, Jean de Massougne.

Mars 1540, Charles de Barbezières, 1549.

Octobre 1542, Pierre de Vindelle, 1549.

Mars 1544, Joachim Dumergue, 1552; — Grégoire Barrault.

Avril 1545, Cybard Corlieu; — Jacques Briant, 1555.

Mars 1548, Joachim Laporte.

Janvier 1553, Pierre Ruspide, juillet 1555; — Nicolas de Lyvène; — Guy de L'Isle, 1560.

Juin 1559, Gabriel de Lyvène; — Pierre Portet; — Jacques Dauvergne; — Philippe de La Grézille, 11 novembre 1577.

Décembre 1560, Pierre de La Porte; — Arthemy Foucauld.

Janvier 1564, Germain Bourelot; — Méry Gillet, fait chambrier.

11 novembre 1572, Robert Courandin; — François de La Porte, 11 novembre 1573.

Mars 1583, Bonaventure Rouhier, 1587; — Robert Prévost; — Jacques Boissard, 1588; — Pierre Boistier; — Michel Body, 1615; — Michel Dusouchet, prieur de Saint-Nicolas de l'île d'Oléron, de 1596 à 1603.

Janvier 1593, Antoine Pardailhan.

Novembre 1596, Pierre Tin; — Jean Mesnard, 1610.

Septembre 1608, Jean Chaussat, 1624; — Jean Maurougné, 1618.

Juin 1618, Jacques Nourry, *doct. Sorb.*, prédicateur de l'abbaye, 1630.

Novembre 1622, Charles Magnan; — Pierre Guilhaumeau.

Septembre 1624, Pierre Moriaud; — Philippe Aymard; — Pierre Maurice; — vêture de François Tallon.

Septembre 1642, admission de Pierre Chérade, profès en mars 1655, 1688.

23 janvier 1644, Jacques de Rippes, *cl.* Il fait le portrait du Dauphin.

Septembre 1647, Florent Couguet, 1655; — Étienne Chérade, décédé le 9 janvier 1704.

Juin 1653, Pierre Dufossé, mort en 1678; — Michel Hardy, 1688; — Jean Maulde, 1708.

Février 1655, Siméon Maulde, 1688; — Jacques Salomon, 1665.

Mai 1674, Alexandre de Loyseleur, *d. th.* Sa profession est attaquée comme nulle en avril 1678, pour défaut de production de dispense du supérieur des Célestins, dont il avait fait partie. Mais il triomphe et occupe divers bénéfices de l'abbaye.

Février 1676, Pierre Drouet. Il donne, le 24 octobre 1723, un capital de 1,000 ᵗᵗ à l'hôpital général d'Angoulême pour assurer le traitement de son aumônier.

Juillet 1676, Hélie Guiton, transféré de Saint-Sauveur de Blaye, mort prieur de Saint-Claud en 1747; — Jean Valleteau, mai 1729; — François Maulde, mort en 1743.

23 janvier 1704, vêture de François Dubois, *cl. t.*

Novembre 1711, Pierre Fauconnier, retiré en 1721.

19 mars 1718, Adam-Louis Rullier, profès étudiant au séminaire; — profession de Michel Benoît, à dix-huit ans. Passé à Pontlevoy, il en revient pour être infirmier et paraît encore en 1777.

27 octobre 1720, Louis Rullier du Puy. Il passe à Bournet.

Novembre 1721, Guillaume Poulnay, ancien lazariste et professeur du séminaire, retiré en 1723; — Jacques Peynet, venu de Bournet, fait infirmier; — ... Papaillon.

25 novembre 1734, Jérôme Valleteau (1), *cl. t.*, novice, retourne au régiment de Gondrin-infanterie, d'où il était sorti sur les conseils de son oncle Jean Valleteau, qui voulait lui résigner sa chambrerie.

(1) Il était de Champmilon.

Novembre 1739, Jean Poitevin; — Charles-Jean Lardin, ancien profès de Cluny, 1746; — Charles-Annibal Boisson de Rochemont, 1791; — Rémy Carré, *trescen.*, auteur d'un écrit sur les cloches des églises, mort en 1773.

29 novembre 1747, admission de Nicolas Péchillon, *cl. t.*, envoyé en noviciat à Saintes, profès 26 janvier 1749, fait prieur de Saint-Claud et de Saint-Mary, résidant chez son père, à Angoulême, rue de Genève, décédé en 1788.

Janvier 1768, Jean Peynet, 1783; — Jacques Peynet, neveu, décédé en 1784.

Août 1783, Jacques Rambauld de Maillou, né à Saint-Saturnin, assermenté le 23 septembre 1791, devenu aumônier de la garde nationale d'Hiersac; — Pierre-Auguste Mignot du Marché, fait prieur de Saint-Robert (Périgueux).

BÉNÉFICES DÉPENDANTS.

De l'abbaye de Saint-Cybard dépendent et sont membres les bénéfices dont l'état suit :

1° Bénéfices dans le diocèse d'Angoulême :

PRIEURÉS SIMPLES.

Saint-Clément de Bonneville, *Sancti-Clementis de Bonavillâ*. — L'abbaye possédait cette église dès le temps de Charlemagne, qui lui en confirma la possession. Le prieuré, fondé alors ou peu après, a dû disparaître au XIVe siècle. Sa valeur est inconnue. L'église est commune à la paroisse. L'abbé confère. On ne connaît qu'un titulaire.

. . . .

Ellon de Roffignac paraît le 24 juin 1337.

Saint-Vincent de Champmilon, *Sancti-Vincentii de Campo-Milonis.* — Il fut créé peu après la donation faite en 1172 par l'évêque Pierre Lomond de l'église de Champmilon à l'abbaye. Peu important à son origine et qualifié de simple obédiencerie encore en 1258, il s'enrichit dans la suite de quelques dons qui permirent d'y établir une petite communauté. Mais cet état de choses eut peu de durée, et à la fin du XVe siècle il n'y avait plus de résidant que le prieur. Appauvri par les événements de 1568, il cesse d'être occupé et les revenus perçus jusqu'ici par le prieur passent à la mense conventuelle. Dès lors, le prieuré n'existe plus que de nom.

Les revenus de Champmilon, en vertu de l'acte de 1172, étaient partagés également entre le prieur et le chapelain (vicaire perpétuel). En 1698, chaque part est estimée 600 ^{lt}. Le chapelain, par suite d'une convention du 11 novembre 1498, donne au prieur 40 sols pour sa part dans les oblations. L'église est commune à la paroisse. L'abbé confère.

PRIEURS.

. . . .

Hélie de Chavenac, *de Chavanaco,* dit obédiencier, du 2 février 1257 au 29 septembre 1265...

Hélie Charel, *Charelli,* paraît du 5 décembre 1271 au 27 mars 1273. A cette dernière date, il achète, au prix de 60 sols, une pièce de pré à Sireuil. Il est fait curé de Verdille, puis abbé de Saint-Cybard.

. . . .

Nicolas Bordier, *Borderii,* paraît du 20 janvier 1480 à 1489...

Joachim de l'Estang, du 11 mars 1498 au 16 décembre 1500...

Arnauld Roy, en 1518 et résigne en 1520.

Jean Pichon, nommé le 7 juillet 1520, est encore en titre le 10 mai 1522...
Joachim Dumergue paraît du 15 mars 1543 au 26 juin 1569.

Saint-Cybard de Chavenac, *Sancti-Eparchii de Chavanaco,* alias *de Cavanhaco.* — La tradition veut que Chavenac ait été donné à l'abbaye par la famille du saint fondateur. Quant à son église, elle lui a été unie par l'évêque Pierre Lomond, en 1182. Le prieuré a été créé à la fin du XIIIe siècle et sa création confirmée par une bulle du 17 septembre 1337 (1), mise à exécution par l'abbé de La Grâce-Dieu (Saintes). On ne saurait dire s'il a été conventuel. Le titulaire a été de bonne heure dispensé de la résidence, *curâ conventuque carente.* L'église prieurale est commune à la paroisse. En 1790, les revenus sont déclarés pour la somme de 1,200 ₶ et les charges pour celle de 188 ₶. En 1515, il paie 8 ₶ de décimes, et 19 écus en 1595. Le mésage dû à l'abbaye est de 10 ₶ 15 sols et spécialement affecté à l'infirmerie. L'abbé confère.

PRIEURS.

Geoffroy de Nersac, *de Narciaco,* paraît le 2 décembre 1303...
Pierre Pictan, *Pictani,* nommé en 1338...
Itier de Magnac, *de Manhaco,* paraît du 1er juillet 1360 à 1369...
Pierre de Barbezieux, le 26 avril 1379...
Hélie, le 24 mai 1402...
Grimoard Filhon, *sim.* prieur de Saint-Gilles et sacriste de Jarnac, le 8 avril 1423...

(1) Qui confirme de même la fondation de ceux de Chassaignes et de La Chise.

Hélie Prévost, nommé le 12 mai 1425, est encore en titre en juin 1436...

Grimoard Filhon *(bis),* du 12 février 1442 au 17 août 1445...

Étienne Doucet, *bach. dr., sim.* chanoine d'Angoulême et curé de Magnac, est nommé le 19 juillet 1458, en récompense de services rendus.

Pierre Péraud, *Peraudi, bach. décr.,* paraît en 1460 et permute avec le suivant.

André Chevalier, *Equitis,* alias *Militis, priùs* aumônier, nommé le 22 novembre 1461, est encore en titre en 1466.

Jacques de Plas paraît le 1er février 1467...

Pierre Péraud, *sim.* aumônier *(bis),* du 9 avril 1469 à 1471...

Guy Codoigner, en mars 1473...

Hugues Moureau, le 10 janvier 1475 et permute avec le suivant...

Jean Vigier, *anteà* prieur de Fourmy (?), est nommé le 1er mai 1476...

Christophe du Breuil, *de Broilho,* paraît le 15 octobre 1482 et est transféré à Saint-Cybardeaux...

Guillaume de Montbrun, commendataire, archidiacre d'Angoulême, paraît en 1483 et permute avec le suivant.

Christophe du Breuil, nommé *(bis)* en janvier 1486, transféré de Saint-Cybardeaux, est encore en titre en 1498.

Gaumin, *Galminus* de Sourry, *alias* de Surres, *alias* du Champ, *de Campo, cl. tutellen.,* paraît le 10 décembre 1513 et permute avec le suivant. Il a repris la série des commendataires, qui continue jusqu'en 1671.

Sébastien de La Garde, *cl. tutellen., priùs* curé de Pradines (Tulle), est nommé le 21 août 1523...

Pierre Calueau, profès de La Couronne, paraît le 14 avril 1526 et permute avec le suivant.

Jean Calueau, profès de La Couronne, *anteà* prieur de Châteauneuf, paraît du 27 janvier 1532 à 1535...

Jacques Calueau, du 8 décembre 1542 au 11 novembre 1550.

Jean du Tillet, *sim.* chanoine d'Angoulême, prieur de Sales et évêque de Saint-Brieuc, le 28 novembre 1564...

Jean Imbert, *sim.* chanoine d'Angoulême, le 12 décembre 1573...

Léonard Verdineau, le 27 avril 1594 et meurt en 1595...

Pierre Gazaillac, *petrocoren.,* est nommé (1) le 31 janvier 1595...

Jean Vergereau paraît le 11 novembre 1622 et résigne au suivant, son neveu, vers 1640.

François Bernard, chanoine d'Angoulême, paraît du 22 juin 1646 à 1661.

François Vergereau, neveu du précédent, *sim.* curé de Saint-Estèphe, de 1662 à 1671.

Étienne Chérade, *sim.* aumônier du cloître, reprend la série des réguliers, le 27 août 1671...

Jean Vergereau, *sim.* curé de Mornac, installé le 24 février 1693...

Jean Maulde, *sim.* aumônier, transféré de Cercle, paraît du 29 octobre 1676 à janvier 1705...

Louis-Jacques Peynet, de 1720 à 1725...

François Maulde, neveu, *sim.* prieur et aumônier du cloître, de juin 1735 à juin 1741...

Louis-Jacques Peynet, *sim.* infirmier, installé *(bis)* le 9 avril 1742, meurt en 1783.

Étienne-Henry-Hilaire-Casimir de Colla de Pradines, *cl. aquensis,* étudiant à Tournon, neveu de l'abbé, reçoit *visa* le 13 septembre 1783 et paraît encore en 1791.

(1) Par Regnauld, archevêque de Bourges et légat du Pape.

Saint-Cybardeaux, *Sancti Eparchii de Aquis,* olim *de Illice* (1). — C'est un des plus anciens prieurés de l'abbaye de Saint-Cybard. Il a perdu la conventualité à la fin du XIVe siècle. Le prieur a cessé de résider peu après 1400. L'église est commune, sous le même vocable, au prieuré et à la paroisse. A celle-ci fut affectée la nef septentrionale construite la dernière. Les maisons prieurales, autrefois importantes, sont près et au sud de l'église.

Le prieur est décimateur partiel de la paroisse, après l'avoir été de la presque totalité jusque vers 1400. En 1414, ses revenus sont tellement réduits par suite des guerres et autres fléaux, qu'on lui accorde à titre provisoire le prieuré de La Chize jusqu'à ce que la sentence du 14 juillet 1453 lui ait rendu ses droits sur le Puy du Bouchaud, *de Podio Bocardi,* alias *Boscardi,* Orgeville et Cougoussac, *de Cognozaco,* alias *de Cogozaco.* Il ne les recouvre qu'en partie, et encore lui sont-ils constamment contestés jusque bien avant dans le XVIIIe siècle. Il paie 16^{tt} de décimes en 1515 et 18 écus en 1592. Le mésage dû à l'abbaye est de 32^{tt} en 1470. Abaissé à 6^{tt} en 1570, il est relevé à 15^{tt} 15^{s} en 1730. L'abbé confère.

PRIEURS.

Hélie Regnauld, *Reginaldi,* paraît de novembre 1220 à 1222...

Pierre de La Brande, *de Brandiâ,* de 1300 au 2 décembre 1303...

Aymeric, vers 1305 et 1310...

Raymond de La Garde, *de Guardâ,* le 16 juillet 1344 et permute avec le suivant.

(1) Au XVIe siècle, on dit encore *de Illice* et *de Illice seu de Aquis.*

Pierre de Meyriac, *priùs* curé de Sainte-Radégonde (Tulle), paraît en 1346...

Girauld des Combes, *de Cumbis,* le 1er juillet 1360...

Théobald Charroux, le 22 juillet 1376...

Pierre André, le 15 avril 1398...

Guillaume Fabre, *sim.* sacriste, du 14 février 1402 au 25 mars 1410...

Audebert Perrin, *sim.* prieur de La Chize, transféré de Chassaignes le 26 mars 1414, finit en 1417.

Pierre André paraît *(bis)* le 7 novembre 1417...

Pierre Cailhon, *anteà* prieur de Jarnac, du 10 novembre 1433 à 1443...

Hélie Prévost, *Prepositi,* oncle, du 22 février 1445 à février 1462.

Hélie Prévost, neveu, *sim.* prieur claustral, du 28 mars 1472 à 1480. Il plaide contre le prieur de Notre-Dame-des-Champs au sujet de quelques dîmes.

Christophe du Breuil, *de Brolho,* paraît en 1482 et permute avec le suivant.

Guillaume de Montbrun est transféré de Chavenac le 1er janvier 1486, commendataire, *sim.* archidiacre d'Angoulême.

Jean Dulignon paraît en 1510 et permute avec le suivant.

Joachim de l'Estang, *anteà* prieur de Sainte-Quitière de Vouhé (1), O. A. (Saintes), nommé le 23 avril 1511, est encore en titre en décembre 1519...

Aubert de La Faye paraît le 6 juillet 1524...

Dans la suite, on ne voit guère que des commendataires. Les réguliers seront signalés.

François de Lyvène, *bach. décr.*, paraît en 1529 et cède au suivant, auquel il est substitué comme abbé de Châtres.

(1) *De Vouheio.* Chollet, à l'encontre des documents du XVIe siècle, présente cette église uniquement comme paroissiale, sous le vocable de la sainte Vierge, et la dit dépendante du prieuré de Saint-Savinien.

Charles Guérin, nommé le 4 avril 1530, était *priùs* abbé contesté de Châtres.

Pierre Baud, *sim.* chanoine d'Angoulême, paraît le 19 juin 1545...

Jean Mandron, en 1556 et décède en 1558.

Jean Mesnard, *cl.,* nommé le 30 novembre 1558 (1), résigne en février 1562...

Julien Gombaud, *cl. santonen.,* est nommé le 18 février 1562...

Jean Bouchier paraît en 1571 et résigne en 1573.

Aymeric Gilles, régulier, nommé le 16 janvier 1573, est encore en titre en 1577...

... des Bouchaud s'empare du prieuré pendant des troubles causés par les protestants et le détient encore en 1630...

Pierre Maurice, régulier, est nommé le 1er février 1634...

Charles de La Place, *sim.* chanoine d'Angoulême, paraît de 1659 à sa mort, en juin 1676.

Alexandre de Loiseleur, régulier, *doct. th., sim.* prieur de Palueau, paraît du 8 juillet 1681 au 11 février 1693...

Léonard de Loiseleur, profès de Saint-Maur, 19 septembre 1702...

Jacques Piteau, régulier, paraît en 1725 et résigne au suivant.

Jacques Précieux, régulier, profès de Saint-Laumier, est installé le 10 mai 1743.

Saint-Cybard de Dignac, *Sancti-Eparchii de Dinhaco.* — Ce prieuré fut fondé par l'abbaye postérieurement à la cure, qui est une de ses plus anciennes

(1) Poncet de Lyvène, curé de Champmilon et vicaire général de l'abbé, avait nommé Joachim Dumergue, régulier, qui ne fut pas maintenu.

dépendances. L'église est commune aux deux bénéfices sous le même vocable. Il est uni à la sacristanie. Ses revenus consistent dans un quartier de dîmes évalué 300# en 1630, 840# en 1751 et affermé 1,300# en 1790. Le mésage était de 45 sols en 1542. Le sacriste est de droit titulaire.

Notre-Dame de Gourville-la-Monjau, *Beatæ Mariæ de Gorvillâ,* alias *de Godorvillâ Monacali.* — Ce prieuré appartient à l'abbaye de Saint-Cybard dès le VIII[e] siècle. Conventuel à son origine, il cesse de l'être vers 1340. Le 15 décembre 1346, le chapitre, comprenant vingt-deux religieux présents, demanda au Pape de l'unir à la mense abbatiale. L'union fut prononcée et exécutée par l'évêque Ayquelin le 3 octobre 1360. Alors l'abbé devint de droit prieur de Gourville et s'y fit représenter par un sacriste administrateur en son nom et dispensé lui-même de résider, *conventu carente.*

Avant la guerre de Cent ans, le prieuré de Gourville, un des plus riches du pays, valait 500# et servait à l'abbaye une redevance de 40 queux de froment, autant de vin et 60 francs en deniers. L'année de son union, il ne valait plus que 40#. Il devait 54 sols pour décimes en 1515. Il ne s'est jamais complètement relevé de sa ruine, ayant eu à subir de nouvelles et graves déprédations de la part des seigneurs du pays, notamment d'un Guichard de Roffignac et de ses barbets, comme il résulte d'une enquête des années 1523 et 1524. L'église est prieurale et paroissiale sous le même vocable. L'abbé confère.

PRIEURS.

. . . .

Jean de Neuvic, *de Novo-Vico,* paraît de 1270 à 1272...
Thomas Faborand, *Faborandi,* le 2 décembre 1313...
Itier Faure, le 17 janvier 1315 et en 1317...

Aymeric de Roffignac, devenu abbé en 1325, garde son prieuré, qu'il occupe encore en 1329...

Jean de Toyrac paraît en 1332 et meurt le 15 août 1333.

Hélie de Roffignac paraît du 13 septembre 1344 au 1er mai 1349...

A partir d'avril 1361, il n'y a plus de prieurs autres que l'abbé. Des sacristes qui représentent ce dernier, on ne connaît que le suivant :

Guillaume Geoffroy, dit Bouysson, paraît le 23 avril 1449...

Saint-Michel de Marcillac, *Beati Michælis de Marcilhaco*. — L'église de Marcillac appartenait de temps immémorial à l'abbaye de Saint-Cybard, lorsque Charlemagne, peu après son avènement, lui en confirma la possession, vers 775. Un prieuré simple, régulier, mais non conventuel, y fut fondé vers 1075 par Gérald de Rancogne, *de Ranconho*. Elle fut dévastée et détruite en partie par les Anglais. Le 17 octobre 1466, l'évêque d'Angoulême, Geoffroy de Pompadour, invite le clergé et les fidèles à concourir à sa réédification et accorde quarante jours d'indulgence à quiconque prendra part à cette œuvre pieuse. La paroisse, supprimée lors de la création du prieuré pour accroître celle de La Chapelle, venait d'être rétablie sous le titre de vicairie perpétuelle. Mais ce nouvel état de choses ne dura guère qu'un siècle et l'église redevint simplement prieurale. Le prieur avait cessé de résider vers 1400.

Son revenu est estimé 300 ₶ en 1790. Il paie 60 sols pour décimes en 1515, 3 écus et demi en 1595 et 35 ₶ en 1789. Le mésage dû à l'abbaye consiste, à l'origine, en une charge d'ail. Le 11 novembre 1468, le prieur, Jean Nicolas, obtient comme faveur personnelle d'y substituer une somme de 5 sols. En 1740, il est d'un cent d'ail. L'abbé confère.

PRIEURS.

Bertrand paraît dès 1161, pendant que se traite la question de la création du prieuré...

....

Thomas de Nersac meurt en août 1334.

Pierre Chapyras paraît le 1er mai 1342...

Pierre d'Armagnac, *de Armanhaco,* le 7 avril 1344...

Guillaume Girard, *Gerardi, sim.* prieur claustral, du 22 mai 1376 à 1407...

Pierre Raby, en 1435 et permute avec le suivant.

Raymond des Champs, *de Campis, priùs* chambrier, est nommé le 8 avril 1439...

Jean Chat paraît en 1444...

Guy Arnauld, en 1445 et permute avec le suivant.

Jean Nicolas, transféré de Chassaignes le 21 juin 1461, est encore en titre le 14 septembre 1480...

Pierre Masset meurt en 1485.

Guillaume Gérauld, *Geraldi,* est nommé le 7 août 1485...

Louis de La Coste, *de Costâ,* paraît en 1500. Il tente de se séparer de l'abbaye pendant la vacance du siège abbatial. Il échoue et résigne au suivant en 1513.

Jacques Vezeau, commendataire, est nommé en cour de Rome le 6 septembre 1514...

Robert de La Cour paraît le 10 mars 1516...

Nicolas Talhandier, commendataire, le 12 décembre 1516...

Grégoire Briand, régulier, du 11 novembre 1574 au 27 octobre 1589...

... de Saint-Jammes, commendataire, en 1652...

Abraham Briand, profès de Notre-Dame des Noyers, du 12 mai 1662 à sa mort, en octobre 1679.

Étienne Corad, régulier, est nommé le 13 octobre 1679...

Pierre Drouet résigne au suivant, 17 mai 1706.
Louis Huet, installé en 1706, paraît encore en 1711...
Henry-Charles Boisson de Rochemont, commendataire, paraît du 21 juin 1744 à décembre 1757...
Louis-Antoine Péchillon, *sim.* curé de Dignac et chanoine de Saint-Georges d'Oléron, paraît de février 1767 au 2 novembre 1790.

Saint-Pierre de Nersac, *Beati Petri de Narciaco.* — Ce prieuré existait et appartenait à l'abbaye de Saint-Cybard dès le temps de Charlemagne, qui lui en reconnut la possession. Il fut uni à la mense de l'abbé, avec celui de Gourville, par une bulle du 3 octobre 1360. Jusqu'à cette époque, le prieur servait à l'abbaye une redevance de 60 boisseaux de froment, autant de fèves, 22 tonneaux de vin et 60 sols. Cette redevance fut réduite au tiers le 19 juin 1357.

Le prieuré de Nersac n'a jamais eu ou a perdu de bonne heure la conventualité. Le prieur avait été dispensé de la résidence peu avant l'union du bénéfice à la mense abbatiale. L'abbé conférait.

PRIEURS.

. . . .

Guillaume Raoul, *Ramnulphi,* paraît et est dit obédiencier en 1120...

. . . .

P... de La Rivière, *de Rippiâ,* le 2 décembre 1303...
Jean de Montbron, *de Monte-Berulphi,* du 1er mai 1325 au 30 novembre 1329...
Pierre de Bors, *de Bornis,* du 30 octobre 1332 au 17 janvier 1338...
Guillaume Aiz, *alias* Ayz, en mai 1344...
Itier de La Force, *de Forciâ,* du 19 juin 1356 au 1er juillet 1360...

Le prieuré étant uni à la mense abbatiale n'a plus de prieurs, sauf le suivant, qui l'a reçu à titre de compensation en renonçant à ses prétentions sur l'abbaye :

Renauld de Saint-Gelais, d'octobre 1510 à sa mort, en...

Saint-Cybard d'Aubeville, *Sancti-Eparchii de Bovis-Villâ*. — Ce prieuré fut peu important. Il n'en est plus parlé après le XVII[e] siècle. En 1617, il est affermé 222 ᵗᵗ. L'église est commune à la paroisse sous le même vocable. L'abbé confère.

On ne connaît qu'un prieur :

Jean-Baptiste de Curzay, *sim.* curé de Sainte-Colombe, puis de Montmoreau, de 1734 à 1759...

Saint... de L'Age-Monjau, *Sancti... de Agiâ-Monacali* (paroisse de Jauldes). — Ce prieuré est une des plus anciennes possessions de l'abbaye. Il fut conventuel à l'origine et jusqu'au milieu du XIII[e] siècle. Une bulle du 17 septembre 1337, dont l'exécution est confiée à l'abbé de La Chaise-Dieu (Clermont), l'unit à la chambrerie. En 1449, il est représenté comme ayant été ruiné par les guerres et la mortalité, et le chambrier en abandonne la jouissance, qui ne lui impose que des charges sans profit. L'abbé le confère cependant, le 31 août de cette même année, à un Nicolas Aubert, régulier. Mais, peu après, celui-ci y voyant trop de ruines à relever l'abandonne à son tour. Ce bénéfice ayant perdu sa chapelle et ses bâtiments est transféré à Tourriers.

Saint-Hilaire de Tourriers, *Sancti-Hilarii de Taureis*. — Ce prieuré fut créé au XV[e] siècle pour être uni

à la chambrerie en remplacement de celui de L'Age-Monjau, ruiné durant l'invasion des Anglais. Il ne fut jamais bien important. Sa ferme, en 1721, est de 195 ₶. Les chambriers sont titulaires de droit.

Saint-Jean-Baptiste de Vœuil, *Beati Joannis Baptistæ de Voalho,* alias *de Veolio.* — On ignore l'époque de sa fondation. Le pape Anastase IV en reconnut la propriété à l'abbaye de Saint-Cybard par bulle du 26 août 1154. Son importance fut très réduite lorsque, par l'effet de conventions intervenues vers 1500, l'église de Vœuil fut passée au chapitre cathédral d'Angoulême. Il ne resta plus à ce prieuré, entré dans la mense de l'aumônier claustral, qu'un moulin et quelques lopins de terre rapportant huit boisseaux de froment en 1650.

OBÉDIENCERIES.

Elles portent le nom du lieu et non celui du patron de la chapelle, qui, d'ailleurs, est généralement inconnu.

Chassaignes, *alias* Les Alleux, *de Cassaneis,* alias *de Allodiis* (paroisse de Fouquebrune). — Cette obédiencerie est une des plus anciennes de l'abbaye de Saint-Cybard. La bulle du 17 septembre 1337 la transporta, comme celle de La Chize, de la mense conventuelle à la mense abbatiale, c'est-à-dire que la redevance servie jusqu'ici, sous le titre de mésage, au couvent, passa à l'abbé, qui y nomma *proprio motu.* Le chiffre du mésage est inconnu. Il n'est plus parlé de l'obédiencerie de Chassaignes après 1461.

OBÉDIENCIERS CONNUS.

. . . .

Pierre Geoffroy paraît vers 1229.



Raymond Jourdain, le 27 août 1278...

Guillaume de Frombreville, *de Frumbrio-Villâ,* le 2 décembre 1303...

Guillaume de La Rivière, *de Riperiâ,* le 14 janvier 1305...

Hélie de La Brande, *de Brandiâ,* le 1er mai 1342...

Guillaume d'Aulaigne, *de Aulanhâ,* mort en 1345.

Hélie Charment, *Chermentis,* paraît le 1er juillet 1360 et est transféré à Cercle en 1369.

Itier de Magnac paraît le 26 avril 1379...

Pierre de La Tille, *de Tillâ,* le 5 avril 1398...

Aymeric Ébrard, *Ebrardi,* le 30 juin 1409...

Audebert Perrin, le 26 avril 1414 ; transféré à Saint-Cybardeaux.

Hélie Moreau, en mai 1436.

Jean Nicolas, *sim.* prieur de Voultron, le 26 décembre 1446 ; transféré à Marcillac en juin 1461.

La Chise, *alias* La Cheyse, *de Chiesâ* (paroisse de Saint-Amant-de-Nouhère). — Cette obédiencerie fut assez importante à l'origine. Elle fut transférée à la mense abbatiale et l'abbé y nomme en vertu de la bulle du 17 septembre 1337. En 1451, elle est présentée comme ruinée par les procès que ses titulaires ont eu à soutenir contre quelques puissants du pays (1). Peu après, elle est confondue avec le prieuré de Saint-Cybardeaux et il n'en est plus parlé dans la suite. Le mésage était de 4 ᵗᵗ.

OBÉDIENCIERS.

....

Richard paraît en 1242...

P..., le 2 décembre 1303...

(1) *Ruinosa... et per nonnullos potentes oppressa multis processibus.*

Itier de Bouteville, *sim.* prieur claustral, de septembre 1314 à 1317...

Geoffroy de Marsac, *de Marziaco,* en 1329 et meurt le 17 septembre 1330.

Guillaume de L'Oume, *de Ulmo,* paraît le 13 avril 1342...

Guillaume Vigier, *Vigerii,* de mai 1343 à juin 1345...

Jean Imbert, de 1354 à 1399.

Audebert Perrin, *sim.* prieur de Saint-Cybardeaux, est nommé le 26 mars 1414...

Pierre Raby paraît du 6 mai 1435 à 1437...

Hélie Moreau, *Morelli, sim.* sacriste de Jarnac, de 1443 à novembre 1444.

Aymeric Brice, *sim.* sacriste de Jarnac, est nommé en novembre 1444 et permute avec le suivant.

Pierre Foursier, *sim.* sacriste de Jarnac, est transféré du prieuré de Cosnac, O. B. (Saintes), le 22 février 1446, et paraît encore en 1451...

Hélie Prévost, prieur de Saint-Cybardeaux, obtient, le 16 décembre 1462, l'union définitive de La Chise à son prieuré.

La Greuse, *de Greusâ,* alias *de Gruezià* (paroisse de Garac). — Cette obédiencerie paraît avoir été fondée après la donation faite à l'abbaye de Saint-Cybard par divers seigneurs, vers 1130, de la terre de Prus, comprenant les mas de Chaix et de La Tranchade. Ce dernier mas fut abandonné, vingt ans après, à Girard Raoul, *alias* Renoux, *Geraldus Ramnufi,* et à son épouse, Emma, moyennant redevance de 10 sols à chaque muance de seigneur. Le reste du domaine, accru de quelques nouvelles acquisitions, forma l'obédiencerie, qui passa à l'abbé vers 1340. Celui-ci le donna à cens, le 29 juin 1334, moyennant 60 boisseaux de froment et autant d'avoine.

On ne connaît qu'un obédiencier :

Guillaume d'Orfont, *de Aureo-Fonte,* en 1229...

Chambourn, *hodiè* Chambourg, *alias* Chambord, *de Cambornio* (paroisse de Champmilon). — Cette obédiencerie fut créée après l'acquisition faite en 1283 par l'abbé Hélie Chareau ou Charel des terres de ce lieu. Dix-sept ans après, ces terres furent cédées à l'abbaye de Bassac en retour de celles de La Gorce, qui furent d'abord tenues par l'obédiencier, mais vinrent, dans la suite, accroître le domaine du prieuré de Saint-Vincent de Champmilon. Ainsi, l'obédiencerie de Chambourn ne subsista guère plus de cinquante ans. En 1516, les terres qui lui appartenaient paient 6ᵗᵗ pour décimes.

On ne connaît qu'un obédiencier :

Raoul, *Ramnulfi,* en 1298.

La Vigerie, *de Vigeriâ* (paroisse de Saint-Saturnin ?). — Elle est mentionnée dans de nombreux documents du XIIIᵉ au XVᵉ siècle, mais on ne connaît pas son histoire.

Saint-Étienne de Bouex, dépendance de Saint-Cybard, passe pour avoir été le siège d'un prieuré, mais on n'en trouve aucun monument certain.

2° Bénéfices dans le diocèse de Périgueux :

Prévôté de Notre-Dame de Thémolac, *hodiè* Trémolac ; *Beatæ Mariæ de Themolaco* (archiprêtré de Saint-Marcel). — Thémolac, sur la Dordogne, passe pour avoir été le berceau de saint Cybard. Ce qui est certain, c'est que l'abbaye fondée par ce saint y a des possessions dès son origine. Elles lui furent confirmées par Charlemagne en 775.

Il y avait trois églises à Thémolac. Celle de Notre-Dame fut, dès le principe, le siège du prieuré et eut le titre de basilique dès le VIII[e] siècle. On croit que le prieuré fut élevé à la dignité de prévôté et que les deux autres églises paroissiales du même lieu, Saint-Hilaire et Saint-Nicolas, lui furent unies à la même époque. On voit encore sous sa dépendance celles de Saint-Médard de Chalais, *de Calesio,* dans l'archiprêtré de Capdrol (Sarlat), et Valhanoy, qui a cessé d'exister au XIV[e] siècle. Le prévôt y nomme. Cette prévôté formait autrefois un couvent nombreux. En 1342, elle délègue six religieux (1) ayant voix au chapitre annuel de l'abbaye. Elle compte, outre le prévôt, deux officiers, le prieur (2) et le sacriste. Ce dernier est à la fois prieur de Pompourn. Ils sont tous à la nomination de l'abbé. Les revenus de Thémolac sont estimés à 2,000 ᵗᵗ, charges comprises, en 1648. Le mésage dû à l'abbaye est de 11 ᵗᵗ.

PRÉVÔTS.

. . . .

Grimoard de Mussidan, *sim.* évêque d'Angoulême et abbé de Saint-Cybard, paraît de 991 à 1018.

Bertrand, en 1098...

. . . .

Ogger, vers 1250. Transporté au prieuré de Siorrac bien avant 1260, il veut retenir l'église de Valhanoy, dépendant de Thémolac, ce qui suscite un long procès.

Pierre de Lignères, *de Lineriis,* paraît du 1[er] novembre 1299 à sa mort, en 1326.

(1) Savoir : Seguin Duc, *Ducis,* prieur; — Jean de La Rivière; — Guillaume de Long-Champ, *de Longo-Campo;* — Gérauld de La Chassagne, *de Chassanhá ;* — le prévôt et le sacriste.

(2) On n'y voit un prieur qu'aux XIII[e] et XIV[e] siècles.

Benoît de La Noville, du 24 mars 1233 à septembre 1245...

Archambaud Vert, le 16 avril 1380...

Fouchier Roque, *Roqui*, le 12 juin 1397...

Gauthier Robert, en 1425, résigne en 1429.

Jean de La Roque, *de Roquâ*, nommé le 26 octobre 1429, meurt en mars 1448.

Nicolas Aubert paraît le 26 mars 1450 et permute avec le suivant.

Étienne Rogier, *lic. dr.*, *anteà* prieur de Mohète (Bourges) et de Saint-Gervais de Mailhac (Limoges), dépendant l'un et l'autre du prieuré conventuel de Saint-Benoît du Sault, O. B. (Bourges), installé le 25 mai 1456, permute avec le suivant.

Béranger, *alias* Brangeau, *alias* Brangeaire Roquet, *Brangarius Roqueti*, *anteà* prieur de Saint-Just de Cahignac, dépendance de l'abbaye de Saint-Cyprien, nommé le 31 juillet 1461, est encore en titre en décembre 1471...

Jean Marande paraît de 1505 au 14 octobre 1510...

Jacques de Larmandie, *bach. dr.*, du 26 décembre 1512 au 15 novembre 1517...

Jacques Roquet, *Roqueti*, de 1517 à 1519...

Charles de Lyvène, *sim.* abbé de Châtres, du 15 avril 1540 au 10 avril 1546, commendataire.

Bertrand Debeltier, en 1550 et meurt en 1551, commendataire.

Robert Bauldouin, nommé le 5 janvier 1551, est encore en titre en 1554.

Gabriel de Belair paraît en 1580, reprenant la série des commendataires, et résigne au suivant.

Jean Arnauld dit de La Faye est nommé en 1582.

....

Jacques de Maillé, profès de Cluny, paraît en 1750 et meurt en 1754...

Pierre-Louis Lescureau de La Baratière, profès de Cluny, est nommé le 4 mai 1754.

On ne connaît pas de prieurs. Pour les sacristes, voir le prieuré de Pompourn (Sarlat).

Saint-Cybard de Palueau, *de Paluello* (archiprêtré de Pillac). — Plusieurs chroniques veulent que Palueau ait été donné à l'abbaye de Saint-Cybard par des membres de la famille du fondateur. Ce qui est certain, c'est que l'abbaye possédait ce lieu dès le Xe siècle, y avait déjà bâti une église et fondé un prieuré dès avant 1142. Adémare, comte d'Angoulême, y ajouta de nouveaux domaines par acte du jeudi avant la Pentecôte 1215.

Ce prieuré a perdu sa conventualité avant 1400 et le prieur a cessé de résider peu après. Ce dernier est seigneur spirituel et temporel de la paroisse avec les trois degrés de justice. En 1450, les religieux de Brantôme lui disputent ce droit à la Palulie et à Villemagne. Il obtient gain de cause. Des lettres patentes du 24 mars 1684 lui reconnaissent de nouveau ce droit et l'autorisent à rétablir les fourches patibulaires qu'il avait dû supprimer pendant quelque temps.

L'église est commune à la paroisse sous le même vocable. Les maisons prieurales, autrefois importantes, furent détruites par les protestants au XVIe siècle. En 1652, il n'en reste plus que quelques vestiges, avec les ruines de la vieille tour dite *de Maury,* alias *Prisonnière*. En 1648, le revenu est estimé 1,500 ᵗᵗ. Le prieur supporte, avec les autres charges ordinaires, la portion congrue du vicaire perpétuel du lieu et le mésage, fixé à 35 ᵗᵗ par la convention du 29 mars 1517.

Ce prieuré est uni en 1750, après consentement donné le 8 août par l'abbé de Saint-Cybard, au petit séminaire de Périgueux, dirigé par les prêtres dits de

la Grande et de la Petite-Mission (1). L'abbé conférait.

PRIEURS.

. . . .

Itier Fabre, *Fabri,* paraît le 2 décembre 1303...

Guillaume, *Gullielmi,* de juillet 1327 à son décès, en 1334.

Pierre de Bors, de Bornis, du 4 juillet 1339 au 1er mai 1342...

Bertrand Cailhon, du 1er avril 1343 au 15 décembre 1346...

Guillaume Vigier, le 13 mai 1367...

Aymeric Seguin, en 1442, transféré au prieuré de Sales en 1444.

Aymeric André, profès de Saint-Amant-de-Boixe, nommé le 28 octobre 1444, rentre à Saint-Amant en 1453.

Jean Baradeau, nommé en janvier 1457, est *sim.* curé du même et de Montignac-le-Coq...

Jacques Bertin, profès du Bost (2), *sim.* curé de Palueau, paraît du 6 mars 1460 au 23 mars 1471...

Pierre Peyrauld, du 11 novembre 1498 à 1516. Il cherche à se séparer de Saint-Cybard pendant la vacance du siège abbatial.

Joachim de Mareuil, en 1516...

Jean Cailhon de Belle-Joie, *sim.* chanoine d'Angoulême, abbé de Grosbos et prévôt de La Rochebeaucourt, le 3 janvier 1541... Il commence la série des commendataires.

Denis Yvon, du 3 décembre 1541 au 31 janvier 1546...

Pierre Picard, le 22 septembre 1578...

(1) Missionnaires diocésains de Périgueux.

(2) Probablement Le Bosc ou Bouschau, de *Bosco-Cavo,* abbaye du Périgord.

Pierre Guilhaumeau, régulier, nommé par l'abbé le 13 janvier 1636, est évincé par le suivant.

Louis Barbier de La Rivière, *cl. parisien.*, nommé en cour de Rome, reçoit *visa* en 1636 et résigne au suivant, son frère.

Pierre Barbier de La Rivière, *cl. parisien., sim.* prieur de La Réole, installé le 25 avril 1652, est encore en titre en 1676...

Alexandre de Loiseleur, *doct. th., sim.* prieur de Saint-Cybardeaux, paraît du 24 mars 1684 à 1708...

Jacques-François Denis de Crevoiseret, *doct. th., sim.* archiprêtre de Pillac, vicaire général, official et chanoine de Périgueux, paraît le 21 juin 1711...

Saint-Martin de Sales, *alias* du Bourg, *de Salis,* alias *de Burgo* (archiprêtré de Pillac). — Cette terre appartient à l'abbaye de Saint-Cybard dès les temps les plus reculés. C'est ce que reconnaissent Guillaume d'Auberoche, évêque de Périgueux, en 1117, et Arnauld, archevêque de Bordeaux, en 1119, contre le chapitre de Saint-Martin de Périgueux, qui y prétendait des droits. Geoffroy, deuxième successeur de Guillaume d'Auberoche, affirme, comme lui, en 1142, que la terre de Sales est mentionnée parmi les possessions de l'abbaye dans les actes du bienheureux fondateur.

Ce prieuré, après avoir souffert de divers fléaux aux XIII[e] et XIV[e] siècles, perd la conventualité vers 1400. Le prieur cesse de résider en 1444. En cette année, les maisons prieurales, autrefois fort belles et importantes, sont déclarées inhabitables et irréparables. Les revenus sont estimés 1,000 ** en 1648. Ses charges comprennent, outre les décimes, la portion congrue du vicaire perpétuel et le mésage, qui est alors de 3 **. L'église est commune à la paroisse sous le même vocable. L'abbé confère.

PRIEURS.

. . . .

... d'Imbert, *de Imbro,* paraît en mai 1305...

Hélie Jean, le 13 avril 1398...

Aymeric Seguin, nommé le 28 octobre 1444, obtient dispense de résidence et permute avec le suivant.

Adémare André, transféré du prieuré de Vaux (1), *de Vallibus,* O. Clun., est nommé le 4 mai 1452...

Jacques Barrau, *Barravelli,* paraît le 15 janvier 1457 et fait fonctions de curé du lieu en vertu d'un indult. Le chapitre abbatial lui envoie frère Sébastien Bouchon pour y rétablir la conventualité. Il le refuse, invoquant la pauvreté de son bénéfice, et est excommunié pour ce fait le 4 septembre 1461 (2). Réconcilié peu après, il permute avec le suivant en 1467.

Jean de Gaing, *anteà* prieur claustral, est nommé le 31 octobre 1467 et meurt en 1489.

Jacques de Mareuil, protonotaire apostolique, est nommé le 27 mai 1489 et disparaît la même année. Il commence la série des commendataires.

Jean de Grain, *bach. th.,* chanoine d'Angoulême, est nommé le 23 juin 1489...

Gérauld Gruyer, *senior,* chanoine d'Angoulême, paraît du 12 juillet 1528 au 4 avril 1544...

Geoffroy Gruyer, le 12 novembre 1545...

Jean Saulnier, le 6 novembre 1546...

Jean du Tillet, *sim.* prieur de Chavenac, chanoine d'Angoulême et évêque de Saint-Brieuc, le 28 novembre 1564...

Jacques Boissard, régulier, *sim.* infirmier claustral, du 11 novembre 1596 à 1606...

Michel Body, régulier, le 18 août 1619... Il est vicaire général du cardinal de Guise.

(1) Du doyenné de Roffignac, diocèse de Sarlat.

(2) Il a alors vingt-huit ans.

Charles Maignan, régulier, paraît en 1623 et résigne en 1624.

Jean-Antoine Saussay, profès de Saint-Médard de Soissons, est nommé le 23 février 1624...

Louis-René de Tallois, *cl. bajocen., doct. th.,* paraît le 15 mars 1661...

Étienne Sainctot, demeurant à Paris, du 11 décembre 1667 au 19 décembre 1669...

Louis de Bailleul, le 27 juin 1691, réside à La Valette.

Saint-Jacques de l'Ermitage, *alias* de l'Ermite ; *Beati Jacobi de Eremo,* alias *de Eremitâ* (paroisse de Gurac, archiprêtré de Pillac). — Ce prieuré fut donné à l'abbaye vers 1172 par Guillaume Jugers, prêtre, et Renauld, son frère, guerrier. A l'origine, il a le moulin de Rochat (1) et divers droits sur le maine de Poupelat, ainsi que sur la terre de Mazeirolles (2). Mais il n'a jamais été bien important, et jusqu'au XIV[e] siècle on n'en parle que comme d'une simple chapellenie. La conventualité n'y a jamais existé et l'on ne connaît aucun prieur résidant. L'église est au nord du bourg (3). L'abbé confère.

PRIEURS.

....

Jean Girard paraît en 1469 et résigne en 1471.

Ponce de Jussac, nommé le 3 mai 1471, est évincé par le suivant.

Guillaume Ayz, nommé en août 1471, est encore en titre en octobre 1472...

(1) Dans la paroisse de Champagne (Périgueux). Il appartient aux Jésuites en 1618.

(2) Il y a plusieurs hameaux de ce nom dans les diocèses de Périgueux et de Sarlat.

(2) Au village dit de L'Hermite.

Robert de La Cour, *de Curiâ,* paraît le 22 décembre 1501...

Laurent Jouyveteau, du 19 mars 1508 à 1510...

Jean Guyonnet, du 22 juillet 1512 au 12 décembre 1516...

Antoine de La Tour, le 11 mai 1522...

....

Jean Rousseau, le 10 mai 1743. Il est qualifié d'aumônier et son bénéfice d'aumônerie.

Saint-Cybard de Cercle, *Sancti-Eparchii de Circulo* (archiprêtré de Vieux-Mareuil). — L'église de Cercle appartient à l'abbaye de Saint-Cybard au moins dès 1142. Il y a deux bénéfices : le prieuré et la vicairie perpétuelle, sous le même vocable. Le prieuré a été important et conventuel à son origine; mais il s'est appauvri pendant la guerre de Cent ans et a cessé d'être habité par les titulaires vers 1450. Le mésage consistait, en 1352, en deux chapeaux bordés et garnis, douze douzaines de houx et 110^{s}. En 1470, il ne consiste plus qu'en 30^{s}. En 1730, il est de 10^{l} 15^{s}.

L'abbé confère *pleno jure* le prieuré. Il présente à la vicairie perpétuelle, à laquelle était annexée autrefois l'église de Saint-Sébastien de La Tour-Blanche.

PRIEURS.

....

Pierre paraît en 1168...

Guillaume, en 1224...

Guy Mina, en 1247...

Guillaume Ripaysa, du 24 juin 1296 au 2 décembre 1303...

Benoît Guy, du 9 mars 1313 à 1325...

Aymeric Cailhon, en 1340 et devient abbé en 1342.

Pierre de Bors, *de Borno,* du 1er avril 1343 au 24 février 1353...

Hélie Charment, le 1er juillet 1369 et devient chambrier.
Arnauld Gruyer, le 11 avril 1396...
Pierre Cailhon, de décembre 1404 à 1413...
Simon de Belarbre, *de Bellâ-Arbore, priùs* curé du même, nommé le 10 octobre 1452, est encore en titre le 3 janvier 1471...
Louis de Salignac paraît le 14 avril 1485 et commence la série des commendataires...

....

Jean Maulde est nommé le 3 juillet 1663...

....

Cyprien-Gabriel Méhée d'Anqueville, conseiller au parlement de Paris et abbé de Fontaine-Jean, nommé en 1723, meurt le 28 décembre 1783.

Saint-Martin de Brégerac, *hodiè* Bergerac, *de Brageraco,* alias *Bragiaraco* (archiprêtré de Villamblard). — Le prieuré de Brégerac avait été donné en 1136 à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur. Il y avait alors ou il y eut peu après deux églises, Saint-Martin et Saint-Jacques (1). On ne sait à quelle époque et en vertu de quelles conventions celle de Saint-Martin est passée à Saint-Cybard. Cette dernière abbaye en a fait une simple obédiencerie qui est qualifiée quelquefois de prieuré et qui cesse d'exister ou de lui appartenir à la fin du XVIe siècle.

OBÉDIENCIERS CONNUS.

Hélie de La Voûte paraît en 1482 et résigne le 10 octobre 1483, sous réserve de 50 écus d'or et un moulin.
Guillaume Ayz, *sim.* prieur claustral, installé le 6 janvier 1484, est encore en titre le 25 octobre 1505...
Guillaume Brégerac paraît le 5 juin 1506...

(1) L'église Saint-Jacques, qualifiée de chapelle en 1136, a peu après le caractère de prieuré et continue d'appartenir à Saint-Florent.

3° Bénéfices dans le diocèse de Sarlat (1) :

PRIEURÉS SIMPLES.

Saint Pierre de Pompourn, *hodiè* Pomport, *de Pompornio* (archiprêtré de Flaviac). — L'église de Pompourn appartient à l'abbaye de Saint-Cybard au moins dès 1142. Il y a deux bénéfices ayant la même église sous le même vocable : le prieuré et la vicairie perpétuelle. L'abbé pourvoit le premier *pleno jure* et présente à l'autre. Ce droit lui fut contesté, mais sans succès, en 1347 et 1348, par l'évêque, avec le concours du pré vôt de Thémolac. En 1635, une nouvelle tentative se produisit, à laquelle l'abbé Christophe de Reffuge répondit, comme ses prédécesseurs, en établissant victorieusement son droit. La sacristanie de Thémolac est unie au prieuré de Pompourn et forme avec lui un seul et même bénéfice.

En 1648, ses revenus sont estimés 500 ᵗᵗ après paiement de la portion congrue au vicaire perpétuel, qui, à la même époque, se trouve avoir près de 400 ᵗᵗ. Le mésage payé à l'abbaye est de 100 ˢ.

PRIEURS.

....

Seguin meurt le 23 octobre 1332.
Arnauld Carnans paraît le 5 juillet 1342...
Théobald Charriot meurt en 1410.
Bertrand Dulac est nommé le 23 avril 1410...
Bernard Dagne paraît le 20 mars 1441...
Pierre Barrau, *Barravelli*, le 9 janvier 1542 et permute avec le suivant.
Philippe de La Chaume, *de Chalmâ*, transféré du prieuré de Saint-Étienne de Bourg-Charente le 30 août 1457, est encore en titre le 3 janvier 1471...

(1) Évêché formé en 1317 d'une partie de celui de Périgueux.

Jacques de Planes, *alias* de Plas, *de Planis,* est transféré du prieuré de Theyrac en août 1476...

Foulques meurt le 5 juin, fête de la Pentecôte 1538, noyé dans la Charente, avec trente-huit habitants de la région, en traversant le fleuve sur une barque entre Trois-Palis et Nersac.

Aubert de La Faye paraît le 7 juillet 1538...

Jean Chauvet, le 2 juillet 1549...

Saint-... de Rouffignac, *de Roffinhac* (paroisse du même nom, archiprêtré de Flaviac). — C'est une obédiencerie plutôt qu'un prieuré. On ne connaît qu'un titulaire :

François Gannier, en 1520...

4° Bénéfices dans le diocèse de Saintes :

PRIEURÉS SIMPLES.

Saint-Romain de Chassors, *de Cassortio* (archiprêtré de Jarnac). — L'église de Chassors fut donnée à l'abbaye de Saint-Cybard en 1107 par l'évêque de Saintes, Pierre de Soubise. Pierre III, son successeur, confirma cette donation en 1117, en présence de Joscelin, son archidiacre; Achard, archidiacre d'Angoulême; l'archiprêtre de Matha et plusieurs autres. L'abbaye y fonda aussitôt un prieuré qui resta conventuel jusque vers 1420. Il fut uni, à cette époque, à la chambrerie claustrale. Le chambrier n'en est pas le titulaire, mais il y perçoit une redevance fixée, à l'origine, à 4 ᵗᵗ. L'église, restée paroissiale, est commune au prieuré sous le même vocable. On ne connaît pas les revenus de ce bénéfice. Les charges comportent, outre les décimes, la portion congrue du vicaire perpétuel et le mésage, qui a varié de 20 à 6 ᵗᵗ. L'abbé confère *pleno jure.*

PRIEURS.

. . . .

Aubert paraît en 1212...

Ar... de Soulains, *de Solanis,* le 2 février 1219...

. . . .

Jean Girard, *Girardi*, meurt en avril 1331.

Guillaume Vigier assiste à l'élection de l'abbé Aymeric, le 19 juin 1342...

Pierre Chabiras paraît le 25 avril 1345...

Pierre Celaret, *Celareti,* le 20 mars 1377... Il supplée le prieur de Jarnac, excommunié.

Pierre de La Tille, *de Tilhâ,* résigne en 1407.

Pierre de Charme, *de Charmâ,* paraît le 9 mars 1408...

Pierre Guillaume, du 21 septembre 1430 au 11 novembre 1445...

Hélie Itier, le 12 février 1468...

Pierre Trote, *petrocoren.,* décède en 1478.

Jean Amalvin, *lemovicen.,* est nommé le 5 août 1478...

Fouquet de l'Estang meurt en 1518.

Jacques de Lyvène est nommé le 23 août 1518...

Jean Eschassereau permute avec le suivant.

Guillaume de La Faye, *anteà* prieur de Saint-Martin de La Vergne, *alias* de Mioussaye, *de Mioussayo* (1), est nommé le 26 mars 1520...

Joachim de l'Estang paraît le 11 novembre 1522...

Aubert de La Faye, *sim.* curé de Fouquebrune, du 12 janvier 1538 au 6 février 1541. Il commence la série des commendataires.

Bertrand de La Place, *sim.* curé de Fouquebrune, puis de Bellon et chanoine d'Angoulême, du 28 juin 1544 au 11 novembre 1577...

François Galleteau résigne en septembre 1595.

. . . .

(1) Archiprêtré de Saint-Jean-d'Angély, dépendance de Notre-Dame de Sablonceaux.

Jacques Boissard est installé le 6 juillet 1603...

... Durousseau, *sim.* curé du lieu, paraît en novembre 1625...

... Lefebvre, le 11 mars 1638...

....

... Le Meusnier meurt en 1721.

Louis Mosset de Chillois, *turonen., sim.* doyen du chapitre de Loches, est installé le 4 novembre 1721. Il est encore en titre en juillet 1729.

Saint-Pierre de Jarnac-sur-Charente, *Beati Petri de Agernaco,* alias *de Jarnaco,* alias *Jarniaco super Carantoniam.* — Ce prieuré appartient à l'abbaye de Saint-Cybard dès le VIIIe siècle. Conventuel à son origine et prospère jusqu'au milieu du XIVe siècle, il est sans religieux et le prieur lui-même est dispensé de la résidence peu après 1400. Il comprend deux bénéfices distincts : le prieuré et la sacristanie. Ses revenus, situés en Jarnac, Chassors, Foussignac, Houlette, Nercillac, Plaizac, Réparsac, Sainte-Sévère, Sigogne et Vaux, s'élèvent en 1748 à près de 4,000 ᵗᵗ. Le 24 mars 1783, il est affermé 5,000 ᵗᵗ. Il a, en outre, un droit d'exploit dans la forêt de Jarnac pour le chauffage de son four banal, lequel droit lui fut donné vers 1220 par Guillaume de Montmoreau. Le mésage, de 31 ᵗᵗ 11 ˢ en 1675, est de 35 ᵗᵗ en 1730.

Le prieuré de Jarnac fut uni, avec autorisation du Pape, en date du 29 novembre 1623, au collège des Jésuites d'Angoulême. Mais ceux-ci, effrayés par les réclamations et les menaces de plusieurs prétendants, l'abandonnèrent, en vertu d'une transaction du 5 janvier 1644, moyennant une somme de 7,000 ᵗᵗ une fois payée.

Sa grande et belle église est à la fois prieurale et paroissiale sous le même vocable. Elle est pourvue de

cloîtres. Les protestants s'en emparent en 1562, la brûlent et en abattent les voûtes. Rendue aux catholiques à la fin du XVIe siècle, la restauration en est commencée en 1601, avec le concours de messire de Nesmond, lieutenant général au présidial d'Angoulême, établi dans le pays pour mettre à exécution l'édit de Nantes.

Le prieur de Jarnac a pris quelquefois le titre d'abbé, mais sans droit. Il est à la nomination de l'abbé de Saint-Cybard.

PRIEURS.

....

Guillaume, *Willelmus,* paraît en 1142...

Hélie, *Helias,* en février 1143.

Raoul, *Radulphi,* seu *Ramnulphi,* en 1161...

P... Geoffroy assiste à la donation de Champmilon à l'abbaye en 1172...

Constantin reçoit en 1179 d'Adémare, évêque de Saintes, la permission de faire célébrer et administrer les sacrements dans la chapelle de Saint-Cybard de Jarnac.

Étienne paraît de juillet 1216 à 1224...

Aymeric de Fouquebrune, *de Fulcobrunâ,* vers 1250 et 1260...

Raymond, en 1288...

Itier de Bouteville, vers 1320...

Gouffier de Roffignac, *Golferius de Rofinhaco,* du 25 avril 1328 au 5 juillet 1342...

Pierre du Bochau est excommunié comme scandaleux le 20 mars 1377.

Gérauld Robert paraît du 3 mai 1397 à février 1401...

Pierre Cailhon, du 7 novembre 1417 à sa translation à Saint-Cybardeaux, en 1433.

Henry de Courbon, en mars 1442 et résigne, sous réserve de pension, en 1452, étant abbé de Bassac.

Jean de Courbon, nommé le 24 février 1452, résigne en 1476, sous réserve de pension, étant abbé de Bassac

Pierre Petiton, *anteà* prieur de Saint-Léger de Pons (1), est nommé le 19 juillet 1476...

Christophe de Broilh paraît du 11 novembre 1491 à 1501. Il a une voix dans l'élection de l'abbé de Saint-Cybard, 27 novembre 1500.

Pierre de Reilhac commence la série des commendataires, du 29 novembre 1521 au 20 décembre 1526...

Jean de Puyguyon, *sim.* abbé de Bassac, paraît le 31 juillet 1528 et meurt en 1558.

Jean Dubreuil, le 12 août 1567...

Nicolas de Lyvène, en 1572, résigne en 1573.

Aymeric Gillet, régulier, est installé le 8 juillet 1573...

Étienne de Perres paraît en 1600 et permute avec le suivant.

Jean Gouin, *anteà* prieur de Nercillac et sacriste de Jarnac, obtient *visa* le 16 juillet 1602 et résigne le 28 mai 1616.

Étienne Fontaine, installé le 11 juin 1616, résigne en 1623 au collège des Jésuites d'Angoulême, auquel le prieuré vient d'être uni.

Pierre Peyrauld, se disant prieur, résiste en 1624 à l'acte d'union et en appelle comme d'abus.

François de La Rochefoucauld, *sim.* abbé de La Grâce-Dieu (Saintes), est nommé le 21 mai 1630, le procès relatif à l'union étant encore pendant.

Louis Chabot paraît le 3 juillet 1633...

Guy-Charles Chabot, *senior, sim.* doyen de la cathédrale de Saintes, transige le 5 janvier 1644 avec les Jésuites, qui abandonnent le prieuré moyennant

(1) Dépendance de l'abbaye de Saint-Cyprien.

7,000 ᵗᵗ. Contesté en 1653 par un Antoine Lambert, sieur de Champourg, il est encore en titre en 1675 et résigne le 22 novembre de cette même année au suivant, son neveu, sous réserve d'une pension de 1,300 ᵗᵗ (1).

Guy-Charles Chabot, *junior, cl. t., sim.* prieur de Montours (Saintes) et de Saturnin-du-Bois (La Rochelle) et doyen de Saintes, est nommé en 1676 et meurt en 1730. Il a fondé, le 17 août 1679, la chapellenie de Saint-Charles Borromée dans l'église de Jarnac. C'est sous son prieurat que François Chabot, chevalier de Jarnac, reçoit, le 23 janvier 1684, la clé du temple des protestants, en exécution d'une sentence du présidial d'Angoulême.

Auguste de Thou est installé le 24 août 1730. Contesté par Germain de Pont, qui s'installe le 18 septembre suivant, par Louis-Auguste de Rohan, *cl. t., parisien.,* et dom Michel Benoît, ces deux derniers nommés en cour de Rome, l'un le 13, l'autre le 21 août de cette même année, il gagne les procès qu'ils lui ont intentés et résigne au suivant.

Félix de Bonne de Parville, *lic. th.,* nommé en 1731, est contesté par Louis-Auguste de Rohan-Chabot, qui, pourvu en cour de Rome, prend possession par procureur le 21 avril 1733, mais finit par se retirer. Il est inquiété en 1748 parce que son logis prieural n'a pas été paré le jour de la Fête-Dieu. Il est encore en titre en 1760...

Guy-François de Fleury, *sim.* chanoine de Saint-Honoré de Paris, paraît le 16 août 1782. Le 24 mars 1783, il afferme son prieuré pour neuf ans, moyennant le prix annuel de 5,000 ᵗᵗ.

(1) Il lui résigne en même temps son doyenné, sous réserve de 700 ᵗᵗ, et le prieuré de Montours en Réparsac.

SACRISTANIE DE JARNAC.

L'office secondaire du prieuré de Saint-Pierre de Jarnac est la sacristanie ou sacristie. Il est très ancien. Un acte pontifical du 25 août 1457 lui confirme la possession des deux bénéfices suivants :

1° Prieuré ou chapellenie Saint-Gilles, près Jarnac, *Sancti-Egidii propè Agernacum.* L'église, située hors de l'enceinte fortifiée de la ville, à l'ouest, est en ruine à la fin du XVIe siècle. On ne connaît pas la valeur particulière de ce bénéfice.

2° Chapellenie Saint-Cybard sur la Charente, appelée encore du Mont-du-Testamentaire ; *Sancti-Eparchii super Carantoniam*, seu *de Monte-Testamentarii.* Son église est située près du fleuve, sur le chemin de Jarnac à Triac. Dès 1128, l'évêque de Saintes, Guillaume, en confirme la possession à l'abbaye de Saint-Cybard, et Adémare, un de ses successeurs, en 1179, permet aux religieux de Jarnac d'y faire les offices et administrer les sacrements, quoique ce lieu soit peu fréquenté. Ce sanctuaire est détruit à la fin du XVIe siècle, et en 1630 il n'en reste plus que des vestiges.

C'est à raison de la possession de ces deux bénéfices, au moins depuis 1457, que le sacriste de Jarnac est aussi appelé prieur de Saint-Gilles et quelquefois de Saint-Cybard, près Jarnac. On ne connaît pas ses revenus. Il doit à l'abbaye un mésage de 5 ᵗᵗ. Il est dispensé de la résidence. L'abbé le nomme *pleno jure.*

SACRISTES.

. . . .

Guillaume Filhon, *sim.* prieur de Chavenac, paraît le 8 avril 1423. Il est remplacé vers 1435, sans qu'on sache le nom de son successeur, et nommé de nouveau le 12 février 1441...

Hélie Moreau, *sim.* obédiencier de La Chize, résigne en novembre 1444.

Aymeric Brice, *sim.* obédiencier de La Chize, nommé en novembre 1444, permute avec le suivant.

Pierre Boursier, *Borserii*, *sim.* obédiencier de La Chize, *anteà* prieur de Cosnac, O. B. (Saintes), est nommé en 1447 et transféré en 1449 à Chastelars-la-Rivière, O. Clun. (Angoulême).

Grimoard Filhon, *sim.* prieur de Chavenac, nommé le 5 février 1449, est dispensé de la résidence pour cause de vieillesse et d'infirmités, le 28 février 1454...

Aymond de La Marche, atteint de la lèpre, résigne en 1457.

Hélie Chasteau, nommé le 25 août 1457, meurt en janvier 1480.

Hélie Dexmiers, *Decimarii*, profès de Saint-Amant-de-Boixe, nommé le 26 janvier 1480, paraît encore le 12 juin 1488.

Gilbert Petiton paraît le 27 juin 1497. Accusé de violence, il est remplacé en 1498, mais revient peu après.

Pierre Saulnier, nommé le 19 novembre 1498, n'est pas maintenu.

Gilbert Petiton, nommé *(bis)* le 1er janvier 1499, meurt en septembre 1520.

Jacques de Lyvène, nommé le 17 septembre 1520, paraît encore le 11 mai 1522...

Bastien de La Garde paraît le 12 mai 1523...

Pierre de Course meurt en octobre 1542.

Arthur Foucaud est nommé le 5 novembre 1542...

Pierre Chasteau, le 5 novembre 1549...

Nicolas de Lyvène permute avec le suivant pour la prévôté de Saint-Jean-d'Angély.

Jacques de Lyvène, *sim.* abbé de Fontdouce, *priùs*

prévôt de Saint-Jean-d'Angély, est nommé *(bis)* le 7 février et installé le 23 mars 1560.

Nicolas de Lyvène est nommé *(bis)* le 11 novembre 1564...

Guy de Lisle paraît du 11 novembre 1572 au 11 novembre 1577...

Michel Body, le 28 décembre 1586...

Étienne de Perres, *anteà* prieur de Jarnac, *sim.* prieur de Nercillac, paraît le 18 octobre 1603...

On ne voit plus de sacristes de Jarnac jusqu'en 1720. A cette époque, c'est un religieux de l'abbaye de Terrasson, dont on ignore le nom, qui possède ce bénéfice.

Saint-Pierre de Montigné, *alias* Montignac de Saintes; *Beati Petri de Montinhaco,* alias *de Montigneto,* alias *de Monte-Ignito* (archiprêtré de Matha). — Ce prieuré n'a eu qu'une courte existence. Il paraît avoir été créé dans les premières années du XVe siècle, sans doute pour l'administration des biens que l'abbaye possédait de temps immémorial dans cette paroisse, dont l'église était sous son patronage. On ne sait quelle en fut l'importance. Il disparut avant 1500. On ne connaît que deux de ses prieurs :

Pierre de Barbezières paraît le 16 avril 1448...

Guillaume Davignac, en novembre 1457...

Saint-Hippolyte de Plaizac, *Sancti-Hippolyti de Plessaco,* alias *de Pleyzaco* (archiprêtré de Jarnac). — Donné à l'abbaye de Saint-Cybard vers 1200, ce prieuré est uni à la chambrerie depuis le XIVe siècle. L'église est commune à la paroisse. Il est si peu important qu'on le qualifie longtemps de simple obédiencerie. En novembre 1790, ses revenus sont estimés 330 ₶. L'abbé confère.

PRIEURS.

Josbert paraît et est dit obédiencier en 1224...
Raymond Aymare paraît et est dit prieur en mai 1285...
Guillaume de Dignac, *sim.* chambrier, de 1335 à 1342.
Voir pour la suite la série des chambriers.
Pierre-Auguste Mignot du Marché, chambrier jusqu'en 1783, reste, après cette date, prieur de Plaizac. Il est *sim.* prieur de La Chapelle-Saint-Robert (Limoges) et chanoine de Blanzac encore en 1791.

Saint-Romain de Triac-sur-Charente, *alias* Triac-Lartige; *Sancti-Romani de Triaco super Carantoniam* (archiprêtré de Jarnac). — L'abbaye de Saint-Cybard possède cette église dès le VIII[e] siècle. L'évêque de Saintes, Pierre III, la lui reconnaît comme celles de Chassors et de Verdilles, en 1117. Elle est commune à la paroisse et au prieuré sous le même vocable. Le prieuré est uni à la chambrerie. En 1721, il est affermé 360^{tt} et en 1790, 1,050^{tt}. Les charges sont inconnues.

La chambrerie ayant été supprimée en 1772, on voit, après cette date, les prieurs suivants:

Michel Benoît, le 4 avril 1777...
Jean-Baptiste-Étienne Cotheret, *sim.* sacriste de Saint-Cybard, de 1784 au 3 novembre 1790.

Saint-Cybard de Verdilles, *Sancti-Eparchii de Verzillâ,* alias *de Verzillis* (archiprêtré de Matha). — Cette église fut donnée à l'abbaye de Saint-Cybard vers 1100 par Ramnulfe, évêque de Saintes, et le don en fut confirmé par Pierre III en 1117 et par Guillaume en 1139. A cette dernière date, l'église de Verdilles était détenue par un prêtre nommé Béraud, qui prétendait l'avoir reçue de l'évêque Rainauld et ne voulait pas reconnaître le droit de l'abbaye. Il finit par se soumettre.

Ce prieuré a été supprimé à la fin du XIVe siècle et ses revenus sont passés à l'abbaye, qui a vendu partie de ses domaines vers 1500. Le mésage, qui était de 16tt d'argent et 16 livres de cire, fut réduit d'un quart de l'un et de l'autre en 1349. L'abbé confère. On ne connaît qu'un prieur :

Jean Girard, le 16 décembre 1338.

OBÉDIENCERIES.

La Laigne, *de Lampniâ,* alias *de Lamanpiniâ* (paroisse de Saint-Girard du même, archiprêtré de Mauzé). — L'abbaye de Saint-Cybard avait des possessions assez importantes, au XIIIe siècle, entre Surgères et Courçon (1). C'est ce qui la détermina à créer à cette époque l'obédiencerie de La Laigne (2), non loin du prieuré de Voultron, créé antérieurement. Elle a disparu à la fin du XVIe siècle. On ne connaît qu'un titulaire :

Itier de Lyvène, le 4 juin 1513...

Saint-Barthélemy d'Orlut, *Beati Bartholomei de Orluto* (paroisse de Cherves, archiprêtré de Jarnac). — Orlut appartient à l'abbaye de Saint-Cybard dès 1162. Cette obédiencerie a été assez importante pour avoir quelque temps le titre de prieuré.

OBÉDIENCIERS CONNUS.

....

Itier Villain, *Villani,* paraît en juillet 1355...

(1) C'est dans cette région que sont les abbayes de La Grâce-Dieu, dans la forêt de Benon, et de Saint-Ligaire ou Saint-Léger, sur la Sèvre niortaise.

(2) Quoique près de Mauzé, La Laigne appartient au diocèse de La Rochelle, doyenné de Courçon.

. . . .

Antoine Bourdage, *sim.* curé de Saint-Amant-de-Grave, le 14 mai 1663...

5° Bénéfices dans le diocèse de La Rochelle (1) :

Saint-Eutrope de Voultron (2), *Sancti-Eutropii de Vultronio* (archiprêtré de Surgères). Prieuré simple. — Voultron appartient à l'abbaye de Saint-Cybard dès le XIe siècle. Il y a deux bénéfices attachés à la même église sous le même vocable : prieuré simple et vicairie perpétuelle. L'abbé confère le premier *pleno jure* et nomme à l'autre.

Le prieuré ayant perdu de son importance au XIVe siècle a été traité souvent, dans la suite, comme une simple obédienceric ou chapelle, *domus seu capella.* On ne sait ni le chiffre de ses revenus ni celui de ses charges.

PRIEURS.

. . . .

Jean Chavat, *Chavati,* paraît le 18 octobre 1320...

. . . .

Jean Nicolas, *sim.* obédiencier des Alleux, est nommé le 26 décembre 1446...

Guillaume Giraud, nommé le 12 janvier 1458, permute avec le suivant.

Lambert Moreau, *anteà* prieur de Saint-Romain, près Rouillac. nommé en 1459, cède au suivant.

Guillaume Giraud, nommé *(bis)* le 7 août 1460, revenu de Saint-Romain, y retourne en 1466.

Hilaire Gastevin meurt en 1512.

(1) Créé par bulle d'Innocent X, du 4 mai 1648, suivie de lettres patentes du 30 mai 1664, registrées en parlement le 7 mars 1665.

(2) Ce lieu faisait partie du gouvernement de La Rochelle.

Jacques Girauld, installé le 20 février 1513, se retire à l'abbaye, étant âgé et infirme, le 13 mai 1521.

. . . .

Pierre Dufossé est installé le 1er juin 1653...

Clément Lefebvre résigne en 1697 au suivant.

André-Édouard Le Recoquillé de Lozelière, venu d'un monastère étranger le 11 juin 1698, pourvu en cour de Rome à condition d'entrée dans l'ordre, demande son admission, qui lui est refusée.

6° Bénéfices dans le diocèse d'Agen :

Saint-Germain de Theyrac, *Sancti-Germani de Teyraco* (archiprêtré de Fumel). Prieuré simple. — Cette église appartient à l'abbaye de Saint-Cybard au moins dès 1159 et sert au prieuré sous le vocable de Saint-Germain et à la vicairie perpétuelle sous celui de Notre-Dame. L'abbé confère le premier et présente à la vicairie perpétuelle, qui devient cure et passe sous le patronage immédiat de l'évêque vers la fin du XVIe siècle. En 1648, le revenu de chacun des deux bénéfices est de 400 ᵗᵗ. Le mésage dû par le prieuré, autrefois de 40 sols, est de 15ᵗᵗ en 1720.

PRIEURS.

. . . .

Gérauld Bernadone, *cl.*, paraît le 16 avril 1299...

Pierre d'Armagnac, *de Armanhaco,* le 1er mai 1342...

Pierre Blairet, le 12 juin 1397...

Jean Girard, *sim*. infirmier, le 4 février 1456...

Jacques de Planes, *alias* de Plas, est transféré à Pompourn en 1476.

Jean Girard est nommé *(bis)* le 7 août 1476...

Jean Dubois est installé le 29 mars 1491...

Jean Mollard, *sim.* prieur claustral de Baigne, résigne en 1496...

Jean Girard, installé *(ter)* le 5 septembre 1496, est encore en titre en 1499.

Guy de Cortz, *alias* de Courts, résigne en 1524. Il a ouvert la série des commendataires.

Antoine de Cortz, *alias* de Courts, nommé le 8 octobre 1524, permute avec le suivant, son frère.

Arnauld de Cortz, *priùs* chapelain de la chapelle dite de Taillefer, dans l'église Sainte-Catherine de Villeneuve, nommé le 8 novembre 1527, meurt en 1549.

Jean Eschassereau, *cl. t.*, est nommé le 11 octobre 1549.

CHAPELLENIES.

L'abbaye de Saint-Cybard a, en outre, les chapellenies suivantes, unies à des chapelles (1) dont elles portent les vocables et qui font partie de sa basilique. Elles sont toutes séculières. L'abbé confère et l'évêque agrée.

1° La Résurrection. Elle fut fondée et la chapelle bâtie par les comtes d'Angoulême, on ne sait à quelle époque ni à quelles conditions. On ne connaît aucun de ses titulaires.

2° Saint-Michel-Archange. On ignore la date et les conditions de sa fondation. On ne connaît qu'un chapelain :

Pierre de Damien, protonotaire apostolique, *sim.* doyen de la collégiale de Saint-Second de Mercato (?) et recteur de l'Université de Thaures (2), est nommé le 28 octobre 1467...

(1) La plupart des chapelles extérieures jointes à la basilique sont, en 1738, détruites ou détournées de leur destination. Ainsi, celle de la Résurrection et celle de Sainte-Marthe servent d'écuries. Deux autres servent de caves.

(2) Diocèse *in partibus*, dont l'abbé Raymond Pellegeau eut le titre.

3° Saint-Jean-l'Évangéliste. Origine et conditions inconnues.

CHAPELAINS CONNUS.

Jean Durand, *cl.,* est nommé le 9 avril 1449...
Mathurin Berliaud, *cl.,* est nommé le 19 janvier 1456...

4° Saint-Front. Origine et conditions inconnues.

CHAPELAINS CONNUS.

Guillaume de Roffignac paraît du 4 juillet 1332 au 15 décembre 1346...
Jacques Michel résigne en 1462.
Luc Chasteau, *cl. santonen.*, est nommé le 16 avril 1462...
André Gendre, *cl.,* résigne en 1469.
Michel Geoffroy, *cl.,* nommé le 22 septembre 1469, résigne en 1473.
André Gendre, nommé *(bis),* étant prêtre, en avril 1473, résigne aussitôt.
Gilles Fresneau, *cl. min.,* est nommé le 2 juin 1473.

5° Saint-Blaise. Elle fut fondée par les seigneurs d'Argence, on ne sait à quelle date ni à quelles conditions.

CHAPELAINS CONNUS.

Pierre Philippe résigne en 1455.
Antoine Giraud, *sous-d.,* est nommé le 15 septembre 1455.
Étienne Barbot, le 13 juillet 1471...

6° Sainte-Marthe, hors et près du couvent, dite chapelle des abbés. Elle est pourvue de bâtiments et jardins. On ne sait ni à quelle date ni à quelles conditions elle fut fondée.



CHAPELAINS CONNUS.

Jean de Chalais, *cl.,* nommé le 3 mars 1470, résigne en 1472.

Hélie de Saint-Gelais, *cl.,* est nommé le 1er février 1472...

Jean Mesnard permute avec le suivant en 1529.

René Thibauld, *priùs* curé de Saint-Aubin-d'Harville (Amiens), est nommé le 11 juillet 1529...

Pierre Baud, *cl.,* résigne en 1536.

Guy de La Roche, *de Rupe, cl.,* est nommé le 29 janvier 1537.

Philippe Légier permute avec le suivant.

Jean Bossuat, *priùs* curé de Mosnac, est nommé le 17 mai 1553...

François Valleteau, *cl., sim.* chanoine d'Angoulême, permute avec le suivant pour la cure de Trois-Palis.

Pierre Gentils, *cl., priùs* curé de Trois-Palis, est nommé le 6 mars 1579. Il est *sim.* chanoine d'Angoulême.

Noël Gasselin, *cenomanen.,* résigne en 1618.

Étienne Maquelillan, *doct. utrq., sim.* principal du collège, puis chanoine d'Angoulême, est nommé le 8 octobre 1618...

7° Sainte-Catherine. Elle fut fondée en .... par Guillaume de Saint-Just, on ne sait à quelles conditions.

CHAPELAINS CONNUS.

Collin Texier, *cl.,* est nommé le 11 avril 1449...

Philippe Michel, en 1470, permute avec le suivant en 1472.

Guillaume Coigny, *priùs* curé de Saint-Yrieix, est nommé en 1472...

Il y a, en outre, dans l'église abbatiale une confrérie dite du Benoît Corps de Monseigneur saint Cybard. Très prospère au XVe siècle, elle compte des confrères

dans tous les diocèses circonvoisins, particulièrement dans les rangs du clergé. La fête s'en fait chaque année très solennellement et la confrérie (messe) est chantée par un grand nombre de prêtres.

Article IV. — *Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe,* Sancti-Amantii de Buxiâ (1), *O. B.*

Cette abbaye doit son nom et son origine à saint Amant, qui, venu du Bordelais et ayant vécu quelque temps auprès de saint Cybard, se retira dans un ermitage dédié à saint Pierre, au milieu de la forêt de la Boixe (2), à égale distance à peu près du bourg de Vars et de celui de Mansle, et y mourut vers l'an 600, assisté de quelques disciples formés par lui à la perfection évangélique.

On ne sait rien de plus de ce premier établissement, qui paraît avoir pris peu d'extension. La chronique veut même que, jusqu'au milieu du Xe siècle, les comtes d'Angoulême, seigneurs de Montignac, loin de le favoriser, l'aient opprimé et dépouillé. Leurs descendants, Arnauld Manser et Guillaume II, furent les premiers à lui accorder quelque intérêt. Ils restituèrent aux moines leurs biens et leurs droits, et le monastère fut, par leurs soins et à l'aide de leurs dons, rebâti en 988, sur les bords du Javars, plus au sud et sur un sol plus fertile que celui que l'on avait choisi primitivement.

C'est de cette époque seulement que date l'histoire de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe. Son église provisoire, élevée en même temps que le monastère, fut re-

(1) Alias *de Buarid, de Bucarid.*

(2) En 1528, cette forêt s'étendait encore sur les deux rives de la Charente, du port de La Terne jusqu'auprès de Vars, et se confondait, à l'est, avec celle appelée aujourd'hui de la Braconne, jusqu'à la forêt d'Horte, et, au nord-ouest, avec la forêt de Tusson.

construite peu après dans de plus vastes proportions, et l'évêque d'Angoulême, Girard II, assisté des abbés Guillaume, de Saint-Amant; Hugues, de Saint-Cybard; Jean, de Bassac; en présence du comte Vulgrin II et de plusieurs autres personnages marquants, put, le 24 septembre 1125, y déposer dans une châsse en plomb le corps du saint fondateur, après l'avoir transporté de l'ancien sanctuaire, où il avait été conservé jusqu'ici. Elle fut achevée par Éléonore de Guienne, qui en fit le plus beau monument religieux du diocèse, après la cathédrale, et consacrée le 15 novembre 1170, sous le double vocable de saint Pierre et saint Amant. Cette cérémonie fut présidée par Bertrand, archevêque de Bordeaux, assisté des évêques Pierre, d'Angoulême; Pierre, de Périgueux, et Adémare, de Saintes; en présence des abbés Joscelin, de Saint-Amant; Pierre, de Saint-Jean-d'Angély; Jourdain, de Charroux; Bernard, de Nanteuil; Jean, de La Couronne; ceux de Saint-Sadroc de Sarlat, Notre-Dame de Celles, de Lesterps, de Cellefrouin, ainsi que des comtes Guillaume IV, d'Angoulême; Ytier, de Villebois; Guy, de La Rochefoucauld; Arnauld Bouchard et plusieurs autres. Cette église consistait en une croix latine avec bas-côtés. L'abside, composée de cinq absidioles, a été remplacée, au XVe siècle, par un chevet comprenant deux travées de cette époque.

Les religieux avaient quitté leur première résidence depuis près d'un siècle, lorsqu'un ermite du nom de Gaultier, venu du pays de France, s'y installa et, à l'aide de quelques dons, en restaura ou rebâtit la modeste église, que l'évêque d'Angoulême, Adémare, consacra en 1099, en l'honneur de Notre-Dame, saint Saturnin et saint Amant. Cette église est connue sous le nom de Macarine, du nom du lieu où on l'avait bâtie, ***Macary***. Gaultier voulut l'unir à l'abbaye de Char-

roux; mais l'abbé de Saint-Amant, Ramnulphe ou Raoul, réclama et obtint d'un tribunal composé de l'évêque et des seigneurs de la région qu'elle fût unie à son abbaye.

Cinquante ans après, saint Bernard, qui a accepté quelques donations à Échoisy, dans la même forêt, songe à y fonder un monastère de son ordre. Mais il en est de cette entreprise comme de celle de Gaultier. Pierre Lomond, abbé de Saint-Amant, y fait opposition avec une telle énergie que les Cisterciens se retirent en 1153, abandonnant les constructions commencées et ayant reçu de lui, à titre de dédommagement, 60 *marques* d'argent.

L'abbaye de Saint-Amant, qui avait déjà reçu de nos comtes les églises et dépendances de Saint-André d'Angoulême, Ambérac, Aussac, Balzac, Coulonges, Villebois, Villognon (1), Vindelle et la Macarine, reçut encore de l'évêque Rohon, en 1035, Notre-Dame de Montignac; du clerc Humbert d'Andolle, *de Andovillâ,* Chebrac; de Boson, évêque de Saintes, le 8 novembre 1066, Saint-Pierre de Sonneville et Barbezières; de l'évêque de Poitiers, en 1098, Saint-Clément de Chasseneuil, *de Cassenolio,* sur le Clain, qui fut échangée en 1226 pour Saint-Pierre de Chastain, même diocèse; de l'évêque de Périgueux, vers 1150, Font-Javade, *de Fonte-Javado* (2), près Mareuil; Saint-Albain, *Sancti-Albani,* et Bourdeille, encore en sa possession en 1476. Il lui fut fait d'autres donations, comme celle de Saint-Genis-les-Meulières, confirmée par les évêques réunis à Saint-Amant en 1170, et celles de quelques revenus en Petit-Mareuil, Vaux et Plaizac, en 1140.

(1) L'église de Villognon ne fut construite qu'après la donation de cette terre, en 1040.

(2) Le dictionnaire des localités du Périgord appelle ce lieu : *Font-Johanada.*

Quelques-unes de ces églises sont sorties de son domaine, comme celles de Saint-Genis-les-Meulières, passée à la mense épiscopale ; d'Ambérac, au prieuré de Lanville en 1146; de Bourdeille, à l'abbaye de Brantôme ; de Font-Javade, Saint-Albain, Barbezières, Villebois et Aussac. Mais elle en a acquis ou fondé d'autres, et à la fin du XVI[e] siècle, on lui voit unies celles de Saint-Amant-de-Boixe, Saint-André d'Angoulême, Cellettes, Saint-Étienne de Montignac, Balzac, Coulonges, Luxé, Vervant, Villejoubert, Villognon, Vindelle, Xambes, Échoisy, La Fichère, La Terne, Chastain (Poitiers), Saint-Pierre de Sonneville (Saintes).

Ses droits et possessions lui ont été plusieurs fois reconnus, notamment par bulles de Clément III, en janvier 1191 ; de Boniface VIII, 12 janvier 1299 ; d'Innocent VI, 10 mai 1359 ; de Benoît XIII, 11 juin 1405, et par lettres royaux des 23 juillet 1488 et 18 septembre 1557.

Très appauvrie par l'invasion des Anglais, elle le fut davantage encore par celle des huguenots de 1562 à 1569. Son église abbatiale est encore en 1578 à l'état de ruine et ses religieux sont dans la nécessité de transporter les offices claustraux dans l'église paroissiale que l'abbé a fait restaurer à la hâte en même temps qu'une partie des bâtiments conventuels. Le 30 septembre 1579, le roi l'autorise à rechercher les biens et titres qui lui ont été ravis ; mais les inventaires de 1586 et 1588 prouvent que le résultat de ses démarches a été très incomplet. En 1612, elle est si pauvre qu'elle ne peut plus payer ses vicaires perpétuels et qu'il lui faut les remplacer par ses religieux. Ses prieurés sont presque tous entre les mains de commendataires qui ne lui paient plus aucune redevance et laissent tomber églises et maisons prieurales. L'inventaire de 1630 constate que tout est dans le plus lamentable état, abbaye et dépendances.

Le nombre des profès, fixé par ses derniers statuts à douze résidants, outre les prieurs en obédience, est réduit de fait à cinq en 1572 et à trois en 1742. Quatre ans après, l'abbé se fait autoriser par indult à conférer les offices claustraux à des séculiers. Le recrutement des sujets faisant absolument défaut, il fallut songer à démembrer l'abbaye. Cette opération commença en 1747 par l'union du prieuré de Vindelle au collège des Jésuites d'Angoulême. La mense conventuelle et le prieuré de La Fichère (1) sont unis au séminaire de la même ville par acte du 7 juin 1774. Leurs revenus serviront à assurer la fondation de bourses pour les écoliers pauvres, le paiement de la portion congrue du curé de Saint-Amant-de-Boixe, le traitement du prêtre chargé du service de la chapelle du prieuré et la pension des deux religieux survivants (2). La mense abbatiale seule est maintenue. En 1730, les revenus de l'abbaye s'élevaient à 8,700₶; le 3 janvier 1791, ils sont déclarés pour une valeur de 23,521₶. Voici l'état de ses charges : En 1516, elle doit 150₶ pour décimes ; 25 écus en 1592. En 1750, elle en supporte pour 2,000₶ et paie trois portions congrues. En 1781, l'abbé, outre les portions congrues, doit 2,400₶ de décimes. La mense conventuelle, disposée comme il est dit plus haut, en paie pour 120₶ (3). La mense abbatiale supporte, en outre, diverses pensions accordées à d'anciens serviteurs de l'État. Les charges de cette nature ont pesé de bonne heure sur ce monastère. En 1783 (4), elles s'élèvent à 1,800₶, et à 9,150 en 1791.

(1) Ce prieuré, fort important valait alors 3,000₶.

(2) Pierre Birot, décédé peu après l'union, et François Hériard, après les événements de 1792. Ils ont chacun une pension de 1,200₶.

(3) Le séminaire, en 1789, paie pour sa part 15₶.

(4) En cette année, le roi a accordé, sur cette abbaye, 600₶ par an à un sieur Baron, curé de Maisons-sur-Seine; 800₶ à un sieur Fon-

Il n'y a dans cette abbaye que cinq officiers claustraux : le prieur, le chambrier, le sacriste, l'infirmier, le cellérier. Depuis 1562, on voit souvent plusieurs offices occupés par le même titulaire. Ils sont tous nommés par l'abbé. Un usage dont le principe est inconnu voulait que ce dernier, une fois confirmé, allât recevoir le bâton abbatial des mains de l'abbé de Saint-Gérauld d'Aurillac et revînt à l'évêque d'Angoulême pour être bénit. Cet usage a pris fin vers 1325.

LISTE DES ABBÉS

A PARTIR DE 988, DATE DE LA FONDATION DÉFINITIVE DE L'ABBAYE.

1. FRANC ou FRANCON, *FRANCO,* profès de Saint-Cybard, est abbé et reçoit en 988 les restitutions et donations faites par les comtes Arnauld et Guillaume II, en présence de Hugues Ier, évêque, et Isembert, archidiacre d'Angoulême.

2. AULGER, *alias* ADALGER, *ALGERIUS,* alias *ADALGERIUS,* paraît en 1018, reçoit en 1030, de l'évêque Rohon, Guissales, *Quinsales,* en Vindelle, et quelques autres domaines, moyennant redevance annuelle d'une livre de poivre, et en 1035, l'église de Saint-Étienne de Montignac. Il accepte encore donation d'une rente de 12 deniers et de terres en Courbillac (Saintes) et assiste, le 31 mai 1040, à la consécration de l'église de la Trinité de Vendôme.

3. GEOFFROY I, *GAUFREDUS,* reçoit en 1040, du comte Geoffroy, la terre de Villognon et y bâtit une

taine, ancien doyen de Couis en Normandie, et 400 fr à un Mathev Filint, curé de Meuil-le-Roy, près Saint-Germain-en-Laye. Dès 1757, on y avait vu, à titre de frère lai, un Louis Potereau, canonnier invalide.

église qu'il dédie à saint Nicolas. Le même comte lui donne l'église de Vindelle.

4. ITIER, *ITERIUS*, figure dans quelques actes sans date, Henri I étant roi de France et Guillaume évêque d'Angoulême, soit de 1055 à 1060.

5. FROTMOND, *alias* FRACIMOND, *FROTMUNDUS,* alias *FRACIMUNDUS,* confirmé et bénit vers 1061, reçoit, le 8 novembre 1066, de Boson, évêque de Saintes, Saint-Pierre de Sonneville et Barbezières.

6. RAOUL, *sæpè* RANOUL, *RAMNULPHUS,* reçoit en 1074, de Humbert d'Andolle, clerc, l'église de Chebrac. Il figure, le 12 août 1089, dans un règlement de l'office du sacriste de la cathédrale. En avril 1098, il accepte l'église de Saint-Clément de Chasseneuil (Poitiers). En 1099, il assiste à la dédicace de la Macarine, et peu après à la bénédiction du cimetière de Saint-Étienne de Montignac.

7. RAYMOND I, *RAYMUNDUS*, paraît en 1100 et ne fait que passer.

8. GUILLAUME I, *GUILLELMUS,* le samedi saint de l'année 1100, accepte une donation d'Audouin Ostence, *Ostentii*. En 1117, dans une entrevue qu'il a à Vadalle, en Aussac, en présence de plus de deux cents témoins, avec le comte Guillaume III et son fils Vulgrin, il détourne ceux-ci du projet de retirer à son abbaye les dons que lui ont faits leurs prédécesseurs. En 1124, il accepte de l'évêque Girard II l'église d'Ambérac et assiste, l'année suivante, à la translation du corps de saint Amant dans son église abbatiale. On le voit encore en 1136, à l'avènement de l'évêque Lambert.

9. PIERRE I paraît en 1136 et dans une donation faite en Verrières au chapitre d'Angoulême en 1141.

10. GRIMOARD, *GRIMOARDUS,* paraît dès 1143. En 1146, il accepte plusieurs donations faites à son monastère et rend l'église d'Ambérac au prieur de Lanville, qui prétend l'avoir reçue de l'évêque Girard. On le voit encore en 1149.

11. PIERRE II LOMOND (1), *alias* DE SONNEVILLE, *LITIMUNDI,* alias *DE SONA VILLA,* fait récemment abbé lorsque Hugues Tizon est élu évêque d'Angoulême en 1149, obtient en 1153 que saint Bernard renonce à la création d'un monastère dans la Boixe. Il accepte Font-Javade de l'évêque de Périgueux et fait avec Rigaud, chapelain (curé) de Saint-André d'Angoulême, un règlement concernant les oblations de cette paroisse et portant que moitié de leur produit passera au monastère. Fait évêque d'Angoulême en 1159, il reste *simul* abbé jusqu'en 1161.

12. JOSCELIN, *sæpè* GOSCELIN, *GOSCELINI,* frère du précédent, reçoit de lui, dès 1161, confirmation de la possession des églises de Macary et de Balzac et assiste au règlement d'un différend entre les abbayes de Saint-Cybard et de Saint-Jean-d'Angély. Il fait consacrer son église abbatiale le 15 novembre 1170. En 1182, il est près de l'évêque, son frère, mourant. En janvier 1191, il reçoit du pape Clément III confirmation des droits conférés à son monastère par les comtes d'Angoulême.

13. PIERRE III LOMOND, *LITIMUNDI,* neveu des deux précédents, auparavant cellérier de l'abbaye,

(1) Il est du pays de Saint-Amant. On voit Lomond dans la paroisse de Chebrac.

conteste en 1197 à Fouchier (1), abbé de Saint-Gérauld d'Aurillac, ses droits sur l'abbaye de Saint-Amant, et conclut avec lui un traité qui les réduit. Sont présents à ce traité Raoul, abbé de Saint-Cybard, et Pierre, abbé de Cellefrouin. On le voit encore en 1200.

14. ARNAULD, *ARNALDUS*, paraît en 1202. Il fait en 1207 un traité avec les Templiers de la Boixe, qui reconnaissent devoir à l'abbaye deux livres et demie de cire et une livre d'encens. En 1226, il cède à Philippe, évêque de Poitiers, l'église de Chasseneuil sur le Clain, en retour de celle de Chastain. Il présentera à Chastain et l'évêque instituera. En 1238, il vidime une charte de 1222 avec Itier II, abbé de Saint-Cybard. En 1249, il règle un différend avec Hugues de Lusignan, seigneur de Montignac, et reçoit en cette même année une donation d'Audouin Baudras, choriste de la cathédrale.

15. HUGUES, *HUGO*, confirmé en 1251, accepte en cette année une donation en Cellettes et confirme le traité conclu en 1249 entre son prédécesseur et Hugues de Lusignan. On le voit encore en 1260.

16. GUILLAUME II, *GUILLELMUS*, nommé en 1262, paraît encore en 1266.

17. HÉLIE, *HELIAS*, nommé en 1274, va en cette même année à Aurillac pour recevoir le bâton abbatial des mains de l'abbé de Saint-Gérauld, selon l'usage. Il vidime, le 28 septembre 1280, une charte relative à des droits de justice en Vars et Marsac.

18. GUY I DE SAINT-MARY, *GUIDO DE SANCTO MARIO*, est bénit le 27 novembre 1287. Comme son

(1) Raoul ou Ramnulphe Fouchier.

prédécesseur, il a reçu le bâton abbatial de l'abbé d'Aurillac, mais en protestant contre cet usage abusif.

19. PIERRE IV SEGUYN, *SEGUINUS,* rend hommage à l'évêque Guillaume de Blaye en 1297.

20. HUGUES II, *HUGO,* paraît en 1301, 1320 et 1331. C'est sous son abbatiat, en 1325, que les prétentions de l'abbaye d'Aurillac sur celles de Saint-Amant cessent d'être reconnues.

21. HUGUES III paraît de 1336 à 1343.

22. BENOIT DE LADOURVILLE, *DE LADORVILLA,* s'engage, le 19 mai 1349, avec Jean Manhan, chanoine et comme lui vicaire général de l'évêque Ayquelin, à faire garder le château de La Roche-Chandric moyennant somme convenue.

23. HUGUES IV paraît en 1361.

24. RAYMOND II DE CAPONA-VILLA, en 1370, n'est connu que par la *Gallia christiana.*

25. AYMERIC DEXMIERS, *AYMERICUS DECIMARII,* paraît vers 1380. Il a dû résigner quelque temps avant de mourir.

26. GUY II, *GUYDO,* présente, le 15 décembre 1390, pour le sous-diaconat Aymeric de Saint-Amant, l'un de ses profès, prieur de Vervant. On le voit encore en 1395.

27. PIERRE V TIZON D'ARGENCE, *TIZO,* se présente le 27 avril 1398 devant l'évêque d'Angoulême pour lui notifier sa nomination prononcée par le Pape. On le voit encore en 1399.

28. JEAN I BERTRAND, *BERTRANDI*, paraît en 1414. Il présente en 1415 un Jean Ravard à la cure de Luxé. On le voit encore en 1416 et le 12 avril 1445.

29. JEAN II POUPARD, *POUPARDI*, écolier de l'Université de Poitiers, paraît en 1448 et ne fait que passer.

30. BERNARD BONNAL paraît le 27 février et en octobre 1450.

31. JEAN III RAIGNAULD, *REGINALDI*, paraît le 21 mars 1464. Il permute avec le suivant en 1473 pour le prieuré de Bouteville et meurt peu après.

32. GUY III DE MONTBRUN, *GUYDO DE MONTEBRUNO*, *sim.* évêque de Condom et abbé de Saint-Cybard, *anteà* prieur de Bouteville, est confirmé par le Pape le 1er mars 1473 et commence la série des commendataires. Il meurt le 24 octobre 1486 et est enterré dans le chœur de l'église abbatiale. Il était neveu de l'évêque Robert de Montbrun.

33. ROBERT VIGIER, *VIGERII*, régulier, prieur de Luxé, élu par les religieux le 25 octobre 1486, est, après un long procès, évincé par le suivant, nommé en cour de Rome.

34. GEOFFROY II DE POMPADOUR obtient du parlement de Bordeaux, le 26 juillet 1488, gain de cause contre le précédent et prend aussitôt possession définitive. Ancien évêque d'Angoulême, puis de Périgueux, il est alors évêque du Puy, *sim.* abbé de Chancelade, prévôt d'Arnac, prieur de Saint-Cyprien de Sarlat, de La Celle (Limoges), de Notre-Dame de La Faye (Périgueux), chanoine et prévôt de Lyon. Il meurt le 8 mai 1514.

35. JEAN IV DE LA ROCHEFOUCAULD, profès de Marmoutier, est, en attendant l'âge requis pour être abbé, nommé par le Pape, le 28 juin 1514, administrateur de l'abbaye. Il est *sim.* abbé de Baigne et de Montierneuf et évêque de Mende. Il meurt le 24 septembre 1538. Sous son abbatiat, en 1517, une discussion s'élève entre l'abbaye et l'évêque d'Angoulême au sujet de la croix dite de *Lageard,* formant limite entre Saint-Amant et Vars. Les religieux s'avancent armés d'épées contre les gens de l'évêque.

36. JEAN V DE LA ROCHEFOUCAULD, neveu du précédent, nommé en 1538, est *sim.* abbé de Saint-Pierre et Saint-Paul de Cormery, de Saint-Sauveur de Ville-Loup, *alias* Villeloing, et de Marmoutier, prieur de Notre-Dame de Lanville et maître de la chapelle du roi. On le voit encore en 1566.

37. BON DE BROE, *BONUS BROEUS, cl. d. dr.,* natif de Tournon (Viviers), paraît le 23 mai 1572. Il est *sim.* abbé de Montbourg, chanoine de la Sainte-Chapelle, à Paris, prieur de Saint-Jacques d'Annonay et de la Trinité de La Rocheguyon, chapelain dans la cathédrale de Boulogne, à Romans, à Dreux, etc., conseiller au parlement de Paris et président aux enquêtes. Il restaure l'église et le monastère, ravagés par les huguenots, et meurt à Paris le 1er mars 1588. Grand amateur de livres, il laissa une bibliothèque importante.

38. JEAN VI DE MONTCHAL, *viennen., d. th.,* neveu du précédent, est nommé le 2 mai et confirmé le 19 septembre 1588. Conseiller et aumônier du roi, principal du collège du cardinal Bertrand, à Paris, archidiacre de Bayeux et curé à Saint-Martin de Gonneville, il est fait *sim.* chanoine d'Angoulême en 1609, *loco*

Jean Masson, à qui il cède en retour ces deux derniers bénéfices. Il résigne son abbaye au suivant, son neveu, en 1613.

39. CHARLES I DE MONTCHAL, *cl. viennen.*, est nommé en juin 1631. *Sim.* abbé de Saint-Sauveur de Coutances, chanoine d'Angoulême et de la Sainte-Chapelle de Paris, il est fait archevêque de Toulouse en 1627, après Nogaret de Lavalette, son ancien élève, et garde son abbaye jusqu'à sa mort, arrivée à Carcassonne le 22 août 1651.

40. CHARLES II DE MAYOL, prêtre d'Annonay, *anteà* prieur de Vindelle, *sim.* chanoine de Saint-Étienne de Toulouse, prieur de Beaulieu en Normandie et de Xambes, aumônier du roi, est nommé le 8 septembre 1651. Il résigne au suivant en 1700 et meurt à Lyon en 1710.

41. ANTOINE COIGNET DE MARCLOPT, *lugdunen.*, conseiller et aumônier du roi, *sim.* doyen de Notre-Dame de Montbrison et prieur de Saint-Pierre d'Aurept, est nommé le 24 décembre 1700, confirmé le 14 mars 1701, et finit en 1738.

42. ANDRÉ DE SALUCES, *pictavien.*, *sim.* prieur des Salles (Limoges), nommé en 1738, finit en 1783.

43. JOSEPH MARIE, nommé en 1783, paraît encore le 29 avril 1791 et après la suppression de l'abbaye.

OFFICES CLAUSTRAUX.

PRIEURÉ.

On n'en connaît ni les revenus ni les charges.

TITULAIRES.

....

Renauld, *Reginaldus,* paraît vers 1062...
Constantin, en 1079...
Itier, le samedi saint 1100...
Pierre, en 1117...
Ursion, *Ursionis,* de 1135 à 1140...
Pierre, de 1162 à 1188...
Olivier de La Châtre, de 1206 à 1220...

....

Foulques Reignauld, *Fulco Reginaldi,* du 25 octobre 1486 au 12 juin 1488...
Raymond de Villars, *de Villaribus,* de juillet 1496 à 1498...

....

Jacques de Mora, le 23 mai 1572... Il est vicaire de l'abbé...
Pierre Gallopin, le 9 décembre 1585...

....

Jean Lambert, le 27 mars 1664...
Gabriel Bonithon, le 5 avril 1675...
Jean Cathalany, *sim.* chambrier, du 6 août 1681 à juillet 1707...
Pierre Birot, d'octobre 1747 à 1774...

CHAMBRERIE.

Elle a dans son apanage les prieurés de Saint-André d'Angoulême et de Chastain, son annexe.

CHAMBRIERS.

....

Raymond Coural paraît du 25 octobre 1486 au 12 juillet 1488...

... de Livron est nommé le 4 juillet 1531...
Antoine Ystre paraît le 4 juin 1560...

. . . .

Jean Cathalany, *sim.* prieur claustral, prieur de Saint-Étienne de Montignac et de La Fichère, est installé le 6 août 1681.

SACRISTANIE.

On ne connaît ni ses ressources ni ses charges. Cet office cesse d'exister à la fin du XVIe siècle.

SACRISTES.

. . . .

Pierre paraît en 1135 et 1136...
Guillaume de Sonneville, en 1162...
Pierre Pantonier, *Pantonerius*, en 1165..
Étienne Pantonier, de 1180 à 1185...
Grégoire Pantonier, en 1197...
Hélie Brun, *Bruni*, en 1206 et 1207...
Jean, de 1212 à 1220...

. . . .

Aymeric André, *sim.* prieur de Saint-Étienne de Montignac, le 11 janvier 1458...

. . . .

Louis de Bourdeaux, le 22 janvier 1564...
Rémond Chastenet, *sim.* prieur de Saint-Étienne de Montignac, le 4 avril 1583... (1).

INFIRMERIE.

Elle est appelée quelquefois aumônerie. En effet, ici c'est par les soins de l'infirmier que sont distribuées

(1) On voit quelques sous-sacristes au XIIIe siècle.

les aumônes de l'abbaye. Ces aumônes comprennent notamment quelques repas à cent pauvres pendant le carême et la distribution de cent boisseaux de méture chaque année, le jeudi saint et en la fête de saint Sébastien. Cet office a disparu de bonne heure.

L'infirmerie a sa chapelle et ses bâtiments en dehors de l'abbaye, avec quelques terres et jardins. On ne connaît ni ses revenus ni ses charges.

INFIRMIERS.

. . . .

Guillaume paraît en 1206...

. . . .

Pierre Roy, le 12 juin 1488...

CELLÉRERIE.

Cet office a disparu à la fin du XIII[e] siècle. Le prieuré de Luxé était dans son apanage.

CELLÉRIERS.

. . . .

Pierre d'Anais, *de Anesio*, paraît en 1062...

Pierre, neveu de l'abbé, en 1117...

Girard Boutier, *Boterii*, en 1145 et 1146. Il assiste aux donations faites à l'abbaye par Jean Robert, Raoul Claveau, Seguin, Geoffroy et Brachet, sous l'abbé Grimoard.

Pierre Lomond paraît en 1191 et devient abbé.

Étienne, de 1206 à 1220...

SIMPLES RELIGIEUX.

On voit en :

. . . .

1079, Itier, fils d'Arnauld, fait prieur claustral.



1100, Étienne Joismond, 1146...

1120, entrée d'Albert Gastole, *Gastolii*, 1151.

Vers 1145, Pierre Foucaud ; — Gibert ; — Gérauld ; — Guillaume.

1146, Guillaume de Courcôme, *de Corquosmâ.*

1150, Itier d'Auge, *de Algâ.*

1151, Joscelin, devenu abbé.

1154, Hugues Joscelin.

1159, Entrée de Hugues de Tourriers, chevalier.

1160, Gérauld Robert ; — Audouin ; — Pierre Charel, 1171.

1165, Pierre Doucis ; — Arnauld Bernard.

1177, Étienne Pantonier, fait sacriste.

1787, Grégoire Pantonier, fait sacriste.

1206, Jean Benoît ; — Pierre Isambert, 1212.

1212, Benoît Calciat ; — Raymond Calciat ; — B... de Saint-Cier ; — Pierre Chapelle.

1223, Guillaume de Cellettes ; — Thomas, 6 juillet 1227.

. . . .

1476, Robert Vigier ; — Jean Chat ; — Guillaume Navan, *Navani ;* — Jean Paponnet ; — Hélie Dexmier ; — Pierre Régis ; — Pierre Pinaud ; — Guillaume Trutauld.

12 juin 1488, Jean de Muzan ; — Pierre de Pressac, 22 décembre 1514 ; — Raymond de Villars ; — Jean Grand, *Grandis ;* — Aymeric de Mons ; — René de Trion ; — Gaultier de Mazières.

22 décembre 1514, René de La Forêt, *alias* de Vassoignes, 24 novembre 1517.

22 octobre 1517, Benoît Ruspide.

1550, Gabriel de La Croix.

9 juin 1559, François de Saint-Laurent.

27 janvier 1560, Louis de Bourdeaux, fait sacriste.

16 août 1566, Antoine de More, *de Morâ.*

23 mai 1572, Pierre Galopin, fait prieur claustral.
23 décembre 1575, Jean de Saint-Amant.
17 novembre 1585, Guy Gesmond.
5 avril 1592, Vincent Faure, 1596; — Pierre Baudichon; — Bernard Foucauld, simple diacre en 1612.
3 janvier 1605, Raymond Chastenet, 1611.
21 novembre 1611, Louis de Saint-Amant, 1638; — Simon Lebègue; — Denis Villain, 1665.
25 novembre 1612, profession de Jean Lambert, 1658.
21 novembre 1629, profession de Pierre Préverauld, 6 août 1681; — Gabriel Bonithon, *senior,* fait prieur.
16 septembre 1656, profession de Jean Cathalany, *cl. tolosan.,* mort en 1718.
6 janvier 1663, profession de Jean Lantier, *cl. viennen.,* et Jean Dumergue. Ils se retirent vers 1700.
22 août 1679, Gabriel Bonithon, *junior,* mort en juillet 1740; — ... Guilloteau, 1711.
30 juillet 1707, entrée d'Antoine Boilevin.
10 mars 1732, Pierre Birot, mort vers 1775, et François Hériard de Préfontaine, *cl.* novice, fait profès à Saint-Eutrope de Saintes, 1792.
1746, Remy Carré, mort vers 1774.

De l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe dépendent et sont membres les prieurés suivants :

1° Dans le diocèse d'Angoulême :

Prieuré de Saint-André d'Angoulême. — Cette église fut donnée en 1020 par le comte Guillaume II à l'abbaye, qui ajouta aussitôt un prieuré simple à la cure déjà existante. Comme il était peu important, on lui annexa, à la fin du XIVe siècle, celui de Chastain en

Poitou. Il a fait quelque temps l'apanage du chambrier, même depuis l'annexion de Chastain; mais il a peu après son titulaire particulier, qui est dispensé de la résidence. On ne connaît pas ses revenus. Il paie pour décimes 10[tt] en 1515, 2 écus et un tiers en 1595, 60[tt] en 1788. Il doit la portion congrue au vicaire perpétuel du lieu et, à l'abbaye, 25[tt] 10[s] pour mésage et hebdomade sur Saint-André et 4[tt] sur Chastain. L'église est commune au prieuré et à la paroisse sous le même vocable. L'abbé confère *pleno jure*.

PRIEURS.

....

Guillaume Navan paraît en 1476...

Aymar Vigier, le 5 août 1480.

Hélie Dexmier, transféré de Saint-Étienne de Montignac, en 1503...

Jean de Pressac, 26 mai et 18 juin 1554...

Vincent Faure, *cl.*, profès de La Chaise-Dieu (Clermont), obtient *visa* le 13 juillet 1591 et est déclaré en 1598 inhabile et irrégulier.

Bernard Foucauld, *cl.*, est nommé le 7 janvier 1599.

Pierre-Raymond Chastenet est nommé le 3 janvier 1610...

Denis Villain, *Villani*, paraît de mars 1621 au 10 juin 1634, transféré à Sonneville.

Gabriel Bonithon, du 10 mars 1664 à son décès, en 1707.

François Hériard, *sim.* prieur de Sonneville, est nommé le 30 juillet 1707.

Pierre Drouet, profès de Saint-Cybard, installé le 5 août 1707, se dit nommé et conteste le droit d'Hériard. Ils transigent en 1709; Hériard laisse Saint-André et garde Sonneville.

François de Pindray, profès et aumônier de Nanteuil-en-Vallée, paraît le 1er janvier 1746 et résigne au suivant, sous réserve de 120 ff, en 1757.

Guillaume-Léonard Chagnaud de La Gravière, commendataire, *sim.* chanoine de Pranzac et prieur de Saint-Jacques de Conzac (Saintes), installé le 13 novembre 1758, paraît encore en 1766.

Prieuré de Saint-Saturnin de Cellettes *(de Parvis-Cellis)*. — Cellettes appartient à l'abbaye de Saint-Amant au moins dès 1182 (1). C'est vers cette époque qu'elle y créa un prieuré qui fut important et pendant quelque temps cenventuel. Une bulle du 11 juin 1405 l'unit à la mense abbatiale. Il est ruiné en 1568 par les protestants, qui rasent l'église, abattent la maison curiale et une grande partie du logis prieural et s'emparent de ses biens, n'y laissant qu'un revenu d'environ 30 ff. L'abbé prieur ne recouvre ses droits que partiellement de 1600 à 1650. En 1739, ses revenus sont remontés à 900 ff. Ses immeubles sont aliénés par la nation, le 3 brumaire an III, moyennant 6,400 ff. L'église est commune au prieuré et à la paroisse sous le même vocable. On ne connaît aucun prieur jusqu'en 1405. A partir de cette date, c'est l'abbé qui possède et jouit.

Prieuré de Notre-Dame d'Échoisy, *Beatæ Mariæ de Chosiaco,* alias *de Echausiaco* (par. de Cellettes). — Échoisy fut donné vers 1143 par le comte d'Angoulême, Guillaume IV, et par un seigneur de Tourriers du nom de Pierre Austent à saint Bernard, abbé de Clair-

(1) Selon quelques-uns, Cellettes aurait appartenu à l'abbaye de Charroux, qui avait reçu de Foulques, de 1048 à 1089, des possessions dans la Boixe et avait fondé le prieuré de Vouharte; leur opinion est possible. Mais c'est bien Saint-Amant qui possède la terre et l'église de Cellettes en 1182.

vaux, pour y fonder un monastère de son ordre. Les religieux de Saint-Amant, qui possédaient dans ce même lieu un mas leur provenant d'une libéralité faite par les ancêtres de Guillaume, entre 1050 et 1100, intervinrent pour empêcher le nouvel établissement. Le sol et les premières fondations à peine posées leur furent abandonnés en 1153 moyennant 60 marques d'argent. Le même comte Guillaume IV leur ayant donné, l'année suivante, une autre terre enclavée plus avant dans la Boixe, ils fondèrent aussitôt le prieuré, auquel ils joignirent une chapellenie ou cure qui ne subsista que très peu de temps. Le prieuré n'eut lui-même qu'une courte existence. Au XIV[e] siècle, ce n'est plus qu'une simple chapelle dont on ignore les revenus et les charges.

On ne connaît qu'un prieur :

Arnauld Bernard, en 1207...

Prieuré de Sainte-Madeleine de La Flachère, *hodiè* La Fichère ; *Beatæ Mariæ Magdalenæ de Flacheriâ* (paroisse de Saint-Amant-de-Boixe). — Ce prieuré est un des plus anciens de l'abbaye de Saint-Amant, qui l'a fondé dans des domaines dont l'origine est inconnue. Sa petite et modeste église est restée constamment prieurale, mais il ne paraît point qu'aucun prieur y ait résidé. Un décret du 12 juillet 1483 de l'évêque d'Angoulême l'unit à la mense conventuelle et en affecta les revenus au vestiaire des religieux. Mais en 1634 on ne tient plus compte de cette disposition et les revenus sont partagés entre les profès prêtres qui y font le service à tour d'hebdomade. Cinquante ans après, le prieuré a un titulaire particulier. Enfin, par ordonnance épiscopale du 7 juin 1774, après toutes formalités remplies, il est uni, comme la mense conventuelle, au séminaire d'Angoulême. Alors ses reve-

nus sont estimés 3,000 ᵗᵗ, charges comprises. L'abbé confère *pleno jure*.

PRIEURS CONNUS.

. . . .

P... paraît en 1224...

. . . .

Jean Reignier, en 1456 et permute avec le suivant.

Jean Chat, *priùs* sacriste de Saint-Cybard, est nommé le 22 décembre 1457 et paraît encore en 1470...

. . . .

Jean Cathalany, *sim.* prieur claustral et chambrier, est installé le 6 août 1681.

Prieuré de Saint-Jacques de La Terne, *Beati Jacobi de Ternâ,* alias *de Tharnâ* (paroisse de Luxé). — La Terne, sur la rive droite de la Charente, ancienne villa romaine de deuxième ordre et troisième (1) de la région, avec un port de passage assez important (2), a appartenu de bonne heure à l'abbaye. L'établissement du prieuré date au plus tard du milieu du XIIᵉ siècle. Il fut primitivement conventuel. Au XIIIᵉ siècle, il absorbe l'obédiencerie de Séhu établie sur la rive opposée du fleuve et on l'appelle longtemps prieuré de La Terne et Séhu. Dès le commencement du XVIᵉ siècle, il n'y a plus ni religieux ni prieur résidant; en 1718, le logis prieural n'est plus qu'une ruine. Ses revenus sont estimés 930ᵗᵗ en 1791. Il paie pour décimes 14ᵗᵗ en 1515 et 130 en 1788 ; pour mésage, 35ᵗᵗ ; pour l'hebdomade, 3ᵗᵗ. L'abbé confère *pleno jure*.

(1) On disait : Chassenon, Les Bouchauds, La Terne.

(2) Sur la voie de Chassenon aux Bouchauds. Le bateau de La Terne est un de ceux dont il est le plus parlé au moyen-âge.

PRIEURS.

. . . .

Landric, *Landricus,* paraît en 1212...
Thomas, vers 1245...

. . . .

Jean Chat, en 1476...

. . . .

Georges Lucas, profès de Montbourg, nommé le 8 février 1595, installé le 23 janvier 1596, interrompt la série des commendataires, commencée en 1570.

Michel de Vernon, se disant nommé en cour de Rome, mais contesté par le suivant, meurt en 1604, pendant le cours du procès. Il a recommencé la série des commendataires.

Bon de Ferrès, parent de l'abbé, nommé en cour de Rome en 1601, jouit paisiblement après la mort du précédent. Mais le suivant reprend l'instance en place du défunt, son résignataire, et finit par triompher.

Georges Lucas est installé *(bis)* le 3 janvier 1605...

Henry de Reffuge, *sim.* abbé de Saint-Cybard, paraît les 27 mai et 3 juillet 1644...

Simon Raguenet, le 4 juin 1659...

François Villain, le 27 mars 1664...

Eustache Raguenet, clerc de la chapelle du roi, 23 septembre 1668.

Charles de La Font, *sim.* curé de Balzac, du 18 juillet 1689 au 24 octobre 1690...

... de La Rochefoucauld, mort en 1718.

Claude Rival de La Thuilière, *sim.* prieur de Vervant et de Saint-Étienne de Montignac, chanoine de Notre-Dame de Montbrison, prébendier des Rogations et des Sapientes dans la collégiale de Notre-Dame de Montbrison, et chapelain de Saint-Yvest dans l'église

de Sainte-Croix de Lyon, installé le 23 avril 1718, permute en 1733 avec le suivant pour une chapellenie en Sainte-Menehould, sous réserve de 53ᵗᵗ de pension.

Jean-Louis Thinon, *sim.* curé de Saint-Jacques de L'Houmeau, puis chanoine d'Angoulême, *priùs* chapelain de Sainte-Madelaine en Sainte-Menehould, qu'il cède au prédécesseur, est installé le 8 avril 1733 et résigne au suivant, son neveu.

Jean Thinon, *sim.* chanoine d'Angoulême, reçoit *visa* le 28 février 1779 et est encore en titre à la suppression du prieuré.

Prieuré de Saint-Aignan de Luxé, *Sancti-Aniani de Lussiaco.* — Ce prieuré, fondé à une époque inconnue, était, à l'origine, uni à l'office du cellérier. Il passe à un titulaire local après la suppression de cet office, au XIIIᵉ siècle. Son église consiste en une nef ajoutée et faisant suite à l'église paroissiale, sous un vocable unique. Ses revenus s'élèvent en 1743 à 430ᵗᵗ, après paiement de la portion congrue. Il paie pour décimes en 1515 16ᵗᵗ; en 1595, 14 écus et un tiers; 180ᵗᵗ en 1788. Il doit 70ᵗᵗ pour mésage et 3ᵗᵗ pour l'hebdomade. L'abbé confère *pleno jure.*

PRIEURS.

....

Robert Vigier paraît en 1476. Élu abbé le 25 octobre 1486, il n'est pas maintenu.

....

Méry Vallée, le 4 avril 1580, est commendataire comme les suivants.

François d'Hauteclaire, *cl. t.,* paraît en 1630...

Jean de Lesmerie, sieur de La Tour, en 1647. Il résigne au suivant sous réserve de 400 ₶.
Gabriel Decescaud, *cl.*, reçoit *visa* en 1651...
Charles de La Font est installé le 6 octobre 1654...
Gabriel Bouillon paraît en 1668 et résigne au suivant.
Pierre Dauvergne, *viennen.*, est nommé le 14 novembre 1670.
Joseph Perrier est installé le 16 novembre 1689...
Bernard de Lesmerie, de septembre 1696 au 20 août 1700...
Jacques de Lesmerie, dit l'abbé d'Échoisy, le 6 octobre 1704. Il habite sa maison noble de Grégueuil.
François Hériard, régulier, du 27 novembre 1719 au 2 juillet 1734...

Prieuré de Notre-Dame de Macary, *alias* La Macarine (paroisse de Villejoubert). — Lorsque les religieux de Saint-Amant eurent repris, vers 1100, ce sanctuaire des mains de l'ermite Gaultier, qui avait songé à le faire passer à l'abbaye de Charroux, ils y fondèrent un prieuré qui est resté peu important, sans conventualité et sans résidence. Il a deux ouches qui, en 1553, sont affermées 22 sols tournois et des bois (1). Il se tient encore au XVIe siècle, près de son église, une foire qui a été très fréquentée.

On ne connaît qu'un prieur :
Gabriel de La Croix, en 1553.

Prieuré de Saint-Étienne de Montignac-sur-Charente, *alias* de La Vallée ; *de Montinhaco super Carantoniam*, alias *de Valle*. — L'abbaye de Saint-Amant avait reçu

(1) En 1791, il en reste encore 90 arpents, qui, le 7 janvier de cette année, sont mis à prix à 32,400 ₶, pour être vendus au profit de la nation.

de l'évêque Rohon, vers 1035, l'église de Notre-Dame de Montignac, dite du château, *castri,* pour y fonder une communauté de son ordre. Elle la céda au chapitre d'Angoulême, on ne sait ni quand ni pourquoi, et en fit bâtir une autre dans la vallée, sous le vocable de saint Étienne, où elle fonda un prieuré et une nouvelle paroisse qu'elle lui unit. Les prieurs faisant desservir en leur nom ou desservant eux-mêmes avec dispense, ils s'intitulent prieurs-curés (1). Mais un rescrit pontifical du 6 août 1759, exécuté le 5 février 1760 par l'évêque, qui obtient lettres patentes confirmatives des 15 janvier et 23 février même année, sépare les deux bénéfices, et il y a désormais prieuré simple et cure. Le prieuré est conféré par l'abbé et la cure par l'évêque *pleno jure.* A cette date, le prieuré est estimé 480 ₶. Le mésage est de 50 ₶ et l'hebdomade de 3 ₶. Les deux bénéfices réunis payaient pour décimes en 1515 48 sols; en 1595, un écu deux tiers. Le prieuré seul en paie pour 28 ₶ en 1789.

PRIEURS.

....

Pierre de Faissandière, *alias* de Taysse, *de Taysso,* paraît en 1343...

....

Aymeric André, *sim.* sacriste, de 1453 au 13 janvier 1459. Passé à l'abbaye de Saint-Cybard vers 1444, il en est revenu vers 1450.

Hélie Dexmier, *Decimarii,* en 1476. Il est transféré au prieuré de Saint-André.

Pierre de Pressac, le 12 juin 1488...

(1) Les statuts des Bénédictins n'admettent pas ce double titre. Ces religieux ne peuvent avoir que des prieurés simples.

. . . .

Pierre Galopin, en 1575. Il devient prieur claustral.

Rémond Chastenet, *sim.* sacriste, est installé le 4 avril 1583...

Louis de Saint-Amant paraît le 11 juin 1634...

Pierre Prévéraud, de 1674 à sa résignation au suivant en 1676.

Jean Cathalany, *sim.* prieur claustral et chambrier, est nommé en 1676...

Jean-Baptiste Bernon, *cl. t.,* installé le 1er décembre 1681, commence la série des commendataires.

Claude Rival de La Thuilière, *lugdunen., sim.* prieur de La Terne et de Vervant et chanoine de Montbrison, installé le 11 avril 1719, résigne en 1742.

Nicolas Dubois, *sim.* chanoine de Saint-Louis de La Sausaie (Évreux), et chapelain de Saints-Félix et Adaucte (Rouen), nommé en cour de Rome en 1743, meurt en 1756.

François Hériard, régulier, nommé le 14 août 1756, se voit encore en 1792.

Prieuré de Saint-Georges de Vervant, *Sancti-Georgii de Vervantio*, alias *de Vervanto*. — L'abbaye de Saint-Amant reçut cette église du comte Guillaume II dès 1020, en même temps que celles de Saint-André d'Angoulême et de Vindelle, et y fonda aussitôt un prieuré qui est devenu une de ses dépendances les plus importantes. Il ne paraît pas cependant qu'il ait jamais été conventuel. Le prieur est décimateur de la majeure partie de la paroisse. En 1595, ses revenus s'élèvent à 550 ₶. Il les a affermés, par acte du 22 décembre 1783, 3,000₶ et un tonneau de vin par an, pour une durée de neuf ans. Ses charges sont les suivantes : décimes montant à 10₶ en 1515, à 9 écus deux tiers en 1595, à 350₶ en 1789 ; portion congrue

du vicaire perpétuel ; mésage fixé à 70 ᵗᵗ dès 1700 ; hebdomade, 3ᵗᵗ, et pension civile de 120ᵗᵗ due à un vieux serviteur (1) de l'État. Le titulaire est, de temps immémorial, dispensé de la résidence. Cependant le logis prieural subsiste encore en assez bon état en 1625. Ce logis assez modeste et ses dépendances, comprenant divers bâtiments, terres et prés, ont été aliénés les 10 janvier, 6 et 21 juin 1791, au prix de 13,454 ᵗᵗ. L'église est à la fois prieurale sous le titre de Saint-Georges et paroissiale sous celui de Saint-Pierre. L'abbé confère *pleno jure*.

PRIEURS.

....

G... paraît en 1224...

....

Aymeric de Saint-Amant, *cl.* en 1389. Il est sous-diacre en décembre 1390...

....

Pierre Régis paraît en 1476...
Jean Regnauld, le 29 mars 1492...
Jean Gravier, le 3 novembre 1514...
Antoine Nolleau, le 14 août 1574... Il commence la série des commendataires.
Yves Bisserier, du 20 mai 1586 au 15 mars 1590...
Georges Godefroy résigne au suivant en 1593.
Denis Villain est évincé par le suivant.
De Bon de Montchal, *viennen.*, *b. th.*, est installé le 30 mai 1595, après sentence du parlement.
Jean de Moussy paraît en janvier 1612. Il réside à Bordeaux.
Henry de Forgue, sieur de Boismenu, *sim.* chanoine d'Angoulême, prieur de La Petite-Couronne

(1) Un sieur de Villeserin.

en Arvert (Saintes) et de Mouthiers, installé le 3 mai 1622, paraît encore en 1660.

Pierre du Verdier, *sim.* chanoine de Limoges et prieur de Notre-Dame de Magnac-Létrange (même diocèse), en 1661 et permute avec le suivant.

René Le Musnier, sieur de Lartige, *priùs* doyen d'Angoulême, conseiller-clerc au parlement de Paris, nommé en cour de Rome fin 1662, meurt en 1720.

François Hériard, régulier, est nommé en 1720.

Claude Rival de La Thuilière, *lugdunen., sim.* prieur de La Terne et de Montignac et chanoine de Montbrison, installé le 14 mai 1723, résigne en 1742.

Pierre Birot, régulier, *sim.* prieur claustral, paraît du 28 février 1742 à 1774.

Prieuré de Saint-Lazare de Villejoubert, *Sancti-Lazari de Villâ-Jauberti.* — Ce prieuré fut fondé au XIVe siècle, lorsque la paroisse du même fut annexée à celle de Saint-Amant-de-Boixe, et cessa d'exister lorsqu'elle fut rétablie vers 1730. Il était peu important. Son titulaire résidait à l'abbaye et était *pleno jure* à la nomination de l'abbé.

On ne connaît qu'un prieur :

Pierre Geoffroy, en 1474.

Prieuré de Saint-Nicolas de Villognon, *Sancti-Nicolai de Villâ-Anulfi.* — La terre de Villognon fut donnée vers 1040 à l'abbaye de Saint-Amant par le comte Geoffroy. L'église bâtie peu après et dédiée à saint Nicolas, fut le siège d'un prieuré simple et conventuel qui disparut à la fin du XIIIe siècle pour faire place à une cure. Une bulle de Benoît XIII du 11 juin 1405, exécutée par l'abbé de Nanteuil-en-Vallée, rétablit l'ancien prieuré, qu'elle unit à la mense abbatiale, et créa une vicairie perpétuelle qui fut unie au prieuré. L'église

resta commune aux deux bénéfices sous le même vocable. Les revenus du prieuré sont estimés 1,700 ᵗᵗ en 1732 (1). Les charges comprennent, outre les décimes, dont on ignore les chiffres, la portion congrue et l'entretien de l'église. L'abbé conférait le prieuré primitif, dont on ne connaît qu'un titulaire :
Thomas, en 1227.

Prieuré de Saint-Christophe de Vindelle, *Sancti-Christophori de Vinzellá*. — Vindelle fut donné en 1020 par le comte Guillaume II à l'abbaye de Saint-Amant, qui y mit aussitôt des religieux et y fonda un prieuré. La possession lui en fut confirmée par une bulle de 1236 et il est resté une de ses plus importantes dépendances. Il a cessé d'être conventuel dès la première moitié du XIVᵉ siècle. Le titulaire a été dispensé de la résidence peu après 1400. Dès cette époque, les maisons prieurales, fort belles autrefois et dont l'enceinte s'étendait de l'église jusqu'à la Charente, n'étaient plus guère habitables. La cure de Balzac lui a été unie par acte épiscopal du 10 avril 1605.

Le prieur est seigneur spirituel et temporel de Vindelle et de Balzac, avec droit de haute, moyenne et basse justice dans la presque totalité des deux paroisses. Ses revenus ont été réduits par divers désastres et par la dilapidation de quelques titulaires, notamment de Guillaume et Étienne Trutauld, qui lui en ont fait perdre pour près de 500 ᵗᵗ. Cependant ils sont estimés 2,875 ᵗᵗ en 1654, y compris Balzac. Il a en outre, en 1789, sur les bords de la Charente, plus de 50 journaux de pré, un moulin et un bois de 30 journaux dont la coupe a été ordonnée peu auparavant pour faire des

(1) Ses domaines ont été aliénés par la nation le 17 janvier 1791, au prix de 64,875 ᵗᵗ.

affûts de canons (1). Il paie pour décimes 20 ₶ en 1515, 6 écus en 1595, 400 ₶ en 1660, 860 en 1789. Le mésage et l'hebdomade montent ensemble à 90 ₶. Il doit en outre les portions congrues de Vindelle et de Balzac (2).

Par décision épiscopale du 26 avril et lettres patentes de juin 1747, enregistrées au parlement le 5 mai 1759, le prieuré de Vindelle est uni au collège Saint-Louis d'Angoulême pour pourvoir à l'entretien de deux professeurs de théologie. Mais cette mesure reste sans effet, le bénéficier d'alors, dont les droits étaient réservés, ayant vécu et l'ayant gardé jusqu'à la confiscation des biens ecclésiastiques. L'abbé confère *pleno jure*.

PRIEURS.

....

Jourdain paraît en 1171...

Bertrand Cerdangs, en 1197...

Hélie Vigier, de 1206 à 1223...

....

Jean Robert, en 1416...

Jean de Minzac, en juillet 1459...

Guillaume Trutauld, de 1481 à 1522...

Étienne Trutauld, neveu du précédent, le 11 mars 1531...

Ces deux derniers ont aliéné une partie de la mense prieurale.

Charles de Lyvène, *sim.* abbé de Saint-Cybard, le 20 juillet 1540...

(1) Le tout a été aliéné en l'an V, au prix de 57,365 ₶.

(2) Elles ont été longtemps annexées alternativement l'une à l'autre; Vindelle a eu peu de titulaires.

Jean de Belpuy, profès de Saint-Cybard, en 1550. C'est celui que Rabelais ridiculise sous le nom de Jean des Entommeures.

Jacques de La Nave, de 1570 à 1574. Il est le dernier prieur régulier. Tous les suivants sont commendataires...

Pierre de Montchal, étudiant, frère de l'abbé, de 1574 au 12 août 1592.

Jean Després, *cl.*, de 1603 à 1605. Il obtient l'union de la cure de Balzac à son prieuré.

Jean-Pierre de Montchal, le 15 mai 1620...

Charles de Mayol, en 1648 : fait abbé en 1651.

Joachim de Mayol, *sim.* chanoine de Toulouse, nommé en 1652, meurt le 21 novembre 1673.

Gabriel Bonithon, *junior,* profès, nommé par les religieux le 23 novembre 1673, est évincé par le suivant.

Joseph Lambert, *d. Sorb.,* installé le 9 mai 1674, est évincé à son tour par le suivant. On le voit dans la suite appelé, on ne sait pourquoi, l'abbé de Pallezeau.

André-Gabriel de Mayol, installé en décembre 1674, est contesté par un Pierre de Bafford, *lugdunen.,* qui prend possession le 5 du même mois. Mais il triomphe et paraît encore en décembre 1695...

Christophe de Mayol, de juin 1699 à décembre 1709...

Charles-Joseph de Mayol, installé le 25 juillet 1711 (1), meurt en 1730, étant *sim.* sacriste de Saint-Nizier de Lyon, abbé de Beaubec, de Bassac, de Saint-Caprais, de... et de Notre-Dame de Beaulieu (Rodez).

Philippe de Morel, *d. Sorb.,* conseiller honoraire du parlement de Paris, *sim.* chanoine de Notre-Dame de Paris et abbé de Chéhéry, est installé le 9 mars 1730.

(1) Ayant pour mandataire Guillaume Cladier, aumônier de l'hôpital général.

Hector Coignet des Gouttes, parent de l'abbé, *sim.* chanoine de Saint-Nizier de Lyon, paraît le 20 juin 1731.

Claude-Marie Morin, *claromontan.*, aumônier de Mlle de Beaujolais, *sim.* prieur de Saint-Caprais de Larsac, de Saint-Benoît de Vabres, de Notre-Dame de La Capelle de Bouance (Rodez), et chanoine de Sainte-Opportune, installé le 23 septembre 1733, résigne au suivant, son neveu.

Gabriel Clesle, *claromontan.*, *sim.* chanoine de Sainte-Opportune, prieur de Saint-Jean-Baptiste de Tourzic (Clermont), de Sainte-Madelaine de Charolles (Autun), et chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, installé le 15 septembre 1746, est encore en titre en 1791.

Du prieuré de Vindelle dépend :

Chapellenie de Saint-Eutrope, dans Balzac. — La chapelle est à l'est du bourg. L'origine, les conditions, la valeur et les titulaires en sont inconnus. Le service est fait au XVIIIe siècle par les vicaires de Balzac.

Prieuré de Notre-Dame de la Nativité de Xambes, *Beatæ Mariæ de Sambis,* alias *de Cambesio,* alias *de Cembesio.* — L'église de Xambes appartenait à l'abbaye de Saint-Amant au moins dès l'abbatiat de Pierre Lomond (1136-1141). A l'époque où celui-ci devint évêque d'Angoulême, il se fit à Xambes plusieurs miracles par la vertu des reliques de sainte Madelaine et de saint Vincent martyr.

Ce prieuré est uni de temps immémorial à la mense abbatiale. On y voit cependant un prieur à demeure au XIVe siècle. Les maisons prieurales sont en ruine en 1742. Le tout, en 1789, se trouve affermé 5,500 ᵗᵗ par an. Le 5 juillet 1792, on estime, en vue de leur aliénation, les bâtiments, four banal, aireaux, etc., 11,615 ᵗᵗ.

Obédiencerie de Saint-... de Séhu (paroisse de Luxé). — Elle fut créée au XII[e] siècle dans les possessions données autrefois à l'abbaye par le comte Guillaume II, et dans la suite par divers. Au XIII[e] siècle, elle est confondue avec le prieuré de La Terne. On ne connaît aucun titulaire.

2° Dans le diocèse de Saintes :

Prieuré de Saint-Pierre de Sonneville, *Beati Petri de Sonavillâ,* archiprêtré de Matha. — Cette église fut donnée à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe par Boson, évêque de Saintes, le 8 novembre 1066, avec celle de Barbezières. La création du prieuré suivit de près cette donation. On n'en connaît ni les ressources ni les charges. L'église est commune au prieuré et à la paroisse sous le même vocable. L'abbé confère *pleno jure.*

PRIEURS.

....

Guillaume de Courcôme, *de Corquosmâ,* paraît vers 1146. Il est dit obédiencier.

....

Jean Paponet, en 1476...

Jean de Connes, *de Connis,* le 12 juin 1488...

Pierre de La Faye, le 21 juin 1542...

Regnauld de l'Estang, en 1558 et résigne en 1559.

Jacques de Lyvène, nommé le 12 mars 1559, résigne en 1567.

Aymeric Gilles, profès et prieur claustral de Saint-Cybard, est installé le 25 mars 1567...

Pierre Besnier paraît en 1630 et meurt en septembre 1633.

Gabriel Bonithon, *sim.* prieur de Saint-André, nommé le 16 septembre 1633, paraît encore en 1635...

Jean Lambert paraît le 16 septembre 1656...
Denis Villain, *anteà* prieur de Saint-André, meurt en 1665.
Jean Lambert est nommé *(bis)* le 4 décembre 1665.
François Hériard, *sim.* prieur de Saint-André, paraît le 30 juillet 1707.

3° Dans le diocèse de Périgueux :

L'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe y a possédé jusque vers la fin du XVe siècle les trois prieurés suivants, dont les églises lui avaient été données par Pierre Ier, évêque de Périgueux, vers 1155.

Prieuré de Saint-... de Bourdeille, *de Burdeliâ,* archiprêtré de Valeuil. — Il est passé à l'abbaye de Brantôme et vaut 800 ᵗᵗ en 1648. On ne connaît qu'un prieur du temps où il dépend de Saint-Amant :
Guillaume Trutauld, *sim.* prieur de Vindelle, *anteà* prieur de Saint-Aubain, le 6 juin 1488.

Prieuré de Saint-Aubain, *Sancti-Albani.* — Sa situation, sa valeur et ses charges sont inconnues. On y connaît deux prieurs seulement :
Guillaume Trutauld, vers 1480. Il est transféré à Bourdeille et Vindelle.
Jean de Musan, le 6 juin 1488.

Prieuré de Saint-... de Font-Javade, *alias* Font-Johanade ; *de Fonte-Javado*, alias *de Fonte-Johanada* (paroisse de Mareuil et archiprêtré de Vieux-Mareuil). — Il est abandonné par l'abbaye de Saint-Amant vers 1490 et l'on ne sait à qui il est passé. On n'y connaît qu'un prieur :
Pierre Pinaud, de 1476 au 12 juin 1488.

4° Dans le diocèse de Poitiers :

Prieuré de Saint-Pierre (1er août) de Chastain, *Beati Petri de Castaneâ* (archiprêtré d'Ambernac). — Cette église passa à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe en 1226, par échange, en retour de celle de Saint-Clément de Chasseneuil-sur-le-Clain, que l'évêque de Poitiers lui avait donnée en 1098. Le prieuré qu'elle y fonda fut annexé à celui de Saint-André d'Angoulême. On ne connaît ni sa valeur ni ses charges. On sait seulement qu'il paie 4 ᵗᵗ pour le mésage et l'hebdomade vers 1650.

ARTICLE V. — *Abbaye de Notre-Dame de l'Assomption d'Ambournet,* alias *Bournet;* Beatæ Mariæ de Amborneto (1), *alias* Borneto, *O. B. (paroisse de Courgeac).*

Cette abbaye reçut sa première formation, en 1113, du bienheureux Giraud de Sales, qui la soumit à la règle bénédictine. Elle fut définitivement fondée douze ans plus tard par l'évêque d'Angoulême, Girard II, avec le concours d'un seigneur de Montmoreau, et soumise à la règle cistercienne. Une bulle d'Eugène III, de l'année 1151, lui confirme le caractère cistercien, en fait une abbaye principale, *matriculam ecclesiam,* dans laquelle doivent se réunir chaque année les chefs et les profès des diverses abbayes de l'ordre, et la rattache immédiatement au Saint-Siège. Cependant il est permis de croire qu'elle revint de bonne heure à ses premiers statuts, plutôt mitigés qu'aggravés, et tous les documents la concernant depuis au moins le commencement du XVe siècle la présentent comme appartenant à l'ordre bénédictin.

(1) C'est son nom primitif. *Sic* en 1113 et 1120.

L'exemption de la juridiction ordinaire prononcée par la bulle de 1151 lui est maintenue par celle de Pie II, de l'an 1460. Affirmée dans un acte du 1er juin 1531, cette exemption est niée dans un autre du 1er juin 1539. Ce qui est certain, c'est que, depuis 1480, on voit ses abbés rendre hommage à l'évêque d'Angoulême, et que l'abbaye, après la domination des Anglais et surtout après l'invasion des protestants, qui ont détruit ses titres et atteint sa fortune, est complètement soumise au prélat. Il ne paraît point, d'ailleurs, qu'elle ait jamais eu l'importance que lui suppose la bulle d'Eugène III, ni qu'elle ait servi de lieu ordinaire de réunion aux représentants des abbayes cisterciennes de France. Cependant il faut dire que l'acte pontifical de 1460 mit sous sa dépendance l'abbaye bénédictine de La Cagnotte, l'abbaye cistercienne de Saubalade et celle de Fonte-Heureuse, aujourd'hui inconnue, avec plusieurs prieurés d'ordres divers; mais ce ne fut que pour un temps très court. Ses ressources ont toujours été relativement peu considérables, mais sa pauvreté fut extrême pendant toute la fin du XVIe siècle et la première moitié du siècle suivant. C'est en 1565 que les protestants la pillèrent. Ils prirent ses biens, brûlèrent ses chartes, renversèrent son église. Ils continuèrent longtemps encore à molester ses religieux. En 1615, profitant de la mort de l'abbé (1), un Jacques Goulard, baron de Touverac et seigneur de La Faye, qui, en 1596, avait occupé en maître l'abbaye et en avait affermé les revenus à son profit, s'en empara de nouveau, s'y installa et substitua ses propres serviteurs aux religieux. Ceux-ci ne purent rentrer dans leur couvent que plus de deux ans après, à la suite d'une sentence du 13 novembre 1617 les envoyant, avec leur nouvel abbé, dans la jouissance de

(1) Bertrand de La Touche.

leurs droits. Le monastère à peu près entièrement renversé ne fut restauré que sous les abbés Jacques de Rochechouart et Guillaume de La Roche, dans la dernière moitié du XVIIe siècle. En 1630, les quatre religieux formant la communauté n'ont pu trouver encore le moindre abri sous ses décombres. Ils restent logés dans une maison particulière prise en location et font l'office conventuel dans une chapelle dépendante de l'église abbatiale et épargnée par les démolisseurs.

L'abbaye de Bournet, en 1596, ne valait guère que 1,500 #. En 1617, à la rentrée des religieux, le gros du produit était affermé 2,510 #. En 1725, elle ne donne à son abbé que 1,200 #, toutes charges acquittées. Les offices claustraux valent 401 # chacun, et la pension de chaque moine 200 #. Il est réservé une somme de 50 # pour l'entretien du vestiaire commun (1) et pour les *pastons* que l'abbé doit aux religieux aux fêtes solennelles. Ses décimes étaient de 33 # en 1516, de 50 écus en 1592. En 1789, l'abbé paie 830 #; la mense conventuelle et les trois offices ensemble, 300 #.

Ses dépendances comprennent les prieurés de Sainte-Catherine, *vulgò* Notre-Dame des Champs, en Saint-Cybardeaux, et de Sainte-Madelaine de La Brunière en Vitrac, dans le diocèse d'Angoulême; de Jales et de Beaulieu, dans celui de Bordeaux; du Petit-Bournet et de Notre-Dame du Bousquet, dans celui de Périgueux; de Beauvais en Saint-Laurent de Gore et de Vitrac en Saint-Maurice, dans celui de Limoges; enfin de Saint-Clément, près de Pons, dans celui de Saintes (2). Ses autres possessions sont à Courgeac (Grand et Petit-Bournet), à Pérignac, Aigne, Chadurie, Saint-Laurent-

(1) Un traité du 1er juin 1531 avait fixé à 7 # la réserve destinée au vestiaire.

(2) Ces prieurés, sous le régime cistercien, n'étaient que des cénobies. C'est ce qui en explique le peu d'importance.

de-Belzagot, Saint-Cybard de Montmoreau, Saint-Genis de Blanzac, Nonac, Poulignac, Berneuil, Marennes (marais salants), Petit-Bournet d'Échillay, près Cormes-Royal, ainsi que dans les villes de Bordeaux (rue des Trois-Conils), de Bergerac et d'Angoulême (1). Bournet ayant été longtemps abbaye cistercienne, ce n'est que fort tard que l'on a ajouté à son prieuré claustral les offices suivants : sacristanie, aumônerie et pitancerie. L'abbé les pourvoit *pleno jure*. La communauté, qui ne fut jamais très nombreuse, ne compte que six membres en 1538. En 1627, on s'est décidé, vu le manque de ressources, à supprimer une place monacale. Dans la suite, comme il n'y a plus assez de profès, on confie les offices à de simples novices et on en réunit plusieurs dans les mêmes mains. Le 30 mai 1758, l'évêque ayant constaté qu'il ne peut plus y être fait d'élections faute d'électeurs y nomme d'autorité un prieur, Hélie Galliot, qui résume à la fois tous les offices et a l'entière administration du monastère.

LISTE DES ABBÉS.

1. HÉLIE I, *HELIAS,* paraît de 1120 jusqu'à la réforme cistercienne, en 1125.

2. GUILLAUME I, *WUILELMUS,* paraît en 1125. Il est dit en 1146, *sim.* abbé de Notre-Dame de La Celle ou de L'Estoille. Il accepte en 1155 divers droits sur le moulin de Puychaud, d'Aymeric, Hélie et Raymond.

(1) Notamment une grande et belle maison et dépendances, dites de Bournet, au sommet du quartier existant entre les deux rues appelées l'une de Bournet à la halle du Palet, *hodiè* rues de Sully et du Point-du-Jour; l'autre de Bournet et encore d'Escurat ou du Jeu-de-Paume à la porte du Palet, *posteà* rue de la Bûche, *hodiè* du Cheval-Blanc.

3. GUILLAUME II CHABOZ, *GUILLELMUS CHABOZ,* cité en 1166, figure en 1172 dans la donation d'un droit d'usage dans la forêt de Marange au profit de l'abbaye de La Couronne.

4. B... paraît en 1192, dans une transaction entre l'abbesse de Saint-Ausone et l'abbé de Blanzac.

5. PIERRE I figure comme abbé élu, en 1197, dans une transaction relative au sujet du prieuré de Puyfoucaud.

6. RAYMOND I, *RAYMUNDUS,* assiste à la consécration de l'église abbatiale de La Couronne, le 30 septembre 1201.

7. ARNAULD I LÉOTARD, *ARNALDUS LEOTARDI,* paraît du 4 mars 1244 au 14 octobre 1266.

8. RAYMOND II paraît le 13 juin et en octobre 1274. Il accepte, le 23 juin 1293, de Hugues Le Brun, comte d'Angoulême, le fief de Vantenac.

9. GUILLAUME III, cité le 25 janvier 1325, obtient, le 3 mai 1329, de Guy de La Rochefoucauld, seigneur de Blanzac et de Marthon, confirmation de tous les droits concédés par lui et ses ancêtres à l'abbaye. Le 5 juillet 1342, il assiste à la confirmation d'Aymeric Cailhon, élu abbé de Saint-Cybard.

10. ARNAULD II, *ARNALDUS,* paraît en 1381.

11. BERNARD FLOUR, *FLORI,* se voit les 7 mai 1389, 24 août 1393 et 24 août 1398.

12. ARNAULD III DE MAGDERAN, *vulgò* Madiran, DE *MAGDERANO*, cité en 1418, meurt le 20 septembre 1424.

13. HÉLIE II DU BOYS DE LA FAURIE, DE *BOSCO*, cité dès 1424, préside, le 20 juillet 1451, à un arrangement entre le prieur de Notre-Dame des Champs et celui de Saint-Cybardeaux. Il obtient de Pie II, le 5 avril 1460, une bulle confirmant tous les droits de l'abbaye et mettant sous sa dépendance, qui ne fut que passagère, les abbayes de La Cagnotte, Notre Dame de Saubalade et Font-Heureuse (?), avec plusieurs prieurés. On le voit encore en 1471, *dit* abbé de Lavedan.

14. GUY DE LÉSIGNAC, DE *LESINHACO*, paraît du 20 décembre 1473 au 9 septembre 1478.

15. JEAN I GUYOT D'ASNIÈRES, DE *ASNERIIS*, paraît de mars 1480 au 31 juillet 1496. Il est dit étudiant encore en janvier 1483.

16. PIERRE II D'ARS paraît le 6 octobre 1508. Sa nomination est réitérée le 21 mai 1514 par Léon X, qui lui confère en outre les prieurés de Jarnages, O. B. (Poitiers), et de Notre-Dame de L'Abbaye, *alias* d'Albane, O. B. (Dol), la prévôté de Sainte-Valérie et l'abbaye d'Aubepière (Limoges). On le voit encore en juin 1531. Il a dû résigner en 1537 ; mais il n'est mort qu'après le 1er juin 1539, ayant suppléé au moins jusque-là son successeur dans quelques actes. Il a commencé la série des commendataires.

17. JEAN II DE MAUVOYSIN, *sim.* abbé de Saint-Syran en Brenne et protonotaire, paraît du 14 mars 1538 au 26 décembre 1551.

18. CHARLES I TOURNEMINE, sieur de Girac, aumônier du roi et protonotaire apostolique, *sim.* prieur de Bouteville, paraît de 1549 à 1558.

19. CHARLES II DE BONY paraît le 22 avril 1563. Fait évêque d'Angoulême, il garde son abbaye jusqu'à sa mort, arrivée le 11 décembre 1603.

20. BERTRAND DE LA TOUCHE, de la maison de La Faye, nommé en 1604, meurt en 1614.

21. FRANÇOIS I JOUMARD DE SOUFFERTE, des de Montency du Périgord, *cl.*, nommé en 1615, n'est installé que le 7 septembre 1617 par suite des prétentions d'un François Bertin se disant pourvu en cour de Rome. Il meurt le 27 mars 1650, étant *sim.* prieur de Saint-Privat (Périgueux).

22. FRANÇOIS II JOUMARD DE SOUFFERTE, neveu du précédent, *cl. petrocoren.*, installé le 3 août 1650, se sécularise en 1655.

23. JACQUES I DE ROCHECHOUART, seigneur de Montmoreau, *sim.* prieur de Saint-Sauveur de Rochechouart (Limoges) et de Saint-Laurent-de-Belzagot, nommé par le roi le 12 juin 1655, n'est installé que le 12 septembre 1657, le Pape ayant fait attendre sa confirmation. Il meurt en 1682, étant nommé *sim.*, mais non installé, abbé de Manlieu.

24. GUILLAUME IV DE LA ROCHE, *diac. lugdunen.*, clerc de la maison du roi, nommé par bulle du 24 juillet 1682, est installé le 26 juillet 1683 et meurt à Versailles le 23 avril 1700. Il a fait réparer l'église abbatiale et les bâtiments conventuels.

25. JACQUES II POISSON, *claromontan.*, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, chapelain du roi et *sim.* abbé du Bœuf, *alias* Beuil, nommé le 29 mai 1700, est installé le 4 avril 1701 et meurt à Paris le 11 janvier 1724, après avoir orné l'église abbatiale.

26. CLAUDE JOLYOT, *lingonen.*, chapelain du roi, nommé le 10 février 1724, confirmé par le Pape le 19 novembre 1725, installé le 15 mars 1726, fait quelques réparations à l'église et disparaît en 1769.

27. ALEXANDRE MELCHIOR DU CHEYLAN DE MORIÈS, *sanicien.*, *sim* prévôt et official de Glandève, nommé en 1770, installé en 1776, résigne en 1786 pour entrer comme simple religieux à l'abbaye de Sept-Fonts.

28. JEAN-CLAUDE DE GASTON DE POLLIER, *sim.* chanoine de Cahors, vicaire général de Vabres et abbé de La Couronne, installé en 1788, se voit encore en 1792.

PRIEURS CLAUSTRAUX.

En 1516, ils paient 25 sols pour décimes.

....

Bernard paraît en 1166.
Arnaud Raymond, de 1192 à 1197...

....

Jean de Champ-Long, *de Campo-Longo,* de février 1457 au 23 février 1462.

....

Adam Faure, de 1630 au 24 mai 1651...
Antoine Lambert, *sim.* pitancier, du 17 juillet 1689 au 18 juillet 1705...

Louis Rullier du Puy, *sim.* pitancier et infirmier, prieur de Saint-Chartier de Javarzay (Poitiers), de Saint-Denis de Pile (Bordeaux) et de Notre-Dame de Beaulieu d'Angoulême, paraît du 12 février 1724 à son décès, en décembre 1757.

Hélie Galliot des Roys, *m. ez-arts, sim.* prieur de Notre-Dame de Beaulieu, nommé le 30 mai 1758, réunit tous les offices avec pouvoir d'y déléguer et d'appeler d'autres religieux pour le service du chœur; il est encore en titre en 1791.

SACRISTES.

En 1516, ils paient 20 sols pour décimes, et 20 sols en 1592.

....

Pierre de Bellevue paraît le 12 avril 1456...

Arnauld des Champs, le 22 janvier 1458...

....

René de Rochefort, *sim.* pitancier, le 23 novembre 1572...

Pierre Bernard Péronneau, installé en 1620...

François Roy, *cl.*, nommé en cour de Rome le 5 novembre 1688 et muni du visa le 3 novembre 1689, est encore en titre le 22 mars 1714...

Louis Rullier du Puy, *sim.* prieur et pitancier, en 1742...

Jean-François Serpeau, *cl. t.*, installé le 23 juin 1743, est encore en titre le 20 août 1777.

AUMÔNIERS.

Ils paient 20 sols pour décimes en 1515, 2 écus et un tiers en 1595.

....

Antoine Cailhon de Villebois, *sim.* prieur de Bouteville, paraît le 5 juillet 1522...

Pierre Laurent Joineteau, le 14 mars 1538...

Jean de La Bataille, en 1570 et meurt en 1572.

Jean Seguin, profès de Saint-Cybard, est installé le 25 novembre 1572...

Jean Birot paraît en septembre 1617...

Antoine Bouchard, le 12 avril 1635...

Arnauld Boutiller, le 13 octobre 1671...

Jacques Lambert, 1er mars 1714.

Jacques Peynet, de 1730 à 1735...

Hélie Galliot des Roys, le 9 mars 1743 et permute avec le suivant en 1747.

Louis Rullier du Puy, *priùs* pitancier, installé le 7 décembre 1757, meurt aussitôt.

Hélie Galliot des Roys, *sim.* prieur et pitancier, est installé *(bis)* le 7 mai 1758.

Christophe Galliot, *cl.*, novice, frère du précédent, est nommé le 9 mai 1759.

PITANCIERS.

Ils ont leur dotation dans les paroisses de Courgeac et de Saint-Cybard de Montmoreau et paient pour décimes un écu en 1592.

....

Jean de Faydit paraît le 13 juin 1509...

Jean Lecler, le 20 mai 1564...

Jean Calvet résigne en 1572.

René de Rochefort, *sim.* sacriste, est nommé le 23 novembre 1572...

Hélie Dauchy paraît de 1615 à 1617...

Adam Faure, le 10 octobre 1626 et devient *sim.* prieur en 1630.

Jean Maurin est installé le 29 août 1633...

Adam Faure, *sim.* prieur de Saint-Laurent-de-Belzagot, paraît *(bis)*, le 7 septembre 1647...

Jean Martin, le 24 mai 1651...

Antoine Lambert, *cl., sim.* prieur claustral et prieur de Fontaine (?), reçoit *visa* le 21 janvier 1677 et paraît encore le 18 juillet 1714.

Gabriel Lambert paraît le 17 juin 1717...

Louis Rullier du Puy, profès de Saint-Cybard, *sim.* prieur claustral, sacriste et prieur de Saint-Chartier de Javarzay, près Melle, permute avec le suivant en 1747.

Hélie Galliot des Roys, *priùs* aumônier, est installé le 17 novembre 1747 et paraît encore en 1791.

SIMPLES RELIGIEUX.

On voit :

....

Le 5 avril 1312, Guillaume Surbic, *Surbici*.

10 octobre 1455, Raymond des Champs; — Itier de Rose ; — Guillaume Bandel.

2 janvier 1456, Jean Constantin; — André Cybard.

3 juin 1494, Guillaume Périn.

1536, François de Saint-Laurent.

13 décembre 1560, Jean Lecler, 1582.

31 juillet 1615, Michel Body; — Louis Alloquin, 1618.

6 septembre 1649, Arnauld Boutiller, 14 juillet 1687.

1er avril 1650, Antoine Bouchard.

5 janvier 1676, Antoine Lambert, 17 juin 1717.

17 juin 1717, profession de Jacques Peynet, 1740.

27 octobre 1720, Louis Rullier du Puy, profès de Saint-Cybard, entre à Bournet et garde les deux places monacales jusqu'en 1733. Il meurt en décembre 1757.

15 mai 1733, ingression d'Hélie Galliot, *cum voto profilendi*, à la place de Jacques Peynet, qui passe à Saint-Cybard.

16 mai 1750, Christophe Galliot, novice, mort en fin de 1775.

De l'abbaye de Bournet dépendent et sont membres les prieurés suivants, qui ne furent que de simples cénobies tant que l'abbaye appartint aux Cisterciens et qui, pour ce motif, n'ont que peu d'importance. L'abbé les confère tous *pleno jure :*

1° Dans le diocèse d'Angoulême :

Prieuré de Notre-Dame des Champs, *Beatæ Catharinæ de Campis* (paroisse de Saint-Cybardeaux). — Ce prieuré a dans sa dotation une partie des dîmes de Saint-Cybardeaux, affermée 120 ᵗᵗ le 25 septembre 1655. Ses possessions s'étendent dans la paroisse d'Échallat (1). On ne connaît pas ses charges. L'église et la maison prieurale sont contiguës. Le titulaire est, dès 1500, dispensé de la résidence, *curâ conventuque carente*.

PRIEURS.

....

Hélie du Pont, *de Ponte*, paraît le 20 juillet 1451... A cette date, il est en conflit avec le prieur de Saint-Cybardeaux au sujet des dîmes. L'évêque Robert de Montbrun les met d'accord.

Itier de Rose, *de Rosâ*, du 12 janvier 1456 au 28 mars 1473... Le conflit précédent s'étant réveillé, le chanoine Jean Gailhard intervient.

(1) Ses immeubles dans ces deux paroisses ont été aliénés le 11 mars 1791, au prix de 28,200 ᵗᵗ.

François Aisnard, les 17 janvier et 24 avril 1475...

Vincent de La Rhue, le 13 septembre 1476...

Gabriel Jourdain, *bach. dr.*, profès de Nanteuil, le 10 avril 1589...

... Geoffroy, sieur des Bouchauds, en 1630... Il commence la série des commendataires.

Jean Béchade, le 14 février 1641... Il demeure à Angoulême.

Philippe Geoffroy, le 25 septembre 1655...

Philippe Aubain, *sim.* curé de Marsac, puis de Magnac de Villebois, de 1693 à son décès, le 3 juillet 1717. Il est inhumé dans l'église prieurale.

Jacques Poisson, *cl. t., claromonten.*, parent de l'abbé, installé le 8 décembre 1717, ne fait que passer.

Jean Jouillac paraît en 1718 et meurt en 1719.

Ignace Chauvet de La Bourlaye, *cl. t., andegaven.*, est installé le 13 septembre 1719 et évincé par le suivant.

Jean Aubain, *sim.* curé de Magnac et Rodas, de 1720 à 1731.

Guillaume-Célestin Gury de La Bauvais meurt en 1757.

Pierre Quitteau, *andegaven., sim.* curé de Nantilly, de Saint-Pierre et de Saint-Nicolas de Saumur, chapelain de Saint-Jacques de Caudérac-Macomard, etc., installé le 10 janvier 1758 par procureur, réitère en personne en juillet 1759...

Prieuré de Notre-Dame de La Bernière, *alias* de La Brunière, *Beatæ Magdalenæ de Breneriâ* (paroisse de Vitrac). — Très peu important, ce prieuré n'est plus traité, depuis 1750, que comme une simple chapelle. Le titulaire est dispensé de la résidence dès bien longtemps avant cette date. On ne connaît qu'un titulaire : Honoré Reverdy, *d. th., forojulien.*, nommé le 31 janvier 1787...

2° Dans le diocèse de Bordeaux :

Prieuré de Saint-... de Jales (paroisse de ..., archiprêtré de Moulins). — Origine et conditions ignorées. On ne connaît aucun titulaire.

Prieuré de Saint-... de Beaulieu, *de Bello-Loco* (paroisse de Saint-Denis de Pile, archiprêtré d'Entre-Dordogne, *In Dordoniam*) (1). — Origine et conditions ignorées. On ne connaît aucun titulaire.

3° Dans le diocèse de Périgueux :

Prieuré de Saint-Pierre du Petit-Bournet, *de Parvo-Borneto* (paroisse de Saint-Germain, archiprêtré de Vauxains). — En 1790, il est estimé 200[#], charges comprises.

PRIEURS.

....

Jean Constantin paraît en février 1437...

Jean André, *sim.* chanoine de La Rochefoucauld, de 1600 à 1617.

Arnauld Boutiller est nommé le 9 septembre 1650...

Antoine Bouchard paraît le 24 mai 1651...

Jean Valleteau, oncle, profès et chambrier de Saint-Cybard, paraît en 1701 et résigne au suivant le 12 mai 1729, à la condition qu'il fasse profession.

Jean Valleteau, *cl. t.*, neveu, paraît en 1730 et résigne au suivant.

Jean Gilbert des Hèris, *sim.* curé de Saint-Martin d'Angoulême, chapelain de Sainte-Catherine en Mérignac et de Saint-Lazare en Saint-Surin de Bor-

(1) Par opposition à *Ultrà Dordoniam*, archiprêtré dans le même diocèse.

deaux et prieur de Fontblanche, est installé le 29 décembre 1731 et meurt le 23 novembre 1758.
Jacques Mioulle, *lic. utrq.*, ancien curé de Saint-Martin d'Angoulême, paraît de 1762 à 1791.

Prieuré de Notre-Dame du Bousquet (1), ***Beatæ Mariæ de Bosco*** (paroisse de Bourg-du-Bost, archiprêtré de Vauxains). — Conditions ignorées. On ne connaît que deux titulaires :
Pierre-Étienne Albert, curé de Jaulde et chanoine de La Rochefoucauld, de 1768 à 1782.
Pierre Jaulin, *sim.* curé de Saint-Front (Angoulême) et chanoine de La Rochefoucauld, de 1785 à 1790.

4° Dans le diocèse de Saintes :

Prieuré de Saint-Clément, près de Pons (archiprêtré d'Archiac). — Conditions ignorées. On ne connaît aucun titulaire.

5° Dans le diocèse de Limoges :

Prieuré de Saint-Martial de Beauvais, *alias* Beauvoir, *de Bellovidere* (paroisse de Saint-Laurent de Gorre, archiprêtré de Nontron). — Conditions ignorées. On ne connaît qu'un titulaire :
André Cybard, de février 1457 au 18 avril 1470...

Prieuré de Saint-Jacques (25 juillet) de Vitrac, *de Vitraco* (paroisse de Saint-Maurice, près La Souterraine, archiprêtré de Rancon). — Conditions ignorées. On ne connaît aucun titulaire.

(1) Il y a dans le diocèse de Périgueux au moins treize localités de ce nom, dont quatre sont aujourd'hui communes et paroisses.

Article VI. — *Abbaye de Notre-Dame de Grosbos,* Beatæ Mariæ de Grosso-Bosco *O. C. (paroisse de Charras).*

Cette abbaye fut fondée au X[e] siècle, sous le nom de Notre-Dame de Font-Vive, *de Fonte-Vivo,* par un seigneur de Marthon. Alors, elle était bénédictine (1). Vers 1150, elle passa sous la dépendance de l'abbaye Cistercienne, récemment créée, de Saint-Étienne d'Obasine, qui la réforma en 1166, lui imposa son ordre et, vers 1180, changea son nom en celui de Grosbos (2). Un descendant de son premier fondateur, seigneur de La Rochefoucauld et de Marthon, concourut à sa reconstruction.

Avant cet événement, elle ne possédait guère, en dehors de ses terres et forêts de Charras, que Lugeth en Pranzac, où l'évêque Girard II lui avait permis de bâtir une chapelle prieurale. Cinquante ans après, par acte du 24 octobre 1172, l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée lui cède des terres dans les paroisses de Juillé et de Lonne, aux lieux dits de La Chaussée, des Deffends et des Essarts, à la condition qu'elle n'y établira ni église (3) ni cimetière et qu'elle paiera une redevance de la cinquième partie des fruits recueillis en Lonne et la vingtième de ceux recueillis en Juillé. Dans la suite et encore à la fin du XVIII[e] siècle, outre ces domaines, elle en possède dans les paroisses et localités suivantes : Angoulême, Aussac, Beaulieu-Cloulas, Chazelle, Dignac,

(1) Quelques-uns ont prétendu que c'était une collégiale ; mais ce sentiment est inadmissible.

(2) On a dit longtemps Gros-Bosc. On l'appelle encore quelquefois Font-Vive même au XVIII[e] siècle,

(3) Elle a cependant bâti à Bec-Oiseau, en Juillé, une chapelle qu'elle possède encore en 1791.

Garac, Saint-Germain de Bandiac, Grassac (moulin de Font-Palais), La Rochefoucauld, Minzac, Marthon, Montbron, Saint-Paul près Marthon, Pranzac, Sers, Souffrignac (Biées), Vouzan, dans le diocèse d'Angoulême; Beaussac, Combiers, Édon, La Rochebeaucourt, Rougnac et Villebois, dans celui de Périgueux. Elle céda, par acte du 29 mai 1265, à l'abbaye de La Frenade, moyennant la somme de 60ᵗᵗ, une fois payée, et une rente annuelle et perpétuelle de 15ᵗᵗ, monnaie de La Rochelle, un domaine qu'elle avait à La Jarne, près de cette ville. En 1274, elle échangea avec les chanoines de La Rochefoucauld la cure d'Olérac pour celle de Notre-Dame de Cherves, près de Chastelars, qu'elle a aliénée peu de temps après, sans que l'on sache en quelle circonstance. Il lui est resté à La Rochefoucauld une petite chapelle sans revenus, dédiée à sainte Quiterie. On ne connaît aucune paroisse dont elle ait, après cette aliénation, qui a dû se produire au XIVᵉ siècle, la seigneurie spirituelle et temporelle. Cependant son abbé nomme encore en 1659 à Souffrignac, cure qui lui a été donnée en 1155 par l'évêque Hugues Tizon.

Parmi les événements qui atteignirent la fortune de cette abbaye, il faut citer les longs et ruineux procès qu'elle dut soutenir contre les seigneurs de Marthon au sujet de leurs droits respectifs, particulièrement de 1540 à 1555, contre Hubert de La Rochefoucauld. Elle sortait à peine de cette épreuve lorsqu'elle fut envahie à son tour par les huguenots. Ceux-ci y furent moins violents qu'ailleurs et s'abstinrent de renverser le monastère, mais ils en enlevèrent tout ce qu'ils purent, jusqu'aux bois des charpentes, dont l'église elle-même était encore dépourvue en 1630. Avec leur appui, l'un d'eux, Vincent de Villars, de la maison de Minzac, s'y introduit violemment en 1568, en chasse les religieux

et s'y établit en maître. Ayant pour complice une intrigante du nom de Marie Guichard, il s'approprie les revenus de la communauté, vend les terres, détourne les titres et, par ses effronteries, sème l'épouvante et le scandale dans toute la région. Les moines ne purent rentrer chez eux que douze ans après. L'abbé en était encore tenu éloigné en 1587 par les ruines et les troubles que l'intrus y entretenait. Deux incendies, dont l'un, en 1755, dévore 70 journaux de ses meilleurs bois, et l'autre, causé, le 4 avril 1760, dans la forêt de La Rochebeaucourt, par un de ses serviteurs, viennent aggraver ses embarras (1). Pendant ce temps-là, elle supporte deux pensions (2) qui, en 1766, s'élèvent à 4,200 ₶. La restauration de l'église abbatiale et des bâtiments conventuels s'impose et les ressources manquent. Ce n'est qu'en 1770 que l'abbé François Coupdelance peut y donner ses soins, encore doit-il s'en tenir aux travaux les plus indispensables. Son successeur, en 1780, y trouve pour 12,000 ₶ de dettes et une charge de trois pensions s'élevant ensemble à 3,200 ₶. Les revenus, qui étaient de 1,800 ₶ en 1630, 5,000 ₶ (3) en 1770, sont estimés 6,870 ₶ en 1790. Les décimes, montant à 15 ₶ en 1515, à 20 écus en 1595, sont, de 1770 à 1790, d'une moyenne de 650 ₶.

La communauté fut toujours peu nombreuse. En 1544, le chapitre ne comprend que quatre religieux, outre l'abbé et le prieur. Cent ans après, il n'y en a que deux. En 1760, on n'y voit plus qu'un profès résidant.

(1) Outre les frais d'un procès qui dura quatre ans, elle finit par payer, à titre d'indemnité, 5,000 ₶ à M. de Brassac et 500 ₶ à M. Dereix, propriétaire des bois incendiés.

(2) Une des deux, payée à un M. de Seran, s'élevait à 3,000 ₶.

(3) Lonne et Juillé entraient en 1784 dans ce revenu pour une somme de 950 ₶.

L'abbaye de Grosbos possède les cénobies suivantes :

1° Dans le diocèse d'Angoulême :

Notre-Dame de l'Assomption d'Obesine, *Beatæ Mariæ de Obasinâ,* sous les murs d'Angoulême (paroisse de Saint-Martial). — Elle fut fondée et bâtie dans les possessions que l'abbaye avait acquises, à la fin du XII° siècle, du seigneur de Chalonne, moyennant redevance de 3 sols 4 deniers, entre le parc du château et le chemin de La Tour-Garnier, près de la fontaine dite de Font-Grave (1). Son nom lui est venu des religieux que l'abbaye de Saint-Étienne d'Obasine y avait envoyés lors de la réforme cistercienne de Grosbos. Cette cénobie fut ravagée par les protestants en 1568, et les religieux, se voyant incapables de la restaurer, l'abandonnèrent à l'évêque, qui l'unit à la cure de Saint-Martial vers 1670.

Sainte-Quitière ou Quiterie de Puymerle, *Sanctæ-Quiteriæ de Podio-Merulæ* (paroisse d'Aussac). — Tout ce que l'on sait de l'origine de cette cénobie, c'est qu'elle payait au seigneur de Montignac une redevance qui était de 20 sols au XIV° siècle. Sa chapelle romane est adossée à un rocher et porte au-dessus de sa voûte une partie des bâtiments. Les religieux ont cessé d'y habiter et n'y reparaissent plus après les événements de 1568. En 1639, ils y font quelques réparations, mais ne peuvent, faute de ressources, y rétablir d'une manière régulière le service religieux, réclamé par les habitants du pays. A cette date et depuis 1595, les revenus annuels, comprenant un petit quartier de dîmes, ne s'élèvent qu'à 23 écus.

(1) L'église fut placée beaucoup plus bas et plus loin du rempart qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Le fermier doit, en outre, y faire célébrer à ses frais les offices de la fête patronale (1). En 1784, le produit de cette cénobie est de 130 ᵗᵗ.

Saint-... d'Arsac, *Sanct-... de Arsaco* (paroisse de Garac). — Cette cénobie s'étend sur les deux villages de Haut et de Bas-Arsac, qui doivent leur existence à l'abbaye de Grosbos. Ses religieux, dès avant leur réforme cistercienne, défrichèrent le pays et construisirent dans le Bas-Arsac une chapelle, avec une modeste demeure qui prit plus tard une certaine importance. Ils se retirèrent après les guerres des Anglais, soit vers 1460. La chapelle a été transformée en grange vers 1700 par les fermiers, et est restée en cet état malgré les réclamations de l'abbé Coupdelance, qui en appela en vain aux tribunaux.

En 1769, le domaine d'Arsac est affermé 272 ᵗᵗ, plus douze barriques de vin et trente boisseaux de froment. En 1778, la ferme en est élevée à 600 ᵗᵗ et douze barriques de vin.

Saint-... de Puymousseau (paroisse de Minzac). — Cette cénobie fut en même temps l'aumônerie ouverte par l'abbaye aux pauvres sans asile de la région et aux pèlerins. Elle fut entièrement ruinée par l'intrus Vincent de Villars et la femme Marie Guichard, qui ne laissèrent aux légitimes maîtres que quelques bâtiments et des terres sans valeur. En 1784, elle ne produit, avec les terres de Biais (2) en Souffrignac, que 125 ᵗᵗ.

Saint-... de Lugeth (paroisse de Pranzac). — Lugeth est une des plus anciennes possessions de l'abbaye de Grosbos. La chapelle en fut bâtie en 1121, avec l'auto-

(1) Le 22 mai.
(2) On trouve aussi Biée et Biées.

risation de l'évêque Girard II, et devint alors le siège d'un prieuré transformé en cénobie, en 1160, suivant l'usage cistercien. Cet établissement n'a subsisté que peu de temps. On ne sait pas quelle en fut la valeur.

2° Dans le diocèse de Périgueux :

Saint-... de Beaussac (1) (paroisse du même nom, archiprêtré de Vieux-Mareuil). — On n'en connaît ni l'origine ni la valeur.

LISTE DES ABBÉS.

....

1. JEAN I, en 1121, reçoit de l'évêque Girard II permission d'ouvrir une chapelle à Lugeth.

2. PIERRE I, profès d'Obasine, paraît en 1150.

3. GUILLAUME I, *GUILLELMUS*, reçoit de l'évêque Hugues Tizon l'église de Souffrignac en 1155.

4. BERNARD I, cité en 1169, accepte de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée, en octobre 1172, des terres situées à Lonne et à Juillé. On le voit encore en 1177 et en 1180.

5. GUILLAUME II, *WILLELMUS*, reçoit quelques terres du comte Adémare et de la comtesse Alaïs en 1191, et obtient de l'évêque d'Angoulême, Guillaume III, en 1215, confirmation de tous les droits et privilèges de son abbaye.

(1) Appelé Boyzac dans le pouillé du XIII[e] siècle et Boysset en 1382.

6. GÉRAULD I, *GERALDI,* paraît en 1220.

7. J... accepte, le 2 février 1129, d'Hélie de Hautefaye et de Ponce, sa femme, une rente annuelle de 5 sols sur le lieu dit de La Grand-Font (?).

8. PIERRE II paraît de 1234 à 1247.

9. ROBERT, *ROTBERTUS,* figure, le jour de la Pentecôte 1259, dans une charte relative à la terre du Repaire en Rougnac. Le 29 mai 1265, il vend à Bernard, abbé de La Frenade, un domaine situé à La Jarne (Saintes), et traite, le 6 août 1267, avec le comte Hugues XII de Lusignan, au sujet du moulin de Voreuil, *de Vorolho,* du bois des Brosses et des terres de la vallée de Charmeau, *de valle Charamelli* (?).

10. GUILLAUME III, *WUILLELMUS,* paraît en janvier 1272, dans un partage fait à Rougnac.

11. ARNAULD DE MINZAC, *ARNALDUS DE MINZACO,* paraît le 19 novembre 1280.

12. GÉRAULD II, *GERALDUS,* paraît de 1292 au 3 octobre 1294.

13. PIERRE III paraît du 24 mai 1310 à 1324.

14. FRANÇOIS I PARRIS, le 28 février 1325.

15. RAOUL, *RAMNULPHI,* de mars 1329 au 25 mai 1332.

16. PIERRE IV, de 1334 à 1346.

17. BERNARD II, du 7 mars 1357 au 13 février 1369.

18. JEAN II, du 13 avril 1397 à 1403.

19. HÉLIE DE TRYON, cité dès 1407, traite en 1434 avec l'abbé de Nanteuil au sujet de la terre d'Essarts en Sales. On le voit encore en 1457.

20. PIERRE V DE ROUZIER, *alias* DE ROSIER, *DE ROSERIO,* paraît du 23 août 1460 à sa résignation, qu'il signe en 1481, après avoir été relevé d'une sentence d'excommunication portée contre lui par Jean, abbé de Moreuil. Il continue à vivre dans le monastère, où il remplace, dans quelques actes, l'abbé non résidant encore en 1494.

21. JEAN III HÉLIE DE COULONGES, *DE COLONGIS, bach. l.,* protonotaire apostolique, *sim.* abbé de Dalon et de Tourtoyrac, prieur de Montbron et de Bussière-Badil, où il réside ordinairement, paraît de 1481 à 1522. Il a disputé le siège épiscopal d'Angoulême à Robert de Luxembourg dès 1481; il le dispute en 1496 au successeur, Octavien de Saint-Gelais, et obtient de ce dernier une pension de 500 ᵗᵗ. Il ouvre la série des commendataires.

22. JEAN IV CAILHON DE BELLEJOIE, *sim.* chanoine d'Angoulême, prieur de Palueau et prévôt de La Rochebeaucourt, paraît du 19 novembre 1523 au 22 janvier 1541.

23. CLAUDE DE LA ROCHEBEAUCOURT, protonotaire apostolique et prévôt de La Rochebeaucourt, paraît du 15 mars 1544 au 16 janvier 1553. Il étudiait encore en 1546, à Poitiers.

24. FRANÇOIS II DE MONTALEMBERT, *sim.* chanoine de Saint-Pierre le Grand, de Poitiers, nommé avant le 4 juillet 1553, finit en 1565.

25. PIERRE VI D'ALLOUE, *DE LODA*, régulier, paraît du 18 août 1565 au 12 décembre 1576. L'intrus Vincent de Villars le tint longtemps éloigné de son abbaye.

26. PHILIPPE DE NAMBU, nommé en 1577, ne peut pas prendre possession.

27. JEAN V ROY résigne au suivant en 1586.

28. JEAN VI BOUTHINOT, régulier, confirmé par le Pape le 3 décembre 1586, installé par procureur le 27 avril 1587, réside à Alloue, ne pouvant se loger dans son abbaye. Le 10 juin 1589, il finit par affermer à Vincent de Villars une partie de ses revenus.

29. PIERRE VII BENOIT paraît en 1596.

30. JEAN VII DU VERGIER, en 1598.

31. HENRY LAMBERT, aumônier du roi, du 21 décembre 1611 au 4 novembre 1631. Blâmé pour son incurie par le visiteur de l'ordre, Charles Boucherat de Pontigny, le 12 mai 1627, il l'est de nouveau par les enquêteurs de 1630, qui lui reprochent de ne rien faire pour relever son monastère et de n'y entretenir qu'un seul religieux.

32. FRANÇOIS III DE RAPY procède à l'inventaire de son abbaye le 10 mai 1632, aussitôt sa prise de possession.

33. GUILLAUME IV DE LA FONT, régulier, *doct. th.*, agréé par le Pape le 7 avril et installé le 4 septembre 1636, meurt à la fin de 1640.

34. JEAN VIII DE LA FONT, régulier de la Grande-Selve, *doct. th.*, frère du précédent, nommé le 18 mai et confirmé le 13 juillet 1641, meurt à la fin de mars 1673.

35. TOUSSAINT DE ROSE, *DE ROSA*, *doct. Sorb.*, *sim.* abbé de Saint-Pierre de Vienne, nommé en 1674, résigne en 1713 et décède peu après.

36. ADRIEN QUESNET, aumônier du duc de Berry et *sim.* chanoine de Notre-Dame de Vernon (Évreux), nommé le 4 juin 1713, agréé par bulle du 27 septembre 1714 et installé le 11 mars 1715, meurt en mars 1718 (1).

37. JEAN IX JOUILHAC, chapelain du roi, nommé en avril 1718, installé en janvier 1719, finit en 1722.

38. CLAUDE-FRANÇOIS LÉOUTRE, régulier, *burdegalen.* (2), nommé en 1722, fait vicaire général de l'ordre et visiteur de la province de Poitiers en 1738, meurt en 1748. Il eut pour compétiteur Henri-Charles-André de Bence, *cl. rotomagen.*, à qui il dut servir une pension de 600 ᵗᵗ.

39. LOUIS HUOT, régulier, *doct. Sorb.*, installé le 13 février 1749, fait vers 1753 vicaire général et visiteur de l'ordre, meurt en 1766.

40. FRANÇOIS IV COUPDELANCE, régulier, *sim.* prieur de Sainte-Anne d'Ollivet, vicaire général et visiteur de l'ordre, est installé le 24 mars 1767 et meurt le 13 octobre 1779, à l'abbaye de La Frenade, pendant une visite régulière. Il a fait d'importantes restaurations à Grosbos. En décembre 1775, il demanda au roi

(1) La vacance est constatée le 14 mars.

(2) Né le 12 février 1690, sous-diacre le 22 septembre 1712, diacre le 7 mai, prêtre le 23 décembre 1741.

et au pape un profès de Balerne, du nom de Boyard, à titre de coadjuteur, mais il ne l'obtint pas.

41. CLAUDE-PIERRE-ALEXIS CHUPIER, régulier, nommé en novembre, installé en décembre 1779, fait vicaire général et visiteur de l'ordre en 1784, paraît encore le 3 janvier 1791 et est pourvu d'une pension de 2,000 ₶.

Il n'y a, après l'abbé, qu'un seul officier, le prieur claustral.

PRIEURS.

....

Dominique des Champs, *de Campis,* paraît du 25 juin 1521 à août 1544...

Jean David, en 1585...

... Préau, le 17 septembre 1617...

Guillaume Daniel, du 12 mai 1627 au 1er mars 1630...

Léonard Aujourdane, du 4 septembre 1636 au 29 décembre 1653...

Étienne du Pierret, du 2 mai 1665 au 18 mars 1676...

François Pasquet, le 17 août 1677...

Philippe Mouchenaire, du 7 juillet 1679 au 12 août 1681...

Bernard Guychardet, du 25 août 1685 au 29 décembre 1705...

Jean de La Monneraye, *sim.* prieur de La Madelaine de Tiène, du 28 juillet 1706 à janvier 1717.

Claude Nojaret, du 28 janvier 1717 à juillet 1723...

Antoine Charassé, du 27 décembre 1739 au 12 juillet 1750...

François Léoutre, du 28 octobre 1761 au 25 septembre 1767.

SIMPLES RELIGIEUX.

On voit en :

. . . .

Janvier 1470, Guy Lescure ; — Jean David, fait prieur ; — Étienne Corbet.

Mars 1484, Guy de La Grange ; — Gilles Gaulard.

Juin 1521, Antoine Cailhon ; — Étienne Boisseau, 1556 ; — Pierre Duchier ; — Jean Cathinault ; — Pierre Boisseau.

6 mai 1544, Jean Pinguet, receveur de l'abbaye.

Janvier 1563, Laurent Mongin ; — Raymond Roy.

1er mars 1630, Charles Marais.

Février 1648, Étienne Joubert.

Mai 1653, Guillaume de La Font ; — François Martin.

Avril 1669, ... La Rauffie.

Novembre 1705, François de La Mothe.

Juillet 1712, Maximilien Morel, 1716.

13 février 1749, Claude-François Léoutre, neveu de l'abbé, 24 mars 1767.

Mars 1769, Pierre Gardet, 1779.

Juillet 1779, Jacques-François Olivier (1), 1791.

ARTICLE VII. — *Abbaye aux nonnains* (2) *de Notre-Dame de Saint-Ausone,* Beatæ Mariæ de Sancto-Ausonio, *O. B.*

Le monastère des Bénédictines de Saint-Ausone est un des plus anciens du diocèse. Selon une tradition respectable, il reçut naissance d'une association de pieuses femmes, qui s'était formée du vivant du saint pontife

(1) Né à Saint-Martin de l'île de Ré le 10 novembre 1743, on le voit en 1817 retiré à Montbron, accablé d'infirmités.

(2) On nommait ainsi autrefois tous les couvents de femmes.

dont il porte le nom, sur le versant sud-ouest de la colline que domine la ville d'Angoulême. Sainte Calfagie, vierge et martyre, passe pour en avoir été l'organisatrice et la première supérieure. La règle de Saint-Benoît y fut adoptée dès la première moitié du VI[e] siècle. L'esprit s'en conserva longtemps. Mais il fallut enfin le réformer comme tant d'autres dans lesquels la discipline s'était relâchée. Cette œuvre fut tentée en 1519 par le cardinal Adrien de Boisy, délégué du Pape, qui s'adjoignit comme vicaire général, à cette fin, Merlin, chanoine de Limoges. Ceux-ci recoururent au couvent des Filles-Dieu de Paris (1), récemment réformé selon la règle de Fontevrauld, et en appelèrent en 1520 onze professes (2), qui, une fois incorporées à leur nouvelle communauté, y prirent promptement la haute main. Les Bénédictines, encore hésitantes, firent leur soumission, en 1533, entre les mains de la nouvelle abbesse. Deux prêtres fontevrellistes, Paul Louan et Antoine de Burne (3), venus le 14 novembre 1538 pour donner leur concours à l'entreprise, la menèrent rapidement à bonne fin. A partir de cette époque, on voit à peu près constamment des profès de Fontevrauld y faire office de chapelains et de confesseurs, à la place du vicaire perpétuel de Saint-Ausone et des prêtres séculiers qui y fonctionnaient précédemment. Cependant le monastère garde la règle de Saint-Benoît. Le Saint-Siège l'a honoré de plusieurs privilèges et exemp-

(1) Prieuré de femmes dans lequel Guillaume de Cambray, archevêque de Bourges, délégué du Pape, introduisit les religieuses de Fontevrauld vers 1500.

(2) Savoir : Anne de Soubs-le-Four, Renée Guybert, qui fut abbesse sitôt son arrivée; Marie Paulmier, Jeanne Alligret, Catherine Berthelot, Anne Aymeric, Marie Leroy, Marie Chevrier, Françoise Cossard, Denise Cordelle, Jeanne Guybert.

(3) Les mêmes avaient réformé précédemment les abbayes de Notre-Dame d'Almenèches (Séez) et de la Trinité de Poitiers.

tions et il en relève immédiatement, comme il résulte de diverses bulles fort anciennes (1), rappelées par celles de 1339 et 1410, et de divers actes de 1448, 1461, 1512, 1547 et 1557, invoqués en 1618 à l'encontre du projet de l'évêque Antoine de La Rochefoucauld d'y exercer le droit de visite.

L'abbaye de Saint-Ausone fut dotée d'abord par les rois de France, qui lui continuèrent longtemps leurs faveurs et la prirent sous leur protection, notamment par lettres patentes des 12 mars 1557 et 3 avril 1571. Les comtes d'Angoulême lui firent de même de beaux et nombreux dons, entre autres Guillaume II, Guillaume V, Aymard et Hugues XII, qui, en mai 1270, lui octroya droit d'exploit dans la forêt de la Braconne. Le premier, d'accord avec Giberge, sa femme, et leurs trois enfants, après lui avoir abandonné vers 1025 le maine d'Alamans et tous ses revenus assis entre les murs de la ville et le bord de l'Anguienne, entreprit la reconstruction de sa basilique qu'avaient ruinée les invasions successives des Visigoths, des Sarrasins et des Normands. L'édifice fut achevé par les comtes suivants, et les cendres de saint Ausone y furent transportées avec celles de son successeur, saint Aptone, et de son archidiacre, saint Césaire, le 30 mars 1118, par Girard II, alors évêque d'Angoulême. Elle souffrit particulièrement pendant la guerre de Cent ans. Plusieurs de ses biens et droits périrent alors, et une bulle du 11 septembre 1395 ordonnant, sous peine d'excommunication, d'en faire restitution, ne produisit qu'un résultat incomplet. Il avait fallu l'influence et les générosités de la reine Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, pour réintégrer dans le monastère, vers

(1) Le privilège accordé par chaque bulle l'était pour quatre-vingt-dix ans et moyennant redevance annuelle de 5 sols.

1375, les religieuses qui avaient dû s'en éloigner. On se mit dans la suite à relever les bâtiments en ruine. Louise de Savoie, mère de François Ier, y concourut généreusement; mais cette restauration ne fut achevée qu'en 1550. Cependant la communauté respirait en paix depuis un siècle, lorsque les calvinistes vinrent, en 1562 et 1568, la ruiner de nouveau et raser complètement le monastère. Il n'en resta que le beau réfectoire voûté (1), qui, dans la suite, tint lieu d'église pour la paroisse et pour le couvent. Le désastre fut tel qu'on dut renoncer à le réparer. Les religieuses, chassées pour la troisième fois au moins de leur solitude, se retirèrent pour quelque temps dans les *maisons décanales* (2) et durent se décider à fixer ailleurs leur résidence.

Elles choisirent le voisinage du prieuré de Notre-Dame de Beaulieu, où elles s'étaient déjà réfugiées durant l'invasion des Anglais. Par acte du 11 décembre 1573, l'abbesse, Barbe de Saint-Gelais, acquit de Jean Calueau, abbé de La Couronne et archidiacre d'Angoulême, en retour de rentes que le couvent possédait en Saint-Jean de La Palud, le château de Beaulieu, dit de Bellejoie (3), avec ses dépendances, s'étendant de la rue qui va de la porte de Beaulieu à la place de la

(1) Il avait soixante pas de long.

(2) Vacantes par le fait de la non-résidence des doyens de 1480 à 1624.

(3) Ce château, bâti par Charles de Saint-Gelais, archidiacre de Luçon et chanoine d'Angoulême, fut donné par lui, le 14 août 1525, à ses neveux, fils de Merlin, en usufruit à Jean et en propriété à François. Ce dernier, devenu possesseur du tout, le vendit le 11 mai 1554, au prix de 4,000 ᵗᵗ, à Hélie de Coulonges, prieur des Salles et de Bussières, qui le donna, le 4 novembre 1570, à son neveu, Gabriel de Lyvène, abbé de Saint-Cybard. Celui-ci le donna, à son tour, à Jean Calueau, le 11 janvier 1573. L'abbaye de La Couronne avait possédé autrefois l'emplacement de ce château, l'ayant reçu en 1320 du doyen Arnauld Léotard, et l'avait vendu aux Saint-Gelais.

Hart, à gauche, jusqu'aux murailles de la ville. Le 7 juin 1575, dame Gabrielle de Mareuil, marquise de Mézières, y ajouta, à pur don, divers immeubles acquis par elle, le 1er du même mois, de François Corlieu, au prix de 800#. La communauté fit diverses acquisitions complémentaires, rue de la halle du Minage à l'église de Beaulieu, à droite, comprenant terres labourables, granges et aisines, et, en 1585, fit clore le tout de murs de douze pieds de haut et de deux pieds d'épaisseur (1), à l'aide d'aumônes qui furent abondantes à cette époque et spécialement d'un don de 4,000 # que lui avait fait le roi le 30 mars 1573 (2). Elle fut bientôt dans la nécessité et en mesure de s'étendre davantage. Par acte du 26 octobre 1614, elle acquiert de Pierre Scarron, prieur de Beaulieu, le vieux prieuré avec ses cloîtres et son jardin et, en outre, toute la nef (3) de l'église, jusqu'au transept, en retour d'une maison moins ancienne avec jardin et d'une rente annuelle de 150 #, qui fut plus tard réduite à 100 #. Elle reste redevable, de ce chef, d'une rente de 6 # à l'abbaye de Bourgueil-en-Vallée, dont dépend ce prieuré, et d'une autre rente de pareil chiffre envers les Cordeliers d'Angoulême, en compensation d'un préjudice causé à leurs dépendances. L'abbesse, Luce de Luz, en prit possession le 4 mai 1615, et des lettres patentes du 15 octobre suivant consacrèrent ces dispositions, d'ailleurs approuvées par l'évêque, après avis conformes du chapitre et du curé. Mais ce ne fut qu'en 1620, après un arrêt du 1er juin mettant fin à un conflit soulevé d'une manière

(1) Marché du 31 mai 1585, conclu avec François Bertrand et Jean Chauvet, maîtres maçons.

(2) Elle avait acheté, en outre, quelques rentes de Jacques du Tillet, chanoine de Meaux et plus tard d'Angoulême, par acte du 15 juillet 1580.

(3) Elle avait 72 pieds de longueur sur 24 de largeur.

inattendue par ce dernier et par quelques-uns de ses paroissiens, que la porte principale ouvrant dans la façade de l'église fut supprimée pour le public, les religieuses devant établir leur chœur dans la nef, devenue leur propriété, et remplacée par une porte ouvrant à l'extrémité méridionale du transept. Le chœur des religieuses fut pourvu de soixante stalles, plus la chaire (1) de l'abbesse.

Après cette translation, l'abbaye, restée toujours sous le vocable de saint Ausone, prospéra rapidement, et en 1636 elle put envoyer deux religieuses à Civray en Poitou pour y fonder un couvent de l'ordre (2). Ces deux professes, Marguerite de Pichon, qui fut prieure, et Mathurine du Vignaud, reçurent leur obédience à cette fin le 12 novembre.

L'abbaye de Saint-Ausone possède deux prieurés : celui de Fronsac, archiprêtré de ce nom, diocèse de Bordeaux, et celui de Saint-Xonne ou Sonne (3), paroisse de Chadenac, archiprêtré d'Archiac en Saintes. Les cures de Saint-Ausone d'Angoulême et de Bessé (Poitiers) lui appartiennent. Troublée dans la possession de cette dernière, en 1230, par le seigneur du lieu et par celui d'Aunac, elle est protégée contre leurs tentatives par l'abbé de Plaine-Selve, délégué à cette fin. Peu après, on la voit en posséder elle-même la seigneurie. Les cures de Saint-Étienne de Nontron, de Saint-Martial de Valette, annexe de la précédente (Limoges), et de Grassac, lui furent unies en vertu d'une

(1) Elles furent faites par Léonard Lefebvre, l'organiste de la cathédrale, et coûtèrent 1,450 ₶. (Marché du 24 mai 1659.)

(2) Un sieur de L'Estang et dame de Pichon avaient assuré une rente de 300 ₶ à cette nouvelle fondation, due à l'initiative de la maison de Rochechouart. Cette rente fut élevée peu après à 500 ₶. Le couvent (prieuré) de Civray avait existé autrefois, mais était désert depuis longtemps.

(3) Diminutif de Saint-Ausone.

bulle de Clément VII, du 5 décembre 1529, fulminée par Guillaume de Croze, chanoine, maître-école et vicaire général d'Angoulême, et l'abbesse, tous consentements obtenus, en prit possession par procureur les 21 et 22 avril 1532. Toutefois celle de Grassac ne lui fut réellement acquise qu'en 1589, en vertu d'un acte du 21 septembre par lequel le prieur de Notre-Dame de Beaulieu d'Angoulême, dont elle dépendait (1), levait enfin toute opposition et abandonnait en même temps à l'abbaye tous ses revenus de Ruelle et de Magnac-sur-Touvre. Celle de Champnier et son annexe de Brie lui furent accordées par acte épiscopal du 4 décembre 1621 et la prise de possession s'en fit le 26 du même mois. En conséquence de cette dernière union, l'abbaye doit chaque année au chapitre d'Angoulême, qui lui a abandonné quelques droits dans ces paroisses, un voile et une bourse de soie pour calice ou une somme de 50 ff. Celle de Houlette lui fut attribuée lorsque les Jésuites de Tours prirent possession du prieuré de Notre-Dame de Beaulieu, en 1680. L'abbesse a le patronage de toutes ces églises, dont les titulaires sont à sa présentation et sous le régime de la portion congrue.

Ses autres possessions les plus importantes, outre les paroisses et prieurés mentionnés plus haut, sont dans le diocèse d'Angoulême : à Fléac, où elle a eu de longs procès avec les doyens de la cathédrale et les religieux de Saint-Cybard, procès terminés par un concordat du 27 juillet 1463 ; à Vindelle, où elle a le village de Guissalle (2), et à Ruelle. Sa seigneurie s'étend sur presque toute la paroisse de Saint-Ausone (3) de la ville

(1) Depuis 1323, après avoir appartenu directement, comme lui, à l'abbaye de Bourgueil-en-Vallée.

(2) Acquis au XVIIIe siècle; aliéné par la Nation, au prix de 69,400 ff, le 18 avril 1791.

(3) On y voit encore aujourd'hui le moulin *des Dames*, la rue *des Dames*.

épiscopale et sur partie du faubourg Saint-Pierre (1), dans celles de Saint-Éloy et de Saint-Jean. Le lieu dit Bourg-Franc-des-Dames, paroisse de Courbillac, diocèse de Saintes, est aussi dans ses appartenances. Au commencement du XVIIIe siècle, elle avait perdu ou aliéné, et quelques-uns depuis longtemps, ses domaines et droits en Magnac-sur-Touvre, Balzac, Saint-Yrieix, Linars, Saint-Saturnin, Birac, Saint-Estèphe, Nonac, Plassac, Courgeac (2), Garac (village des Champs), Marillac, Saint-Sornin, Fouquebrune, Charmant, Dignac, Vendoire, Villars, Sainte-Colombe, Saint-Ciers, Moulidars, Sireuil, Champmilon, Échallat, Hiersac, Saint-Jean-La-Palud (3), Châteauneuf, Chasseneuil, Javrezac (fief dit de Saint-Ausone) et Bouteville.

Ses revenus, qui s'élevaient à près de 3,000 ₶ en 1560, sont tombés à 1,200 ₶ en 1575. Alors, elle est si pauvre qu'il faut lui faire remise de toutes ses impositions. En 1669, ils s'élèvent à 12,948 ₶, savoir : dans la ville et faubourgs d'Angoulême, 775 ₶; à Bessé, 680; à Nontron, 760; Grassac, 760; Champnier et Brie, 4,500; Fléac, 400; Courbillac, 80; Ruelle, 172; Fronsac, 150; Saint-Sonne, 24; divers, y compris droit de chauffage dans la Braconne, 1,320; pensions des religieuses, 3,327. En 1790, ils sont estimés 18,000 ₶. Elle paie pour décimes 17 ₶ 10 s en 1515, 6 écus deux tiers en 1595, 1,317 ₶ en 1670. Ses charges totales atteignent en 1680 6,849 ₶, comprenant portions congrues, service de la chapelle, procureur, médecin, serviteurs, redevances diverses, décimes. Elles sont évaluées à 15,000 ₶ en 1790.

(1) En 1635, elle a encore droit à cinq chopines de vin par mois sur chaque taverne de ce faubourg.

(2) Ses droits dans quelques paroisses de la châtellenie de Blanzac datent d'avant 1190.

(3) Elle y possédait La Courade en 1270.

L'église abbatiale de Saint-Ausone est commune à la paroisse. L'autel paroissial est à trente pieds de la porte d'entrée. Au delà est celui de la communauté, et plus loin son chœur, séparé du tout par une banquette surmontée d'une grille. Le tombeau de saint Ausone, haut de six pieds, est à égale distance de la porte d'entrée et de l'autel paroissial. Elle possède plusieurs chapellenies que l'on trouvera décrites à la fin de cet article.

Le personnel de la communauté a varié avec les temps. En 1335, on y compte vingt religieuses de chœur. Peu avant les événements de 1562, elles sont quarante. On y en voit encore trente-cinq en 1577. Mais les entrées diminuant depuis quelques années, elles ne sont plus que dix en 1590. Revenues à trente-quatre professes et treize converses en 1657 (1), elles se maintiennent à peu près à ce nombre pendant plus d'un siècle. Le 2 décembre 1790, il y a vingt-neuf dames de chœur et six converses. Les offices, après la dignité d'abbesse, sont ceux de prieure claustrale, sacriste, directrice du chant, *cantrix,* infirmière. Ces trois derniers ont disparu vers 1580, mais on y trouve dans la suite une sous-prieure et une dépositaire. L'abbesse est élue par les professes et confirmée par l'évêque jusqu'au concordat de François I[er]. Dans la suite, le roi nomme et le pape confère. L'abbesse nomme à tous les emplois.

LISTE DES ABBESSES.

1. CALFAGIE, *CALFAGIA,* alias *CALPHAGIA,* passe pour avoir organisé le couvent avec sa sœur Caliage, sous la direction de saint Ausone. Sa fête était célébrée autrefois le 13 août.

(1) De l'enquête de 1630, il résulterait qu'elles auraient été autrefois au nombre de soixante-dix, tant professes que converses et auxiliaires.

2. ALEAIS DE MONTBRON, *ALEAIS DE MONTEBERULFI*, paraît de 1152 à 1198...

3. PÉTRONILLE I, *PETRONILLA*, paraît le 17 janvier 1222...

4. AGNÈS I DE CHAMBRE, d'avril 1227 au 23 décembre 1261...

5. GUILLAUMETTE DE VILLARS, *GUILLERMA DE VILLARIBUS*, du 25 avril 1265 au 8 novembre 1287.

6. ISABELLE TISON, *HYSABELLIS TYSO*, paraît le 4 octobre 1294 et meurt en mars 1312.

7. ALICE DE LA MARCHE, *ALICIA DE MARCHIA*, alias *DE MARCHIIS* professe de Fontevrauld, est élue le 5 avril 1312 par les chanoines d'Angoulême, Maynard de Montchaude et Arnauld Léotard, délégués, le premier de l'évêque, le second des religieuses, celles-ci n'ayant pas pu aboutir à l'élection. On la voit encore en 1323.

Vacance le 6 mai 1325...

8. PÉTRONILLE II, *alias* PÉRONELLE CAILHE, *PETRONILLA CALHA*, paraît du 1er mai 1326 au 22 août 1332...

Vacance : 1er mai 1335...

9. BARTHÉLEMYE GEOFFROY DE SAINT-AMANT, *BARTHOLOMEA GAUFFREDA DE SANCTO AMANTIO*, parait de 1337 au 13 décembre 1373...

10. AUDE BERTRAND, *AUDA*, alias *HAUDA*, du 16 mars 1374 au 29 mars 1383...

Vacance du 29 novembre 1385 au 3 juin 1386...

11. JEANNE I, *JOHANNA*, paraît du 20 mai 1388 au 27 juillet 1395. Elle résigne à la suivante.

12. AGNÈS II DE MAUFERAS, élue en septembre 1395, paraît le 11 de ce mois, obtient en 1410 exemption pour son monastère et meurt en juillet 1453.

13. MARGUERITE DE GAING (1), élue le 23 juillet 1453, résigne en 1496.

14. MADELAINE D'ORLÉANS, fille naturelle de François d'Orléans, comte d'Angoulême, *sim.* prieure de l'abbaye aux nonnains de Fontdouce et de Notre-Dame de Saintes et abbesse de Faremoustier, élue en 1496, est autorisée par Léon X, en 1513, à prendre l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers. Mais elle y renonce et est transférée en 1520 à Jouare, où elle meurt en octobre 1543, à soixante-sept ans.

15. RENÉE GUYBERT, professe de Fontevrauld, devenue prieure de Saint-Ausone depuis quelques mois, confirmée par bulle du 6 octobre 1520, paraît encore le 20 mai 1533 et meurt en cette année.

16. MARIE PAULMIER, *MARIA PALMERII*, *priùs* dépositaire, nommée en 1533, résigne à la suivante le 12 mars 1557, mais, en vertu d'un indult, reste chargée de l'administration, qu'elle exerce encore le 22 août 1571. Elle meurt le 16 mars 1574.

(1) Elle a plusieurs parents dans la cléricature, dont deux frères : Jean de Gaing, profès à Saint-Cybard, et Jacques de Gaing, prieur de Maison-Fontaine (Périgueux).

17. BARBE DE SAINT-GELAIS, *BARBARA DE SANCTO GELASIO,* alias *DE SANGELASIO,* petite-nièce d'Octavien, mort évêque d'Angoulême, professe de l'Annonciade de Bordeaux (1), nommée en 1557, ne commence à administrer qu'en 1573. Elle transporte, l'année suivante, le monastère à Notre-Dame de Beaulieu et meurt en décembre 1586, après avoir résigné.

18. ANNE ARNAULD, pourvue en cour de Rome en 1585, est installée le 20 août 1586 et déposée aussitôt.

19. LUCE DE LUXE, *alias* DE LUSSE, *rectè* DE LUZ (2), petite-nièce de Barbe de Saint-Gelais par sa mère Claudie, est nommée en 1586, à l'âge de vingt ans, et confirmée par le Pape le 27 avril 1587. Avec l'autorisation de l'évêque d'Angoulême, du 23 avril 1602, elle reçut la bénédiction abbatiale le 2 juin, même année, de son oncle, Urbain de Saint-Gelais, évêque de Comminges, doyen d'Angoulême et abbé de Bourg-sur-Mer. Elle résigne à la suivante, sa parente, en 1649, et meurt le 7 avril 1656.

20. CHARLOTTE-CATHERINE DE GRAMMONT, des Grammont de Navarre, professe de Saint-Bernard, dont elle fut plus tard abbesse, confirmée par le Pape, le 14 août 1648, comme coadjutrice de la précédente, paraît en titre le 8 février 1650. En 1674, elle assiste

(1) *Annuntiatarum monialium ;* ordre fondé en 1501, à Bourges, par Jeanne de Valois, fille de Louis XI, et dont on voit peu après des maisons dans plusieurs villes de France. La maison de Bordeaux fut établie le 18 juillet 1521, avec le concours de Jacquette de Lansac, femme d'Alexandre de Saint-Gelais, de la famille de notre abbesse.

(2) Luxe ou Luz était une souveraineté en Basse-Navarre.

à la bénédiction abbatiale de Françoise de Foix, abbesse de Notre-Dame de Saintes. Elle est transférée en 1682 à l'abbaye du Ronceray, où elle meurt vers 1712.

21. ANGÉLIQUE D'ESPINAY DE LIGNERY est nommée en 1682. Les religieuses, à qui l'évêque l'a imposée, l'ayant mal accueillie, sont punies pour ce fait de la privation des sacrements. Au bout de sept mois de silence, elles réclament, mais en vain, et sont informées que la peine ne sera levée qu'après entière soumission de leur part. L'abbesse finit par se lasser et permute avec la suivante.

22. JEANNE II DE VILLELUME DU BASTIMENT, *priùs* abbesse de Beau-Mont (Clermont), prend possession le 21 novembre 1686 et meurt le 3 octobre 1711.

23. FRANÇOISE-GABRIELLE D'ORLÉANS DE ROTHELIN, professe de Sainte-Croix de Poitiers, dont elle a été prieure puis abbesse, est transférée à Saint-Ausone par bulle du 17 décembre 1711 et prend possession le 7 août 1712. Elle est *sim.* prieure de Notre-Dame de Valognes, *alias* de La Protection (Coutances). Elle meurt peu après le 8 mars 1747.

24. JEANNE-ÉLISABETH-THÉRÈSE DE PÉRUSSE DES CARS DE LA RENAUDIE, née le 26 mars 1718, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers dès 1742, est nommée *sim.* abbesse de Saint-Ausone en 1747. Elle résigne en 1759, gardant Sainte-Croix.

25. MARIE-FRANÇOISE DE DURFORT DE CIVRAC, née le 27 avril 1717, au château de La Mothe-Montravel, en Périgord, est nommée en 1759. Encore en titre en 1791, elle est emprisonnée et guillotinée à Angers le 19 frimaire an II.

OFFICES CLAUSTRAUX.

Ils sont au nombre de six, dont quatre anciens et deux modernes, classés dans l'ordre suivant. On ne leur connaît pas de bénéfices particuliers.

PRIEURÉ CLAUSTRAL.

La prieure préside la communauté en l'absence de l'abbesse et le chapitre réuni pour l'élection de cette dernière, jusqu'en 1516. Elle est appelée grande-prieure après la création du sous-prieuré, vers 1600.

PRIEURES.

. . . .

Junia paraît en avril 1227 et meurt vers 1249.

. . . .

Isabeau de Fougères, *Hysabellis de Fulgeriis,* du 6 mai 1325 au 1er mai 1335...

Pétronille Geoffroy de Saint-Amant, sœur de l'abbesse Barthélemye, le 30 novembre 1345...

Jeanne de L'Age-Vigier, *de Agiâ-Vigerii,* le 7 avril 1361...

. . . .

Jeanne du Breuil, *de Brolho,* du 14 février 1451 au 2 août 1453...

Catherine de Sauzet, *de Sauzeto,* du 25 avril 1460 au 13 février 1498...

Françoise de Montbrun, du 27 janvier 1508 au 12 mars 1511...

Renée Guybert, le 5 juin 1520, devient abbesse dans la même année.

Catherine Berthelot, tante, paraît le 12 mai 1526...

Marie Le Roy, le 13 janvier 1528...
Jeanne Aligret, le 12 mai 1531...
Marie Le Roy *(bis)*, le 15 janvier 1534.
Marie Chevrier, du 12 mars 1534 au 4 juin 1538...
Marie Le Roy *(ter)*, le 20 mars 1550...
Marie Chevrier *(bis)*, le 4 juillet 1559...
Catherine Berthelot, nièce, le 10 août 1573...
Madelaine de La Rochechandric, le 30 août 1574...
Louise de Saint-Gelais, le 6 août 1577...
Hélie de Laporte, du 23 avril 1594 au 30 décembre 1606...
Renée Richard, le 4 juillet 1613...
Marie de Nesmond, les 3 avril 1617 et 2 avril 1618... Elle passe en 1623 au prieuré de Cognac.
Renée Richard, *sim.* prieure de Fronsac, paraît *(bis)* du 8 décembre 1621 au 25 juin 1623...
Catherine de La Rochefoucauld, du 15 avril 1638 à 1647...
Hélène de l'Estang, du 8 février 1650 au 5 février 1661... (1).
Jeanne de Laporte, du 9 octobre 1682 à juin 1690.
Jeanne de Raymond, du 30 juillet 1692 à janvier 1702.
Jeanne de Laporte *(bis)*, le 7 août 1702...
Antoinette Gandillaud, le 30 décembre 1705...
Marie de Lesmerie, du 4 mars 1706 au 28 juin 1711...
... Deschèzes, le 12 janvier 1714...
Marie de Lesmerie *(bis)*, le 3 avril 1715...
Marie de Briquemault, nièce de l'abbesse, les 15 février et 24 octobre 1720...
Suzanne Bergeron, le 6 juin 1723...
Marie Pasquet de Piégut, les 23 mai 1729 et 2 juin 1730.
Marie Destancheau, du 12 avril 1732 au 14 mars 1743...
Anne de Voluire, du 4 février 1760 au 28 octobre 1777...

(1) Après elle, les prieures prennent le titre de grandes-prieures.

Henriette de Beaupoil-Saint-Aulaire, née en 1734, les 2 décembre 1790 et 22 janvier 1791...

SACRISTANIE.

Cet office n'a duré que jusqu'au milieu du XVIe siècle.

SACRISTES.

. . . .

Isabelle de Marlhac paraît le 25 décembre 1311...

Agnès de La Vergne, *de Vernhâ,* du 6 mai 1325 au 1er mai 1335...

Jeanne Geoffroy, *Gaufrida,* du 30 novembre 1345 au 11 décembre 1347...

Pétronille de Saint-Amant, du 7 novembre 1357 au 3 juin 1386... *sim.* prieure de Fronsac.

Marie de Saint-Prosper, *sim.* prieure de Fronsac, du 9 janvier 1444 au 14 février 1452...

Marguerite de Gaing, du 2 août 1452 au 14 décembre 1474...

Jeanne Tranchefort, du 22 décembre 1510 au 16 août 1512...

Denise Cordelle, le 5 juin 1520...

CHANTRERIE.

Cet office, moins ancien que les précédents, n'a duré que jusque vers la fin du XVIe siècle. Sa titulaire est directrice du chant, *cantrix.*

TITULAIRES CONNUES.

. . . .

Agnès Davinot paraît du 21 février 1469 au 13 février 1498...

Étiennette Grassignone, du 27 janvier 1508 à 1511...
Anne de Soubs-Le-Four, professe de Fontevrauld, en 1568...

INFIRMERIE.

Cet office a été supprimé vers le milieu du XVIe siècle.

INFIRMIÈRES.

....

Bernarde de La Marche paraît du 21 février 1469 au 12 mai 1490...
Catherine de Moustier, le 21 mars 1492...
Françoise de Montbrun, en 1497, devient prieure.
Jeanne du Boys, le 27 janvier 1509, permute avec la suivante.
Marie du Boys, *anteà* prieure de Fronsac, est nommée le 1er octobre 1512...

SOUS-PRIEURÉ.

Cet office a été créé vers 1600.

SOUS-PRIEURES.

Renée Richard paraît du 28 mars 1600 au 14 mai 1606 et devient prieure.
Jeanne de Laporte, du 23 novembre 1660 au 23 avril 1669.
Jeanne de Raymond, du 9 octobre 1682 au 17 juin 1690...
Marie Gandillaud, du 30 juillet 1692 au 28 février 1705...
Marie Boisson, 18 mai 1708...

Suzanne Bergeron, du 10 mars 1711 au 18 juillet 1723 et devient prieure.
Marie Pasquet de Piégut, le 18 août 1726, devient prieure.
Marie d'Estancheau, les 23 mai 1729 et 2 juin 1730...
Marie Boisson du Breuil, du 12 avril 1732 au 14 mars 1743...
Anne de Voluire, le 30 août 1755, devenue prieure.
Françoise Floranceau, le 26 juillet 1763...
Marie Samazou de Tudebœuf, du 7 septembre 1772 au 20 décembre 1776...
Marie-Jeanne Vigier de La Pile, née le 28 octobre 1735, paraît du 19 mai 1782 au 22 janvier 1791.

DÉPOSITARIAT.

L'office de la dépositaire date de 1660.

DÉPOSITAIRES.

Lucrèce Guilhaumeau paraît en 1662...
Suzanne du Crozan, le 9 octobre 1682.
Marie Boisson, du 30 juillet 1692 à 1694.
Jeanne Lambert, du 24 janvier 1697 au 19 mars 1701...
Marie David de Boismourant, du 28 février 1705 au 11 juillet 1723...
Gabrielle de La Faye, le 23 mai 1729...
Madelaine Chérade de Montbron, du 30 août 1755 au 8 septembre 1768...
Marie-Marguerite Boussiron, du 7 septembre 1772 au 28 octobre 1777...
Marie Gilbert, du 10 juin 1781 au 22 janvier 1791.

SIMPLES RELIGIEUSES.

En 1198, Éma de L'Isle, *Ema de Insulâ.*

Avril 1227, Girondona.

10 novembre 1267, Galharde, *Galharda.*

1300, Almoyde de Plassac ou de Plaizac, *de Plaziaco,* morte en 1300.

6 janvier 1304, entrée de Marguerite de Torsay, *de Torssayo.*

9 octobre 1327, Perrine de Loubert.

22 août 1332, Marie de Juillac, *de Julhaco,* 30 novembre 1335; — Sibille de Juillac, nièce.

23 avril 1334, Isabeau Petit, 30 novembre 1345.

1335, Marguerite de Montsoreau, *de Monte-Saurelli;* — Joyde de Vibrac, 10 novembre 1345; — Barthélemye Geoffroy, devenue abbesse; — Pétronille Geoffroy, devenue prieure; — Jeanne de Saint-Cier, *de Sancto Cirico;* — Jeanne Robert; — Almoïde de Nersac, *Almondis de Narciaco,* 30 novembre 1345; — Garine Léotard; — Denise de La Marche, 30 novembre 1345; — Denise Manuesme; — Pétronille Pallet; — Isabelle de Chabreville, *de Chabrievillâ,* 7 avril 1361; — Évorde de Fontclaireaux, *Evordis de Fontibus-Claris;* — Pétronille Vigier; — Jeanne de L'Age-Vigier, *de Agiâ-Vigerii,* 10 novembre 1346; — Pétronille Bertrand; — Pétronille de La Barde, *de Bardiâ.*

17 octobre 1339, Jeanne Geoffroy de Saint-Amant-de-Boixe, 7 avril 1361.

28 décembre 1344, Sibille de Saint-Amant, 7 avril 1361.

30 novembre 1345, Marie de Dorville, *de Dorvillâ;* — Pétronille de Dorville, 3 juin 1386; — Béatrix Tizon; — Sibille Léotard, 7 avril 1361; — Aude Bertrand, devenue abbesse; — Sibille Poitevin, *Pictavina;* —

Sibille du Repaire, *de Reparío;* — Marguerite de Fougères, *de Fulgeriis;* — Eyvorde de Nersac.

18 avril 1346, Geoffride de Saint-Amant, sœur de Jeanne.

1er novembre 1346, Marguerite Bertrand.

3 juin 1386, Almoïde Sardaigne, 27 février 1418.

1395, Agnès du Puy, transférée de l'abbaye de Ligueux.

10 février 1397, Georgette de Grely, 29 décembre 1411.

20 mars 1435, Marie de Bonys.

14 février 1451, Marguerite de Gaing.

21 mai 1461, Bernarde de La Marche, 13 février 1498; — Agnès Damnote, 12 décembre 1465.

12 décembre 1467, Isabeau Chamborne, 1er août 1472.

21 février 1470, Isabeau Giraud, 12 mars 1511.

8 mars 1477, Marie du Boys, 7 décembre 1494.

14 mars 1479, Francine de Moustier.

12 mai 1488, Catherine de Moustier, 12 mai 1490; — Antoinette Grassignone, 1511.

6 avril 1490, Jeanne du Boys, 4 juin 1538; — Françoise de Montbrun, faite prieure claustrale.

12 mai 1490, Jeanne Trancheresse; — Françoise Dumont.

27 janvier 1509, Marguerite de Suze, 12 mars 1512; — Claire de Soubs-Moulins, 1er juin 1560; — Marie de Montbrun, 15 mars 1512; — Madelaine de Rochechandric, devenue prieure; — Julienne Chauvet, 4 juin 1538.

5 juin 1520, Jeanne Aligret, devenue prieure; — Anne Aymeric, 20 mars 1550; — Marie Le Roy, devenue prieure; — Marie Chévrier, devenue prieure; — Renée Guybert, devenue prieure, puis abbesse; — Anne de Soubs-Le-Four, 30 août 1574; — Marie Paulmier, devenue dépositaire, puis abbesse; — Catherine Berthelot, devenue prieure; — Françoise Cos-

sard; — Denise Cordelle; — Jeanne Guybert, 1er juin 1560; — Renée de Labrousse, 8 décembre 1532; — Catherine de La Roche; — Jeanne Guy, 1er juin 1561.

1er juin 1524, Louise de Saint-Gelais, devenue prieure; — Jeanne de Beaumont, 20 mars 1550.

1er mai 1527, Charlotte Redon; — Jeanne Couillaud, 1er juin 1560.

1er avril 1528, Jeanne de Saint-Maure, 1er juin 1560.

12 mai 1531, Anne Guybert, 15 janvier 1534; — Barbe de La Béraudière, 1er juin 1560.

15 janvier 1534, Catherine de La Sayette (1), 1er juin 1560; — Madelaine Criblier, 1568; — Catherine Guytard, 4 janvier 1593 (2).

6 février 1535, Marguerite de La Cour, 1er juin 1560; — Gabrielle Legrand, 25 avril 1586; — Calfagie de Moulins, 1588.

20 mars 1550, Barbe de Saint-Gelais, devenue abbesse; — Françoise de La Place, 25 avril 1593; — Catherine Pontenier, août 1573; — ... de Montauzier; — Jeanne Radoux de Fougières, 1568; — ... de La Vallade; — ... de La Vergne; — de Poydie.

4 juillet 1559, Anne Arnauld, devenue abbesse; — Hélie de La Porte, 4 janvier 1593; — ... de Gabirolle, 1568; — ... de Boisbreteau.

2 février 1568, ... d'Allaire; — ... de Chamouillac.

8 décembre 1584, Renée Richard, devenue prieure; — Marie de Nesmond, passée au prieuré de Cognac; — Anne de Lesmerie, 31 octobre 1642; — Marie Mesnard, avril 1606.

22 avril 1591, Madelaine de Sacrato, septembre 1606; — Anne de Nesmond, 1620; — Françoise Audouin, septembre 1606; — Louise Guytard, 25 juin 1623.

(1) Sœur du grand-chantre de Périgueux.

(2) Dès le 16 décembre 1586, elle est dite doyenne et gouverne la communauté, *sede vacante*.

30 décembre 1603, vêture de Hélène de L'Estang, devenue sous-prieure.

25 juin 1605, vêture d'Anne de Beaumont, juin 1623.

4 juillet 1613, Marie Dufaure, février 1641; — Louise de Castelbageac, devenue abbesse de Voisines en 1635; — Marguerite de Pichon, mai 1631.

1er juin 1620, Marie de Montbron et Lucie d'Hauteclaire, transférées à Cognac.

22 mai 1622, Anne de Brons, 26 avril 1671.

25 juin 1623, Françoise de Pichon, mai 1631; — Jeanne de La Porte, avril 1671; — Renée de Devezeau, 2 juin 1667.

5 septembre 1624, ingression de Charlotte Le Musnier, 1650, et Gabrielle Le Musnier, décembre 1659.

8 février 1626, Marie du Vignaud.

14 avril 1628, vêture de Gabrielle Joubert.

30 mai 1631, Charlotte d'Hauteclaire, octobre 1642; — Mathurine du Vignaud, février 1661.

1er janvier 1635, Catherine de La Rochefoucauld fait profession à Bordeaux.

12 novembre 1636, Luce de Talleyrand de Grignols, 18 février 1659; — Félice Bouillon, 2 juin 1669; — Suzanne de Crozan, 26 avril 1671; — Anne de Forgues de Lavedan, boursière (1), 2 juin 1667; — Jeanne de Raymond, 26 avril 1671; — Catherine de Courbon, 22 février 1642; — Antoinette Chauvet, 2 juin 1667; — Marguerite de Devezeau, 26 avril 1693; — Lucrèce Lambert, 28 juin 1690; — Renée de Corgnols, 2 juin 1667; — Marie Gandillaud, 2 avril 1685; — Marguerite de Barbezières, 28 juin 1685; — Lucrèce Guillaumeau, 23 juin 1667; — Antoinette Gandillaud, 23 août 1707; — Françoise Raoul, 28 juin 1685.

(1) Cet emploi ne paraît pas avoir constitué un office régulier.

15 avril 1638, F... Corad; — ... Robert; — Thérèse Valette; — Marie du Four; — Luce de Baudouin de Fleurac, 8 février 1650; — Luce Desbordes; — Marie Treuiller, 26 avril 1671; — Luce Bodain.

22 février 1641, Anne Arnauld, 22 avril 1693; — Marie Bouillon, 26 avril 1671; — Marie Boisson aînée, 23 août 1707.

8 août 1642, profession de Françoise Dexmier, 30 juillet 1692.

31 octobre 1642, entrée de Marie Bourbon, à dix-sept ans, 16 octobre 1701, et Anne Thibaud.

1er juin 1647, ... de Fontbelle, 22 avril 1693; — ... de Villefléac.

8 janvier 1650, Marie Chaussepied, 26 avril 1571; — Madelaine Decescaud, 2 juin 1667.

9 décembre 1659, Marie de Lesmerie, 18 août 1726; — Marie Boisson jeune, 11 juillet 1723; — Catherine de Coûtz, 23 novembre 1661; — Marie de Forgues de Lavedan, 2 juin 1667; — Suzanne Bergeron, 2 janvier 1701; — entrée de Marguerite Gignac, à quinze ans, 2 juin 1667.

28 août 1660, Marie Dexmier, 30 juillet 1692; — Jacquette Chassaigne, converse; — Anne Poitevin, converse, 30 juillet 1692; — entrée de Madelaine de Guez, 2 juin 1667.

19 novembre 1660, Marie de Bussac, 19 mars 1701; — entrée de Jeanne Lambert, à quinze ans, 18 mai 1708.

23 novembre 1660, entrée de Renée Gandillaud, 2 mai 1667.

5 février 1661, Anne de Broue; — Renée Ducluzeau; — Anne Gandillaud, 26 juin 1711; — entrée de Marie David de Boismourant, 2 janvier 1729.

10 mars 1665, Jeanne Pastureau, 19 mars 1701; — ... de Fontguyon; — ... de Fontfroide; — entrée de Catherine de Forgues de Lavedan, 26 juin 1711.

11 juin 1666, Michelle Faugeron, converse, 30 juillet 1692; — entrée de Jeanne Guiton.

2 juin 1667, entrée de Jeanne de Brébat et de Marie de Cléry.

6 avril 1671, Marie Richon, 30 juillet 1692; — Marie Poitevin, converse, 2 mai 1693; — Thérèse Lambert, 28 juillet 1685; — ... de Lamour, 15 juin 1682.

14 mai 1680, Marie Dessouchaud, 30 juillet 1692; — Michelle Chevraud, converse, mai 1693; — Catherine Chastaing, converse, 1694; — Louise de Guez, octobre 1708.

27 juin 1685, Marie Pasquet de Piégut, mai 1729; — Françoise Dexmier, 1701; — Élisabeth Chabot, juillet 1692; — Jeanne Bergeron, converse, mai 1694; — Françoise de Villeneuve, 1707; — Louise de Lubersac, 1706; — Catherine Navarre, juin 1723.

22 avril 1690, L. Belabesse; — Marguerite Gervais, juin 1723; — Marie Estancheau, mai 1729; — Marguerite Descordes, juin 1730; — Marie Boisson du Breuil, juin 1731; — Madelaine Luillier, 1712; — Suzanne Bergeron, nièce, juin 1730; — Madelaine Clergeon, converse, 1693; — Denise Chevraud, converse, 1693.

30 juillet 1692, Anne Poitevin, converse, 1695; — M... Rullier, 1694; — M... Guillemeau de Ruelle, janvier 1694; — Françoise-Henriette de Villeneuve, mars 1743.

17 octobre 1700, profession de Françoise du Verdier, mars 1743, et Catherine du Verdier, juin 1730; dots, ensemble : 4,000 ᵗᵗ.

20 décembre 1700, entrée de ... La Fornandie.

19 mars 1701, Marie de Bussac.

26 juin 1701, profession de Catherine Fleurenceau de Boisbedeuil, août 1755, et dotation de Françoise Fleurenceau de Boisbedeuil, 1756; dots, ensemble : 5,000 ᵗᵗ.

31 octobre 1701, dotation à 3,000 ₶ d'Anne Nadault. — 13 novembre 1701, à 3,000 ₶, de Gabrielle du Lau, mars 1743.

11 décembre 1701, profession d'Élisabeth Bobo, dot : 2,500 ₶, mars 1743, et d'Anne Joubert, dot : 2,000 ₶, mai 1744. — 20 janvier 1702, de Gabrielle de La Faye du Maine, 1744.

23 juillet 1702, dotation de Marie Landry, converse.

8 septembre 1703, profession de Marie Fleurenceau de Boisbedeuil, dot : 3,000 ₶, juin 1730.

11 novembre 1703, dotation à 109 ₶ de pension d'Anne de Fard de La Grèze, août 1730. — 13 juillet 1705, à 120 ₶ de pension d'Anne de Voluyre, 1755, faite sous-prieure. — 2 décembre 1705, à 2,500 ₶ de Marie Birot de Brouzède.

8 mai 1706, vêture de Jeanne du Verdier, dot : 2,000 ₶, 26 juillet 1763. — 15 juin 1706, ... de Marie-Marguerite Yrvoix, dot : 2,500 ₶, mai 1731. — 21 juin 1706, ... de Marie-Thérèse Fleurenceau, 14 mars 1743. — 16 mai 1708, ... de Rose-Geneviève Desforges, mars 1743.

23 août 1707, Gabriel Ducloux, 10 mars 1712 ; — Marie Jameu ; — profession d'Anne Birot, dot : 2,500 ₶, août 1726.

18 mai 1708, Catherine de Saint-Maur, 1717.

1er juillet 1708, profession de Thérèse Thevet de La Combedieu, dot : 2,500 ₶, 2 juin 1730. — 1710, ... de Marie-Thérèse Arnaud, juillet 1723. — 26 juin 1711, ... de Marie-Louise Birot, dot : 2,000 ₶. — 6 octobre 1714, ... de Françoise de Prohenque, 26 juillet 1763. — 3 avril 1715, ... de Jeanne-Rose Collain. — 19 décembre 1715, ... de Marie de Briquemault, nièce de l'abbesse.

13 janvier 1716, Élisabeth Laisné et Madelaine de Beaumont, l'une et l'autre juillet 1763.

7 juillet 1716, vêture de Madelaine du Chazeau, 1729.
21 juillet 1717, dotation de Madelaine Chérade de Montbron, septembre 1768, et d'Élisabeth Chérade de Clairvaux, sa sœur, août 1755; dots, ensemble : 8,000 # (1).
6 juin 1723, Louise Birot, juin 1730; — Marguerite Birot, 1731; — Marie Gibaud, juillet 1763; — Thérèse Collain, août 1726; — Marie Gilbert, 1755.
16 août 1727, Henriette Sacriste; — Marie de Samazou de Tudebœuf, devenue sous-prieure.
2 janvier 1729, vêture de Marie Salley.
2 juin 1730, dotation de Madelaine Husson, dot : 4,000 #. — 17 juin 1730, ... de Marie Bourée aînée, 12 juin 1732, et de Marie Bourée jeune, 26 juillet 1763; dot de chacune : 3,000 #.
12 avril 1732, Laurence Maignen.
22 juin 1732, dotation de Marie-Françoise des Cars, pour sa profession, et de Marthe des Cars (2); pension de 200 # au capital de 4,000 # pour chacune.
23 juin 1742, Jeanne des Cars.
14 mars 1743, Jeanne Rondeau, février 1760.
24 mars 1743, profession de Geneviève-Victoire d'Hauteclaire et de Françoise-Madelaine d'Hauteclaire (3), vêtues du 11 mars 1742; dot de chacune : 4,000 #. Françoise-Madelaine paraît encore au 1er décembre 1816 (4).
14 mars 1755, Françoise Florenceau de Boisbedeuil, nièce, devenue sous-prieure, dite doyenne en mai 1790; — Jeanne Florenceau, 4 février 1760; — Ma-

(1) On leur avait donné, à leur entrée, 4,000 # pour trousseaux, fêtes et réceptions.

(2) Du château des Cars en Limousin.

(3) Nées au château de Gourville.

(4) Elle a encore une sœur, Henriette-Dorothée, professe de Sainte-Croix de Poitiers. Elles habitent ensemble et sont très pauvres.

rie Dusouchet, 26 juillet 1763; — Anne Faunier du Plessis, 20 juillet 1792; — Marguerite Vigier de La Pile, 23 juillet 1763; — Marguerite Boussiron, 26 juillet 1763; — Thérèse Benoît des Essarts, 22 janvier 1791; — profession de Marguerite Mesnard des Parres, 26 juillet 1763.

4 février 1760, Anne Joubert; — Julie-Céleste Le Pennec de Boisjollant; — Marie de La Rochefoucauld-Maumont, 26 juillet 1763; — Marie Brée de Soumagnac, 26 juillet 1763; — Gabrielle de Nexon de Campagne, 2 décembre 1790; — Henriette Beaupoil de Saint-Aulaire, devenue prieure; — Madelaine Marchais, 22 janvier 1791; — Marie Gilbert (1), assermentée le 7 vendémiaire an III.

26 juillet 1763, Marie Leclerc; — Marguerite Leclerc, 22 janvier 1791; — entrée de Jeanne Mongin de La Buzinie, 2 décembre 1790.

24 mai 1770, profession d'Anne Thomasson de Plamont (2), 22 janvier 1792 et 18 janvier 1818.

4 février 1772, Marie-Anne de Luillier, 22 janvier 1791; — Françoise de Laisné, juillet 1792; — Marie-Anne de Nesmond, 22 janvier 1791; — Geneviève de Rousseau de Magnac, 22 janvier 1791.

15 janvier 1775, Catherine Mignot, 22 janvier 1791; — Élisabeth Quantin, 2 décembre 1790; — Marie-Jeanne Bancheraud, 19 mai 1820; — Bénédictine de Bologne, 22 mai 1790; — Jeanne de Fornel de Limérac, 22 janvier 1791.

12 septembre 1780, Radégonde-Rosalie Binet, retirée à Poitiers en l'an II.

(1) Née en Petit-Saint-Cybard d'Angoulême le 29 décembre 1723.

(2) Née au château de Plamont, en Périgord, le 18 février 1748. Son frère, Simon, est curé à Anezay (Poitiers).

6 février 1782, entrée d'Anne-Sophie Binet (1), 22 janvier 1791, assermentée le 22 ventôse an II.

2 octobre 1785, Anne Sicard, 22 janvier 1791; — Marie-Rose Bourbeau, 1791; — Catherine Faunier du Plessis (2), juillet 1792, assermentée le 27 germinal an II.

2 mai 1789, Madelaine Peyraud; — Marie de Restier; — Marie Tournier, toutes encore janvier 1791.

10 mai 1790, ... Desgranges, 22 janvier 1791, et les converses Françoise Martin, sœur Jeanne; — Jeanne Varache, sœur Marthe; — Anne Reveillaud, sœur Placide, juillet 1792; — Louise Texier; — Marie-Anne; — Antoinette Varache.

De l'abbaye de Saint-Ausone dépendent et sont membres les deux prieurés suivants :

Prieuré de Sainte-Geneviève de Fronsac, *Sanctæ-Genovefæ* (paroisse et archiprêtré du même; Bordeaux).

Il est très ancien et paraît avoir été créé par l'abbaye elle-même. Une bulle du 6 novembre 1476, fulminée deux ans après, l'unit à la mense abbatiale; mais cette mesure reste sans effet par suite de la résistance de la titulaire. La chapelle et la maison prieurale furent reconstruites en 1313. Ses revenus sont dans les paroisses de Sainte-Geneviève et de Saint-Martin de Fronsac, Saint-Séverin de Golgon, Saint-Genis de Lugon, Saint-Michel et Saint-Germain de La Rivière, même archiprêtré. En 1650, ils s'élèvent à 150#; en 1790, à 350#. Les charges sont inconnues. L'abbesse confère.

PRIEURES CONNUES.

. . . .

Louise, *Ludovica,* paraît de 1245 au 11 juin 1249...
Ayglina, le 14 novembre 1275...

(1) Née à Saint-Hilaire de Celle.
(2) Née à Saint-Jean de La Palud le 29 août 1768.

. . . .

Catherine de Loubert, *de Loberto,* du 30 avril 1364 au 14 janvier 1368...

Pétronille de Saint-Amant, du 21 septembre 1370 au 29 septembre 1375...

Agnès de Bordans, le 10 janvier 1389...

Catherine de Loubert *(bis),* le 23 septembre 1398...

Agnès de Bordans *(bis),* en 1400 et décède en 1410.

Almoyde Sardaigne, nommée le 6 juin 1410, est encore en titre le 11 mai 1429...

Marie Foucher paraît du 20 avril 1433 au 5 octobre 1435...

Almoyde Sardaigne *(bis),* le 20 avril 1440...

Marie de Saint-Prosper, le 9 janvier 1455...

Marie Esgrepée, du 28 août 1446 à 1474.

Marie du Boys, nommée en octobre 1474, refuse de résigner simplement et empêche ainsi l'abbesse de bénéficier des dispositions de la bulle du 6 novembre 1476, qui a uni le prieuré à sa mense. Elle permute avec la suivante en 1512, sous réserve de 18 #.

Jeanne du Boys, *priùs* infirmière, nommée en cour de Rome le 1er octobre 1512, meurt en 1540.

Françoise de Montbrun, installée le 29 mai 1540, est contestée et évincée par la suivante.

Catherine Berthelot, pourvue en cour de Rome, est installée le 19 août 1540 et paraît encore en 1568...

Hélie de Laporte, *sim.* prieure claustrale, le 23 janvier 1600...

Renée Richard, *sim.* prieure claustrale, paraît du 13 juillet 1620 au 25 juin 1623...

Anne de Lesmerie, le 30 mai 1631...

Prieuré de Saint-Ausone, *vulgò* Sainte-Sonne, *alias* Saint-Xones (paroisse de Chadenac, archiprêtré d'Archiac (Saintes).

Il est peu important et paraît assez moderne. En 1504, il est affermé 10 ⁺⁺; en 1586, 20 ⁺⁺; en 1686, 40 ⁺⁺. Le fermier a toujours dû y ajouter deux livres de cire. L'abbesse confère.

PRIEURES CONNUES.

. . . .

Antoinette Grassignone est nommée en 1504...

Anne de Soubs-Le-Four.

. . . .

Marie de Nesmond paraît du 15 avril 1614 au 25 juin 1623...

A l'église abbatiale de Saint-Ausone sont annexées les chapellenies suivantes. On ignore les auteurs et les dates de leurs fondations, leurs revenus et leurs charges :

1° Notre-Dame, dite de derrière l'autel, *Beatæ Mariæ de post altare*. Elle est derrière l'autel du couvent. L'abbesse nomme et confère.

CHAPELAINS CONNUS.

. . . .

Jean Boyvin résigne le 29 décembre 1522.

Bernard Poulet, profès de Fontevrauld, nommé le 30 décembre 1522, est fait curé de Bessé en 1528.

Pierre Rousseau, nommé en janvier 1529, résigne vers 1536.

François de Lyvène, *sim.* abbé de Saint-Cybard, paraît en 1538 et permute avec le suivant cette chapellenie et celle de Saint-Nicolas *infrà* pour une chanoinie.

Étienne Maignen, *priùs* chanoine de la cathédrale, est nommé le 29 mai 1539.

Pierre Rousseau paraît *(bis)* et résigne en 1551.
Jean Chauvet, *cl.,* nommé le 26 août 1551, permute avec Jean Prévost, curé de Montignac-le-Coq, qui disparaît peu après. Chauvet garde les deux bénéfices jusqu'en 1555.
Claude Hardouin est nommé le 3 mai 1555.

2° Saint-Jean l'Évangéliste, *Beati Joannis intrà ecclesiam.* Patronage laïque. Les seigneurs de Fleurac présentent; l'abbesse confère. On ne connaît qu'un titulaire :
Pierre Baud, *sim.* chanoine de la cathédrale, est nommé (1) le 31 octobre 1538.

3° Saint-Jacques, apôtre, *Beati Jacobi.* Elle est extérieure et touche à l'église. Il en est fait mention dès avant 1230. L'abbesse nomme et confère encore en 1471. On ne connaît aucun de ses titulaires.

4° Saint-Nicolas, derrière le maître-autel; *Sancti Nicolai de post altare majus* (2). On croit que c'est celle que Pierre Outan fonda par testament *in extremis* en 1308. Il légua à cette fin sa maison du chemin de Champfada, ses vignes de Crage et de La Crouzille, à charge d'une messe par semaine, plus une rente de 20 sols sur une autre maison pour un anniversaire. L'abbesse nomme et confère dès le XIVe siècle.

CHAPELAINS CONNUS.

. . . .
Pierre Boullet est nommé en mars 1456...

(1) La présentation a été faite par un Jean Baudouin, seigneur de Florac.
(2) L'autel paroissial.

Jean Reigner meurt en 1468.
Jean Bondu, *cl. santonen.,* est nommé le 30 mai 1458...
François de Lyvène, *sim.* abbé de Saint-Cybard, permute avec le suivant cette chapellenie et celle de Notre-Dame *suprà* pour une chanoinie en 1530.
Étienne Maignen, *priùs* chanoine de la cathédrale, est nommé en mai 1539...
Jean Gauthier, nommé en 1544, est transféré aussitôt à la cure de Bessé.
André Moreau résigne en 1545.
Philippe Légier est nommé le 10 juillet 1545...

5° Sainte-Catherine, vierge et martyre, *Sanctæ Catharinæ.* L'abbesse nomme et confère. On ne connaît qu'un titulaire :
Pierre Leprêtre, *sim.* curé de Saint-Ausone, est nommé le 13 août 1470...

6° Notre-Dame de Pitié, *vulgò* de Sainte-Langueur, *Beatæ Mariæ Pietatis.* La chapelle est séparée de l'église et devant sa façade. On n'en voit plus que quelques restes en 1616 et 1620, lorsque les religieuses arrentent l'emplacement de l'ancienne abbaye. L'abbesse nomme et confère.

CHAPELAINS CONNUS.

....

Jean Toyon meurt en 1475.
Héliot Raon, *cl. santonen.,* est nommé le 24 janvier 1476...
De 1522 à 1568, on voit attachés au service spécial de l'abbaye quelques religieux de Fontevrauld.

Le 13 mai 1522 paraissent Bernard Poulet, chargé des hebdomades (chapelain), qui est fait curé de Bessé en 1528, et Guillaume de Pons, confesseur de la communauté.

Le 5 août 1536, Jean Papnier et Jean Siret.

Le 3 mai 1555, Gabriel Thomas jusqu'en mai 1568. Il est *sim.* curé de Grassac.

En mai 1568, Jean Six, Jean Papin et Jean Garrassus. Ils disparaissent peu après.

En juillet 1568, on voit les séculiers Pierre Gauthier, Claude Collin et Guillaume Bernard.

Parmi les aumôniers de l'abbaye, après sa réorganisation dans le prieuré de Notre-Dame de Beaulieu, on connaît :

....

Pierre Mignot, *doct. th.*, confesseur de la communauté.

Jean Dufillot et Nicolas Grosset simultanément en 1668.

Jean Poitevin, 20 août 1690.

... de Laugerie (1), dit l'abbé de Laugerie, décédé en mars 1739, après avoir été le bienfaiteur du couvent (2), qui lui doit un très beau bâtiment.

Philippe Boussiron, ex-Cordelier, paraît en 1791 et est fait curé intrus de Jurignac.

(1) Probablement Joseph de La Rivière de Laugerie, ancien semi-prébendé d'Aubeterre.

(2) L'évêque et un nombreux clergé assistent à ses funérailles.



TABLE



LE SECOND SÉJOUR

DE

MARIE DE MÉDICIS

A ANGOULÊME

MARS-AOUT 1619

NOTES ET DOCUMENTS INÉDITS

PAR

M. P. DE FLEURY

Archiviste de la Charente

Ce fut au milieu du mois de février 1619, le 14 de ce mois, d'après un historien contemporain, que Marie de Médicis, déférant aux conseils quelque peu impérieux du duc d'Épernon, s'évada du château de Blois où son fils Louis XIII la tenait reléguée depuis le mois de mai 1617. On connaît assez les circonstances de cette évasion, opérée la nuit au moyen d'une échelle de cordes ou d'une autre sorte, qui avait été préparée par un serviteur de Du Plessis-Bauzonnière, nommé Cadillac (1), instrument docile du duc d'Épernon.

(1) Un Pierre de Cardillac, écuyer, sieur de La Laine, maréchal des logis du duc d'Épernon, demeurait en sa maison noble de Vaux, en Angoumois, le 28 juin 1601. Ne serait-ce point de ce personnage

Cette descente heureusement effectuée, la Reine, accompagnée du comte de Brenne et de quelques autres personnes de confiance, traversa rapidement la Loire pour aller atteindre sur l'autre rive, dans un lieu écarté du faubourg de Vienne, le carrosse qui l'attendait. « La Reyne, dit Guillaume Girard, se mit en carrosse « avec le comte de Brenne, Le Plessis et Catherine (sa « femme de chambre). Les autres avoient leurs che- « vaux prests. On jetta aussi les cassettes dans le car- « rosse, à la réserve d'une qui fut laissée, par mégarde, « sur le lieu où le carrosse avoit esté arresté. On la « renvoya quérir de deux cents pas ; elle en valoit bien « la peine, car il y avoit dedans pour plus de cent « mille escus de pierreries. On sortit du faubourg, les « flambeaux furent allumés et la Reyne continua son « chemin sans accident remarquable du côté de Mon- « trichard » (1). Elle se dirigea de Montrichard sur Loches, où elle rencontra le duc d'Épernon, sous la conduite duquel elle s'achemina vers Angoulême. Le voyage dura environ deux semaines. L'historien du duc d'Épernon donne le 1er mars comme date de l'arrivée de la Reine à Angoulême, mais deux documents contemporains et locaux permettent de rectifier cette date en lui substituant celle du 3 mars. Le premier de ces documents est une note inscrite sur la contre-feuille d'une minute de Godet, notaire à Angoulême, du 12 février 1619, et s'exprime ainsi : « Le troisiesme jour de mars « mil six cens dix-neuf, la Reyne mère et Monsieur

qu'on aurait fait le Cadillac qui joua un si grand rôle dans les intrigues du duc d'Épernon, rapprochant ainsi son nom de celui du château du duc? *(Gibaud, notaire à Angoulême, 28 juin 1601.)*

(1) G. Girard, p. 329.

« Despernon ont fait leur entrée en la ville d'Angou-
« lesme. Il y eust grand tumulte et bruict de guerre. »
Le second, un peu plus explicite, est une autre note tirée des registres de baptêmes, mariages et sépultures de La Rochette, qui est ainsi conçue : « La Reyne
« mère du Roy vint de Blois, où elle estoit, à Angou-
« lesme, le 3e de mars 1619, avec monseigneur le duc
« d'Espernon, et y séjourna jusqu'au 29 d'août prochain
« que Sa Majesté partit. Toute cette ditte année a esté
« fertille en bledz, vins et fruits, et sans troubles de
« guerre. »

Ici se pose naturellement la question de savoir dans quelle maison d'Angoulême et chez qui descendit la Reine mère. Quoiqu'il soit impossible de rien préciser à cet égard, on est porté à penser, avec Pierre de Saint-Romuald, dont le témoignage a été accepté par Bayle, qu'elle n'eut pas d'autre résidence que la maison de Guillaume Guez de Balzac, où elle était certainement domiciliée les 17 mars, 16 et 21 juillet, comme l'attestent les deux documents qui suivent et l'acte de baptême d'une petite fille de Balzac, Marie de Campaigno, dont la Reine mère fut marraine, avec le duc d'Épernon pour parrain (1).

(1) La maison de Balzac, dont M. Eusèbe Castaigne a fixé la position, était située sur l'emplacement de celle qui porte actuellement le n° 3 de la rue des Arceaux, près de la demeure de Ravaillac et non loin du *Châtelet,* devenu citadelle après la construction du second château, avec lequel il ne faut pas le confondre, comme l'a fait Châtillon en tête de la vue que nous joignons à cette note. On pourra, du reste, se rendre facilement compte des situations respectives des deux édifices en jetant un simple coup d'œil sur *Le vray pourtraict de la ville d'Angoulesme en 1575,* dont nous donnons aussi une réduction d'après Belleforest.

Ce fut aussi pendant ce séjour, le 4 juin 1619, que la Reine écrivit au Roi, son fils, une lettre de pacification qui fut imprimée à Paris l'année même et qu'on trouvera reproduite ci-après, à la suite des documents inédits.

Cette lettre écrite, la Reine ne se hâta point de quitter Angoulême, où elle reçut encore la visite du futur cardinal de Richelieu, alors évêque de Luçon. Contrairement à l'assertion de Guillaume Girard, qui place ce départ au commencement d'août, la note locale que nous avons reproduite plus haut en fixe la date au 29 du même mois. Le duc d'Épernon crut rendre à sa souveraine tout l'honneur qu'il lui devait en l'accompagnant jusqu'à la limite de son gouvernement, et celle-ci, de son côté, pensa s'acquitter envers son serviteur en lui offrant une bague de grand prix qu'elle le pria de porter pendant toute sa vie, en souvenir d'elle. Outre son dévouement, il avait dépensé pour elle, au dire de Girard, plus de 200,000 écus.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I

Marché entre la Reine mère Marie de Médicis et des fournisseurs, pour l'approvisionnement en vivres des châteaux royaux d'Angoulême, de Saintes et de Cognac (1).

(1619, 17 Mars.)

AUJOURDHUY dix septiesme de mars mil six cens dix neuf, par devant Pierre Rougier et Jehan Gibaud, notaires royaux, tabellions et gardes nottes héréditaires en Angoulmois, soubzcriptz, a esté presante et personnellement establye en droict très haulte, très grande et très puissante Marye par la grâce de Dieu Royne de France et de Navare, estant de présant en ceste ville d'Angoulesme, laquelle, considérant combien il importe au bien et service du Roy, de conserver en son obéissance les villes et chasteaux d'Angoulesme, de Xainctes et Couignac, et en iceulx faire mectre nombre et quantité de vivres, et à ses fins establyr des magasins, jusques ad ce que autrement, sur ces remonstrances, le Roy en aye plus amplement pourveu ; à ces causes ladicte dame Royne ayant, soubz l'aucthorité du Roy, faict advertyr les marchans et autres personnes pour faire la fourniture des vivres requis, à scavoir du nombre de cinq cens pippes de bled, mesure d'Angoulesme, Couignac et Xainctes, moytié froument, moytyé mesture, troys cens pippes d'avoyne, quarante pippes de febves à la susdicte mesure, cent thonneaux de vin blanc et cleret, troys mil quinteaux de foing, douze

(1) Archives de la Charente, Gibaud, notaire à Angoulême.

barricques d'huille de noix, dix thonneaux de vin-aigre, à fournyr, scavoir les troys cinquiesmes partyes dans ladicte ville d'Angoulesme, ès mains de Arnaud Barbotin, bourgeoys et habitant de ladicte ville d'Angoulesme, une autre cinquiesme partye en ladicte ville de Couignac, ès mains de Jehan Mercier, marchand, demeurant audict Couignac, et l'autre cinquiesme partye dans ladicte ville de Xainctes, ès mains de (un blanc) Sauton, sergent de la garnison de la sitadelle dudict Xainctes, garde desdicts vivres ad ce commis par ladicte dame royne; ce seroit présenté et offert, après plusieurs autres personnes, maistre Louys Cauroy, habitant de ladicte ville d'Angoulesme, pour ce présant et personnellement estably, lequel, faisant la condition de ladicte fourniture meilleure, a promis à ladicte dame Royne de bailler et délivrer ès mains desdictz Barbotin, Mercier et Sauton, ès villes d'Angoulesme, Xainctes et Couignac, suyvant l'ordre cy dessus spéciffyé, dans l'huictiesme d'avril prochain, à peine de tous despans, doumages et intérestz, ledict nombre et quantité de cinq cens pippes de bled, moytyé froument, moytyé mesture, troys cens pippes d'avoyne, quarante pippes de febves, troys mil quinteaux de foing, cent thonneaux de vin blanc et cléret, douze baricques d'huille de noix et dix thonneaux de vin-aigre, le tout loyal et marchand, et retirant par ledict Cauroy certifficats desdictz Barbotin, Mercier et Sauton, il demeurera valablement deschargé des susdictes fournitures, et moyennant le prix et somme de 35,752 livres à laquelle il a esté convenu. Et sur ce que ladicte dame Royne a faict entendre audict Cauroy avoir besoing, quand à présant, pour le service du Roy, de la somme de 37,093 livres de deniers contans, pour satisfaire en autre partye de la despance requize pour la conservation desdictes plasses, a icelluy Cauroy présantement, manuellement

et contant baillé et délivré à ladicte dame Royne ladicte somme de 37,093 livres, en pistolles, escutz au soleil, cars d'escutz, frans, demy frans et autre monnoye, faisant ladicte somme, laquelle ladicte dame Royne a receue et d'icelle c'est contantée, et en a quicté et quicte ledict Cauroy, et de laquelle dicte somme ladicte dame Royne en a au mesme mis ès mains de maistre Jehan de Royères la somme de 36,016 livres pour employer à l'acquit de l'estat de la despance, que ladicte dame Royne a aussy présantement mis ès mains dudict de Royeres, lequel ad ce présant, c'est chargé de faire ladicte despance de ladicte somme suyvant ledict estat et en tenyr compte; toutes lesquelles sommes reviennent ensemblement à la somme de 72,847 livres, laquelle ladicte dame Royne a promis et c'est obligée rendre et restituer audict Cauroy en ladicte ville d'Angoulesme, ou à ceux qui auront de luy droict et cause, dans le quinziesme de juing prochain venant, à peine de tous despans, doumages et intérestz qui couront, ledict terme escheu, sans auculne autre sommation ne interpellation judicière, commis dès à présent, juges, et stipullé du consantement de ladicte dame Royne qui a, pour l'entier payement de ladicte somme de 72,847 livres et interestz, obligé et ypothecqué tous et chescuns ses biens présens et futurs quelsconques. Et pour plus grand assurance du payement de ladicte somme audict terme et intérestz, a été mis et déposé par ladicte dame Royne ès mains de maistre Jacques Lemeusnier, conseiller du Roy et trésorier général de France en la généralité de Limoges, demeurant audict Angoulesme, pour ce présant, nommé par ladicte dame Royne, ung carcain (1) composé de neuf grandes pièces desquelles y

(1) Ce *Carcain* ou collier provenait, sans nul doute, de la cassette un instant oubliée et si heureusement retrouvée sur les bords de la Loire, la nuit de l'évasion de Blois.

en a quatres qui ont au bout quatres grands diaments, deux en table et deux à facette, et cinq qui ont chescung deux grosses perles plattes, et toutes les neuf dictes pièces touttes couvertes de diament de diverses grandeurs, sans qu'il y manque aulcun diament que ung seul caston à l'une des quatre pièces qui ont ung grand diament, comme dict est, lesquelles pièces ont esté enveloppées en ung tafetas vert pi... et après mises en ung papier blanc cachetté avecq cachetz qui a ung lyon rampand sur des ondes de mer et ung chapeau de cardinal timbré, et desquelles susdictes pièces ledict Lemeusnier s'est chargé, lequel sieur Lemeusnier ne pourra rendre ne restituer à ladicte dame Royne ledict dépost qu'après l'entier et parfaict payement de ladicte somme de 72,847 livres, à peine d'en respondre en son propre et privé nom, ains sera tenu le mectre ès mains dudict Cauroy ou ès mains de ceulx qui auront de luy cause, ledict terme escheu, préalablement ladicte dame Royne advertye en sa personne ou à son domisille cy après esleu, aux fins que ledict Cauroy puisse emprunter sur lesdictz gages et dépost jusques à la concurrence de ladicte somme de 72,847 livres, ce que ladicte dame Royne a ainsy vouleu, consanty et accordé, à la charge que celluy qui l'aura entre mains pour gage et assurance de la susdicte somme, sera tenu de le rendre à ladicte dame Royme en luy rendant et restituant icelle dicte somme de 72,847 livres, avecq les intérestz qui en pourront estre dhus despuys ledict jour quinziesme juing. Et pour l'exécution du contenu en ses présantes, ladicte dame Royne a esleu pour son domisille la maison de monsieur Guillaume de Guez, sieur de Ballezac, où elle est de présent logée, en ceste ville, paroisse Sainct Pol, et ledict Cauroy sa maison sise en ceste dicte ville, paroisse de Notre-Dame de Beaulieu, voulans et consantans que tous les exploictz et autres

actes de justice qui seront faictz ès dictz domisilles soient de pareilz effectz et valleur que s'ilz estoient faictz parlans à leurs propres personnes et domisilles ordinaires. Tout ce que dessus a esté respectivement accordé, stipullé et accepté par les parties, qui ont promis le tenyr et entretenyr inviolablement de poinct en poinct, soubz l'obligation et ypothecque de tous et chacuns leurs biens prézents et futurs quelzconques, renonçans à tous (?)... à ces présantes contraires, dont à leurs requeste, consentement et volonté elles ont esté jugées et condamnées par lesdictz, notaires à la juridiction desquelz elles se sont soubzmises et leurs dictz biens, quand ad ce. Faict et passé en la ville d'Angoulesme, au logis de Sa Majesté, après midi, les jour et an que dessus.

CAUROY. MARIE.

(Et autres signatures.)

ET ADVENANT le douziesme jour de juillet ondict an mil six cens dix neuf, par devant lesdictz notaires mentionnés de l'autre part, a esté présante et personnellement establye en droict ladicte dame Royne, d'une part, ledict Louis Cauroy, Florand Dargouges, trézorier général de ladicte dame Royne, et ledit maistre Jacques Lemusnier, trézorier général de France en la générallité de Limoges, d'autre part; Lequel dict Cauroy, de sa libéralle volunté et en exécution du contract de l'autre part, a recougneu et confessé, recougnoist et confesse avoir ce jourdhuy heu et receu contant et manuellement, en or et monnoye blanche du poix et prix de l'édict, de ladicte dame Royne, par les mains dudict sieur Dargouges, ladicte somme de 72,857 livres (il y a 857 en toutes lettres au lieu de 847) avecq les intérestz de ladicte somme dhuz jusques ad ce jourdhuy, de

laquelle somme et intérest ledict Cauroy c'est tenu pour contant, satisfaict et bien payé, et en a quicté et quicte ladite dame Royne, ledict sieur Dargouges et tous autres, promis jamays n'en faire aulcune action, pétition ne demende, soubz l'obligation et ypothecque de tous et chescuns ses biens, et moyennant lequel payement ledict maistre Jacques Lemusnier, en présance et du vouloyr et consantemant dudict Cauroy, a présantement rendu et restitué à ladicte dame Royne le dépost et cargain mentionné et spécifflé par le susdict contract, qui a esté par elle descacheté, veu et visité et trouvé estre en pareil estat et forme mentionné au susdict contract, sans aulcune sustraction ne changement, que ladicte dame Royne a prins et s'en est contantée et en a quicté et quicte ledict Lemusnier et tous autres, promis jamays n'en faire aulcune action, ne demende, soubz l'obligation et ypothecque de ses biens, et a ledict Cauroy présantement rendu et délivré à ladicte dame Royne les quictances de la fourniture des magazins mentionnés au susdict et qu'il estoit tenu par icelluy luy délivrer. Lesquelles quictances ladicte dame Royne a prinze et s'en est contantée et desquelles ledict Cauroy demeure quicte et deschargé, ensemble ledict Lemusnier du susdict dépost et carguain, comme dict est, dont à la requeste des parties, de leurs consantementz et volontés, emprès avoir le tout que dessus respectivement stipullé et acepté, elles ont esté jugés et condamnés par lesdictz notaires à la juridiction desquelz elles se sont souzmises. Faict [à] Angoulesme, au logis du sieur Guez où de présent demeure ladicte dame Royne, après midy, le seiziesme jour de juilhet mil six cens dix neuf, et ont les parties signez

MARIE.

(Suivent les autres signatures.)

II

LETTRE de la Royne mère envoyée au Roy depuis la Paix : sur son indisposition.

MONSIEUR MON FILS,

IE remercie Dieu incessamment de ce qu'il vous a fait véritablement cognoistre la sincérité de mes intentions qui n'ont iamais esté qu'à voir ma personne en liberté & prospérer vostre Royaume. Ie n'ay peu toutesfois vous escrire depuis sept ou huict iours à cause de mon indisposition, mais à cette heure que ie me porte mieux et que ie voy vos affaires en bon train, il faut que ie vous remercie aussi de l'asseurance qu'il vous plaist me donner de ma liberté entière, & de l'honneur de vos bonnes grâces : ie le fais de tout mon cœur et m'asseure quant et quant que vostre parolle sur ce suject sera d'autant plus inviolable que mon affliction a esté grande, et mon affection tousiours portée à vostre contentement. Au surplus ie vous coniure prendre la peyne, s'il vous plaist, de me mander en quel lieu ie puis espérer l'honneur de vous voir, & vous asseurez que ie m'y rendray sans crainte & sans délay, & que vivante & mourante, ie n'auray iamaïs plus grande passion au cœur que de vous faire cognoistre par toutes sortes d'obeyssance, que ie suis,

Monsieur mon Fils,

Vostre très-humble et très-affectionnée mère et subiete.

MARIE.

D'Angoulesme, le quatriesme de juin 1619.

III

Acte de baptême de Marie de Campaignol.

(21 juillet 1619.)

« Le dimanche xxie du mois de juillet mil six cents « dix neuf la Reyne mère du roi Louys XIIIe estant en « la présente ville d'Angolesme et en la maison de « monsieur de Guez, sieur de Ballezac et de Rous- « sine, en la paroisse de Saint-Paul, eust agréable de « porter en propre personne sur les fonds de baptesme, « la fille de monsieur de Campagno(1), capitaine d'une « compagnie au régiment des Gardes du Roy, mary de « dame Anne de Guez, fille dudit sieur de Guez et de « Marie Nesmond, et luy donna nom Marie. Monsei- « gneur le duc d'Espernon, pair et colonel général de « France, gouverneur et lieutenant général pour le Roy « ès pays d'Angoumois, Xainctonge et Limouzin, fut « par ladite dame Reyne esleu pour son compère et « parrain de la susdicte Marie. La cérémonie fut faicte « en l'église dud. Sainct Paul par Révérend Père en « Dieu messire Antoyne de La Rochefoucauld, éves- « que de lad. ville d'Angolesme. Fut présent grande « quantité de noblesse et les grands père et mère de « lad. Marie, qui ont signé les présentes avecq moy, « prestre curé de lad. église. »

« Guez, M. Nesmond. Dumergue, curé. »

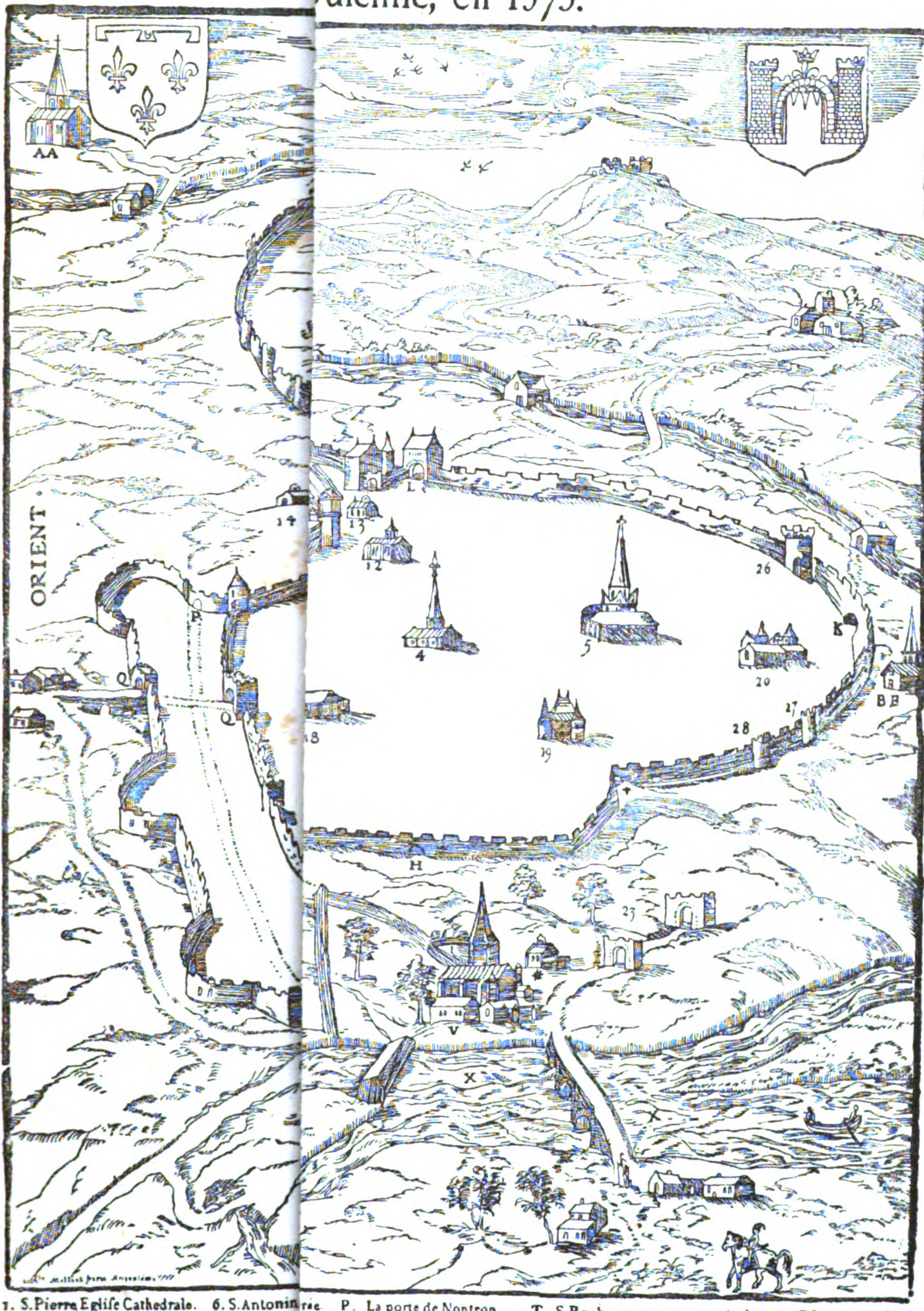
(1) Bertrand de Campaignol, écuyer, capitaine d'une compagnie des Gardes du Roi, comparaît devant Mousnier, notaire à Angoulême, le 20 février 1597. *(Archives de la Charente, série E.)*

FIN DU VOLUME.

LE CHATELET D'ANGOULÊME EN 1600

D'après le Recueil de Châtillon.

…uleſme, en 1575.



1. S. Pierre, Egliſe Cathedrale.
2. S. André, Egliſe Collegiale.
3. Les Iacobins.
4. Les Cordeliers.
5. Beaulieu, Egliſe.
6. S. Antonin…rée
7. S. Vincent…
8. S. Paul.
9. Le Templ…
10. S. Martia…

P. La porte de Nontron.
Q. La porte S Martial.
R. La porte de Chande.
S. L'ouſmeau, Egliſe.

T. S. Roch.
V. S. Cybard, Abbaye.
X. La riviere de Charente.
Z. Riviere d'Angeine.

+. La porte Eſguiere, murée.
*. S. Yrede.
AA. Dirac.
BB. Abbaye S. Auſony.

TABLE DES MATIÈRES

I. — ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1893.

II. — PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

III. — MÉMOIRES ET DOCUMENTS INSÉRÉS AU PRÉSENT BULLETIN.

FIN DE LA TABLE.



